This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UNIVERSITY OF VIRGINIA LIBRARY
X004618069

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

SEIZIÈME SIÈCLE

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

NOUVELLE SÉRIE

334 18

REVUE
DU
SEIZIÈME SIÈCLE

TOME X — 1923

PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
5, QUAI MALAQUAIS
Téléph.: Gobelins 28-20
1923

Digitized by Google

BINDING
MAY 30 '47

PQ
2230
.R5
881120
v.10
1923

Digitized by Google

PUBLICATIONS
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

NOUVELLE SÉRIE

REVUE
DU
SEIZIÈME SIÈCLE

TOME X — 1923

PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
5, QUAI MALAQUAIS
Téléph.: Gobelins 28-20
1923

Fascicules 1-2

Digitized by Google

SOMMAIRE.

Pages

I. Dr Delaunay. L'aventureuse existence de Pierre Belon, du Mans (2e *article*) 1

II. Dr A. Armaingaud. Montaigne était-il ondoyant et divers? Montaigne était-il inconstant? 35

III. Joseph Coppin. Marguerite de Valois et le *Livre des créatures* de Raymond Sebond 57

IV. Paul Spaak. Jean Lemaire de Belges. Sa vie et son œuvre (5e *article*) 67

V. Eugène F. Parker. La légende de Nostradamus et sa vie réelle 93

Mélanges.

Louis Karl. Une découverte bibliographique à propos de la chronologie marotique. 107

Comptes-rendus.

Fleuret et Perceau. Les satires françaises du XVIe siècle (Jean Plattard) 111

Arthur Tilley. Studies in the french Renaissance (Id.) 112

Abbé Alban Cabos. Guy du Faur de Pibrac. Un magistrat poète au XVIe siècle (1529-1584) (Id.) . 114

Chronique 118

Prière d'adresser toutes les communications et la correspondance à M. Jean PLATTARD, *49* bis, *boulevard du Pont Achard, Poitiers (Vienne).*

PUBLICATIONS

DE

LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES.

REVUE DU SEIZIÈME SIÈCLE :

Abonnement . . . . . 15 fr.
Prix du fascicule de l'année en cours . . . . 5 fr.

REVUE DES ÉTUDES RABELAISIENNES ET REVUE DU SEIZIÈME SIÈCLE :

Prix des années écoulées (sauf *épuisées*) . . . 25 fr.

Digitized by Google

AVIS

—

A ce numéro I (fascicules 1-2) de l'année 1923 sont jointes les feuilles 5-8 de la *Table des matières contenues dans les dix tomes de la « Revue des Études rabelaisiennes » (1903-1912)*.

MM. les membres de la Société sont instamment priés d'adresser le montant de leur cotisation pour 1923 (15 fr.) à **M. É. Champion, éditeur, 5, quai Malaquais, Paris, VIe**, *avant le 1er juillet 1923*. Passé cette date, le trésorier se permettra d'en faire opérer le recouvrement à leurs frais (17 fr.).

Digitized by Google

Digitized by Google

L'AVENTUREUSE EXISTENCE

DE PIERRE BELON

DU MANS.

(2e article[1].)

CHAPITRE II.

Le voyage de Pierre Belon en Orient.

I. — *Négociations de François Ier dans le Levant. — L'ambassade de M. d'Aramont. Ses attachés : Pierre Gilles, d'Albi, et Pierre Belon. — Le départ (décembre 1546). Embarquement à Venise. — On touche terre à Raguse. — Belon explore Corfou, Zante, Cythère et la Crète. — Les pirates. — Belon arrive à Constantinople. — Mort de François Ier et mission de M. de Fumel. — Excursion à Lemnos ; la terre sigillée. — Visite du Mont-Athos ; passage par la Macédoine et la Thrace ; Salonique ; les mines de Sidérocapsa ; Cavalla ; retour à Constantinople (août 1547). — Rivalité de MM. de Fumel et d'Aramont. Belon accompagne de Fumel en Égypte.*

II. — *Gallipoli ; les châteaux ; les îles de la mer Égée. — D'Alexandrie au Caire. — Les Pyramides et le Sphinx. — Belon visite la Cyrénaïque ; la question du salpêtre. — Excursion au Sinaï. — Départ pour Jérusalem (octobre 1547). — Arrivée dans la ville sainte (novembre 1547). — La Judée. — Le chemin de Damas. — La Syrie et le Liban ; la Cilicie ; l'Arménie. — Traversée*

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. IX, p. 251.

Digitized by Google

de la Paphlagonie, de la Galatie, de la Bithynie (1548). — Retour à Constantinople. — Échec des intrigues de M. de Fumel; son départ. — Belon suit avec M. d'Aramont, Thevet et Pierre Gilles une partie de la guerre turco-persane. — Il regagne l'Europe (1549). Exploration de la côte adriatique.

I.

Notre Manceau avait peu de goût pour la botanique sédentaire, et la forêt de Fontainebleau décevait son amour de l'imprévu; il lui fallait l'appât de la découverte, le drame sans cesse renouvelé de la vie d'aventures. Et ses études, au reste, l'exigeaient.

Belon se proposait de donner une traduction française de Dioscoride; une autre des *Plantes* de Théophraste. Encore fallait-il établir une concordance exacte entre les dénominations usitées de son temps et les descriptions, trop souvent succinctes, des vieux auteurs. Or, la tâche était difficile « de pouvoir reconnaître les plantes dont les anciens n'ont presque laissé que les noms... Peut-être, observe judicieusement Tournefort, que Théophraste et que Dioscoride ne conviendroient pas avec leurs commentateurs sur soixante ou quatre vints plantes, et il semble que le seul moyen de découvrir les autres... seroit d'aller sur les lieux où ils les ont eux-mêmes trouvées... Il se peut faire que les noms que les anciens donnoient aux plantes ne soient pas si fort déguisez que l'on ne reconnust encore dans le langage ordinaire de ceux du païs quelques unes de leurs silabes. L'usage de leurs vertus n'est peut-être pas entièrement perdu [1]. » Le secret de Dioscoride, Rauwolf, Prosper Alpin, Guilandinus (Wieland), et plus tard Tournefort, l'allèrent en effet demander à l'Orient. Mais Belon fut le premier qui s'en avisa et le précurseur de cette pléiade de botanistes-explorateurs.

1. Pitton de Tournefort, *Elémens de botanique*. Paris, Impr. royale, 1694, petit in-8°, t. I, p. 10-11.

Digitized by Google

L'occasion qu'il cherchait ne tarda pas à se présenter. En Orient, les affaires du roi allaient fort mal. Au traité de Crépy (septembre 1544), François Ier avait, — contraint et forcé, — proprement trahi le sultan, son allié; et le grand vizir, furieux, ne parlait de rien moins que de faire empaler l'ambassadeur de France, M. d'Aramont. Le roi s'empressa de renvoyer à Constantinople le capitaine Paulin[1], — un protégé de Guillaume du Bellay, — « pour retacquer l'amytié dudict Grand Turc » et l'assurer que ce qu'il avait signé n'était que trompe-l'œil, et lui demander, au surplus, d'accorder trêve à Ferdinand, roi des Romains, frère de Charles-Quint. En septembre 1545, Jean de Montluc pour François Ier, et Gérard Veltwyck pour l'Empereur, arrivèrent pour continuer les négociations, d'ailleurs se contrariant l'un l'autre, en sous-main. Le sultan ne pardonnait point au roi sa duplicité, et Montluc fut assez mal reçu. Il parvint néanmoins à ses fins et obtint pour Ferdinand une trêve d'un an, sauvegardant ainsi la position diplomatique que la France avait dû prendre à Crépy aux côtés de l'Empereur. Cette paix onéreuse et fragile, et bientôt neutralisée dans ses stipulations par la mort du duc d'Orléans, ne contentait personne. Charles, pourtant, y tenait, soucieux d'avoir les mains libres pour agir contre les luthériens d'Allemagne, et négociait, à part, par l'intermédiaire de Veltwyck, une paix définitive avec la Porte (1546). Mais François Ier, qui voulait reprendre la lutte et déchirer le traité de Crépy, cherchait à brouiller les cartes. Il tâcha de lier partie avec l'Angleterre et les républiques italiennes, de renouer avec Venise et le pape et invoqua derechef la collaboration des Ottomans. Malheureusement, d'Aramont n'était plus à Constantinople. Sans ordres de son gouvernement, sans

1. Antoine Escalin des Aimars, dit le capitaine Paulin, plus tard baron de la Garde, conseiller au conseil privé, chevalier de l'ordre du roi, fut envoyé en ambassade en Turquie en 1541, négocia heureusement en 1543 avec le sultan, devint en 1544 lieutenant général des galères et de nouveau ambassadeur auprès de la Porte.

Digitized by Google

argent, brouillé avec Montluc et tous deux se contrecarrant, il était reparti pour la France, laissant là-bas, comme chargé d'affaires, un gentilhomme berrichon, M. de Cambray, avec mission d'entraver à tout prix la réconciliation de la Porte et du Saint-Empire. D'Aramont débarqua à la cour sur la fin de l'année 1546. Le roi, mis au courant, envoya d'urgence Codignac à Constantinople, avec mission de balancer les efforts de Veltwyck, en attendant que d'Aramont y retournât, muni de pleins pouvoirs d'ambassadeur et des instructions du cardinal de Tournon[1].

Ce ministre, d'ailleurs, voyait plus loin que la politique militante : il entendit « donner à cette ambassade un éclat nouveau et, pour mieux en relever l'importance, il la fit participer du double caractère d'une mission politique et d'une exploration scientifique et littéraire. C'est le premier exemple d'une manifestation de ce genre, imité dans les époques suivantes par tous les gouvernements, et il appartenait au monarque restaurateur des lettres, dans l'ordre des institutions qui signalent le plus son règne, de prendre l'initiative d'une telle innovation. Le ministre adjoignit donc à l'ambassadeur deux savants chargés de recueillir sur l'Orient des lumières nouvelles[2] ».

Les deux attachés scientifiques, si l'on peut ainsi dire, étaient Pierre Gilles, d'Albi, et Pierre Belon. Gilles, protégé du cardinal d'Armagnac, était chargé de recueillir des manuscrits grecs et des antiquités pour le compte de Sa Majesté. Belon, de son côté, avait proposé ses services au cardinal de Tournon, et d'autant plus volontiers que le prélat consentait à faire les frais de son voyage : « Après qu'eûtes cogneu, lui disait-il plus tard, le désir que j'avoye de parvenir à l'intelligence des choses concer-

1. J. Ursu, *La politique orientale de François Ier, 1515-1547*. Paris, H. Champion, 1908, petit in-8°, 204 p.

2. E. Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*. Paris, 1848, in-8°, t. I, p. 622, dans la Collection de documents inédits sur l'Histoire de France.

Digitized by Google

nantes la matière des médicamens et des plantes (laquelle je ne pouvoye bonnement acquérir sinon par une loingtaine pérégrination), il vous pleut me commander les aller voir ès régions loingtaines et les chercher jusques aux lieux de leur naissance, chose que je n'eusse peu ni osé entreprendre sans vostre aide[1]. »

D'Aramont partit sur la fin de décembre 1546, en secret, et sous bonne escorte, se rappelant la tragique aventure de Rincon et Fregoso. Pour plus de prudence, il emprunta les routes de Suisse, et par Genève, Lucerne, Coire, Lonato, Peschiera, Vérone et Padoue gagna, le 9 février 1547, Venise, où l'attendait l'ambassadeur Jean de Morvillier, lequel avait ordre de n'en souffler mot à personne, sauf au comte de la Mirandole. Belon et son maître furent hébergés à l'ambassade[2]. D'Aramont fréta trois galères pour lui et sa suite, mais, en raison du mauvais temps, ne put prendre la mer que le 20 ou le 24 février. Cinglant vers Parenzo, Pola, Zara, Sebenico et Lezina, la troupe prit terre à Raguse, en Esclavonie[3], pays alors « tributaire, dit Belon, partie aux Turcs, partie aux Épidauriens, Ragousiens, partie aux Vénitiens[4] ». On demeura cinq jours à Raguse. Belon en profita pour fouil-

1. *Obs.*, épistre dédicatoire.

2. Jean de Morvillier, né à Blois en 1506, doyen de Bourges, d'Évreux, abbé de Saint-Pierre de Melun, puis (1552) évêque d'Orléans, s'occupait beaucoup plus des affaires du roi que de celles de Dieu. Il avait pris, en 1546, après G. Pellicier, l'ambassade de Venise, qu'il conserva jusqu'en septembre 1550. Il devint garde des sceaux en 1568, à la retraite du chancelier de l'Hôpital, et mourut à Tours en 1577 (G. Baguenault de Puchesse, *Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, garde des sceaux de France, 1506-1577*. Paris, Didier, 1869, in-8°, XIV-444 p.; cf. le ch. II).

3. Cf. *Le voyage de M. d'Aramon, ambassadeur pour le Roi en Levant, escript par J. Chesneau*, publ. par Ch. Schefer, *Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIe siècle*, t. VIII. Paris, Leroux, 1887, gr. in-8°. — Sur les débuts de Gabriel de Luetz, sieur d'Aramont et de Valabrègue, cf. J. Zeller, *La diplomatie française... d'après la correspondance de G. Pellicier*, p. 301, note, et *passim*.

4. *Cronique*.

Digitized by Google

ler la côte et ses îles. Il se divertit à regarder, de la digue du port de Corsola, le combat d'un poulpe et d'un crabe[1]; recueillit sur le littoral, entre Castel-Novo et le vieux Raguse, l'*Ephedra*[2]; enfin, courant les temples et les monastères, il interrogea les religieux grecs et nota les curiosités du pays. Il vit à Raguse, « pendu ès églises, rempli de bourre », certain « poisson nommé *aper*, autrement nommé le sanglier », et dont il ne manqua point de prendre un croquis, « retiré du naturel[3] ». Le 13 mars 1547, d'Aramont poursuivait sa route par voie de terre. Belon, moins pressé par les soucis diplomatiques, le quitta sans doute à cette étape et s'attarda, en compagnie d'un apothicaire de Dijon, Bénigne de Villers, à contempler les ébats de la faune marine[4]. Enfin, il descendit vers la Grèce par la rive orientale de l'Adriatique, explorant au passage Corfou, Zante et Cythère. Il était à Corfou en mars 1547[5]. Mais la côte n'était pas sûre, et notre homme manqua d'être pris par les pirates barbaresques. Il herborisait avec son guide dans l'île d'Éricusa ou Paxo, près de Corfou, lorsqu'en son absence les corsaires enlevèrent ses

1. Corsola, Curzola, Cuzola, anc. *Corcyra nigra* ou *melæna*, île de la côte dalmate, non loin de Raguse, cédée aux Vénitiens par la république de Raguse (Belon, *Nature des poissons*, p. 334).

2. *Obs.*, p. 450. — *Ephedra distachya*, L., gnétacée.

3. *Estr. poissons*, l. I, p. 20-21. — C'est le *Balistes capriscus*, L., ou porc de mer, de l'ordre des plectognathes.

4. « Je me suys trouvé en compaignies de plusieurs gents que je pourroye bien nommer et entre autres de Bénigne de Villars, appoticaire de Dijon, qui d'une observation expresse avons eu souventes fois plaisir en plusieurs isles d'Æsclavonnie et de Grèce, regardants venir les daulphins de plaine mer » (*Estr. poissons*, fol. 22). Ce de Villers faisait-il partie de la troupe? Ou ne voyageait-il pas plutôt pour ses affaires commerciales? On le retrouve à Dijon dès 1556. En 1566-1567, il y exerce les fonctions d'apothicaire des pestiférés. En 1570, il figure, comme témoin, dans un différend entre sa corporation et la chambre des pauvres, réglé par arrêt du Parlement du 14 juin 1570. En 1583, il redevient apothicaire des pauvres et pestiférés (cf. A. Baudot, *Etudes historiques sur la pharmacie en Bourgogne*. Paris, Maloine, 1905, in-8°, 547 p., p. 173, 199, 203, 213). M. Baudot ne parle pas de son voyage en Orient.

5. *De admirabili*, p. 37.

Digitized by Google

compagnons de voyage : il ne retrouva que la barque vide. Nous le rejoignons peu après, en ce printemps de 1547, voguant entre Zante et Cythère (Cerigo) et s'amusant à étudier les oiseaux migrateurs qui venaient se prendre aux lacets sur le vaisseau. Il gagna la Crète, alors sous la domination vénitienne, et fut reçu fort courtoisement par « Messieurs les Calerges », gentilshommes puissants en ces lieux. A Rhethymo, le seigneur Baroczo lui fit donner escorte pour l'ascension du « mont de la Sphachie et Madara » et il se divertit à voir les Sfachiotes danser la pyrrhique telle qu'au temps des rois d'Épire. Le chevalier Antonio Calergo, de Candie, lui fournit des guides pour escalader le mont Ida. Il s'enfonça dans les vallées jadis pleines de dieux et pensa y admirer « le sépulchre de Jupiter ». La chèvre Amalthée avait disparu : en fait de capripèdes, il ne vit que des bouquetins[1] et des troupeaux de ces moutons de Crète qu'il appelle *strepsicheros* et dont les cornes « sont cannelées en viz[2] ». Pourchassant la faune et la flore, il sonda, au pied du mont sacré, les profondeurs d'une carrière (dans laquelle il crut retrouver le fameux labyrinthe) hantée d'innombrables chauves-souris dont le vol apeuré lui soufflait ses torches au passage[3]. Il assista à la récolte du ladanum, « drogue des plus renommées qui soit en nos parfums[4] » et que les religieux grecs ou caloières recueillaient sur le ciste[5]. Il rencontra le dictame, plante « insigne » et chère

1. Desmarets dit que la description de Belon s'applique non pas au bouquetin des Alpes (*Capra ibex*, L.), mais au bouquetin du Caucase (*C. Caucasica*, Guldenstedt) (Deterville, *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, art. *Chèvre*, t. VI, p. 421).

2. *Ovis aries*, L., race *strepsiceros*. — Brisson en fait une espèce du G. *Hircus*, le H. *laniger* (cf. *Œuvres complètes de Buffon*, augmentées de la classification de Cuvier, t. VI. Paris, Duménil, 1835, in-8°, p. 61 et 63, note).

3. *De admirabili*, p. 10.

4. Le ladanum entrait dans la composition de la thériaque céleste et de certains emplâtres. Il est, dit Lémery, « propre pour déterger, pour consolider, pour fortifier, pour résoudre ».

5. *Cistus creticus*, L.

Digitized by Google

aux blessés des âges héroïques, et peu s'en fallut qu'il n'en eût besoin[1] :

Estans embarquez, dit-il, pour passer de Rethymo à la ville de Candie, advint que les coursaires nous rencontrans sur mer forcèrent nostre vaisseau de gaigner la coste entre Millopotamo et Cigalinus. Les mariniers abandonnèrent la barque, fuyants sur terre pour se sauver en la montaigne; toutesfois, pour ce que ce n'est la coustume que les coursaires delaissent leur vaisseau pour suyvir ceux qui fuyent sur terre, ils pillèrent seulement les hardes, laissans le vaisseau là avec ce qu'ils ne pouvoient emporter. Mais en nous sauvant par les montaignes, courusmes de frayeur jusques à tant que nous trouvassions un monastère de caloières en la vallée joignant le rivage.

Et ce lui fut aubaine pour étudier, en naturaliste et en dégustateur, certain poisson des eaux de Crète déjà prisé sur la table des empereurs romains, et que les moines, grands pêcheurs, appelaient *Scarus*[2].

Ainsi Belon demeura-t-il en Crète plus longtemps qu'il ne l'eût souhaité. Enfin, après un dernier coup de malvoisie, qu'il appréciait, il dit adieu à l'île de Minos et s'embarqua pour Constantinople. Ce fut sans doute dans ce trajet qu'il faillit, une fois encore, tomber aux mains des corsaires. Son navire, une felouque vénitienne, *La Priola*, était ancré devant l'île de Tzia[3], attendant un vent favorable pour voguer vers Stamboul, lorsque survint une barque pourchassée par les pirates depuis les côtes d'Andros. Elle se réfugia dans le port. Les bandits,

1. *Origanum dictamnus*, L., labiées.

2. La figure donnée par Belon laisse place au doute. Cuvier croit qu'elle ne répond pas au vrai scare des anciens. Peut-être, erreurs à part, Belon a-t-il représenté cependant le *scarus cretensis*, Valenciennes, famille des labroïdes, ordre des acanthoptérygiens.

3. Scio, Tzia, Zéa, Kea, anc. Ceos, l'une des îles Cyclades (*Obs.*, l. II, ch. x, p. 191). Encore au début du XIXe siècle, après la ruine du Pirée au cours de la guerre de l'Indépendance, les bateaux marchands faisaient escale à Zéa (J. Th. Bent, *The Cyclades, or life among the insular Greeks*. Londres, Longmans, Green and Ce, 1885, in-8°, p. 448).

Digitized by Google

voyant la *Priola*, hésitèrent, puis s'allèrent cacher dans une crique, attendant la nuit pour attaquer de nouveau et saisir esquif et passagers. Ce qu'ils firent. Les hommes s'enfuirent à la nage; mais les femmes et les enfants demeurés aux mains des agresseurs allaient partir en captivité lorsque le capitaine de la *Priola* mit ses arquebusiers en position et démasqua un fauconneau qui tira quelques volées. Ce que voyant, les Turcs laissèrent là leur butin et déguerpirent[1]. Notre explorateur reprit sa route, visita Nègrepont, arriva vers la fin d'avril sur les rives du Pont-Euxin, aux bouches du Bosphore.

Tandis que Belon prenait le chemin des écoliers, d'Aramont, par Tchernica, Pleoljé, Novibazar, Kustendjéh, Philippopoli, gagnait Andrinople, où il fit son entrée le 6 avril, à la tête d'un brillant cortège. Reçu, dès le 12, en audience par Soliman, il lui remit les cadeaux offerts par François Ier et le pressa d'attaquer Charles-Quint à la fois par la Hongrie et par la Méditerranée. Le sultan hésita : poussé par sa femme Roxolane, il méditait une expédition contre la Perse et, remettant la marche sur Vienne à l'année 1548, il se borna à promettre quelque action contre le Marchfeld et la Croatie, domaine de l'empereur Ferdinand Ier. Cette lettre est du début de mai 1547. Quand elle parvint à la cour de France, François Ier n'existait plus : il était mort le 31 mars. La nouvelle n'en fut connue en Turquie que le 8 mai. Un ambassadeur extraordinaire de Henri II, M. de Fumel, capitaine des gardes de la Porte[2], en apporta bientôt l'annonce officielle et marqua au Grand Seigneur l'intention du nouveau roi de continuer la politique paternelle. D'Huyson, sur la fin de l'année, en vint réitérer l'assurance. Il était trop tard; déconcerté par la disparition de François Ier, Soliman venait de faire trêve avec l'Autriche et, tranquille du côté des Impériaux, regagnait sa capitale pour préparer la

1. *Obs.*, l. I, ch. x, p. 192.
2. François, baron de Fumel en Agenois, gentilhomme de la chambre du roi.

Digitized by Google

guerre contre la Perse. D'Aramont le suivit d'Andrinople à Constantinople, où il entra le 14 mai 1547.

Belon, pendant ce temps, explorait Stamboul et ne manqua point d'aller voir « un lieu... moult voisin de l'hippodrome, sur le chemin de Saincte Sophie, auquel sont gardées les bestes cruelles, où nous avons veu des lynces ou onces, des tygres, des lions, des liepards, des ours, des loups, lesquels les Mores gouvernent, ne se faignants de les manier non plus que nous ferions un chat privé ». Il n'omit point de contempler, au palais de Constantin, les éléphants et un hippopotame ; il s'ébahit de voir ce monstre ouvrir gueule « si grande que la teste d'un lion bâillant pourroit trouver place léans[1] ». Il inspectait aussi les environs, en compagnie de Pierre Gilles, et mesurait, avec son aide, la largeur du Bosphore cimmérien[2]. Thevet était-il de la partie? Rien ne dit qu'il ait, à l'origine, suivi M. d'Aramont. Mais il est certain que, pérégrinant à cette époque en Orient, il y retrouva son « amy Belon, [son] compaignon du païs de Levant », et Pierre Gilles, d'Albi[3].

Belon, au surplus, ne perdait pas de vue le but principal de sa mission. Soucieux de connaître « toutes les espèces des marchandises, drogueries et autres matières qu'on vend par les boutiques de Turquie », il s'aboucha avec « un sçavant turc, docte en arabe ». Au moyen de la Table d'Avicenne, qui donnait la nomenclature arabe des drogues, il se fit composer une sorte de glossaire en langue turque, avec lequel il se tirait d'embarras dans les boutiques... et auprès des clients qui venaient consulter le médecin *Roumi*.

Estans appellez pour donner aide à quelque maladie, quand voulions avoir quelque chose d'une boutique de drogueur (car il n'y a aucuns apothicaires), si ne la pouvions bien proférer en leur langage, nous en monstrions l'escrit, afin que le marchand qui la vendoit la peust mieux entendre.

1. *Estr. poissons*, l. II, p. 48 v°.
2. *Ibid.*, p. 45 v°.
3. Thevet, *Cosmographie universelle*. Paris, 1575, t. I, fol. 42 r°.

Digitized by Google

Et cette enquête avait son prix. L'importation des drogues, une des branches les plus florissantes du commerce levantin, était accaparée, depuis le moyen âge, par les Vénitiens. A la concurrence commerciale de la France, la mission de Belon pouvait apporter de précieux renseignements. Et la façon dont il comprit son rôle, les données qu'il recueillit sur les richesses naturelles de l'Asie dont nous n'étions que les indirects tributaires, nous prouve que l'objectif économique n'était point absent de ses préoccupations. D'autre part, le prix élevé de bon nombre de ces denrées incitait à des fraudes nombreuses : « Il faut bien prendre garde, écrit A. Mizauld, qu'aujourd'hui on trouvera à grand'peine de ces drogues qu'on apporte de pays estrange qui ne soient brouillées et sophistiquées, principalement de celles qu'on apporte d'Alexandrie et de Syrie : car d'autant qu'elles passent par les mains des Mores, des Turcs et des Juifs qui ne se délectent à autre chose qu'à nous tromper, nous qui sommes chrestiens[1]. »

Or, parmi les médicaments en renom, principalement « contre la peste et toutes défluxions », on citait la terre de Lemnos ou terre sigillée[2], tant vantée que « les ambassadeurs qui retournent de Turquie en apport[aient] ordinairement pour en faire présent aux grands seigneurs ». Belon s'en procura plusieurs pastilles et en prit idée d'aller voir sur place le gisement d'un si précieux produit.

1. Voir C.-A.-E. Wickersheimer, *La médecine et les médecins en France à l'époque de la Renaissance*. Paris, Maloine, 1905, in-8°, p. 468-469, et, sur le commerce de la droguerie en gros, Ch. Buchet, *Essai sur l'histoire de la droguerie* (*Bulletin de la Société d'histoire de la pharmacie*, n° 32, novembre 1921, p. 389-391).

2. La terre sigillée est du kaolin, coloré par de l'oxyde de fer. Elle n'a d'autres vertus que ses propriétés absorbantes et adhésives; Scultet l'employait déjà en 1622 dans les dyspepsies douloureuses, et l'on y revient de nos jours comme topique de l'ulcère gastrique en raison de la cherté des sels de bismuth. Le kaolin, par son opacité, est également utilisé pour la radioscopie digestive. — Cf., sur la terre lemnienne, l'intéressant travail de C. J. S. Thompson, *History of medicine, Terra sigillata, a Famous medicament of ancient Times* (XVII° Congrès international de médecine, Londres, 1913). Londres, Frowde, Hodder, Stoughton, 1914, paginé 433-444.

Digitized by Google

Ayant obtenu ses passeports par le crédit de M. de Fumel, il monta sur un brigantin qui allait à Salonique et fit voile vers Lemnos. En pleine mer Égée, le calme les prit; trois pirates surgirent et le navire eut grand'peine à se réfugier dans le port de l'île d'Imbros, où les vents contraires le retinrent deux jours entiers. Le troisième jour, le bateau put sortir et gagner à force de rames l'île de Lemnos.

Belon, qui n'avait en tête que sa terre sigillée, courut chez les gouverneurs pour s'entendre dire, à son grand dépit, qu'il n'en verrait point l'extraction. Celle-ci ne se faisait qu'une fois l'an, le 6 août, et en grande pompe[1]; ce jour-là, « les plus grands personnages et les principaux de l'isle s'assemblent, tant les Turcs que les Grecs, prestres et caloières, et vont en ceste petite chappelle nommée Sotira, et en célébrant une messe à la grecque avec prières vont tous ensemble, accompagnez des Turcs, et montent sur la colline qui n'est qu'à deux traicts d'arc de la chappelle, et font beicher la terre par cinquante ou soixante hommes, jusques à tant qu'ils l'ayent descouverte et qu'ils soyent venus à la veine; et quand ils sont venus jusques à la terre, alors les caloières en remplissent quelques turbes ou petits sacs de poil de bestes, lesquels ils baillent aux Turcs qui sont là presens, sçavoir au soubachi ou au vayvode; et quand ils en ont prins autant qu'il leur en faut pour ceste fois, alors et dès l'heure mesme ils referment et recouvrent la terre par les ouvriers qui sont encores là présens. En après le soubachi envoye la pluspart de la terre qui a esté tirée au Grand Turc à Constantinople; le reste il la vend aux marchands ».

Belon, toutefois, n'abandonna point son idée. Il séjourna assez longtemps dans les villages, étudiant la faune et la flore et donnant, à l'occasion, ses soins aux Grecs ou Turcs malades. Il en prit occasion pour se faire montrer les divers échantillons de terre lemnienne qui couraient dans le commerce local; il lia même connaissance avec le voïvode,

1. Cf. A. Thevet, *Cosmographie*, t. II, fol. 805 r° et v° (1575).

Digitized by Google

ou lieutenant du soubachi, qui commandait dans l'île, et en reçut invitation à dîner : concombres, oignons crus, soupe de froment « boullu », pain, miel, le menu fut médiocre. Au surplus, l'amphitryon qui s'entendait au commerce lui défendit d'aller voir le gîte à terre sigillée qu'il n'eût versé deux ducats, moyennant quoi il eut un janissaire qui l'escorta jusqu'à Ephestia, par Rapanidi, et delà à la chapelle de Sotira. Non loin de la chapelle, il put contempler la place où gisait la précieuse terre, mais comblée et « estouppée de terre ». Et il s'en retourna sans rien voir de plus, songeant à part soi « que les choses viles et de petite estime sont rendues précieuses par cérémonies et que les choses de petite valeur prennent authorité estans ennoblies de la superstition[1] ».

De Lemnos, Belon gagna l'île de Thasos en compagnie de deux caloières, non sans qu'une tempête les eût contraints de relâcher, en cours de route, à Scyros. Après trois jours passés à Thasos, il gagna en barque, en quatre heures, les rivages de la Chalcide et prit terre à Liatopedi, l'un des monastères du Mont-Athos.

Six mille moines ou caloières peuplaient la presqu'île, répartis en vingt-quatre monastères, hôtes exclusifs de la montagne sainte, en vertu de ce « privilège qui, dit Belon, dure encore pour le jourd'huy, que nul autre Grec ne Turc

1. Il y a encore aujourd'hui un gisement de terre sigillée dans la partie orientale de Lemnos, entre Pournia et Kondopouli, dans une région d'où émanaient jadis des gaz inflammables, vestiges d'une activité volcanique récente, mais aujourd'hui assoupie. La masse de l'île est formée de grès, schistes et poudingues, allant du brun au vert, avec empreintes végétales, formations lacustres ou d'estuaire, rattachables soit au flysch supra-crétacé de la Crète et de Rhodes ou à l'éocène d'Imbros et de la rive nord de la mer de Marmara. Ces dépôts sédimentaires sont recoupés et plus ou moins métamorphisés par des dykes de dacites et d'andésites tertiaires. Ces actions volcaniques ont certainement joué un rôle dans la kaolinisation qui a produit la terre sigillée (L. de Launay, *Etudes géologiques sur la mer Egée. La géologie des îles de Mételin (Lesbos), Lemnos et Thasos*. Paris, Vicq-Dunod, 1898, in-8°, 164 p. (extrait des *Annales des mines*, 2e livraison, 1898, V, p. 73).

Digitized by Google

y puisse habiter s'il n'est caloière ». Ils vivaient là « moult austèrement », voués au célibat, privés de toute chair, même celle « de poisson qui a sang », repus seulement d'olives, d'oignons et de biscuit, pauvrement vêtus, voués aux métiers indispensables, exploitant leurs vignes, leurs forêts et leurs champs, filant, cousant, maçonnant, d'ailleurs ignares, mais accueillants et hospitaliers : « Ceux qui les viennent voir, écrit notre voyageur, sont repeuz sans rien payer. » — Mais la chère était maigre : « Des olives confictes, des oignons cruds, des febves trempées en eau puis salées, du biscuit, rarement du pain frais et quelquesfois du poisson frais ou salé. » Belon escomptait l'aubaine de quelques précieux manuscrits; mais l'ignorance, sauf en matière théologique, leur était d'observance :

Seroit impossible qu'en tout le Mont-Athos l'on trouvast en chaque monastère plus d'un seul caloière sçavant. Qui en voudroit des livres de théologie escrits à la main, on y en pourroit bien trouver; mais ils n'en ont n'en poésie, histoire, n'en philosophie.

Belon n'en estime pas moins le lieu comme « un paradis de délices pour gens qui aiment à se tenir aux champs ». Et il se mit à feuilleter, faute de mieux, le grand livre de la nature, herborisant[1], pêchant, chassant les poissons et les insectes, admirant le panorama de la mer et des îles, Schiato, Scyros, Lemnos, Thasos, Samothrace, Imbros, qui se découpaient « quasi aussi à clair que si elles eussent esté plus près de nous », notant les us et coutumes de cette curieuse colonie monastique et déçu seulement de ne point retrouver l'entaille de Xerxès.

Du Mont-Athos il gagna Salonique en deux journées; la ville était terrorisée par l'attente de la peste qui régnait alors en Macédoine. Notre homme, sans s'émouvoir, alla

1. Belon dit avoir trouvé l'hellébore noir en plusieurs vallées (*Obs.*, p. 87). Il ne s'agit probablement pas de notre *Helleborus niger*, L., ou rose de Noël, mais de l'*H. orientalis*, Encycl., qui fut observé plus tard en Grèce par Tournefort.

Digitized by Google

visiter les mines de Sidérocapsa[1] où les Turcs exploitaient de riches filons d'or et de galène argentifère, déjà connus au temps du roi Philippe. Il étudia le minerai, les procédés d'extraction et même les usages thérapeutiques :

Ce fut, dit-il, qu'un Turc médecinant un Juif fort malade de la rate en print la mesure avec du papier par dessus le ventre: et porta la mesure à un jeune noyer, et coupa autant de son escorce que la mesure de la rate estoit grande; et avec plusieurs parolles en turc qu'il dist et autres cérémonies faites, retourna au Juif et luy mist l'escorce dessus le ventre. En après il la pendit en la cheminée avec un fil et assura au Juif que, comme l'escorce seicheroit, tout ainsi son mal diminueroit... mais le Turc nous sembla assez mauvais médecin d'avoir cherché la rate au milieu de ventre sur le nombril, qui estoit signe qu'il fust mauvais anatomiste.

Belon eut encore la joie de découvrir, parmi les plantes du pays, le « cotiledon, autrement nommé *Umbilicus Veneris*..., du tout si rare qu'on ne le trouve bien en plusieurs lieux de nostre France : toutefois, pour ce que l'avons fait retirer [figurer] avec sa fleur, et qu'encore n'a esté mis en peinture, en avons cy mis le portraict[2] ».

De Sidérocapsa, le voyageur franchit le Strymon, hanté de vols de pélicans, « si communs que, quand passions par dessus les ponts et parvenus sur les collines, voyons les lacs blanchir pour la grande quantité qui s'y nourissent en esté[3] ».

Il s'attarda à étudier les quadrupèdes de la région, la chèvre sauvage qu'il appelle *Tragelaphus*[4]; les poissons

1. Sidérocapsa, ville de Macédoine (anc. Chrysitis), au nord-ouest de Bolina, non loin des ruines d'Emboli (Amphipolis), à quelque distance du golfe de Contesse ou d'Orfani, où se trouve l'embouchure du Strymon. — Les mines de Sidérocapsa étaient encore exploitées en 1914 par la Société française des mines de Kassandra.

2. *Umbilicus pendulinus*, D. C. (crassulacée). Cette plante est assez commune sur les roches granitiques et primaires de la région du Maine.

3. *Hist. des oyseaux*, 1555, p. 154.

4. Gesner a figuré cet animal sous le nom de *Tragelaphus Bellonii* (C. Gesneri..., *Hist. animalium liber primus*. Francfort, Cambier,

Digitized by Google

que pêchaient les meuniers du Strymon; puis, par un « pays aspre de rochers », gagna Sérès ou Cranon, et la ville qu'il nomme Trica ou Tricala[1], curieux de voir entre ces deux localités du gui sur tous les chênes, chose qu'il n'avait jamais observée. En deux journées, il parvint aux ruines de Philippi[2], qu'il explora en grande dévotion, car Galien de Pergame y avait passé. Il releva des inscriptions romaines, visita dans la montagne quelques couvents de caloières et parvint enfin à Cavalla, grand port de Macédoine, l'ancienne Bucéphala.

L'hospitalité turque s'y montra généreuse : Abrahin pacha, dit Barberousse, avait fait élever une mosquée et une sorte d'hôpital ou carbachara « pour nourrir et loger tous passants ». Belon, ses deux compagnons et leurs montures y furent hébergés trois jours durant « et sans qu'il... ait rien cousté ». On ne leur offrait, il est vrai, que le couvert et le vivre; il y fallait apporter sa literie et ses ustensiles.

Belon demeura quelque temps à Cavalla, admirant du haut des vieux remparts de la montagne l'éblouissante perspective de la mer Égée : tout près, en face, Thasos; plus loin, l'île de Samothrace et l'embouchure de l'Hèbre[3]; vers la droite, Imbros, Lemnos et l'énorme masse du Mont-Athos, émergeant, à vingt milles, des vagues bleues.

Reprenant la route de Constantinople, notre homme pénétra dans la Thrace et fit halte à Cypsella[4], où il demeura trois jours entiers pour voir extraire l' « alun de glaz[5] ». Arrivé sur les rives de la Maritza, il dut payer

1602, in-fol., p. 297). C'est probablement la chèvre œgagre ou pasang, *Capra œgagrus*, Gm.

1. Belon fait erreur : l'ancienne Trica ou Tricala est en Thessalie. Il s'agit probablement de Drama, chef-lieu, jusqu'en 1913, d'un sandjak turc et qui se trouve à quarante-huit kilomètres est de Sérès.

2. Philippes. — Il n'y a en réalité qu'une demi-journée de route de Drama à Philippes.

3. Auj. la Maritza.

4. Cypsella, Ipsala, Chipsala ou Chapsylar, ville de Thrace, province de Rhodope.

5. « L'alun de roche, ou de glace, ou alun blanc, ou alun d'Angle-

Digitized by Google

péage, car il n'y avait point de pont. Il fallut bien satisfaire, quoiqu'il en eût, la capacité des bateliers turcs : « Ils ne pardonneroyent pas à leur père quand ils ont quelque petite occasion de prendre. » Il croisa, peu après, des bandes de paysans albanais qui venaient de faire la moisson en Turquie. Au delà d'Héraclée, Rodosto et Selivrée, il tomba dans une troupe de quatre mille Turcs, cantonnés en plein air et dans les carbacharas, et que le Grand Seigneur mobilisait contre le roi de Perse. Ces guerriers étaient tellement disciplinés qu'ils levèrent le camp, cette nuit-là, « d'une silence si grande que nous autres... n'en ouysmes jamais rien ».

Au début d'août 1547, Belon rentrait à Constantinople auprès de M. de Fumel, lequel ne s'y plaisait plus. Il était brouillé avec d'Aramont, lequel, voyant la mission de l'ambassadeur extraordinaire se superposer à sa propre dignité, se crut en disgrâce et lui en marqua sa rancune. Et il était vrai que de Fumel intriguait auprès de la cour de France pour supplanter son rival. Il décida, en attendant le résultat, de faire le tour de l'Orient, de quoi le Grand Turc lui donna licence, « luy baill[ant] gens exprès de sa court pour luy faire escorte et le conduire seurement en tous les pays et provinces où il vouloit aller, et, estant accompagné d'honorables gentilshommes françois et aussi de genissaires, chaoux et droguemans, acheva honorablement de moult grands et laborieux voyages par les pays de Turquie ».

L'occasion était trop belle pour que Belon la négligeât : il se joignit à la troupe. Le but, c'était l'Égypte.

terre, et en latin *alumen rupeum*, est un sel en pierres grosses, grandes, claires, blanches, transparentes comme du cristal...; cet alun a les qualitez [de l'alun de Rome], mais il n'est pas si employé en médecine parce qu'il est moins fort; les monnoyeurs et les teinturiers s'en servent; il rend la teinture claire, vive et durable » (Lémery, *Dictionnaire universel des drogues simples*, 3e éd. Paris, veuve d'Houry, 1733, in-4°, p. 31). — Le nom d'alun de roche est tiré, a-t-on prétendu, de la ville de Rocca, en Syrie. — La rochemère, ou alunite, est un produit d'altération du feldspath des roches trachytiques par des fumerolles d'acide sulfureux.

Digitized by Google

II.

Les passagers étaient nombreux. Il y avait une centaine de Turcs sur le bateau, sans compter M. de Fumel et sa suite. On leva l'ancre dans les derniers jours d'août 1547. A Gallipoli, le vaisseau stationna deux jours, que Belon mit à profit pour explorer la côte pendant les formalités des passeports. Il fallut encore attendre trois jours au détroit des châteaux le bon gré de la police turque, laquelle visitait tous les navires, de peur que quelque esclave fugitif ne s'y tînt caché[1], ce qui donna à notre curieux loisir de contempler Sestos et Abydos[2] et de se remémorer la fable d'Héro et Léandre. Il poussa jusqu'aux ruines de Scamandria. Enfin sortis de l'Hellespont, nos navigateurs, fendant la mer Égée, longèrent Imbros, Lemnos et, poussés par un bon mistral, s'engagèrent dans le canal de Chio. Ils furent bientôt en vue de Ténédos et abordèrent aux rivages de Troye. Belon fut quelque peu déçu à l'aspect du Simoïs et du Xanthus, « tant célébrez par les poètes » :

> Ce sont, écrit-il, si petits ruisselets où à peine se peut nourrir ne loche ne véron, car ils sont en esté à sec et en hyver une oye à grand peine y pourroit-elle nager dedans.

Après avoir côtoyé Mitylène, ils arrivèrent au troisième jour de leur croisière à Chio, « la seule isle » qui, « entre toutes les autres, baille le mastic », tant vanté par Galien. Belon examina soigneusement les plantations de lentisques, d'où l'on tirait la précieuse résine[3], et recueillit de cette « terre verde » dont l'île renferme un gisement célèbre. Cinglant ensuite au large de Nicarie et de Samos, Belon put enlever son bonnet à l'aspect de « l'isle d'Ios[4] », où repose, au dire de Pline, Homère, prince des poètes.

1. *De arboribus conif.*, fol. 14 r°.
2. Belon donne au château de Kilid-Bahr le nom de château de Sestus; au château de Kalé-Sultanié le nom de château d'Abydus.
3. *Pistacia lentiscus*, L. (famille des térébinthacées).
4. Auj. Nio, une des Cyclades.

Digitized by Google

On longea Pathmos, Lipso, Pharmaco, Lero, Kalymno, Psermo, Cos, patrie du divin Hippocrate, pour jeter, « à la parfin », les ancres dans le port de Rhodes. Les forteresses et demeures des anciens chevaliers, respectées par les Turcs, étaient encore intactes. Notre naturaliste observa par la ville un « oiseau privé, nommé *Onocrotalus*[1] », lequel, fort gai et sautillant, arpentait les rues en agitant sa huppe; par les champs, certain « serpent nommé *Jaculus*[2] ». Contrariée par le calme, la traversée de Rhodes aux rivages d'Égypte fut lente, mais s'acheva sans incident fâcheux en trois jours et trois nuits.

Ayant mis pied à terre à Alexandrie, Belon contempla la colonne de Pompée et les deux aiguilles ou obélisques, couvertes d'hiéroglyphes, « l'une... droicte et entière, l'autre... couchée et rompue[3] ». Il alla rendre ses devoirs à maître Benoît Badiolus, un Avignonnais, alors consul de France et de Florence, qui lui montra des idoles, vases, monnaies et papyrus trouvés à l'intérieur des momies[4]. Il caressa encore chez son hôte une civette apprivoisée, qu'il identifia à la *Hyæna* des anciens; il s'amusa du manège de l'ichneumon, ou rat de Pharaon, grand destructeur de rats et serpents, ce dont il le faut louer, et de poulets, gibier défendu, et se complut à étudier les couleurs changeantes des caméléons dans la campagne. D'Alexandrie, la troupe, coupée du Caire par l'inondation du Nil, alla chercher jusqu'à Rosette l'embouchure du fleuve. Avant cette ville, on lui montra des palmiers ramifiés, « desquelz y en a qui sur un seul tronc portent vingt gros arbres séparez les uns des autres, ayans tous une mesme origine dessus le pied d'une souche[5] ». A Rosette,

1. *Pelecanus onocrotalus*, L.
2. *Eryx jaculus* (Ophidiens, Pythonides).
3. *Obs.*, l. II, ch. XXI. — Ce sont les aiguilles de Cléopâtre.
4. *De admirabili*, fol. 25 v°.
5. Belon, *Obs.*, l. II, ch. XXV, p. 218. — Anomalie assez rare chez les monocotylédones; la polycéphalie est tantôt rhizogyne, tantôt caulogyne (cf. H. Léveillé, *Les palmiers*, Le monde des plantes, t. I, 1892, et Le Mans, Monnoyer, 1893, 16 p. in-8°, p. 6 et 9. — *Les palmiers polycéphales*, Cosmos, t. XIX, 1891, n° 331, p. 241. — *Les*

Digitized by Google

il cueillit la fameuse « herbe de papyrus[1] ». De là, on remonta le Nil, et la barque, la tramontane en poupe, fut bientôt en vue du Caire. Des rives, de « petits garsons égyptiens se jettoyent dedans l'eau au courant du Nil, pour pescher du pain qu'on leur jettoit expressément du bateau, à fin d'en avoir le plaisir de les voir si bien nager[2]. Ils ne font non plus d'estime de se mettre en l'eau que feroyent petits canards », au risque de se faire happer par les crocodiles, « particuliers nourrissons du Nil ». Ayant abordé à Boulaq, il fut accueilli par les glapissements d'une troupe de femmes, qui lui firent en fausset « une salutation à la manière d'Égypte », toutes masquées d'ailleurs du haïck; Belon tira son crayon et prit croquis de leur « acoustrement ». Puis il monta sur un âne pour gagner Le Caire, car « il n'est licite à un estranger y entrer à cheval s'il n'est grand seigneur ou en la compagnie d'un qui le soit ». Il se loua d'ailleurs de l'accueil et de ce qu'il fût « licite à un chacun de [sa] compagnie aller par la ville sans guide : car, à quelque heure qu'ayons voulu aller ou par dedans ou par dehors, nous n'avons eu aucun empeschement ne crainte d'en avoir dommage... Si un estranger estant vestu de robe longue veut aller par toutes les villes des Turcs, il ne lui sera fait aucun mal, non plus qu'à un habitant du pays ». Par ailleurs, Belon abonde en observations précieuses et variées, en traits ethnographiques curieux. Il apprécie assez bien les grands traits de géographie botanique, et bon nombre des remarques faites par notre voyageur sont encore exactes de nos jours. Il observe que le pain que l'on mange à Alexandrie « est formé en tourteaux, dessus lequel ils ont coustume semer de la

palmiers à branches dans l'Inde (*Bulletin de la Société botanique de France*, t. XXXVIII, 1891, p. 214-217).

1. Le papyrus des anciens (*Cyperus papyrus*, L.) a disparu aujourd'hui de la Basse-Égypte et ne se trouve plus qu'en Nubie. Le papyrus qui pousse actuellement dans le Delta est une autre espèce, le *Papyrus dives*, Desf.

2. Aujourd'hui encore ils en font le jeu, mais pour une pièce blanche!

Digitized by Google

nigelle », ce que l'on fait encore en Égypte sur certains gâteaux et dans le Sahara algérien[1]. Il cueille aux alentours d'Alexandrie « une herbe nommée *harmala* » qui est « une sorte de rue », avec laquelle « les Arabes, Égyptiens et Turcs.. ont coustume de [se] parfumer tous les matins et se persuadent par là qu'ils déchassent tous mauvais esprits[2] ». La rue figure déja parmi les plantes magiques énumérées au Livre sacré d'Hermès Trismégiste. Les Arabes de Biskra l'emploient toujours et l'administrent aux enfants malades qu'ils soupçonnent victimes de quelque sortilège. A Rosette, au Caire, à Alexandrie, il signale la culture de la colocase, dont les tubercules, les pétioles et les jeunes feuilles y sont, même aujourd'hui, utilisés comme comestibles[3]; celle du bananier[4], inconnu des peuples pharaoniques, et venu sur le tard de l'Archipel indien; celle de la canne à sucre[5], originaire des Indes, et que les Arabes introduisirent en Égypte, en Sicile et en Espagne méridionale. Et il note que les Égyptiens, déjà, savent faire éclore les poulets... en couveuse! Il trouvait, au reste, le gîte fort plaisant : dépourvus de la gravité silencieuse des Turcs, « les Mores ou Égyptiens sont les plus

1. Nielle, *Nigella sativa*, L., renonculacée, *habbat sâda* (graine noire) ou *habbat-el baṛakat* (graine de la bénédiction) des Égyptiens, *sinoudj* des Algériens. Crié a retrouvé cet usage chez les pâtissiers et boulangers de Biskra en 1881. — Dans l'Inde, sa semence entre dans la confection du kari. On s'en sert, en diverses parties de l'Allemagne, pour aromatiser les sauces (toute-épice).

2. *Peganum harmala*, L., rutacée de l'Orient et de la région méditerranéenne. — Sudorifique, emmenagogue. — On retire de ses graines, dans l'Algérie méridionale, une huile alimentaire. La coutume signalée par Belon n'est plus en vigueur, mais les apothicaires égyptiens débitent encore le *harmal*, que l'on brûle comme désinfectant dans la chambre des malades.

3. *Colocasia antiquorum*, Schott (aroïdée), *Qolkas* ou *Koulkas*, plante inconnue des anciens Égyptiens et probablement importée de l'Inde ou de Ceylan. Les anciens nommaient aussi colocase la fève d'Égypte ou lotus (*Nymphæa lotus*, L.), qui est une nymphéacée.

4. *Musa paradisiaca*, L., et *Musa sapientium*, L., musacées, en arabe *mouz* ou *mauwz*.

5. *Saccharum officinarum*, L., graminées.

Digitized by Google

récréatifs que gens qu'on puisse cognoistre, car ilz sont tousjours prests à sauter ou à danser ou à faire quelque gambade », et grands amateurs de musique tintamarresque. Et puis il y pouvait satisfaire sa passion de naturaliste : il vit, au château du Caire, des girafes alors peu connues en Europe, et s'en fut, aux alentours du Caire, en un village nommé La Materée[1] admirer une plantation de *Xilobalsamum*, l'arbre à baume[2], « plante renommée, précieuse et rare », et qui, conservée dans un enclos, y mêlait son arome au parfum des légendes chrétiennes : car c'était aussi « le lieu... où Nostre Seigneur et Nostre Dame furent longtemps logez quand ils arrivèrent en Égypte, fuyants de Judée de peur d'Hérodes. Et mesmement y a une fenestre où Nostre Dame mettoit Notre Seigneur pour reposer. Là est une fontaine qui arrouse les jardins des baumes, en laquelle ils disent que Nostre Dame baignoit souvent Nostre Seigneur et lavoit ses drappelets ».

En compagnie de M. de Fumel et d'une escorte de spahis, prudente garantie contre les détrousseurs, Belon poussa jusqu'à Memphis, où il manipula à son aise quelques momies, déterrées par les Égytiens qui en faisaient commerce. M. de Fumel acheta celle d'un petit enfant, bien conservé, qu'il emporta[3]. La troupe visita également Gizeh; Belon admira « la grandeur et orgueil des Pyramides », dont il fit l'ascension laborieuse et prit

1. La Materée, auj. Matarieh, à huit kilomètres nord-est du Caire. — Le khédive Ismaïl offrit la propriété de cet enclos à l'impératrice Eugénie, qui n'en put prendre possession; il appartient aujourd'hui au khédive. On y voit encore la fontaine de la Sainte-Famille et un antique sycomore, rejeton traditionnel de l'arbre qui abrita la Vierge fugitive. Les baumes ont disparu; le parc est planté de citronniers et de dattiers; non loin de la source s'élève une chapelle gothique bâtie par les Jésuites sur une simili-grotte de Lourdes. Thevet a donné, après Belon, la description du Jardin des baumes (*Cosmographie universelle*, t. I, l. II, p. 39 r° et v°).

2. *Balsamodendron gileadense*, D. C.; *Amyris gileadensis*, L., arbre qui secrète le baume de Giléad, nommé, à tort, baume de Judée et fort en honneur dans la pharmacopée médiévale.

3. *De admirabili*, fol. 30 v°.

Digitized by Google

mesure. Il rampa jusqu'aux chambres sépulcrales forées à l'intérieur de la grande Pyramide, au grand effroi des chauves-souris, et médita quelque temps au pied du Sphinx, ébahi de « la grandeur et sublimité de ce colosse ».

Au retour de Gizeh, M. de Fumel trouva sur la rive du Nil « des gentilshommes arabes campez en leurs tentes, attendans expressément [l'ambassadeur] pour lui faire plaisir, et lui avoient appresté le banquet. Et pour ce qu'ilz avoient deuz joueurs de viole avec eux, qui en jouant chantoient ensemble à la mode égyptienne, en trouvasmes l'harmonie assez plaisante ».

D'Égypte, Belon poussa ses pas jusqu'en Cyrénaïque et alla voir la ville de Bérénice, l'une des cinq de la Pentapole, renommée pour son nitre dès le temps de Galien[1]. Avait-il reçu à ce sujet quelques suggestions de nos grands maîtres de l'artillerie? D'Aramont qui, après Belon, vint en Égypte, essaya en effet de faire passer du salpêtre en France et se heurta au refus du sultan. Quant à notre Manceau, revenu de ses préoccupations balistiques, il regagna Le Caire, où M. de Fumel organisait sa caravane pour aller voir le Sinaï. Les biscuits chargés, les outres pleines, l'expédition s'ébranla, cheminant vers Suez par le désert. Le cortège était nombreux et brillant : il n'y avait pas moins de vingt janissaires pour protéger l'ambassadeur et sa suite, une « demie douzaine d'honorables gentilshommes françois, comme de la maison de Rostin, de Saint-Aubin en Picardie, de Perdigal en Gascogne, du Val, et plusieurs autres avec le reste de ses gens, esquels estoit aussi Me Juste Tenelle, « homme bien lettré », que le feu roy François, restaurateur des sciences, y avoit envoyé pour chercher des livres grecs[2] ». On fit halte aux douze fontaines amères de

1. *De admirabili*, fol. 49 r°.

2. Tenelle était arrivé à Constantinople avec de Fumel (Belon, *Obs.*, l. III, ch. XLIX). « Ses voyages ne semblent pas avoir été aussi fructueux qu'on pouvait l'espérer pour la bibliothèque de Fontainebleau » (H. Omont, *Catalogue des manuscrits grecs de Fontainebleau sous François Ier et Henri II*. Paris, Impr. nationale, 1889, gr. in-4°, introduction, p. VII. — Cf. Léopold Delisle, *Le cabinet des*

Digitized by Google

Moïse, dont Belon voulut goûter l'onde saumâtre, et l'on découvrit bientôt, des rivages de Suez, la mer Rouge. Belon allait et venait au flanc de la colonne, herborisant, déterrant des roses de Jéricho[1], du séné[2], poursuivant des vipères et des cérastes, qu'il anatomisa et empailla. Puis nos gens s'enfoncèrent dans les sables de l'Arabie pétrée. Au bout de quelques jours, ils arrivèrent au pied du massif du Sinaï, et, laissant les chameaux au bas des pentes, grimpèrent à pied jusqu'au monastère des Maronites. Un bon caloière les mena sur les cimes du mont Oreb. Et comme tout passant aspire à l'immortalité, ils purent lire « les noms de plusieurs François escritz en la muraille de la chappelle... qui avoyent eu plaisir de se mettre en escrit en ce lieu-là ». Esprit fort, un seigneur de la suite ne voulut point se déchausser, selon la coutume turque, pour fouler le sol sacré de l'Oreb, et sans M. de Fumel, qui s'interposa, les mahométans lui eussent fait un mauvais parti. L'incident clos, on redescendit sur le versant opposé pour aller coucher au couvent de Saranda-Pateres ou Quarentapadri[3].

De là, ils firent l'ascension du Sinaï, s'arrêtèrent, au retour, devant le « rocher dont issit l'eau aux enfans d'Israël » sous le bâton de Moïse; aux solitaires, disciples de saint Antoine et de saint Macaire, avaient succédé des caloières, qui montrèrent à notre naturaliste de la manne liquide, ou tereniabin[4], recueillie en leurs montagnes. — Avant le départ, les moines leur firent cadeau de gros bâtons et « dirent qu'ils estoient de l'arbre duquel la verge de Moïse estoit faite ». Et nos voyageurs regagnèrent les rives de la mer Rouge par Tor, halte des caravanes de

manuscrits de la Bibliothèque impériale, Coll. de documents pour l'histoire générale de Paris, t. I. Paris, Impr. impériale, 1868, in-fol., p. 161).

1. *Anastatica hierochuntina*, L., famille des crucifères, tribu des arabides.
2. *Cassia acutifolia*, Delisle.
3. *Obs.*, l. II, ch. LXIV-LXV.
4. Suc exsudé par l'*Alhagi mannifera*, papilionacée.

Digitized by Google

La Mecque. Belon tomba là en arrêt devant des amas d'énormes valves de tridacnes, dont les caloières du lieu se sustentaient aux jours d'abstinence[1].

Au delà de Tor, sur l'avis que des pillards arabes guettaient les passants, la troupe se mit en ordre de combat. Les voleurs n'osèrent s'y frotter, et l'on reprit la même route qu'à l'aller pour rentrer au Caire par Suez. Aux alentours de cette ville, des guetteurs, sur des observatoires, surveillaient les environs pour donner l'alarme en cas d'incursion de bandes armées. Mais tout se passa sans encombre. L'expédition avait duré vingt jours; d'une dizaine de chevaux qu'avaient pris nos voyageurs, il n'en revint que trois. Les autres restèrent morts à la peine sur le sable du désert. Les chameaux en pâtirent aussi : la route de Suez au Caire est, dit notre homme, « le cimetère des chameaux », dont les vautours se disputaient, par vols nombreux, les carcasses.

Une des chamelles, pleines, ayant succombé sous son faix avant l'arrivée à Tor, Belon n'eut point de cesse qu'il n'eût ouvert la bête, extrait et ouvert le fœtus, et, ouvrant « la poitrine de son petit », vit « remuer ses poulmons et son cœur[2] ». Il se préoccupait aussi de savoir si les « vipères pregnantes » pondent leurs vipereaux libres ou dans les membranes, et n'y put parvenir.

Il n'était pas prudent de trop muser en route, même pour approfondir l'embryologie.

Du Caire, nos gens se mirent en devoir de gagner Jérusalem. M. de Fumel prit congé du pacha, qui, pour lui faire honneur, mit tous ses janissaires en bataille. On reforma la caravane, on refit des provisions, et, le 29 octobre 1547, nos pèlerins, disant adieu au Caire, prirent la route de la ville sainte avec leurs janissaires. Ce fut, dit Belon, un « estrange et difficile chemin ». Le 1er novembre, « jour de Toussaincts », ils n'étaient encore qu'à

1. *Nat. des poissons*, p. 419.
2. *Estr. poissons marins*, fol. 39 r°.

Digitized by Google

Salatia[1], où ils recrutèrent, en renfort, une dizaine de piquiers arabes, la campagne étant « dangereuse des larrons ». Et, de concert avec une autre caravane, la troupe se traîna, cahin-caha, par les sables où le nitre reluisait comme du givre[2].

On ne tarda point à entendre parler des pillards, il fallut monter la garde, la nuit, autour des carbacharas. Après Gazaro et Rama[3], on atteignit enfin Jérusalem le 8 novembre 1547. M. de Fumel s'en alla loger sur le mont Sion dans le monastère des Cordeliers, hôtes traditionnels des pèlerins latins.

Belon visita ces lieux riches de tant de souvenirs : il vit l'endroit où « Nostre Seigneur passa quand il feit son entrée en Jérusalem », et dans Béthanie[4] « le sépulchre du Lazare » que le Christ ressuscita, et l'endroit où Jésus fit la cène avec ses disciples et que le crédit de M. d'Aramont fit rendre aux Cordeliers, les Turcs l'ayant jadis usurpé pour en faire une mosquée[5]. Il descendit les pentes désolées de la vallée de Josaphat, franchit le torrent de Cédron et gravit les pentes du mont des Oliviers. Moyennant neuf ducats payés au fermier du grand seigneur, il contempla le saint sépulcre. Et son regard curieux s'intéressa aux sectes bigarrées qui se partageaient comme aujourd'hui les chapelles du saint sépulcre, Éthiopiens, Abyssins, Cophtes, Latins, Grecs, Arméniens, « aiants à chacun son autel et céans à chacun son coffre, là où sont enclos les vestemens et le livre de différens caractères et lettres pour... servir en disant la messe... comme aussy les veste-

1. Salhieh.
2. La surface du sol en cette contrée est riche en efflorescences salines. Le salpêtre (nitrate de potasse) abonde entre Suez et le Sinaï. Mais Belon parle ici du natron (carbonate de soude), que Hérodote qualifie improprement de nitre, et qui abonde en Basse-Égypte. Belon le différencie nettement du salpêtre.
3. Ramleh.
4. Béthanie, auj. El Azarieh.
5. Le cénacle est retombé, depuis des siècles, aux mains des Turcs, qui l'ont converti en mosquée.

Digitized by Google

mens sont aussy totalement dissemblables », et tous ces pèlerins, si divers d'allure, de peau, et de costume, et de langage, priant chacun à sa mode et en son langage dans la partie affectée à ses coreligionnaires. Il contempla le lieu « où estoit l'arbre auquel Judas se pendit », et « l'un des vestiges des pas qu'imprima l'un des pieds de Nostre Seigneur lorsqu'il monta aux cieux ».

Un jour, la fantaisie les prit d'aller voir le Jourdain; ils descendirent dans la plaine désertique « où fut tenté Nostre Seigneur » et qui mène aux ruines de Jéricho. Une file de chameaux apparut au loin. Les janissaires de l'escorte y crurent voir une bande de pillards, et, tout effrayés, « esteignirent le feu de l'esmorce de leurs harquebuzes, voulans monstrer par tel signe que, quand les Arabes nous viendroyent assaillir, ne les trouvans en defense ne leur demanderoyent rien et ne feroyent dommage qu'aux chrestiens ». Mais de Fumel et ses gentilshommes ne l'entendirent point ainsi. Ils empoignèrent leurs armes; le docte M. Tenelle[1], encore que paisible nourrisson des Muses, en fit autant par nécessité, et les Français se portèrent résolument en avant, pendant que les janissaires, prudemment, demeuraient en arrière dans l'attente des événements. Or, c'était une fausse alerte, et les chameaux étaient des chameaux innocents et qui paissaient par les champs. Ce que voyant, chacun remonta à cheval et l'escorte rejoignit. Après avoir contemplé Jourdain et mer Morte, on revint sans encombre à Jérusalem, en foulant ce tapis brûlé de crucifères, de légumineuses, de graminées qui ressuscite aux abords du lac Asphaltite la flore égypto-saharienne. Le lendemain on repartit pour Bethléem où Belon, guidé par les Cordeliers, visita dévotement « le lieu dedens une chapelle voûtée où Nostre Seigneur nasquit de la Vierge Marie ». Puis ce fut Ébron avec « les sépulchres d'Adam, d'Abraham, Isaac et Jacob », enclos dans une

1. Tenelle rentra sans doute directement à Constantinople, sans faire le reste du voyage; c'est du moins ce que semble dire Belon par la suite de ses *Observations* (p. 458).

Digitized by Google

mosquée où chrétiens n'entrent point, mais seulement « les regardent par un pertuis qui est en la muraille ». Belon flânait dans la ville sainte, par les rues « couvertes en voûtes... renforcées de grands esperons et revestues par derrière de forts arcs-boutants ». Il herborisait autour de l'enceinte, préoccupé de savoir, dit-il, « quelles espines trouverions, pour entendre de quelle espèce estoit celle dont fut faite la couronne de Nostre Seigneur; et n'ayans trouvé rien d'espineux plus fréquent que le *Rhamnus*... nous a semblé que sa couronne fust d'un tel arbre[1] ».

Nos voyageurs prirent ensuite le chemin de Damas, par Naplouse, Nazareth et les rives du lac de Tibériade[2]. Ils durent, au passage du Jourdain, balayer rudement quelques Arabes qui voulaient leur barrer la route et parvinrent, après cette preuve d'énergie nécessaire chez les Sémites, jusqu'au carbachara escompté. De là, et sans autre incident, à travers des « campagnes bien labourées et fertiles », ils gagnèrent la plaine de Damas. Six jours après leur départ de Jérusalem, ils franchissaient les portes, bardées de lames de fer, qui donnent accès à la métropole de la Syrie.

Belon commença par s'enquérir des confrères du cru et nota que « les médecins, lorsqu'ils sont appellez à voir un malade..., font diligence de faire recouvrer les drogues; car ilz marchandent aux malades, et selon la maladie ils entreprennent de les guérir : et ne leur sera livré tout l'argent que premièrement ils ne soyent guéris ». Il assista aux apprêts d'une caravane de pèlerins qui s'en allaient à La Mecque; visita les curiosités de la ville et fit l'épreuve nouvelle de l'hospitalité turque en ces carbacharas ou kans « où tous passans, tant estrangers que du pays, y sont logez sans rien payer, au moins bien peu de chose ». Il ne s'intéressa pas moins aux curiosités gastronomiques et prin-

1. Il s'agit probablement de l'*aousadj*, *Rhamnus paliurus*, L. (*Rhamnus* (*Zizyphus*) *Spinachristi*, de Hasselquist) = *Paliurus australis*, Rœm. et Schult., commun en Palestine.
2. Auj. Tabariyeh.

Digitized by Google

cipalement aux perdrix, gibier « insigne ». Devant l'immense verger syrien, Belon se préoccupe des espèces utiles, du mode de culture, du rapport, de l'utilisation des fruits. Il remarque qu'aux alentours de Damas les vignes « ont les seps quasi de quatre coudées de haut, soustenus d'eschalats plantez par ordre, labourez entre deux avec la charue, et portent cinq ou six gros sermens espars en longueur de costé et d'autre, mises par ordre », tandis que « la pluspart des vignes de Jérusalem se soustiennent d'elles-mêmes, sans appuy qui ne sont disposés par ordre[1] ». Il s'extasie sur l'abondance des « poiriers[2], pommiers[3], abricotiers[4], amandiers[5] »; remarque que « ce que nous estimons prunes de Damas ne sont semblables à celles qu'ils cueillent en ce pays là[6] ». Et note que l'on cultive les « figuiers en forme de bois taillis[7] ».

De Damas, à travers les plaines fécondes, la troupe prit la route du Liban, franchit l'Antiliban et, descendue en Cœlesyrie, visita, au bas des derniers contreforts de la montagne, les ruines antiques de Césarée ou Balbec. Elle eut plus loin maille à partir avec une bande de pillards arabes qui, apprêtant arcs et frondes, se mirent en devoir de les houspiller. Les gardes du corps de la caravane, en bons Turcs, s'allèrent mettre à l'abri, pendant que M. de Fumel, flamberge au vent, chargeait avec ses seuls compatriotes les assaillants, qui se dispersèrent, non sans laisser quelques blessés de part et d'autre. Le bon Belon eut occasion de faire preuve de ses capacités chirurgicales, et il fallut, pour les pansements, raccourcir l'étape. On sor-

1. *Dalieh* des Syriens. — La méthode arabe, le tronc et les branches traînant sur le sol, est encore en usage en Syrie, concurremment avec l'espalier en gobelet (*Obs.*, l. II, ch. XCIV).
2. *Sajaral el Sudjas.*
3. *Sajaral el Sudjas.*
4. *Mouchmouché* des Syriens. — Très abondant vers Damas, Haïna, Homs, Antioche, Alep.
5. *Laouzé.* — L'amande amère domine.
6. *Sajaral el Khakh* (*Obs.*, ch. XCI).
7. *Tiné.* — Nombreuses variétés (*Obs.*, ch. XCV).

Digitized by Google

tit enfin de la Cœlesyrie. Par Hamous ou Émèse[1], on gagna Tarse ou Hamah, séjour de l'apôtre Paul[2], à travers les plaines de Cilicie, « pays de terre argileuse et campagnes spacieuses sans eaux », qui rappelèrent à notre Manceau le « pays de Beause » ou celui de Lodunois. En route, près de Marat, un pauvre diable, empalé d'exemplaire façon par la justice turque, retint un moment son attention; puis on s'en vint à Alep, loger « chez un gentilhomme vénitien que la seigneurie de Venise entretient pour le trafic de la marchandise ». Dans cette ville, grand centre d'échanges commerciaux des caravanes, Belon s'intéressa grandement à la culture et trafic de la rhubarbe, dont Mésuë a amplement disserté, et à toutes les gommes et résines, galbanum, opoponax, styrax, asafœtida, scammonée, qui partaient de là pour alimenter les officines européennes.

Au delà d'Alep, il pleuvait; les chameaux piétinaient péniblement dans la boue. Délaissant un moment la route de Constantinople, nos gens firent un crochet vers l'ouest jusqu'à Antioche. De là, ils gravirent d'ahan, sous les cèdres et les génévriers, les pentes du mont Amanus, pour les dévaler ensuite à grand péril : un des excursionnistes, avec son cheval, dégringola de quarante toises au fond d'une vallée et s'en tira sans mal, ainsi que sa monture, « qui fut chose esmerveillable à toute la compagnie ». De là, côtoyant la mer au long du golfe d'Iskanderun, parmi les lauriers, les myrtes et les térébinthes de la flore méditerranéenne, ils franchirent les portes de Cilicie. Le jour, geignant à traverser les ruisseaux, troublés la nuit par les abois des petits loups de Cilicie, grands ravisseurs[3], ils parvinrent, exténués, au delà du fleuve Pyramus[4], à Adana[5]. Devant eux, la haute barrière du Taurus fermait

1. Emps, Hims, Homs.
2. Aman, Hamah, anc. Epiphania.
3. *Canis aureus*, L., variété de chacal particulière à l'Asie Mineure.
4. Auj. Dschian, fleuve.
5. Adana, sur le Qizil Irmak.

Digitized by Google

l'horizon. Ayant repris haleine, ils enjambèrent à grand'-peine le massif, boisé de cèdres, de platanes et de chênes, pour tomber enfin dans la plaine fertile d'Héraclée[1]. Belon poussa une pointe jusqu'à Cogne ou Koniah, la ville aux huit portes[2], et, à travers les fourrés épineux de la steppe anatolienne, rejoignit ses compagnons.

Remontant vers le nord, en Arménie Mineure, la caravane traversa la Pamphylie et, laissant sur sa droite la route d'Angouri ou Engurieh (Angora), gagna Achara[3]. Elle demeura le reste de l'hiver en Turquie, et le bon Belon se divertissait à ouïr les muezzins clamer du haut des minarets la gloire d'Allah, « d'une voix éclatante comme un oublieux qui a perdu son corbillon » et « qui nous faisoit, dit-il, souvenir des pastourelles qui chantent ès landes du Maine entour Noël, car les Turcs chantent en faucet ».

Au printemps de 1548, délaissant la Paphlagonie, nos gens entrèrent en Galatie, gagnèrent Koutaieh[4] et s'engagèrent dans les vallées de l'Olympe; c'est la terre promise des astragales, et l'abondance du tragacantha[5] réjouit le cœur du botaniste. Mais au delà s'amoncelaient les neiges des cimes; après une escalade pénible, une descente non moins dangereuse, ils débouchèrent au pied du versant nord dans les rizières. Prusa ou Boursa, jadis capitale des rois de Bithynie, leur ouvrit ses portes, et Belon se découvrit respectueusement devant « la grand espée de Roland », qui « pend encore pour l'heure présente à la porte du chasteau de Bource. Les Turs, ajoute-t-il, la gardent chère comme quelque reliquaire, car ils pensent que Roland estoit Turc »! Enfin, évitant les rivages trop montueux et découpés de la Propontide, nos

1. Héraclée, Erekly Qaraman.
2. Anc. *Iconium*.
3. Aq Cheher ou Akschehr, Axar ou Achara, la ville blanche, anc. *Antiochia ad Pisidiam*.
4. Contieum ou Cute, de Belon.
5. *Astragalus massiliensis*, Link (papilionacée).

Digitized by Google

voyageurs rentrèrent, par la vallée du Sangari et Nicomédie, à Constantinople.

Ils y retrouvèrent avec joie une partie de la suite de M. de Fumel, qui n'avait point pris part à cette longue randonnée, entre autres le docte M. Tenelle, toujours préoccupé de ses manuscrits grecs. Quant à M. de Fumel, il demeurait soucieux : ses intrigues pour supplanter d'Aramont ne lui semblaient point aboutir; en vain demanda-t-il au Grand Seigneur la permission de l'accompagner dans l'expédition contre la Perse : Soliman n'emmena que d'Aramont, pour qui Henri II l'avait sollicité : « Ce que voyant, ledict sieur de Fumel, et que la responce qu'il attendoit ne venoit point, s'embarqua sur un navire de Venize et s'en revint en France[1]. »

Laissant l'intérim des affaires à Jacques de Cambray, chanoine de Saint-Étienne de Bourges, d'Aramont partit pour le théâtre de la guerre le 2 mai 1548, escorté de Pierre Gilles et du cosmographe André Thevet. Belon semble leur avoir fait la conduite au moins pendant quelques étapes, car ils visitèrent ensemble la ville de Libyssa, en Bithynie[2], place forte abandonnée où se trouvait, dit-on, le tombeau d'Annibal, et les environs de Nicomédie parsemés de ruines innombrables. Ils poussèrent de compagnie[3] jusqu'à Saracen et Pantiche[4]. Belon ne semble pas être allé plus avant. Quant à d'Aramont, après avoir suivi une partie de la campagne, il alla visiter la Palestine et l'Égypte[5]; pendant que notre Manceau, de

1. J. Chesneau, *loc. cit.*, p. 59. De Fumel fut bien accueilli par Henri II, qui lui fit compter, par ordre de Fontainebleau du 30 janvier 1549, une gratification de 400 écus d'or soleil.

2. Diacibe (Belon), Diacibyssa (Pierre Gilles), Gebyse (Busbecque), Lebusa (Leunclave) ou Gebise, village d'Anatolie, sur la Libyssa, entre Nicomédie et Chalcédoine, auj. Gueibizé, district de Qodja Illy, prov. de Khoudavendguiar.

3. *De admirabili*, fol. 15 r°.

4. Peut-être Tocat ou Tocquato, l'ancienne Comana Pontica, aux environs de laquelle d'Aramont arriva au début de juin.

5. D'Aramont rentra à Constantinople le 28 janvier 1550 et y demeura jusqu'en janvier 1551, époque où le sultan l'envoya en

Digitized by Google

retour à Stamboul, entrait dans les bonnes grâces de M. de Cambray. « Le seigneur Jacques de Cambray, noble citoyen de Bourges, chancelier de l'Église métropolitaine et de l'Université très fameuse d'icelle », était, dit Nicolay, « homme de grande litérature, orné de plusieurs et diverses langues, tant régulières que vulgaires et barbares, grecq escrit et vulgaire, turcque, arabesque, latin, italien et françois[1]. » Ce savant homme, écrit Belon, « n'usa de moindre courtoisie en nostre endroit qu'avoit desjà faict mondit sieur d'Aramont ».

Belon avait rapporté de cette longue expédition une grande caisse de peaux de « serpents, oiseaux, bestes terrestres, plantes entières, semences d'herbes singulières et plusieurs choses de mer »; il avait pris, en particulier, certain ophidien, nommé *driini* ou *dendrogailla*, le plus gros qu'il eût jamais vu, et tel « que l'ayans mis en un sac pesoit tant qu'un paysan ne le peut porter deux lieues sur son dos sans se reposer. La peau remplie de foin estoit aussi grosse comme une grosse jambe d'homme charnu ». Il confia le monstre, et ses autres trésors, à une houque génoise, *La Delphina*, capitaine Brusquet, qui levait l'ancre à destination de l'Angleterre. Mais le vaisseau fut pris par les corsaires et emmené sur les côtes barbaresques, en sorte, qu'ajoute mélancoliquement notre chercheur, « fusmes frustrez de cela ».

Belon demeura quelque temps encore aux rives du Bosphore, car, à en croire les dernières lignes de la préface de ses *Observations*, c'est seulement en 1549 qu'il prit la mer à Gallipoli, probablement sur une galère vénitienne, *La Cantarena*. Il toucha barres à l'île de Tzia, comme il l'avait fait à l'aller sur la *Priola*[2], et débarqua à Venise

France pour se concerter avec le roi sur une attaque par mer de l'empire espagnol. D'Aramont, ayant pris les instructions de Henri II, repartit pour l'Orient sur la fin de mai 1551, accompagné de Cotignac et de Nicolas de Nicolay, valet de chambre et géographe ordinaire du roi, qui nous a laissé le récit de son voyage.

1. Nicolay, *Navigations*, préface, fol. b² r°.
2. *Nat. des poissons*, p. 198.

Digitized by Google

après treize jours de navigation. Belon ne donne guère de précisions chronologiques, et je ne sais si c'est à cette occasion, ou lors de son premier voyage dans la péninsule avec Valerius Cordus, qu'il explora les Apennins. Toujours est-il que d'Ancône, traversant la chaîne à deux reprises par Loreto, Notia, les montagnes de Spolète[1], Aquila, Chieda, Lanczano[2], il gagna les Abruzzes citérieures pour visiter à Toutre les sources de bitume[3] et aborda sur la côte d'Apulie pour voir les cèdres du mont Gargan[4]. En tout cas, cette incursion sur la côte adriatique est antérieure à 1553.

Dr Delaunay.

(A suivre.)

1. *Obs.*, p. 140.
2. Norcia ? — Aquila, ville de l'Abruzze ultérieure. — Chieda ? probablement Chieti. — Lanczano, probablement Lanciano (Abruzze citérieure).
3. *De admirabili*, fol. 41 v°.
4. *De arb. conif.*, fol. 6-7.

Digitized by Google

MONTAIGNE

ÉTAIT-IL ONDOYANT ET DIVERS?

MONTAIGNE ÉTAIT-IL INCONSTANT[1]?

« Certes, écrit-il dès le chapitre Ier du livre I, c'est un sujet merveilleusement vain et ondoyant que l'homme. Il est malaisé d'y fonder un jugement constant et uniforme. » Il le prouve par de nombreux exemples choisis parmi les hommes de guerre : Scanderberch, Conrad, Dyonysius, Sylla, Pompée, Édouard, le prince de Galles, etc. En de nombreuses pages, il revient sur ce sujet et il n'a pas de peine à rendre évidente, sous les formes les plus variées, cette vérité incontestable : que l'homme est un sujet instable, changeant et contradictoire, et en contrariété fréquente avec lui-même dans ses sentiments, ses opinions, ses volontés, ses actes.

Il nous intéresse au plus haut point de savoir si Montaigne lui-même est tout entier compris dans ce jugement général ou s'il fait exception, au moins pour les choses qui touchent au fond de son caractère.

Montaigne est un moraliste; il est, dans une certaine mesure, un directeur d'âme, chez qui on vient apprendre comment on doit vivre, ce qui suppose que l'on trouvera chez lui un esprit conséquent, ferme dans ses pensées, et des règles de vie à peu près fixes, saines et concordantes, fondées sur la raison et la justice.

Or, ses contradictions sont si fréquentes d'une page à l'autre sur les sujets les plus graves, qu'il règne un accord

1. Cet article est un des chapitres de l'*Étude sur Montaigne* que va publier le Dr Armaingaud en tête de son édition des *Essais* qui paraîtra incessamment. — Les citations sont faites d'après l'édition municipale des *Essais*.

Digitized by Google

complet entre ses commentateurs pour affirmer qu'il est ondoyant et divers.

Il ne peut en être autrement, car il le proclame lui-même dans le chapitre Ier du livre II, consacré, comme le chapitre Ier du livre I, à « l'Inconstance de nos actions ». En analysant en détail et dans un style exquis la variété et la contrariété de notre esprit, il arrive à rappeler qu'il est « si souple, qu'il nous montre deux âmes qui nous agitent chacune à sa mode, vers le bien l'une, vers le mal l'autre, une si brusque diversité ne se pouvant assortir à un sujet simple », et il se place lui-même au premier rang parmi les esprits variables et doubles. Il est certain qu'ayant fait son livre pour se peindre et donner de lui-même un fidèle portrait, il nous a, en réalité, présenté deux images. L'une est tout à fait ressemblante, l'autre en partie seulement; la première représente le Montaigne qui prend la vie au sérieux, le moraliste, l'éducateur, le politique avisé; l'autre, le Montaigne humoriste et dilettante, qui se tient d'ailleurs constamment au service du premier.

Avant de parler, comme nous allons le faire, quelques pages plus loin, du Montaigne vraiment moraliste, essayons de montrer comment le Montaigne dilettante et charmeur délicieux, bien qu'intimement mêlé à l'autre, non seulement lui laisse son jeu pour le lecteur qui l'a bien compris, mais encore lui apporte, en s'ajoutant à l'effet de ses contradictions, une aide précieuse, lui servant à la fois d'introducteur et de contrepoids et lui fournissant les formes les mieux faites pour disposer l'esprit du lecteur à accueillir ses pensées sérieuses. Il sera alors facile de comprendre comment les jugements portés sur lui ont été si unanimement contraires à ce que nous croyons être la vérité.

Si l'on était surpris que l'esprit de Montaigne ne se soit pas sans interruption maintenu dans l'attitude des sérieux combats pour les idées et qu'il ait donné tour à tour, et quelquefois presque simultanément, la parole au moraliste qui veut corriger et à l'ironiste qui s'amuse et qui amuse, il faudrait, il me semble, considérer qu'il devait être par-

Digitized by Google

fois découragé par le sentiment de son apparente impuissance, dans un milieu moral et politique si corrompu et si profondément gâté, et que son esprit a été souvent, pendant les dix-neuf ou vingt années de la composition des *Essais*, balancé entre l'espoir d'avoir agi utilement par la plume et son doute inévitable sur l'efficacité bienfaisante de son action.

Il semble qu'il devait lui arriver de se demander parfois si les hommes de son temps valaient réellement qu'il s'intéressât à eux, au point de composer des livres pour les avertir et pour les corriger, au risque de sa tranquillité et peut-être de sa vie. De nombreux passages des *Essais* semblent prouver que, dans cette alternance de sentiments, il s'est donné l'habitude d'envisager les choses, tantôt sous leur aspect sérieux, tantôt sous leur aspect fantaisiste et plaisant, en se reposant d'ailleurs d'un état d'esprit par l'autre.

Il n'avait pas, comme beaucoup de nos contemporains, la salutaire et consolante notion du progrès humain, qui leur fait apercevoir, à travers des évolutions complexes et des mouvements en apparence incertains et quelquefois contradictoires, non pas un état stationnaire, mais au contraire une justice sociale en marche progressive, un mouvement dont la ligne, brisée, n'en est pas moins ascendante, assurance réconfortante et qui, une fois solidement acquise, les empêche de jamais désespérer de l'avenir. D'ailleurs, encore de nos jours, ne voyons-nous pas chez beaucoup d'esprits, même avertis et émancipés, naître des découragements et des mouvements d'ironie? J'en ai connu un, quelque peu excentrique, mais très intelligent, qui, lui aussi, découragé par la vue de tant d'égoïsme et de honteuses défections de la conscience ou de tant d'injustices, et ayant été autrefois très ardent aux choses sociales, ne voulait plus consentir à prendre la vie humaine au sérieux, à s'intéresser à l'humanité ou seulement à la société qui l'entourait, que quelques heures par semaine, et, disait-il, les jours impairs. Surtout, j'ai eu pendant vingt-cinq ans près de moi un ami excellent, homme éminent, placé à la

Digitized by Google

tête de grands services publics qu'il a dirigés longtemps avec un dévouement et une compétence qui lui ont valu à Paris et dans toute la France l'admiration des hommes de bien, dont l'état d'esprit, sans aller aussi loin que le précédent, aide pourtant à comprendre la disposition qu'à certains moments je crois apercevoir chez Montaigne.

Sans être misanthrope, l'ami auquel je pense avait cependant perdu trop d'illusions, il avait, comme disait Sainte-Beuve, « vu trop de flots » pour ne pas avoir, lui aussi, de temps à autre, ses jours où, avec Renan, il faisait « une part à l'hypothèse que le monde ne serait pas pas quelque chose de bien sérieux ». Il était, d'ailleurs, vite ramené à l'autre aspect de la vie. Il ne pouvait, en effet, grâce à sa connaissance profonde de l'Histoire, méconnaître qu'il y a et qu'il y aura toujours dans l'humanité, et de plus en plus nombreuse, une élite morale, qui, quel que soit le nombre de ceux qui la composent, suffit à rendre l'humanité digne d'être aimée et servie; que ceux qui sont en dehors de cette élite ne sont pas tout à fait responsables de leur infériorité; qu'en somme, l'excédent des forces malfaisantes sur les forces bienfaisantes que l'humanité tire d'elle-même progressivement va, d'époque en époque, en diminuant. Et mon ami se reconnaissait le devoir, puisque, par privilège, il en avait la possibilité, de consacrer une grande partie de son temps et de ses efforts à des œuvres qui intéressaient la collectivité. Mais il se reconnaissait aussi le droit de ne pas toujours regarder cette face de la vie, et, toute satisfaction donnée à l'accomplissement de ses devoirs sociaux et à l'altruisme tel qu'il le concevait, il avait des séries alternantes de jours consacrés, les uns à rire un peu de nous et de lui-même et à avoir pitié de l'humanité, comme Démocrite, les autres à l'aimer et à la servir, comme Démocrate[1].

1. Démocrate était un philosophe du temps de l'empereur Auguste, dont les sentences réfutaient le pessimisme de Démocrite. Voir Naigeon, Collection des moralistes anciens, dédiée au Roy. Paris, chez, Didot, 1783. *Sentences de Démocrate.*

Digitized by Google

Et cette reposante gaieté des jours de détachement, lui rafraîchissant l'esprit, lui apportait de nouvelles forces pour reprendre son activité confiante et salutaire.

Eh bien! l'état d'âme de Montaigne, sans qu'on puisse toujours le distinguer de son dilettantisme, me paraît avoir été souvent un peu analogue à celui de mon ami. Qu'on en juge par ces quelques passages, dont on trouvera un grand nombre de semblables, mêlés aux pages des *Essais* où il prend la vie tout à fait au sérieux et à celles où il a, par contre, quelquefois bien raison de se moquer de lui et de nous :

Je crois, écrit-il, que les dieux jouent avec nous comme avec des balles de jeu de paume (III, 5).

Je crois qu'il est vrai, à ce que dit Platon, que les hommes ont été faits par les dieux pour leur jouet, et c'est par moquerie qu'ils nous ont laissé la plus trouble de nos actions, la plus commune, pour nous égaler par là et apparier les fols et les sages et les bêtes (II, p. 4).

J'aime mieux la première humeur (celle de Démocrite opposée à celle d'Héraclite)... Je ne pense point qu'il n'y ait en nous tant de malheurs comme il y a de vanité, s'il y a tant de malice comme de folie... Notre propre condition est autant ridicule que risible (I, 50). La plus grande partie de nos actions n'est que masques et fards (I, 38).

Il me plaît de voir combien il y a de lâcheté et de pusillanimité en l'ambition, par combien d'abjection et de servitude il lui faut arriver à son but...

Le roi Midas se tua, troublé et fâché de quelque malplaisant songe qu'il avait songé. C'est priser la vie justement ce qu'elle est, de l'abandonner pour un songe...

Notre vie est partie folie, partie prudence; qui n'en écrit que révérencieusement et régulièrement en laisse plus de la moitié (III, p. 470, édition Jouaust).

A ce pessimisme moqueur de Montaigne, qui souligne avec un humour plein de saveur et habituellement bienveillant les travers et les ridicules, s'associent tout naturellement les saillies gaillardes et « esveillées », et surtout gaies, de son esprit prime-sautier. C'est cette ironie

Digitized by Google

détachée qui insinue ses traits plutôt qu'elle ne les marque avec force et qui, suivant l'expression de Brunetière, lui permet de « prendre la fleur de tout après l'avoir respirée et s'en moquer, s'il y a lieu, après en avoir joui », qui constitue le principal élément de son dilettantisme. Brunetière trouvait triste ce dilettantisme qui, au contraire, est en général optimiste et imprègne de gaieté les *Essais* de toutes les époques, ceux de 1572 comme ceux de 1588-1593, et qui réellement s'incorpore au style de Montaigne et lui donne une grande partie de sa tonalité[1]. Bien plus, il est devenu, à mesure que la composition des *Essais* avançait, l'une des principales causes de leur succès, étant très habilement mis en œuvre par l'auteur pour assurer l'efficacité de sa propagande morale, réaliser avec une souplesse infinie ce que nous appellerons son principal dessein, et glisser insensiblement à la fois, en voilant ainsi la profondeur sous l'agrément, sa douce philosophie de la vie et des idées très hardies. A ce moyen naturel, Montaigne en a joint un autre qui est loin d'être aussi spontané, mais qui est aussi efficace. Il a ajouté, en effet, au jeu de son dilettantisme le jeu de ses contradictions qui, pour une bonne part, sont simulées et ne correspondent nullement à son véritable état d'esprit.

Voici d'abord comment Montaigne parle de lui :

> Non seulement le vent des accidents me remue selon mon inclination, mais en outre je me trouble moi-même par l'instabilité de ma position... Je donne à mon âme, tantôt un visage, tantôt un autre, selon le côté où je la couche... Toutes les contrariétés s'y trouvent, selon quelque tour et quelque façon, honteux, insolent, chaste, luxurieux, bavard, taciturne, laborieux, délicat, ingénieux, hébété, chagrin, débonnaire, menteur, véritable savant, ignorant, et libéral, et avare, et prodigue; cela, je le vois en moi aucunement, réellement, selon que je me vire.

Montaigne confirme ailleurs ces « contrariétés », qu'il

1. Brunetière, *Hist. de la littérature française classique;* l. V : Montaigne, p. 576-638.

Digitized by Google

présente toujours comme naturelles et spontanées. Dans le livre II, 12 :

A peine oserai-je dire la vanité et la faiblesse qui est en moi. J'ai le pied si instable et si mal assis et ma vie est si déréglée que, à jeun, je me sens autre qu'après le repas. Si la santé me rit et la clarté d'un beau jour, me voilà honnête homme; si j'ai un cor qui me presse l'orteil, me voilà renfrogné, mal plaisant, inaccessible; un même pas me semble tantôt rude, tantôt aisé; le même chemin, à cette heure, plus court à un autre plus long; maintenant je suis à tout faire, maintenant à rien faire, ce qui me fait plaisir à cette heure me sera quelquefois peine...

Cette vivante peinture de sa variabilité, que Montaigne semble rapporter à l'ensemble de ses principales opinions, actions et humeurs, paraît presque pleinement justifiée par une première lecture des *Essais* et par les nombreuses contradictions qu'on y rencontre à cet effet. Mais, en réalité, si on lit les *Essais* attentivement, on y trouve des déclarations formelles de Montaigne qui, bien étudiées, annulent presque toutes ces contradictions. On y remarque aussi, si on s'arrête aux principaux traits de son caractère, que la plupart des opinions et maximes qui lui sont les plus familières sont non seulement stables, mais presque invariables. Il ne s'est jamais, sur de nombreux sujets, contredit dans ses paroles. Et enfin, si nous envisageons sa vie et ses actes, nous trouvons de l'unité dans ses idées, beaucoup de fermeté dans ses résolutions, une grande égalité et sûreté dans sa conduite.

Ainsi, dans les *Essais*, des affirmations précises et sincères détruisent les contradictions signalées ci-dessus. En 1580, Montaigne écrivait déjà (livre II, 17, p. 444) :

La plupart des imaginations que j'ai, et générales, sont celles qui, par manière de dire, naquirent en moi.

En 1588, même livre II, 17, même page, il ajoutait le morceau suivant :

La recommandation que chacun cherche de vivacité et

Digitized by Google

promptitude d'esprit, je la prétends du règlement d'une action éclatante et signalée, de quelque particulière suffisance; je la prétends de l'ordre, correspondance et tranquillité d'opinion et de mœurs.

Et il termine le passage en s'assimilant cette pensée de Cicéron, qui confirme la sienne :

S'il y a quelque chose de bienséant et d'honorable, c'est sans doute une conduite conséquente dans toutes ses actions de la vie, ce qui ne peut se trouver chez un homme qui, se dépouillant de son caractère, s'attache à imiter les autres (Cicéron, *De Officiis*, I, 311).

Il est évident qu'ici déjà Montaigne veut déclarer qu'il est un et conséquent. Voici un autre passage, écrit un peu après (livre III, p. 31), dont le texte est encore plus décisif :

Je fais coutumièrement entier ce que je fais et marche tout d'une pièce; je n'ai guère de mouvement qui se cache et se dérobe à ma raison, et qui ne se conduise à peu près par le consentement de toutes mes parties, sans division, sans sédition intestine; mon jugement en a la coulpe ou la louange entière, et la coulpe qu'il a une fois, il l'a toujours, car, quasi dès sa naissance, il est un : même inclination, même route, même force. Et en matière d'opinions universelles, dès l'enfance je me logeai au point où j'avais à me tenir.

Et, en effet, rien n'est plus facile, en lisant les *Essais*, que de constater que, sur la plus grande partie et sur les principales de ses opinions et sur les sentiments qu'il a manifestés, Montaigne n'a jamais varié. Il a toujours montré une probité impeccable; il a toujours professé une fidélité scrupuleuse à sa parole, une fidélité inébranlable à l'amitié et au souvenir de l'ami perdu; une grande pondération, une ferme indépendance vis-à-vis des princes et des rois; il a toujours apporté la mesure dans presque tous les actes de sa vie et une grande impartialité vis-à-vis de tous les partis; il a toujours admiré les héros de l'antiquité et les vrais grands hommes de son temps; sa doctrine morale, purement humaine et naturelle, ayant sa

Digitized by Google

source dans la raison et dans la conscience, n'a jamais varié d'un âge à l'autre; la vertu a toujours consisté pour lui dans la lutte victorieuse de la volonté et de la raison sur les appétits et sur les passions, pour les régler; il n'a jamais cessé de protester avec indignation contre la haine, le fanatisme, l'intolérance, la perfidie, la cruauté, contre les tortures judiciaires et contre les atroces procès des sorciers; il a toujours parlé de la justice de son temps dans les mêmes termes et il l'a toujours jugée sévèrement; il a toujours refusé toute confiance à la médecine du XVIe siècle, et, par-dessus tout, nous l'avons prouvé, il a toujours montré le courage le plus ferme. Il n'en faut certes pas davantage pour établir que Montaigne n'était, sur les points essentiels qui touchent au fond du caractère et qui créent la personnalité, ni changeant, ni ondoyant, ni divers.

Pourquoi donc répète-t-il souvent qu'il est inconstant, qu'il est indécis, qu'il manque d'unité et de conséquence, et pourquoi se contredit-il, afin de passer en effet pour ondoyant et divers aux yeux d'un grand nombre de ses lecteurs? Nous tâcherons, au chapitre IX, d'en faire connaître la raison. Essayons d'abord de tirer au clair ses procédés mêmes et le jeu de ses contradictions, que l'on arrive, à notre avis, à comprendre, si on sait le lire.

A la page 377 du livre III, 13, dernier chapitre des *Essais*, après s'être, en termes d'ailleurs obscurs et contradictoires, assimilé de nouveau à la plupart des hommes « bas et communs », auxquels il ne reconnaît presque aucune solidité d'esprit, aucune conséquence, aucune relation, aucune conformité, Montaigne résume tout ce qu'il a déjà dit sur ce sujet dans son livre, mais en reconnaissant que, s'il a ainsi brouillé son portrait, c'est de propos délibéré et parce qu'il avait des raisons puissantes pour présenter son personnage moral sous des traits différents de sa physionomie réelle. Ne dit-il pas, en effet, qu'il « affectait » et qu'il « s'étudiait » à se rendre connu par être méconnaissable[1]?

1. Voici le passage : « Ce qu'on remarque pour rare au roy de Macédoine Persée, c'est que son esprit, ne s'attachant à auculne con-

Digitized by Google

Montaigne, par ce passage, paraît vouloir avertir le lecteur qu'il doit tenir compte de la déclaration suivante qu'il a faite ou va faire au chapitre IX du même livre[1]. Il y a, en effet, p. 272, III, 9, une petite phrase presque inaperçue ou qui, en tout cas, n'a jamais été comprise, ce nous semble, dans son vrai sens, et qui va nous permettre, je crois, la démonstration des artifices que nous dénonçons chez Montaigne. La voici :

Joinct qu'à l'avanture ai-je quelque obligation particulière à ne dire qu'à demi, à dire confusément, à dire discordamment.

Si eette phrase avait appelé, comme elle le mérite, l'attention des commentateurs, n'est-il pas évident qu'ils se seraient aperçus que Montaigne veut ici que nous comprenions qu'il s'est trouvé obligé, par prudence, à prendre, dans l'expression de sa pensée, des précautions et des détours, à employer des artifices de langage de plusieurs sortes; que certaines de ses idées sont telles qu'il n'a pu les exprimer qu'à moitié, laissant au lecteur averti le soin de les compléter; qu'il a été contraint d'en présenter d'autres sous un jour obscur et confus, afin que seul le lecteur qui « sait rencontrer son air[2] » en puisse pénétrer

dition, alloit erroit par tout genre de vie, et représentoit des mœurs si essorées et vagabondes qu'il n'estoit cogneu ny de luy, ni d'aultres quel homme ce feut, me semble à peu prez convenir à tout le monde, et, par dessus tout, l'ay veu quelque aultre, de sa taille, à qui cette conclusion s'appliqueroit plus proprement encores, ce crois-je. Nulle assiette moyenne, s'emportant toujours de l'un à l'autre sans traverse et contrariété merveilleuse; nulle faculté simple : si que* le plus vraysemblablement qu'on en pourra feindre un jour ce sera qu'il affectoit et estudioit de se rendre cogneu par estre mécognoisable**. »

1. Nous disons « qu'il a faite ou va faire » parce qu'il est fort possible que Montaigne ait écrit l'addition manuscrite du chapitre XIII avant celle du chapitre IX.

2. A la page 283 du tome I de la présente édition, Montaigne écrit

* En sorte que.

** Tous les commentateurs ont pensé, avec raison, que Montaigne fait ici allusion à lui-même.

Digitized by Google

le vrai sens; qu'enfin, sur d'autres sujets, ses opinions sont si hardies, qu'il s'est vu forcé de les présenter, pour la plupart, sous des aspects contradictoires, disant souvent, alternativement, blanc et noir, afin que le lecteur ordinaire et peu attentif dont il désire ménager les sentiments et les préjugés ne sache quelle est vraiment son opinion, et si même il en a une précise. Cette petite phrase, qui nous semble s'allier très bien avec ce que nous venons de dire sur ce portrait volontairement brouillé que Montaigne a voulu donner de lui, est donc une lumière qui va nous permettre de distinguer vite et facilement, parmi les contradictions, celles qui sont réelles de celles qui sont feintes[1], et nous pourrons constater que le plus souvent l'artifice est facile à découvrir, tandis que, dans d'autres cas, il est plus difficile à rendre évident. Mais il est aussi clair que possible que son amour de la simplicité et la sincérité qu'il prêche partout, dont il donne l'exemple dans sa vie et qui sont bien dans son caractère, n'ont plus leur emploi

que, souvent, les histoires qu'il raconte et les allégations qu'il produit « portent hors de son propos la semence d'une matière plus riche et plus hardie et sonnent, à gauche, un ton plus délicat, et pour lui qui n'en veut exprimer davantage, et pour ceux qui rencontreront son air ». Cette phrase est aussi, on s'en aperçoit facilement, une des clefs des *Essais;* elle est, comme celle que nous interprétons dans la présente page du texte, un aveu formel des artifices que Montaigne se trouve obligé souvent d'employer. « Ceux qui savent rencontrer son air » sont ceux qui ont compris qu'il ne peut tout dire, mais qu'il en dit assez pour ceux qui, exercés à sa lecture, savent comprendre le sens de ses paroles, et qui sont entrés dans son jeu.

1. Sainte-Beuve, qui semble n'avoir pas plus que les autres commentateurs remarqué la phrase dont nous venons de donner le texte, mais qui pourtant a compris en partie les artifices de Montaigne, explique pittoresquement la tactique de l'auteur : « Au demeurant, dit-il, nous tenons la clef glissante qui, bon gré, mal gré, quelque glissante qu'elle soit, nous reste à la main. Nous pouvons ouvrir chez lui toute l'enfilade de ses pensées, ce labyrinthe de pensées et de chambres où il se plaît, sans que l'on sache jamais, non plus que *Pygmalion*, dans laquelle il couche » (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, p. 441). — Nous croyons voir pour notre part dans quelle chambre il se couche.

Digitized by Google

dans la lutte contre les cruautés politiques, contre le fanatisme et l'intolérance religieuse, et dans ses efforts pour la préparation d'un régime politique plus acceptable, et qu'il faut y employer des artifices, des équivoques, des feintes nombreuses, sous peine de ne pouvoir exprimer sa vraie pensée ni aboutir à ses fins, ou de s'exposer à voir son livre et lui-même condamnés au bûcher.

Les passages des *Essais* où Montaigne ne dit « qu'à demi » et ceux où il dit « confusément » sont assez nombreux. Ceux où se trouvent exprimées des opinions absolument opposées, alternativement soutenues, et où l'intention d'égarer l'esprit de certains lecteurs est évidente, sont fréquents aussi; les sujets y sont plus importants, mais demandent par suite plus d'attention. Nous allons en citer quelques-uns et les analyser, en ne perdant pas de vue la petite phrase.

Dans telle page, Montaigne se peint comme incapable de se faire une opinion à laquelle il puisse se tenir, à laquelle il puisse avoir confiance, et comme ayant toujours eu besoin d'un guide et d'un modèle. Dans telle autre page, il déclare au contraire que ses opinions sont le fruit de ses propres réflexions, qu'il n'a consulté les auteurs que pour en vérifier la valeur, qu'elles sont déjà naturellement établies en lui et en général depuis longtemps.

Il écrit d'abord en effet : « Je ne me sens propre qu'à suivre et me laisse facilement entraîner par la foule, je ne me fie pas assez à mes forces pour entreprendre de commander et de guider; je suis bien aise de trouver mon pas tracé par d'autres. S'il faut suivre le hasard d'un choix incertain, j'aime mieux que ce soit tel qui s'assure des siennes opinions que je ne ferai des miennes » (II, 14). Mais à ces paroles, quatre pages plus loin, il oppose ces lignes qui en sont le contrepied :

Cette capacité à trier le vrai, quelle qu'elle soit en moi, et cette humeur libre de n'assujettir ma créance, je la dois principalement à moi; car les plus jeunes imaginations que j'ai et

Digitized by Google

générales sont celles qui, par manière de dire, naquirent en moi; elles sont naturelles et toutes miennes (II, 446).

Notez qu'il n'a pas dit que pour certaines opinions il avait besoin d'un guide et que pour certaines autres il les trouvait en lui-même. Il parle, en effet, de ses imaginations et opinions en général, et par conséquent les très nombreux sentiments et opinions que nous avons énumérés page 43, qui sont certainement les siens et n'ont jamais cessé de l'être, sont compris dans cette déclaration. Cette contradiction est donc absolument artificielle; elle est dans ses paroles, mais n'a jamais existé dans son esprit.

Dans telle page, il vante la grande utilité et le grand intérêt de la culture, de la vraie science et de la philosophie; dans telle autre, il déclare cette même science et cette même philosophie vaines, inutiles et même dangereuses. Au livre II, 17, il écrit :

En beaucoup de sagesse, beaucoup de déplaisir, de travail et de tourment. A-t-on trouvé que la volupté et la santé soient plus savoureuses à celui qui sait l'astrologie et la grammaire? J'ai vu cent artisans, cent laboureurs plus heureux que des recteurs d'universités (1580, *Apologie*).

Et qui nous comptera par nos actions et nos déportements, il s'en trouvera plus grand nombre d'excellents entre les ignorants qu'entre les savants (1580, p. 205, 200).

Et encore :

Regardons à terre ces pauvres gens que nous voyons épendre leur tête penchante après leur besogne, qui ne suivent ni Aristote, ni Platon, ni préceptes; de ceux-là tire nature des effets de constance et de patience plus fins et plus rudes que ceux que nous étudions si anxieusement à l'école. Combien en voit-on ordinairement qui méconnaissent la pauvreté; combien qui désirent la mort ou qui la passent sans alarmes et sans afflictions.

De ces trois derniers passages qui sont tout à l'avantage de l'ignorance et au détriment de la science, approchons

Digitized by Google

les suivants qui les contredisent et où il en revient à vanter la science précédemment dédaignée :

Les âmes qui, par leur stupidité, ne voient les choses qu'à demi, jouissent de cet heur que les nuisibles les blessent moins, c'est une ladrerie spirituelle qui a quel air de santé, que la philosophie ne méprise pas du tout; mais pourtant ce n'est pas raison de la nommer sagesse, ce que nous faisons souvent. Pour mesurer la constance il faut savoir la souffrance, pour apprécier la valeur de l'endurance il faut connaître le degré de sensibilité. « La fermeté aux dangers (si fermeté il faut appeler le mépris de la mort, la patience aux infortunes) peut venir et se trouver souvent aux hommes par faute de bien juger de tels accidents et ne les concevoir tels qu'ils sont. »

La fausse compréhension et la bêtise contrefont aussi parfois les effets vertueux, comme j'ai vu souvent advenir qu'on a loué des hommes de ce quoy ils méritaient du blâme (II, 126).

Est-ce pas ce que nous disons, que la stupidité et faute d'appréhension du vulgaire lui donnent cette patience aux maux présents et cette profonde nonchalance des sinistres accidents futurs (III, 343).

Et enfin celui-ci :

« Je ne puis croire que la bassesse de l'entendement puisse plus que la vigueur et que les effets du discours (de la raison) éclairés par la science ne puissent arriver aux effets de l'accoutumance » (I, 265 de l'édition Armaingaud).

Il est impossible de se contredire plus formellement qu'il ne le fait dans les passages précédents. Il ne reste déjà plus rien de l'éloge de l'ignorance. Mais voici d'autres déclarations concordantes et précises :

C'est à la vérité, écrit-il en ouvrant le II, 12, une très utile et une grande partie que la science : ceux qui la méprisent témoignent assez leur bêtise.

Il ajoute (III, 8) :

J'aime et honore le savoir autant que ceux qui l'ont, c'est en son vrai usage le plus noble et le plus puissant acquêt des hommes (I, 25). Mais d'où il puisse advenir qu'une âme riche de la connaissance de toutes choses n'en devienne pas plus

Digitized by Google

vive et plus éveillée, et qu'un esprit vulgaire puisse loger en soi sans s'amender les discours et jugements des plus excellents esprits que le monde ait porté, j'en suis encore en doute.

Quelques lignes plus loin :

Notre âme s'élargit d'autant plus qu'elle se remplit... (de savoir).

Ici aussi, il est facile de voir qu'il s'agit d'une contradiction artificielle qui n'est pas dans la pensée de Montaigne, puisqu'il reconnaît dans ces trois avant-derniers morceaux que les qualités qui se rencontrent chez les ignorants sont dues non pas à leur ignorance elle-même, mais à leur insensibilité, à leur inconscience et à leur impossibilité de juger par comparaison, qui leur enlèvent toute valeur morale. Il annule ainsi tout ce qu'il vient de dire et tout ce qu'il a pu dire sur l'inutilité de la science et la supériorité de l'ignorance, et il reconnaît que la ladrerie spirituelle des ignorants n'est pas la sagesse, la santé de l'âme, que leur fermeté en présence de la mort et des infortunes n'est pas la vraie fermeté, comme celle de ceux qui savent ce dont il s'agit, ce qu'est la mort et ce que sont les infortunes.

Montaigne dit aussi dans plusieurs pages, et il répète qu'il n'a pas corrigé, qu'il n'a même pas cherché à corriger ses mauvaises inclinations. Ailleurs il déclare, au contraire, qu'il s'est efforcé de les combattre et de les régler, et qu'il y a réussi.

Je n'ai pas corrigé comme Socrate, par la force de ma raison, mes complexions naturelles, et n'ai aucunement troublé pour art mes inclinations; je me laisse aller comme je suis venu, je ne combats rien, mes deux maîtresses pièces vivent de leur grâce en paix et bon accord (t. III, p. 240, édition Jouaust).

Et au livre III, 6 (de l'édition municipale), il dit au contraire :

Qu'il est accoutumé à lutter les défauts qui sont en lui et les dompter par lui-même.

Digitized by Google

Et à la page 336 du livre III, 12 :

Ma conscience me donne le moyen d'éveiller toutes mes provisions et de porter la main et toutes mes ressources au-devant de la plaie, et éprouver en ma patience que j'avais quelque tenue contre la fortune, et qu'à me faire perdre les arçons il fallait un grand heurt.

Il parle ailleurs « des vices qu'il a retranchés et combattus ». De bonne heure il a appris à craindre son allure naturelle, à contraindre sa vie », à la ranger pour un nouvel état », s'est avancé « vers la réparation et le règlement ». Il a des « raisonnements sains et vigoureux », cherche à croître en patience, prudence et résolution; s'assagir est son métier et son ouvrage. Il met tous ses efforts à « former sa vie ». « Le gain de son étude c'est d'en être devenu meilleur et plus sage. » Rien n'est, en effet, plus facile que de démontrer que Montaigne a, tout le long de sa vie, lutté contre ses inclinations; qu'il a, par exemple, opposé une résistance persévérante à l'amour passion, qu'il a lutté contre l'ambition, contre l'amour de l'argent, sachant opposer à chacune de ces passions le procédé qui s'adaptait le mieux à cette lutte : souvent c'est la méthode préventive, la méthode dérivative, sachant y appliquer merveilleusement le calcul des risques, sachant d'ailleurs aussi dans quelques cas s'accommoder à la passion, si elle ne l'amène à rien de contraire à l'honnêteté et à l'honneur, et si les risques sont pour lui seul, ou tout au moins si les dommages sont facilement réparables.

Mais, en général, « il épie les circonstances de ses passions, les petits vents avant-coureurs qui les annoncent; les voyant venir, il s'applique à ralentir leur impétuosité, il s'oppose à leur progrès, il s'attache à ne pas se laisser captiver à leur merci ».

Le chapitre x du livre III, « De ménager sa volonté », n'est-il pas d'ailleurs consacré tout entier à nous montrer comment il a, dans toute sa vie politique, employé avec succès tous ses efforts à rester maître de ses impulsions, de ses passions, et à ne jamais s'en laisser posséder?

Digitized by Google

Il est donc bien évident que ses contradictions touchant l'effort qu'il n'aurait pas fait pour lutter contre ses inclinations sont un artifice. Nous trouvons de même, pour et contre sa sensibilité naturelle, une autre contradiction artificielle; il écrit à la page 278 du tome III :

J'ai grand soin d'entretenir par l'étude et par raison ce privilège d'insensibilité qui est naturellement très avancé en moi, j'épouse et me passionne de peu de chose.

Et une page après il déclare qu'il est « sensible et facile à émouvoir » :

Si ma volonté se trouvait aisée à hypothéquer et à s'appliquer, je n'y durerais pas, je suis trop tendre par nature et par usage.

Or, tout le texte des *Essais* décèle chez Montaigne la plus vive sensibilité, et les principales actions de sa vie en témoignent également.

La même contradiction dans les paroles se retrouve sur la question de religion. Dans nombre de pages il exprime des sentiments chrétiens et déclare que, étant né dans la religion catholique, il y mourra. Dans d'autres nombreuses pages, il renverse tout ce qui a pu donner l'impression de son catholicisme et déclare même qu'il ne croit pas à l'immortalité de l'âme. Nous montrerons dans le cours de cette étude que son opinion antireligieuse est la seule qui soit sincère.

Guidés par la lumière que nous a fournie la petite phrase du tome III, 9, nous venons de faire passer sous les yeux du lecteur plusieurs passages importants des *Essais* où Montaigne s'est cru obligé à dire « discordamment ». Résumons-les. Montaigne n'ignore pas, et il a toujours pensé que la science est la plus belle acquisition de l'homme et des plus utiles, et cependant il s'amuse souvent à soutenir avec une apparence de consistance qu'elle est sans valeur; il sait parfaitement qu'il a toujours eu sur les sujets importants des opinions fermes auxquelles il a grande confiance, et qu'il a acquises par ses

Digitized by Google

propres réflexions et sa propre expérience, et, malgré cela, il s'amuse à dire qu'il n'a aucune opinion à laquelle il puisse avoir confiance et qu'il ait acquise par lui-même; il sait fort bien qu'il a, toute sa vie, fait effort pour combattre ses inclinations et ses passions, et cependant il affirme à plusieurs reprises qu'il n'a jamais rien fait pour atteindre ce but et qu'il est resté ce qu'il a toujours été; il est doué d'une très grande sensibilité, il est très tendre et très impressionnable, et malgré cela il se déclare un peu plus loin insensible et d'une insensibilité constante et croissante; il sait très bien qu'il ne croit à aucun des dogmes catholiques, ce qui ne l'empêche pas d'affirmer qu'il est catholique et le restera toute sa vie.

Les causes de ses contradictions feintes seront mises, nous le répétons, en lumière dans le chapitre sur la religion de Montaigne; mais nous ne voulons pas laisser ce sujet et conclure sans avoir montré que ces contradictions voulues et artificielles se retrouvent même sur le sujet le plus important qui soit exposé et discuté dans les *Essais*, sur la raison. La raison, bien entendu la raison positive, naturelle, est le sujet qu'il y a le plus d'intérêt à étudier au point où nous en sommes. Heureusement, c'est celui dont on peut dire avec le plus de certitude que les contradictions de Montaigne peuvent être dans ses paroles, mais qu'elles ne sont pas dans son esprit.

Montaigne a trois manières différentes de parler de la raison. Dans l'Apologie, il la renverse, il la ruine; c'est la raison métaphysique; il la déclare impuissante, vaine, qu'elle soit employée aux recherches ontologiques ou à prouver les vérités de la foi. De ce côté, sa conclusion est définitive; la raison, pour Montaigne, ne peut aboutir qu'à résoudre les questions relatives, à découvrir les causes secondes et à formuler les rapports constants de similitude et de succession que nous appelons lois, et qui sont seuls accessibles à l'esprit humain. Cette raison positive, naturelle, universelle, est la seule lumière qui puisse éclairer notre conduite et contrôler nos sentiments et nos inclinations. Aussi c'est l'importance qu'il lui accorde, c'est la

Digitized by Google

fonction prédominante qu'il lui attribue dans la vie de l'esprit qui fait de Montaigne non seulement un philosophe rationaliste, mais le principal initiateur de tous les philosophes rationalistes des siècles suivants[1]. Elle est tellement, pour lui, la seule et unique autorité, qu'il lui reconnaît assez de force pour que lui, Montaigne, dans les *Essais*, puisse établir, en s'appuyant et se guidant sur elle, toutes ses règles de vie, toutes ses opinions sur la vertu et sur les vices, tous ses jugements sur les événements de l'histoire, toutes ses recettes pour être heureux, toute sa sagesse, en un mot, et son art de vivre, et toute sa conduite politique. Elle est, enfin, tellement, pour lui, la faculté maîtresse qu'il importe avant tout de fortifier, que l'éducation qu'il propose pour les enfants consiste presque exclusivement dans sa culture.

Eh bien! c'est une intention si bien arrêtée, un parti pris dans l'esprit de Montaigne d'opposer artificiellement une opinion à une autre de ses opinions, qu'il ose plusieurs fois médire de cette raison qui est tout pour lui et sans laquelle les *Essais* ne seraient que des coups de sonde vains et inutiles sur la nature humaine. Il la traite de « raison trouble-fête » et lui reproche de troubler la vie par ses opinions « si fines; si elles ont de la vérité, je la trouve trop chère et incommode ». Il serait même disposé, « au rebours », à faire valoir la vanité même et l'ânerie, si elles lui apportent le plaisir. Cette contradiction, qui est évidemment humoristique et hyperbolique, vient se joindre, au premier rang, à celles qui, nous venons de le montrer,

1. Quelle grosse erreur de soutenir, comme le fait Brunetière, que « Montaigne ne croit pas au pouvoir de la raison humaine, puisque, dit-il, tout ce que les hommes expliquent et justifient par l'autorité de cette raison il l'attribue, lui, à l'autorité de la coutume et à l'empire de l'usage* ». — Montaigne constate que les hommes suivent très souvent la coutume au lieu de suivre la raison, mais il reconnaît et proclame que la raison est le seul guide légitime de nos actions et que la coutume est malheureusement très souvent contraire à la raison.

* Brunetière, *Histoire de la littérature française classique*, t. I, p. 106.

Digitized by Google

sont artificielles et feintes. On peut aussi y voir une boutade lancée dans un de ces moments passagers dont nous avons parlé, où il ne prenait pas, pour les raisons que nous avons proposées, la vie au sérieux, mais non comme un exemple des variations réelles de sa pensée.

Il suffirait, pour corroborer encore l'idée que nous venons de développer dans ce chapitre, si elle en avait besoin, de parcourir la vie de Montaigne et de voir si sa conduite a été celle d'un inconstant, d'un esprit changeant et variable. Or, le lecteur peut le suivre dans tous les faits de sa vie que nous mettons en lumière dans cette étude, et il pourra constater que sa conduite privée comme ses actes politiques ont présenté une constance, une suite, une unité de vues qui sont en opposition formelle avec la variabilité des opinions et l'incertitude des jugements qu'on lui attribue et qu'il s'attribue lui-même.

De ces faits, notons-en deux qui me paraissent particulièrement probants. L'un est la double négociation dont il fut chargé de 1574 à 1576 entre Henri de Navarre et Henri de Guise, et celle plus longue et mieux connue, et qui se prolongea pendant deux années, entre Henri de Navarre et Matignon, lieutenant en Guyenne du roi de France Henri III.

N'est-il pas évident que le seul fait d'avoir été choisi pour ce rôle délicat et difficile de médiateur entre des personnages de cette importance est la preuve qu'on appréciait chez lui non seulement la droiture et le jugement, mais l'unité, la résolution, la fermeté du caractère, la suite et conséquence dans les idées, et que lui-même se reconnaissait la possession de ces qualités, sans lesquelles il n'aurait certainement pas accepté ces médiations. Ces qualités lui ont d'ailleurs été nettement reconnues et ont été proclamées par Duplessis-Mornay, le conseiller intime de de Henri IV, dans sa correspondance avec Montaigne, ainsi que par le vicomte de Turenne, dont nous citerons la lettre à Montaigne dans le chapitre sur sa politique.

Nous en trouvons une nouvelle preuve dans ce qui fut,

Digitized by Google

non un acte, mais un grand projet de sa vie, lorsqu'il nous confie qu'il aurait accepté de remplir auprès d'un roi, et nous verrons que ce roi était Henri IV, la fonction officieuse de conseiller habituel, à la condition que ce fût une charge absolument libre et indépendante, non rétribuée, afin qu'il n'eût aucune crainte de parler ouvertement au souverain, et qu'il fût seul à la remplir. Il se sentait surtout apte, dit-il, à contrôler ses mœurs, lui faisant connaître ce que l'on pensait et demandait de lui, à le préserver contre les flatteurs, et, en somme, à lui ouvrir les yeux, le gourmandant non seulement avec douceur, mais avec une grande franchise et un grand courage; il insiste sur cette condition. N'est-il pas évident que, pour se croire et se dire propre à remplir un poste aussi difficile, il faut se reconnaître du jugement et une haute raison et aussi de la décision, de l'unité, de la constance, de la suite dans les idées, enfin être loin d'avoir réellement de soi l'opinion qu'il cherche si souvent à donner sur son défaut de constance dans le jugement et sa prétendue incurable variabilité.

Quelle sûreté, d'ailleurs, quelle continuité, quelle fermeté et quelle constance dans les idées et dans les résolutions ne lui a-t-il pas fallu avoir, dans un temps de discorde, de haine, de violent fanatisme et d'intolérance, pour se maintenir toute sa vie, sans y avoir failli une seule fois, dans la règle qu'il s'était tracée de demeurer à la fois indépendant et en bonne amitié avec les chefs de tous les partis :

Je ne sais pas m'engager, dit-il, si profondément et si entier; quand ma volonté me donne un parti, ce n'est pas d'une si violente obligation que mon entendement s'en infecte. Hors le nœud du débat, je me sais maintenir en équanimité et pure indifférence... Je me prends souvent au plus sain des partis, mais je n'affecte pas que l'on me remarque spécialement ennemi des autres... J'accuse merveilleusement cette vicieuse forme d'opinion : il est de la Ligue parce qu'il admire la grâce de M. de Guise; l'activité du roi de Navarre l'étonne, il est hugue-

Digitized by Google

not; il trouve ceci à dire aux mœurs du roi, il est séditieux dans son cœur[1].

Nous croyons en avoir assez dit pour pouvoir conclure que, contrairement à l'opinion commune, universelle même, Montaigne n'a jamais été un homme ondoyant et divers, ni un esprit sans suite, sans conséquence et sans unité, mais qu'il a au contraire montré un esprit très résolu, très un et très constant. Nous lui rendons ainsi toute son autorité, sans d'ailleurs rien lui enlever de ses attrayantes variations et de sa mobilité charmante, en tout ce qui ne touche pas au fond du caractère.

Dr A. Armaingaud.

1. *Les Essais*, t. III, 10, p. 292.

Digitized by Google

MARGUERITE DE VALOIS

ET LE

LIVRE DES CRÉATURES

DE RAYMOND SEBOND.

Dans son *Apologie de Raimond Sebond*, Montaigne s'adresse par deux fois, d'abord en une courte apostrophe, puis en un compliment plus étendu, à une dame qu'il ne nomme pas. On croit généralement, sans en avoir de preuve certaine, que cette princesse est Marguerite de Valois, femme de Henri de Navarre.

L'origine de cette tradition nous est indiquée par Amaury Duval dans une note de son édition des *Essais* : « Sur un exemplaire que je possède des *Essais* chargé des notes manuscrites de M. Jamet, littérateur érudit, mort en 1778, et qui avait été un des collaborateurs de l'*Année littéraire*, je lis : *La dame à qui Montaigne adresse ce chapitre était Marguerite de Valois, femme de Henri IV. J'appris cette anecdote à M. Coste peu de temps avant sa mort : je la tenais de feu M. Lancelot, de l'Académie des belles-lettres*[1]. » Ainsi, par Am. Duval, Jamet et Lancelot[2], nous remontons jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

Les données qu'on peut tirer de l'*Apologie* elle-même n'ont rien qui s'oppose à cette identification. Sans citer ici, une fois de plus, les textes bien connus de Mon-

1. *Essais*, édit. Amaury Duval, Paris, 1820, III, 1.
2. Antoine Lancelot, né en 1675, mort en 1740.

Digitized by Google

taigne[1], on peut en résumer ainsi les indications. La destinataire de l'*Apologie* est une grande dame, une princesse, distinguée, belle, séduisante, encore jeune, — car Montaigne peut se permettre avec elle un ton de conseiller; elle est instruite, capable d'entendre couramment le latin et de s'intéresser à la philosophie; elle est catholique enfin, comme le fait remarquer M. Villey[2], — car plusieurs passages de l'*Apologie* parlent des *nouvelletez* luthériennes avec une liberté qui eût pu déplaire à une protestante[3]. Ces différents traits s'accordent bien avec ce que nous savons par ailleurs de Marguerite de Valois.

Enfin, quand on cherche la destinataire de l'*Apologie*, on est amené naturellement à regarder vers la petite et brillante cour de Nérac. Parmi les dames à qui Montaigne, dès 1580, a dédié certaines pages de ses *Essais*, Diane de Foix avait épousé le comte de Gurson, apparenté à Henri de Navarre; Mme de Grammont, la *belle Corisande*, allait devenir la favorite du Béarnais; Mme de Duras était dame d'honneur, et de confiance, de Marguerite[4]. Et, depuis novembre 1577, Montaigne lui-même était gentilhomme de la chambre du roi de Navarre[5].

Tradition des commentateurs, ressemblances entre la destinataire anonyme de l'essai et la reine de Navarre, relations habituelles de Montaigne : tous ces chemins nous ramènent à Marguerite, installée à Nérac depuis 1578, en bons termes encore avec son mari, environnée d'assez d'éclat pour que Montaigne puisse parler de sa *grandeur*, assez jeune encore, — elle a vingt-cinq ans, — pour que Montaigne, qui en a quarante-cinq, puisse lui donner des conseils de *modération* et d'*attrempance*.

1. *Essais*, II, XII. Édit. Munic., publiée par M. Strowski, II, 189 et 304-305.
2. *Ibid.*, IV, 227.
3. Voir, par exemple, ce que dit Montaigne des discussions sur la présence réelle. Édit. Munic., II, 262.
4. Cf., sur ces dames, Feuillet de Conches, *Causeries d'un curieux*, III, et les notes de M. Villey au t. IV de l'édit. Munic.
5. *Essais*, édit. Villey, Alcan, 1922, I, p. XVIII.

Digitized by Google

*
* *

Ce n'est là toutefois qu'un ensemble de probabilités dont il ne serait pas superflu de trouver une nouvelle confirmation[1]. Or, voici ce qu'on lit dans les *Mémoires* de Marguerite, à la date de 1576. La princesse, qui a été quelque temps emprisonnée avec son frère, le duc d'Alençon, nous explique comment elle a su profiter de cette épreuve, « *ayant passé*, dit-elle, *le temps de ma captivité au plaisir de la lecture*, où je commençay lors à me plaire; n'ayant cette obligation à la fortune, mais plustost à la providence divine, qui dès lors commença à me produire un si bon remede pour le soulagement des ennuis qui m'estoient preparez à l'advenir. Ce qui m'estoit aussi un acheminement à la devotion, *lisant en ce beau livre universel de la nature* tant de merveilles de son createur, que toute ame bien née, *faisant de cette congnoissance une eschelle* de laquelle Dieu est le dernier et le plus haut eschelon, ravie, se dresse à l'adoration de cette merveilleuse lumiere et splendeur de cette incomprehensible essence; et faisant un cercle parfait, ne se plaist plus à autre chose qu'à suivre cette chaisne d'Homere, cette agreable encyclopedie, qui, partant de Dieu mesme, retourne à Dieu mesme, principe et fin de toutes choses. Et la tristesse contraire à la joye, qui emporte hors de nous les pensées de nos actions, reveille nostre ame en soy-mesme, qui, rassemblant toutes ses forces pour rejetter le mal et chercher le bien, pense et repense sans cesse pour choisir ce souverain bien, auquel avec asseurance elle puisse trouver quelque tranquillité; qui sont de belles

1. Miss Norton (*Studies in Montaigne*) proposait Catherine de Bourbon. « Les preuves manquent pour décider la question », disait M. Villey dans une note de l'éd. Munic., IV, 227. Dans son édition des *Essais*, Alcan, 1922, II, 308, M. Villey ne retient que l'hypothèse de Marguerite. Dans le *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, M. Armaingaud discute en détail l'hypothèse de Miss Norton, et la rejette (1921, 4e fasc.).

Digitized by Google

dispositions pour venir à la congnoissance et amour de Dieu. Je receus ces deux biens de la tristesse et de la solitude à ma premiere captivité, de me plaire à l'estude et m'addonner à la devotion, biens que je n'eusse jamais goustés entre les vanitez et magnificences de ma prospere fortune[1] ».

Pour peu qu'on ait lu les premiers chapitres de Sebond, on ne manquera pas d'être frappé de ce passage des *Mémoires*. « *Lire* en ce beau livre universel de la nature *les* merveilles de son créateur », mais c'est l'idée fondamentale de Sebond : il y insiste à plaisir, il y fait consister l'originalité de sa méthode[2]. C'est le principe déjà énoncé par saint Paul : « Ses perfeetions invisibles, son éternelle puissance et sa divinité sont, depuis la création du monde, rendues visibles à l'intelligence par le moyen de ses œuvres[3] »; mais Sebond fait de ce principe des applications nombreuses, variées, hardies parfois jusqu'à la témérité. Le livre que lisait Marguerite développait, lui aussi, cet argument : il devait ressembler au livre de Sebond.

Il y a plus : la ressemblance n'est pas seulement dans l'idée, mais dans l'expression. La création est un *livre :* Sebond ne se lasse pas de le répéter[4]. « A la louange et gloire de la très-haute et très-glorieuse Trinité... s'ensuit la doctrine du livre des creatures ou livre de nature... Dieu nous a donné deux livres, celuy de l'universel ordre des choses, ou de la nature, et celuy de la Bible[5]... » L'homme, dès sa création, était capable de s'instruire; mais, pour s'instruire, il faut un livre : aussi la Providence « bastit-elle ce monde visible et nous le donna comme un livre propre, familier et infallible, escrit de sa

1. *Mémoires et lettres* de Marg. de Valois, publiés par M. Guessard pour la Société de l'histoire de France, Paris, 1842, p. 75-76.
2. Cf. tout le *Prologue* de Sebond.
3. *Ep. aux Rom.*, I, 20.
4. *Livre des Créatures*, c'est le titre authentique de l'ouvrage. Cf. Reulet, *Un inconnu célèbre*. Paris, V. Palmé, 1875, p. 146.
5. Sebond, trad. de Montaigne, édit. de 1569, fol. 1 et 2.

Digitized by Google

main, où les creatures sont rangées ainsi que lettres : non à nostre poste, mais par le saint jugement de Dieu, pour nous apprendre la sapience et la science de nostre salut[1] ».

Sebond, en effet, ne s'arrête pas à contempler la nature pour elle-même; dès le troisième chapitre, il s'élève au Créateur et démontre « qu'il y a un maistre invisible qui a bastit le monde ». Puis, dans les chapitres suivants, il développe les attributs de Dieu : unité, simplicité, etc... Marguerite, qui lisait « en ce beau livre universel de la nature tant de merveilles de son créateur », faisait exactement comme Sebond.

Marguerite voit dans cette connaissance du monde « une eschelle de laquelle Dieu est le dernier et le plus haut eschelon ». C'est encore une des images de Sebond et qu'il répète vingt fois. L'homme, s'ignorant soi-même, a besoin de rentrer en soi : « Il luy faut une eschelle pour l'ayder à se remonter à soy et à se ravoir. Les pas qu'il fera, les eschellons qu'il enjambera ce seront autant de notices qu'il acquerra de sa nature[2]. » La création est cette échelle ; au degré inférieur sont les choses inanimées qui n'ont que l'être; plus haut, les plantes qui ont la vie; plus haut, les animaux doués de sentiment; au sommet, l'homme intelligent et libre. Ainsi se présente à l'homme « ceste belle université des choses et des creatures, comme une droicte voie et ferme eschelle, ayant des marches très-asseurées, par où il puisse arriver à son naturel domicile et se remonter à la vraie cognoissance de sa nature[3] ». « Par la voye des choses inferieures, il s'acheminera jusques à l'homme, et tout d'un fil il enjambera jusques à Dieu[4]. »

Sebond, philosophe plus exact que Marguerite, Sebond, qui sait l'abîme infini qui sépare l'être créé de l'Être

1. Sebond, fol. 2 v°.
2. *Ibid.*, fol. 5 v°.
3. *Ibid.*, fol. 5 v°.
4. *Ibid.*, fol. 6.

Digitized by Google

créateur, se garde bien de dire que Dieu est lui-même un échelon, si haut placé qu'on le suppose : ce sont là des imprécisions que se permet une dame du monde, mais non un théologien. Pourtant sa dialectique est la même : « Ce sont deux montées et deux traites à faire : l'une par les choses qui sont au-dessous de l'homme jusques à luy, et la seconde de luy jusques à son créateur[1]. » Cette image, il y tient; il la rappellera souvent dans le cours de ses développements et, au chapitre CXXVIII, il ne l'aura pas encore perdue de vue.

La création est un *livre* et nous montons à Dieu par l'*échelle* des créatures; n'est-il pas curieux que ces deux formules favorites de Sebond se retrouvent rapprochées à la même page des *Mémoires* de Marguerite[2]?

* * *

Durant sa captivité de 1576, Marguerite s'adonna à la lecture et à la dévotion. Elle lut dans la solitude de sa prison un livre de religion qui paraît lui avoir fait grande impression; et cet ouvrage ressemblait singulièrement au *Livre des créatures*. Est-il téméraire d'admettre que c'était le livre même de Sebond, dont la traduction par Montaigne était connue à la cour de France[3]?

Et nous aurions alors une nouvelle raison de supposer que c'est bien Marguerite qui s'adressa plus tard à Montaigne, traducteur de Sebond, pour l'inviter à défendre le théologien qui l'avait si vivement intéressée. Hypothèse, mais qui paraîtra plus vraisemblable si l'on songe qu'elle s'accorde avec d'autres probabilités obtenues par d'autres

1. Sebond, fol. 6.

2. On pourrait faire encore d'autres rapprochements moins significatifs. Les *Lettres* de Marguerite contiennent aussi des formules théologiques. Signalons en particulier une curieuse lettre à Champvallon (*Mémoires et lettres*, p. 450) qu'on pourrait rapprocher de Sebond, fol. 63 v° et 113.

3. Les premières éditions sont précédées d'un sonnet liminaire de F. d'Amboise, escolier du Roy. La famille d'Amboise était fort bien en cour. Cf. Bayle, *Dict.*, art. Amboise.

Digitized by Google

voies. Nous cherchions le destinataire de l'*Apologie*. La note de Jamet, les données du texte même de l'adresse, les relations de Montaigne nous conduisaient vers Marguerite; et voici que, par un chemin différent, c'est encore vers elle que nous sommes ramenés. Une telle concordance est bien remarquable.

Est-ce se donner trop de mal pour établir un point de détail, d'ailleurs généralement admis? Mais, précisément, les *Mémoires* de Marguerite ne confirment pas seulement l'opinion traditionnelle; ils y ajoutent une donnée qui nous manquait : une date, chose précieuse! Si c'est seulement en 1576 que Marguerite a découvert Sebond, c'est donc évidemment après cette date qu'elle a invité Montaigne à défendre par écrit ce théologien. Et cette remarque peut servir, semble-t-il, à mieux comprendre l'*Apologie*.

En effet, « vers 1576, il est à présumer que de longs passages de l'*Apologie* étaient, sinon écrits, du moins déjà mûrs dans l'esprit de Montaigne[1] ». Si l'on tient compte à la fois des hypothèses de M. Villey, qui s'appuie sur l'étude des sources[2], et de la donnée chronologique fournie par les *Mémoires*, on peut se représenter ainsi la composition de l'essai. Vers 1573, Montaigne lit les *Moralia* de Plutarque dans la traduction d'Amyot. Il y recueille une série d'anecdotes sur les animaux, qui tendent à les montrer doués d'intelligence et de vertus : il en compose un « amas », sans s'inquiéter que ces anecdotes semblent contredire la distinction entre l'homme et les animaux, si soigneusement établie par Sebond, et la supériorité dans l'*échelle de nature* de la quatrième *marche*, celle du libre arbitre, sur les marches inférieures. Il s'agit bien de Sebond! Montaigne est tout entier à Plutarque et au charme de ses récits.

Quelque temps après, vers 1576, Montaigne, à la fois par le développement interne de sa pensée et sous l'influence de Sextus Empiricus, est amené à écrire, ou du

1. P. Villey, édit. Munic., IV, 227.
2. *Ibid.*, 227-229.

Digitized by Google

moins à mûrir en esprit, un autre fragment. Il se complaît à rabattre l'orgueil humain; il relève les erreurs et les contradictions des philosophes : présomptueux qui prennent pour la vérité les mirages de leur imagination et de leurs passions. Ses ennemis du moment, ce sont les *dogmatistes.*

Survient l'invitation de Marguerite. Défendre Sebond? Montaigne l'a déjà fait, dans le monde, au hasard des conversations, pour *secourir* les dames. Mais l'idée ne lui était pas venue d'écrire, de dessein formé, une *Apologie*. Vraiment, en pleine crise de scepticisme, il n'est guère en état de défendre, comme il lui plairait d'être défendu, un dogmatiste comme Sebond, qui s'appuie avec tant d'assurance sur la raison humaine. Mais les plus dangereux adversaires de Sebond sont, eux aussi, des dogmatistes : ils trouvent faibles les raisonnements de Sebond; ils croient en faire de meilleurs. Il est possible d'employer contre eux les armes ramassées chez Plutarque et chez Sextus Empiricus. Peut-être Montaigne a-t-il déjà reconnu, en conversation, les avantages de sa position actuelle, qui lui permet, devant les objections les plus embarrassantes, de se tirer d'affaire en renvoyant dos à dos Sebond et ses contradicteurs. Il gardera cette méthode : il rabrouera ces raisonneurs; il leur montrera combien vaine est cette supériorité qu'ils s'arrogent sur les animaux, combien incertaine cette raison dont ils sont si fiers. Sebond ne sortira pas complètement indemne de ce combat désespéré : du moins ses adversaires se verront arracher des mains leurs armes orgueilleuses.

Montaigne utilise donc tout l'arsenal préparé; il réunit en un essai d'une longueur inusitée les anecdotes sur les animaux, la critique de la raison, la critique de la science qu'il emprunte à Corneille Agrippa, intercale une adresse à la princesse, glisse çà et là une allusion à Sebond, qu'il a peut-être relu pour la circonstance et dont il va rééditer en 1581 la traduction, ajoute un préambule sur le *Livre des créatures* et ses deux catégories d'adversaires et inti-

Digitized by Google

tule bravement cet ensemble : *Apologie de Raymond Sebond.*

Ainsi s'expliqueraient mieux certains aspects de ce chapitre déconcertant au premier abord : 1° si l'idée de Montaigne était, dès le début, d'entreprendre un plaidoyer en faveur de Sebond, l'ironie paraît bien un peu forte d'avoir accumulé, comme il a fait, tant de remarques capables de ruiner la belle confiance que le théologien du xve siècle avait dans la raison humaine ; l'ironie paraît forte d'appeler : *Apologie* de Sebond, un écrit qui contredit directement cet auteur sur plus d'un point important. Mais si le chapitre XII du deuxième livre des *Essais* n'a pas été d'abord conçu comme une défense de Sebond, si Montaigne, pour répondre au désir de Marguerite, a exploité un travail préexistant, nous nous trouvons alors simplement, comme l'auteur nous y a accoutumés, devant un essai dont le titre n'annonce que très imparfaitement le contenu.

2° Si la princesse avait exprimé plus tôt son désir, Montaigne eût sans doute saisi volontiers l'occasion d'employer, comme il a fait dans le chapitre de l'*Institution des enfants*, le style de la lettre, qui avait ses préférences[1]. Mais si des fragments considérables de l'essai étaient déjà tout prêts dans sa pensée quand se produisit l'intervention de Marguerite, on comprend mieux qu'il se soit contenté d'y insérer une adresse très courte, trop courte pour la longueur démesurée du chapitre et dont l'apparition inattendue, au milieu de développements impersonnels, ne laisse pas de surprendre le lecteur.

3e On s'explique mieux, enfin, l'apparente désinvolture de cette adresse, où Montaigne, après avoir exposé tout au long les arguments du scepticisme, invite la princesse

1. « Sur ce subject de lettres, je veux dire ce mot, que c'est un ouvrage auquel mes amys tiennent que je puis quelque chose : et eusse prins plus volontiers ceste forme à publier mes verves, si j'eusse eu à qui parler » (*Considérations sur Cicéro*, I, XL, édit. Villey, I, 324).

Digitized by Google

à n'en pas faire usage, mais à garder plutôt la méthode ordinaire de discussion, dont il n'a pas dit un mot jusque-là, ni donné un seul exemple. « Il vous siera mieux de vous resserrer dans le train accoutumé, quel qu'il soit, que de jeter vostre vol à ceste licence effrenee[1]. » Et aussitôt après cette declaration, voilà qu'il recommence; et c'est encore, pendant de longues pages, le scepticisme qu'il expose! Se moque-t-on plus agréablement?... Mais non; Montaigne ne se moque point. Il pense : « Vous me demandez un service auquel je suis peu propre en ce moment. Quand je traduisis Sebond, *je trouvay belles les imaginations de cet autheur*, *la contexture de son ouvrage bien suyvie*, *et son dessein plein de piété*. Je n'ai pas renié mon théologien; mais aujourd'hui je trouve bien quelque faiblesse dans certains de ses raisonnements, comme dans tout raisonnement humain. Pourtant, comme je veux vous servir dans la mesure de mes forces et comme je n'aime pas plus que vous *ces nouveaux docteurs*, je vous livre ici une suprême ressource, un *tour d'escrime* désespéré dont j'userais moi-même au besoin et qui a l'avantage, en abandonnant la méthode de Sebond, de sauver du moins ses conclusions. N'est-ce pas l'essentiel? puisque ceux qui l'attaquent ne cherchent en définitive qu'à s'affranchir des dogmes catholiques?

Si le texte des *Mémoires*, venant confirmer la tradition qui voit en Marguerite, femme de Henri de Navarre, la destinataire de l'*Apologie*, puis prenant lui-même, du fait de cet accord, une valeur plus grande, nous permet, en fin de compte, de mieux comprendre le dessein de Montaigne lorsqu'il écrivait ce chapitre fameux, un tel résultat justifierait, nous semble-t-il, l'étude que nous lui avons consacrée.

Joseph Coppin.

1. P. Villey, II, 310.

Digitized by Google

JEAN LEMAIRE DE BELGES

SA VIE ET SON ŒUVRE

(5e article[1].)

V.

Les dernières années.

Les *Illustrations* eurent un grand succès; entre 1510 et 1530, on en connaît quinze éditions; d'autres suivirent, plus espacées[2].

L'érudition de l'ouvrage pouvait attirer, momentanément, les savants; le roman qu'il contenait devait plaire à tous les lecteurs[3].

Ce fut la dernière œuvre en prose de Lemaire, car s'il dédie, en 1514, à Claude de France, fille de la reine Anne, qui venait de mourir, un *Traité des Pompes funèbres antiques et modernes* (IV, 269), il est probable, encore qu'il le donne pour une œuvre nouvelle, que ce n'était que

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. VIII, p. 212; t. IX, p. 1, 97, 225.

2. Elles furent traduites en italien par Damian Maraffy; mais il est douteux que l'ouvrage parut. Voir E. Picot, *Les Français italianisants au XVIe siècle*, t. I, p. 165.

3. Il existe deux huitains du poète Melin de Saint-Gelays, par lesquels il en fait hommage à une dame. Il lui dit :

..... Car vous étant le lustre et le bon heur
De notre Gaule et de ses nations,
C'est bien raison que l'hommage et l'honneur
Se fasse à vous des *Illustrations*.

(*Œuvres complètes de Melin de Saint-Gelays*, édit. Blanchemain, t. II, p. 51.)

Digitized by Google

la reproduction du « traité » qu'il avait offert quelques années auparavant à Marguerite d'Autriche[1].

C'est à la *Description et illustration de Bretagne armonique* (III, 197), dont il ne fit sans doute que rassembler les premiers matériaux, que Lemaire réservait désormais sa prose; quant à sa poésie, il ne la consacrerait plus qu'à des poèmes relativement courts et sans hautes visées.

Ce n'est pas, cependant, qu'il ne fut animé de grandes intentions littéraires quand il parut parmi les hommes de lettres qui, appointés ou non par le roi de France ou par la reine, fréquentaient la cour de Blois. Il les salua, dès son arrivée, par un *Double Virelai de nouvelle taille et de l'invention de Jean Le Maire* (IV, 330), à la fois respectueux, modeste, de cette modestie feinte que professaient les rhétoriqueurs, et plein d'excellente confraternité. Il l'adressait à Jean d'Auton, à Jean Marot, à André de la Vigne, à tous ceux qui allaient, désormais, le recontrer sur leur chemin, solliciteur, comme eux, des faveurs royales. Ils ne purent qu'être satisfaits de la façon dont le nouveau venu prenait place dans leurs rangs; ils admirèrent assurément la prestesse avec laquelle le double virelai alignait ses vingt-quatre vers sur deux seules rimes battelées, tour de force dont Lemaire était coutumier. Voici ce virelai :

Hautains esprits du grand royal pourpris,
Je suis épris par mouvements certains
De bien servir la reine de haut prix.
Mais trop surpris[2] est mon cœur malappris,
Dont, de grand peur, mes sens sont comme éteints.
Si j'y atteins, par grands labeurs lointains,
En bien faisant, sans rudesse ou mespris[3],
On dira lors que bien l'ai entrepris,
Et que j'aurai d'aucun bien mes sacs pleins.
Mais quoi! j'ai doute et crains d'être repris!
Si[4] vous requiers, quand je soupire et plaingz[5],
Secourez-moi, nobles hautains esprits!

1. Voir ci-dessus.
2. *souspris*. — 3. méprise. — 4. aussi. — 5. lamente.

Digitized by Google

Esprits hautains, tant courtois et humains,
Tendez vos mains à mes pauvres écrits.
Si je fais bien vous aurez honneurs maints;
Si je remains[1] languissant, soirs et mains[2],
Las, on n'orra[3] que mes plaincts[4] et mes cris.
J'ai bon vouloir, mais j'ai peur d'être pris,
Ainsi qu'on trouve une gerbe[5] sans grains.
J'ay ma déesse et l'aime, honore et crains.
Si j'ai du bien, vous y serez compris;
S'autrement va, tous mes biens sont restreints,
Douleur m'assault[6], désespoir et despris[7];
Aidez-moi donc, nobles esprits hautains!

Les confrères de Lemaire n'eurent pas longtemps, toutefois, le plaisir, — ou la crainte, — de le voir au milieu d'eux. En mai 1512, il annonçait son prochain départ de Blois, imposé par les travaux que la reine lui confiait (IV, 424), et la lettre, déjà citée, de Perréal à Marguerite d'Autriche, du 17 octobre de cette année, dit qu'il « s'en est allé demeurer en Bretagne » (IV, 390). Il en revint, cependant, peu après, car il rappelle à la princesse Claude, dans le *Traité* dont nous venons de parler, qu'il fut « l'un des plus dolents spectateurs de la pompe funéraire[8] et finale inhumation » (IV, 271) de la reine Anne, décédée le 9 janvier 1514; ces derniers mots, « finale inhumation », semblent même indiquer qu'en fidèle indiciaire, s'apprêtant à décrire ces lugubres et somptueuses cérémonies, il suivit sa souveraine jusqu'à Saint-Denis.

Chose étrange pourtant, il ne traça pas une ligne qui en perpétuât le souvenir[9] ou célébrât la royale défunte. Parmi tous les morts qu'il avait pleurés, celle-ci méritait mieux qu'aucun autre, cependant, les regrets d'un homme de lettres; elle avait largement encouragé les arts[10], et sa

1. demeure. — 2. matins. — 3. n'entendra. — 4. plaintes. — 5. *jarbe*. — 6. m'assaille. — 7. mépris. — 8. *funéralle*.

9. Ces obsèques avaient été pourtant particulièrement « superbes et honorables », comme le raconte Brantôme dans *La Vie des Dames illustres; Anne de Bretagne*.

10. La reine Anne de Bretagne usait royalement des gros revenus de son duché personnel et de son douaire, et, comme elle ne redou-

Digitized by Google

louange eût été facile au poète qui avait trouvé le moyen d'être inspiré en parlant de Pierre de Bourbon et de Philibert de Savoie.

Il garda le silence, comme s'il eût partagé l'opinion du Loyal serviteur, déclarant que pour décrire les vertus et la vie de la reine, ainsi qu'elle le mérite, « il faudroit que Dieu fît rescuciter Cicéron pour le latin et maître Jean de Meung pour le françois, car les modernes n'y sauroient atteindre »; il se borna à se plaindre, invoquant le « haut altitonant » en un nouveau virelai double (IV, 269), d'avoir sans cesse à raconter :

Les faits dolents de mort qui tout dévore...

... Du bon Bourbon le trépas survenant
Me fit pleurer; et puis, tout d'un tenant,
J'ai déploré la perte de Ligny;
Savoie après et Castille plaigny;
Voici la suite et le pis avenant
Quand Il te plaît!

S'il faut toujours qu'en la fin je déplore
Prince ou princesse, en quoi faisant soupire,
Il me déplaît...

et ce fut à la seule expression de cette répugnance que se réduisit son oraison funèbre de la reine Anne.

Du temps qu'il passa à Blois date, sans doute, une traduction qu'il fit, en vingt alexandrins, de l'épitaphe latine de Gaston de Foix, tué à la bataille de Ravenne le 11 avril 1512; c'est peut-être, également, entre 1514 et 1520 qu'il écrivit les poèmes intitulés : *Les trois Contes de Cupido et d'Atropos* (III, 39).

Mais, d'abord, sont-ils tous trois de lui? Ils furent publiés en 1525[1] et portaient, en sous-titre, l'indication

tait point le luxe ni la flatterie, les lettres, les arts, les industries artistiques trouvèrent auprès d'elle un accueil sans rival (de Maulde La Clavière, introduction aux *Chroniques de Louis XII*, par Jean d'Auton, t. I, p. 11).

1. Il existe une autre édition du premier tiers du XVIe siècle, sans

Digitized by Google

suivante : « ... le premier fut inventé par Séraphin, poète italien, et traduit par Jean Le Maire. Le second et le tiers de l'invention de maître Jean Le Maire, et a été cette œuvre fondée afin de retirer les gens de folles amours. » Si Lemaire était l'auteur de ces quatre lignes, il n'y aurait nul doute et les trois contes, dans la mesure qu'il indique, lui appartiendraient évidemment; mais, en 1525, Lemaire était mort; la note de l'éditeur pouvait être erronée et lui attribuer faussement le troisième conte dont M. Guy, notamment, lui refuse la paternité.

Deux sonnets de Serafino Ciminelli d'Aquila[1] furent le point de départ de ces poèmes. Il y était conté que l'Amour et la Mort, s'étant enivrés, échangèrent leurs arcs par erreur et que, désormais, tous les vieillards frappés par celle-ci devenaient amoureux, tandis que les jeunes gens atteints par Cupidon, au lieu d'aimer, perdaient la vie. Telle est la matière du premier conte que Lemaire, pour rappeler, peut-être, que son modèle était italien, écrivit en *terza rima*, comme il s'y était exercé déjà à deux reprises.

Dans le second, plus long et moins bien composé, Vénus punit son fils, dont l'imprudence a vilainement blessé Volupté, et précipite l'arc mortifère dans les fossés de son palais. Hélas! le poison des flèches gâte affreusement l'eau qu'y buvaient les amoureux et, — symbole trop clair, — les voici désormais atteints d'une maladie, nouvelle en France à cette époque, maladie que les Français de Charles VIII disaient avoir rapportée de Naples, et qui doit posséder de réelles vertus littéraires, puisque, après avoir occupé abondamment des poètes et des prosateurs du XVIe siècle, elle a encore inspiré, de nos jours, un académicien dramaturge.

Quoiqu'il puisse paraître d'un goût assez fâcheux de

indication de date ni d'auteur. Voir Vianey, *Le Pétrarquisme en France au XVIe siècle*, p. 43.

1. Poète italien, d'une immense renommée durant sa vie et jusque vers 1550; né à Aquila en 1466, mort à Rome en 1500.

Digitized by Google

mêler la pathologie aux lettres et de donner, en vers ou en prose dramatique, des conseils d'hygiène, reconnaissons que, pour son temps surtout, Lemaire a traité son sujet presque délicatement; de plus, ses intentions furent aussi morales que celles de M. Brieux, puisqu'il écrit ses contes « afin de retirer les gens de folles amours » et qu'il espère que ce cruel châtiment va rendre, par une crainte salutaire, « prudhome » et « prudefemme » un grand nombre de ceux dont la chasteté était déjà presque « à néant » (III, 55).

Le troisième conte, enfin, met en scène Volupté et Mégère, qui, dans un concile réuni à Tours par le Maître des dieux, l'an

Mil cinq cent vingt, le premier de septembre (III, 59),

plaident l'une et l'autre afin que Cupidon et Atropos rentrent en possession de leurs arcs respectifs; et l'aventure se termine par un arrêt de Jupiter qui, sous certaines conditions, leur octroie des armes nouvelles.

Ce troisième conte, dit M. Guy, ne saurait en aucune façon être attribué à notre poète, parce que les vers en sont faibles et que, « rimés d'ailleurs en 1520, ils se terminent par la devise *Cœur à bon droit* et non par celle de Lemaire, *De peu assez*[1] ».

Si ce problème d'attribution devait être résolu d'après la seule qualité des vers, on pourrait ne point partager l'opinion de M. Guy. Ils sont, en effet, aussi faciles, corrects, richement rimés que tous ceux qu'écrivit Lemaire; ils témoignent d'une connaissance égale du métier littéraire; on y retrouve enfin, dans le ton, le rythme, le choix des images et des rimes rares, dans l'intervention de Mercure-Orateur, — si fréquente chez Lemaire, — dans une évocation de la Discorde et du rôle qu'elle joua au banquet des dieux, — souvenir des *Illustrations de Gaule*, — les formes et la tournure d'esprit habituelles au poète « belgien ».

1. Voir H. Guy, *ouvr. cité*, p. 205.

Digitized by Google

Le fait qu'ils sont de 1520 n'empêcherait pas, d'autre part, qu'ils fussent de sa plume; il n'est pas démontré qu'à cette date Lemaire fût mort ou incapable de les écrire. Mais il est vrai que le poème se termine ainsi :

..... qui blâmer m'en voudroit,
Je montrerois avoir cœur à bon droit (III, 67).

et ces quatre derniers mots semblent bien former une de ces devises par lesquelles les rhétoriqueurs signaient leurs œuvres, encore que dans l'édition de 1525, qui attribue les trois contes à Lemaire, la sienne, *De peu assez*, se retrouve imprimée au-dessous du troisième[1].

Un dernier motif nous ferait, enfin, partager l'opinion de M. Guy, c'est que ce troisième conte, qui développe deux plaidoiries de Mégère et de Volupté, les appuie sur des considérations juridiques si spéciales, exactes et précises, qu'elles révèlent une connaissance particulière, — nous serions tenté de dire « professionnelle », — du droit, que rien, jusqu'à présent, ne nous a fait soupçonner chez Lemaire.

Ces trois contes, qui, comme les *Épîtres de l'Amant vert*, sont du Lemaire souriant, témoignent d'un talent d'invention qu'on ne rencontre guère chez les poètes de l'époque. Dans une étude sur Jean Lemaire, à laquelle nous reviendrons[2], M. Abel Lefranc remarque, justement, qu'on y rencontre en germe ce « lucianisme », inspirateur prochain de tant d'œuvres françaises, qui raille et parodie les dieux, et qu'on songe, en les lisant, à quelque page légère du XVIIIe siècle. Ils contiennent plusieurs de ces vers bien venus que seul trouve un poète et un artiste :

Je les fais vivre en un joyeux désir,

1. Ajoutons que, d'après M. Guy, ces mots *Cœur à bon droit* souscrivent *Les Louanges et Epitaphes... de Mme la duchesse de Valois, comtesse de Taillebourg, écrites la même année* (voir Bibl. nat., fr. 1721, 107 2°, 111 2°). Voir *ouvr. cité*, p. 206.

2. Voir *Revue des Cours et Conférences*, 1er trimestre 1911.

Digitized by Google

dit l'Amour, parlant de ses victimes, et il ajoute, s'adressant à la Mort :

Chacun m'adore et suis dieu triomphant;
Mais tout chacun te fuit comme le diable :
Tu es trop froide, et je suis échauffant!...

... Lors, en disant les paroles presentes,
Eux deux s'en vont entrer en la taverne,
Sans point laver leurs mains tant innocentes.

La Mort buvoit autant qu'une citerne...

Et quand Atropos et l'Amour, ayant échangé leurs arcs, se servent aveuglément chacun de l'arme de son compagnon :

Là, eut un bruit tout plein d'horrible encombre[1],
Et cris tranchants bien pour fendre une roche :
Mort fait lumière et Cupidon fait ombre!...

Voici, d'ailleurs, le début charmant du deuxième conte :

N'a pas longtemps qu'il me fut raconté
Comment Amour qui s'étoit mesconté[2]
Prit d'Atropos l'horrible et cruel arc
Dont il occit maintes gens en un parc.
Or, s'en vint-il depuis, tout ivre et las,
Tant eût-il pris de vin et de soulas[3],
Rendre au giron de sa dame de mère,
Qu'on dit Vénus, or[4] douce et puis amère.
Elle est déesse et de rien ne lui chaut.
Si[5] dormoit lors dedans un poêle[6] chaud,
Sur un mol lit de plumettes délies[7],
Bien tapissé de verdures jolies.
Tout à l'entour sont des Nymphes et Grâces,
Nues dormant, bien refaites et grasses.

1. Le texte porte *encontre;* c'est évidemment *encombre* qu'il faut lire, comme l'indiquent les rimes *nombre* et *ombre*.
2. trompé. — 3. plaisir. — 4. tantôt. — 5. Elle. — 6. sous un dais. — 7. délicates.

Digitized by Google

Bon les fait voir ainsi tant rondelettes,
En soupirant branler leurs mamelettes.
Le poêle étoit bien garni de verrines[1]
Claires luisant, vermeillles, saphirines,
Souef[2] flairant comme un beau paradis,
Plein d'oiselets joyeux et esbaudis,
Qui là-dedans un bruit plaisant menoient,
Et le pourpris en deduit[3] maintenoient.
Quand là survint ce fol dieu qu'on maudit,
Chacun dormoit ainsi comme j'ai dit,
Fors Volupté, la mère de Vénus,
Qui s'ébattoit avec des enfants nus,
Prenant plaisir, et faisant un banquet
Tout plein de joie et d'amoureux caquet.
Cupidon but trois fois, à son entrer,
Du bon vin doux, pour se mieux accoutrer,
Et Volupté, la plaisante et la gaie,
Prit une harpe, et de chanter s'essaye,
Pour festoyer Amour à sa venue,
Lequel s'endort dessus sa mère nue,
Et ronfle, et souffle, et laisse son arc choir
Sur un coussin, où, depuis[4], se vint seoir
Volupté gente, et se mit au c... nu,
Sans y viser[5], sur l'arc de fer cornu,
Et sur un trait plein de poison mortelle
Si[6] se piqua et reçut douleur telle,
Qu'elle jeta un haut cri et aigu... (III, 43).

Ces quelques vers donnent le ton facile des trois contes; ils permettent d'apprécier, une fois de plus, combien Clément Marot eut peu de chose à faire pour introduire dans la littérature française le genre qui porte son nom.

Avec ces derniers poèmes, nous en sommes arrivés aux ouvrages dont l'attribution à Lemaire n'est plus tout à fait sûre. De l'édition de ses œuvres complètes, que nous avons suivie, un certain nombre de pièces peuvent être retranchées sans crainte d'erreur; telles sont les épitaphes de Ligny (IV, 331); de « Muguet, l'oiseau du roi » (IV,

1. verrières. — 2. suavement. — 3. amusement. — 4. ensuite. — 5. regarder. — 6. Elle.

Digitized by Google

339); de ses chiens « Chailly » (IV, 340), « Herbault » (IV, 341), « Ralay » (IV, 343); de « Triboulet » (IV, 346); du « roi Louis XIme » (IV, 348, 351); du « duc Jean de Bourbon » (IV, 352), et sans doute les quatre couplets « sur la sépulture de feu Monseigneur de Bayard » (IV, 355). Pas plus que dans deux « Bergerettes » (IV, 369, 370), on n'y retrouve le vers et l'esprit de Lemaire. Par contre semblent bien être de lui les épitaphes de « François Robertet » (IV, 353) et de « Jacques Palmier » (IV, 360), ainsi que l'épître à « Bayard » (IV, 363) et la ballade : *Un cerf volant...* (IV, 358). Des huit rondeaux mêlés à ces poèmes, le premier, que nous reproduisons ci-dessous, est signé de son nom; les deux suivants peuvent évidemment être de lui; les autres, qu'il en soit l'auteur ou non, n'offrent point d'intérêt.

Si l'épître à Bayard, dont nous parlons ci-dessus, lui appartient, il en résulterait qu'il vivait encore en 1521, puisqu'elle fut écrite après le siège de Mézières, qui fut levé le 26 septembre de cette année. Dans le cas contraire, lui ayant enlevé le troisième conte de Cupidon et d'Atropos, daté de 1520, c'est en 1514, lors de l'inhumation de la reine Anne à Saint-Denis, que, pour la dernière fois, nous l'aurons rencontré. Il se passe, en effet, après cette date, un fait extraordinaire dans l'histoire littéraire : ce poète remuant, dont nous avons pu jusqu'ici, presque d'année en année, suivre l'existence; cet écrivain renommé, considéré par ses confrères et par le public lettré comme l'un des premiers de la France et des Pays-Bas; cet indiciaire de la reine Anne, courtisan de la princesse Claude devenue reine de France en 1515; cet auteur dont les œuvres, pendant un demi-siècle, n'ont pas cessé d'être lues et rééditées, et sur lequel, jusqu'au bout de sa vie, des renseignements, semble-t-il, eussent dû nous être donnés, sinon par ses amis, au moins par ses rivaux, Jean Lemaire de Belges disparaît tout à coup de la vie littéraire; nous ignorons tout de ses dernières années et nous ne connaissons ni le lieu ni la date de sa mort. Seul, un

Digitized by Google

auteur fait directement allusion à celle-ci : c'est Pierre de Saint-Julien, fils de l'éditeur de la *Couronne margaritique*, qui, dans la seconde moitié du XVIe siècle, écrit : « ... quant à ce qu'est du dit Jean Lemaire, tous ceux qui l'ont privément connu savent qu'à l'infirmité de sa cervelle le vin ajouta tant, qu'enfin il mourut fol et transporté dans un hôpital[1]... »

Pierre de Saint-Julien, homme d'église, étant un partisan de la politique romaine qu'avait si rudement combattue le gallican Lemaire, M. Stécher et M. Guy refusent d'ajouter foi à ce que le premier appelle de l'*Odium theologicum* et le second une « invention féroce ». Il est à remarquer que P. de Saint-Julien continue ce passage par les lignes suivantes : « Et si lui et Agrippa ont été amis, la parité de condition avoit concilié entre eux cette amité, et la fin de l'un et de l'autre a découvert que leur savoir avoit été très mal envaissellé. » Il estime donc que la mort de Lemaire fut aussi misérable que celle de Corneille Agrippa, croyant, comme le croit encore M. Stécher, que celui-ci s'éteignit, abandonné de tous, à l'hôpital de Grenoble, en 1535 ; la légende ajoutait qu'il n'y eut, pour dernier compagnon, qu'un chien noir dans lequel un démon caché guettait son âme. On sait aujourd'hui qu'Agrippa est mort chez un de ses admirateurs, membre du parlement du Dauphiné[2] ; ce qui fut invention méchante et calomnie, colportées et répétées à son égard, peut donc l'être également en ce qui concerne Jean Lemaire. Ce que nous connaissons de la vie du poète, de son caractère, de ses occupations, de son ardeur au travail exclut l'idée d'habitudes d'intempérance, et rien, dans ses écrits ni dans ses actes, ne manifeste une « infirmité de cervelle » pouvant mener à la folie.

Et, toutefois, n'y avait-il pas, dans ces phrases de Pierre de Saint-Julien, comme un écho déformé de ce que l'on

1. Pierre de Saint-Julien, *De l'Antiquité et Origine des Bourguignons*, l. II, p. 389.
2. Voir Prost, *Corneille Agrippa*, t. II, p. 403.

Digitized by Google

contait, vers 1525, à propos d'une fin qui, sans être aussi lamentable, n'aurait pas été, cependant, tout à fait « naturelle ».

M. Abel Lefranc, dont la compétence touchant le XVIe siècle a projeté sur l'œuvre de Rabelais, notamment, des clartés inattendues, a émis, à ce sujet, une hypothèse qui, si nous l'acceptions, nous procurerait des renseignements curieusement précis sur les derniers instants de Jean Lemaire de Belges[1].

On se souvient qu'au livre III, chapitre XXI et suivants de *Pantagruel*, Panurge, curieux de connaître s'il doit se marier, « prend conseil d'un vieil poète françois nommé Raminagrobis ». On avait identifié celui-ci avec G. Crétin pour l'unique raison qu'il remet à Panurge un rondeau de cet auteur. Or, M. Lefranc soutient que Raminagrobis n'est pas G. Crétin, mais Jean Lemaire de Belges, qu'ainsi, de façon fort claire, et pour la seconde fois dans son œuvre[2], Rabelais a mis en scène.

Rappelons d'abord, en ne retenant que ce qui intéresse la question, le texte du roman :

Nous avons icy, près la Villaumère, dit Pantagruel, un homme vieux et poète, c'est Raminagrobis, lequel, en seconde nopces, espousa la grande Guore, dont nasquit la belle Bazoche. J'ai entendu qu'il est en l'article et dernier moment de son décès : transportez-vous vers lui et oyez son chant. Pourra estre que de luy aurez ce que prétendez, et par luy Apollo vostre doubte dissoudra... « Sur l'heure fut par eux chemin prins, et, arrivans au logis poétique, trouvèrent le bon vieillard en agonie, avec maintien joyeux, face ouverte et regard lumineux. »

Raminagrobis, pour tout conseil, donne à Panurge le rondeau de Crétin, puis dit : « Allez, enfants, en la garde du grand Dieu des cieux, et plus de cestuy affaire ne d'aultre que soit ne m'inquietez. J'ay, ce jourd'huy, qui est le dernier et de may et de moy, hors ma maison, à

1. Voir *Revue des Etudes rabelaisiennes*, t. IX, p. 144.
2. Voir *Pantagruel*, liv. II, ch. XXX.

Digitized by Google

grande fatigue et difficulté, chassé un tas de villaines, immondes et pestilentes bestes noires, guarres[1], fauves, blanches, cendrées, grivolées[2], lesquelles laisser ne me vouloient à mon aise mourir et, par fraudulentes joinctures, gruppements harpyacques[3], importunités freslonnicques, toutes forgées en l'officine de ne scay quelle insatiabilité, me évocquoient du doux pensement auquel je acquiesçois, contemplant, voyant et ja touchant et goustant le bien et félicité que le bon Dieu a préparé à ses fidèles et esleuz en l'aultre vie et estat d'immortalité. Déclinez de leur voye, ne soyez à elles semblables, plus ne me molestez, et me laissez en silence, je vous supplie. »

Sur quelles particularités de ces passages l'hypothèse de M. Lefranc trouve-t-elle à s'appuyer ?

1. — *La Villaumère*, hameau de Touraine[4], qui s'orthographie aussi *La Villaumaire*, serait un nom choisi dans le but d'évoquer celui du poète belge[5]. C'est, en

1. bigarrées. — 2. tachetées. — 3. happements de harpies.

4. Voir *Revue des Etudes rabelaisiennes*, t. V, p. 83.

5. Il peut être intéressant de reproduire ici une note d'Esmangart et Johanneau dans leur édition de Rabelais (vol. IV, liv. III, ch. XXI, p. 441) : « La Ville-au-Maire, dit Le Duchat dans Ménage au mot Villaumère, comme ce lieu est dénommé dans la carte du Chinonois, est un village situé dans le pays de Verron, entre la Loire et la Vienne, assez près de Chinon. C'est ce lieu-là que Rabelais assigne pour demeure au poète Raminagrobis, qu'on sait être le vieux poète Guillaume Crétin ; et cela, non que Crétin y demeurât effectivement, mais, par une double rencontre des plus heureuses, ayant trouvé ce village dans le territoire qui servait de scène à son roman, il y a assigné la demeure du *vieil Homère*, Raminagrobis, d'un *vieil homme* tel qu'était ce poète, et du poète *Guillaume* Crétin ; de sorte que la Ville-au-Maire se trouve, tout à la fois, la résidence du Raminagrobis, autant qu'il est un *vieil Homère* et un *vieil homme*, et qu'il s'appelle *Guillaume*, ou plutôt *Willaume*, comme on parlait au temps de Rabelais. » — Ces interprétations subtiles et fantaisistes conservent, à part la dernière, la valeur qu'elles peuvent avoir si l'on remplace Crétin par Lemaire. Il y a même lieu de remarquer que, dans son temps, ce dernier fut comparé à Homère ; on se souvient que Cl. Marot lui attribuait l'âme « d'Homère le gregeois ». Rabelais a pu se rappeler cette expression d'un poète qu'il avait beaucoup lu.

Digitized by Google

effet, fort possible; on trouve dans Rabelais plus d'un exemple de ce procédé.

2. — L'auteur du troisième *Conte de Cupido et d'Atropos* vivait sans doute dans la région de Tours aux environs de 1520, puisqu'il plaça dans cette ville, au 1er septembre de cette année, les *grans Estas* qui tranchent le différend surgi entre la Mort et l'Amour. Cet auteur étant Lemaire, il est donc tout naturel que Rabelais, qui vivait en Touraine à cette époque, y ait fait mourir Raminagrobis. L'argument n'aurait quelque valeur que s'il était établi que le troisième conte est bien l'œuvre de Lemaire, et nous avons signalé, ci-dessus, que rien n'est moins prouvé.

3. — Raminagrobis, au dire de Pantagruel, « en secondes nopces espousa la grande Guore ». Cette fâcheuse épouse n'est autre que la maladie spéciale dont Lemaire a chanté l'origine fabuleuse dans le deuxième des trois contes. Parmi tous les noms qu'il lui donne se trouve, précisément, celui-là :

> ... L'un la voulut Sahaphati nommer
> En arabic, l'autre a pu estimer
> Que l'on doit dire en latin Mentagra ;
> Mais le commun, quand il la rencontra,
> La nommoit Guorre... (III, 54).

Lemaire, dit M. Lefranc, en parle dans ce conte « avec une abondance et une rancune singulière » dont Rabelais, par sa révélation, nous fait deviner le motif. Voilà, sans doute, qui dépoétiserait la fin de « l'Homère belgeois », mais expliquerait, d'autre part, son silence et sa retraite prématurés. Remarquons, toutefois, que les « secondes nopces » dont parle Rabelais impliquent un premier mariage de Raminagrobis; or, rien ne permet de supposer que Lemaire aurait été marié.

4. — Les attaques mordantes de Raminagrobis contre les moines de toutes couleurs qui l'assaillent à son lit de mort s'accordent, écrit M. Lefranc, avec l'esprit de Jean Lemaire, « type complet d'anticlérical », et avec le rôle

Digitized by Google

que Rabelais lui fait jouer en son livre II, chapitre xxx, lorsqu'il nous le montre se moquant des papes et des pardons. Oui..., peut-être..., quoiqu'il faille remarquer que si Lemaire critiqua sans ménagements les mauvais papes, jamais, contrairement à Érasme, à Rabelais lui-même et à maints écrivains de son temps, il ne prit à partie les ordres monastiques; à peine, dans le *Traité de la différence des Schismes et des Conciles*, fait-il allusion, deux fois, en termes très généraux, aux « vices du clergé et gens ecclésiastiques ». C'est peu pour faire de lui le type de l'anticlérical, écartant de son chevet les « villaines, immondes et pestilentes bestes » qui troublent son agonie chrétienne, mais fort peu catholique.

M. Lefranc fait remarquer encore que Jean Lemaire est le seul poète de la génération antérieure à celle de Rabelais qui corresponde au portrait tracé par le grand Tourangeau; rien n'est plus exact.

Mais aucun de ces arguments ne vaut, nous semble-t-il, celui que l'on tire, — et M. Lefranc, bien entendu, ne l'omet pas, — du rapprochement de ce passage énigmatique avec les quelques lignes du livre II de Pantagruel où Rabelais nomme notre poète : « Je vis maistre Jehan Le Maire qui contrefaisoit du pape, et à tous ces pauvres rois et papes de ce monde faisoit baiser ses pieds et, *faisant du grobis*, leur donnoit sa bénédiction..., etc. »

Après avoir dépeint, *faisant du grobis*, c'est-à-dire se donnant l'allure d'un gros chat, l'auteur du *Traité de la différence des Schismes et des Conciles*, il devenait tout naturel qu'en le mettant en scène une seconde fois, au cours du livre III, Rabelais le baptisât du nom de Raminagrobis, ce nom signifiant « le gros chat qui ronronne[1] ». Et, n'était cette funeste « guore », on voudrait que ce fût bien à Jean Lemaire qu'il songeât en l'appelant à deux reprises « le bon poète » et en le décrivant sur son lit d'agonie, « avec maintien joyeux, face ouverte et regard lumineux ». Il ne manquait au Belge, pour parfaire sa

1. Voir *Revue des Etudes rabelaisiennes*, t. IX, p. 275 et suiv.

Digitized by Google

gloire, que l'admiration du plus grand prosateur français de la Renaissance!

Quoi qu'il en soit, il est certain que c'est dans la retraite que Jean Lemaire passa les dernières années de sa vie. La reine Anne étant morte, il abandonna sans doute ses recherches sur l' « histoire britanique » dont François Ier et Claude de France se désintéressaient. Mais, s'il quitta le pays breton, il ne reparut pas à la cour; les comptes du roi ne mentionnent pas son nom; il dut mourir éloigné d'elle depuis un certain temps déjà; et c'est ainsi que sa disparition passa inaperçue.

Un art de rhétorique, sans date et d'un auteur inconnu, où il est question de Guillaume Crétin encore en vie, fait allusion à feu Jean Lemaire. Comme Crétin mourut dans le courant de 1525, c'est, au plus tard, en 1524 qu'il faut fixer le décès de l'indiciaire belge[1].

Mais son œuvre allait vivre, pendant un demi-siècle encore, et exercer une influence incontestable sur la génération d'artistes qui naissait alors et dont Ronsard serait le maître.

On comprend, d'après tout ce qui précède, que les penseurs, les chercheurs de vérité, les esprits observateurs et critiques, les savants, en qui s'éveillait le désir des connaissances exactes, n'aient pas trouvé grand'chose à y puiser; ce n'est point par ses idées que le poète belge devait exercer une action féconde. Nous avons indiqué que lorsqu'il prétendit faire de la science, ou tout au moins de l'érudition, il s'y prit en artiste, et ce n'est qu'à ce titre que ses contemporains et ses successeurs l'ont loué.

Qu'elles nous paraissent audacieuses ou réactionnaires, — et elles le sont tour à tour, — ses vues politiques et religieuses d'union des peuples, de croisade contre les Turcs et de réformation de l'Église ne lui sont pas per-

1. Voir E. Langlois, *De artibus Rhetoricae Rhythmicae*, p. 80-81. M. A. Humpers a publié, dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* (*Lettres*), 1913, p. 408, une étude d'après laquelle Lemaire serait mort en 1515 ou 1516 au plus tard. Ses preuves, intéressantes, ne sont, toutefois, pas d'une évidence telle qu'on puisse considérer que la question est résolue.

Digitized by Google

sonnelles, et il faut, — nous croyons l'avoir montré, — forcer singulièrement sa pensée pour faire de lui un précurseur conscient de la Réforme. Il s'est promené en aveugle à travers la forêt de l'histoire, cueillant, indifféremment, pour en faire son bouquet, le rameau vivace des faits réels, la fleur fanée de la légende et la feuille morte du mensonge; rien dans ses ouvrages ni dans ses lettres ne témoigne d'une réflexion vraiment originale et libre sur l'un ou l'autre des grands problèmes qui peuvent occuper les hommes.

Si l'on voulait extraire une pédagogie des chapitres qu'il consacre, dans les *Illustrations*, à l'éducation du jeune Pâris, les éléments en seraient bien pauvres. Pâris, au milieu des pasteurs, se livre à la plupart des exercices physiques qui figureront parmi les occupations de Gargantua, lorsque Ponocrates aura entrepris de « l'instituer » en nouvelle discipline; mais son cerveau demeure en friche et Lemaire, oubliant qu'il a la prétention de donner son héros comme modèle à l'archiduc Charles d'Autriche et de Bourgogne, se borne à nous dire que le fils de Priam « fut quelque peu instruit en lecture et en écriture » (I, 134).

C'est dans le domaine de la morale qu'en vrai rhétoriqueur il développe le plus volontiers les lieux communs dont ses lectures l'ont nourri. Les aventures qu'il conte dans les *Illustrations*, qu'il imagine dans la *Concorde des deux Langages*, lui permettent de défendre de sages principes d'une moralité courante, qui, pour banals qu'ils soient, sont utiles à rappeler, et qu'il rappelle avec une éloquence passionnée dont le passage suivant va donner une idée.

La guerre troyenne est terminée; des milliers de guerriers sont morts; Troie est détruite; la race de Priam est presque anéantie; tout cela par la faute d'Hélène! Moins indulgent que les vieillards d'Homère, voici comment notre poète juge l'épouse adultère :

O chienne très détestable! Lice enragée et vipère très dangereuse! Combien y a-t-il de différence de toi à la noble

Digitized by Google

nymphe Pégasis Œnone? Certes, autant qu'il y a de choix d'une chèvre infâme à une brebis noble, d'une femme chaste à une paillarde, et autant qu'il y a de distance entre un doux courage féminin plein d'amour pudique et une affection de louve échauffée qui n'appête que l'exécution de son ardeur libidineuse et effrénée. Comment oses-tu tant demeurer en vie? Ne vois-tu point que ta ribauderie[1] a honni et contaminé toute cette noble maison et que ta luxure puante a mis à néant la hautesse d'un si triomphant lignage? O visage de sirène à queue de couleuvre, orde vile courtisane[2], toute pourrie et vermoulue d'iniquité, tu rends bien un prix[3] serpentin de l'honneur qu'on te fait! Tu te devois plutôt précipiter du haut des nobles murailles qui sont démolies à ton occasion; tu te devois plutôt lancer dedans le feu qui est allumé[4] par ton péché. Mais, afin que ta chaleur inextinguible ne défaille à homme, tu uses maintenant de sanglantes blandices et de flatteries abominables envers ton fol mari Ménélas, tout rassoté et tout abêti, lequel tu avais coutume[5] de vitupérer et moquer. Et maintenant il accolle et embrasse convoiteusement ton corps tant corrompu par amour vénérien et étranger! Et baise ta bouche encore sentant l'haleine de tes adultères, sans oser faire aucune mention reprochable de tes vilains forfaits; mais te recueille comme tout aise et tout affamé[6] de ta vaine beauté après si longue absence, là où, au contraire, il devrait lui-même sacrifier aux dieux infernaux ton âme laide et impudique toute pollue d'infamie[7] et l'envoyer de sa propre main avec les ombres damnées! (II, 219).

Par quelques morceaux de ce genre, épars dans toute son œuvre, Lemaire revient ainsi à son rôle de moraliste, comme s'il voulait s'excuser d'avoir témoigné trop d'intérêt aux fables païennes et trop d'admiration pour la beauté qu'il y découvre. Dans la forme qu'il leur donne, — on vient de le voir, — il ne peut s'empêcher d'être artiste avant tout.

A quel point il le fut, nous n'avons plus à le dire, car les pages ci-dessous en achèveront la démonstration. Son goût, parfois mauvais, est souvent délicieux; en un temps où les meilleurs, — et nous pensons ici à l'école affinée et

1. *ribaudise.* — 2. *mérétrice.* — 3. *guerdon.* — 4. *esprins.* — 5. *tu soulois.* — 6. *familleux.* — 7. *infameté.*

Digitized by Google

polie des derniers Valois, — sont fréquemment plats et grossiers, où la grivoiserie se distingue à peine de l'obscénité, il se montre délicat, même s'il lui arrive de traiter un sujet scabreux. Plus encore que la musique, dont il a compris, avant les poètes de la Pléiade, toute la valeur esthétique, il aime la peinture et, ne se bornant pas à en célébrer les œuvres, il lui emprunte ses figures et ses décors, et, par des moyens littéraires, reproduit ses tableaux.

Trouverait-on avant lui, dans la littérature française, des descriptions de paysages senties et vues comme les siennes? Trouverait-on, surtout, un prosateur ou un poète exprimant, comme il l'a fait, l'admiration purement esthétique de la forme humaine et, particulièrement, de la belle nudité féminine?

Sa préoccupation de la ligne et de la couleur le conduit, naturellement, à vouloir les exprimer par l'instrument poétique dont il use et, plus qu'aucun autre, il s'attache à perfectionner sa langue, à l'assouplir, à lui donner, tour à tour, de l'ampleur et de la rapidité, de la noblesse et de la grâce, à s'aider de la sonorité des mots et du rythme des phrases pour traduire plus communicativement les images qu'il voit et les émotions qu'il éprouve. Avant Tory, Ramus, Le Roy, Peletier du Mans, Henri Estienne, il vante les mérites du français et dénie la supériorité de l'italien, seule langue moderne qui pût alors rivaliser avec lui[1]. Décidé à « l'illustrer », il s'applique à en montrer les ressources par l'emploi d'un vocabulaire extrêmement varié. Comme Ronsard le recommandera plus tard dans l'*Abrégé de l'Art poétique* et dans la *Préface sur la Franciade*, il a recours au dictionnaire particulier des « artisans de tous mestiers » et n'hésite pas à employer des termes provinciaux, — notamment de son pays de Hainaut, — « pourveu qu'ils soient bons et que proprement ils signifient ce qu'il veut dire[2] ». Enfin, par

1. Voir t. I, p. 10-11; t. III, p. 98, 99, 105.
2. Ronsard, *Œuvres*, édit. Blanchemain, t. VII, p. 321, et t. III, p. 31.

Digitized by Google

la création de nombreux néologismes, il montre comment on enrichit la langue et l'adapte aux besoins nouveaux de la culture.

Pas plus que Rabelais, pas plus que Ronsard, pas plus que les meilleurs esprits du XVIe siècle, il ne garde, sur ce point, la mesure qu'il eût fallu pour éviter le reproche que Boileau adressera plus tard à ceux dont « la muse, en françois, parle grec et latin ». Du premier de ces idiomes, il ne semble guère avoir connu que quelques mots, encore qu'il fasse allusion à « la faconde du beau langage grec » (II, 198); mais, quant au latin, pour lui comme pour tous les érudits du temps, c'était sa langue, au même titre que le français, et il y puisa copieusement les éléments de nombreux mots qu'il construisait savamment, afin de « magnifier » par eux sa « maternelle »[1].

Car il aima les mots, les mots rares, évocatifs, les noms propres sonores, les adjectifs colorés, éclatants, toutes les expressions qui font voir en peignant. Il s'en compose une palette au moyen de laquelle il enlumine de grands tableaux, largement conçus, dont il élague tous détails qui ne se fondraient point dans l'harmonie de l'ensemble. S'il se plaît aux développements oratoires, aux discours solennels, aux harangues d'apparat et se souvient alors de Chastelain plus encore que de Cicécon, il sait, quand il le faut, être rapide, précis, trouver le trait qui peint; certains de ses portraits, tels ceux de Mars et d'Hector (I, 209 et 313), sont d'étonnants exemples de cet art accompli, et, tout en étant, comme l'indique M. Lefranc, par sa réalisation d'une prose poétique, le précurseur de d'Urfé, de Bossuet, de Fénelon, de Chateaubriand, de Baudelaire, de Flaubert, il trouve, par sa façon d'écrire ses traités politiques, le moyen d'annoncer le style ample et nerveux de Calvin[2].

1. Voir A. Humpers, *Étude sur la Langue de Jean Lemaire de Belges*, Paris, 1921, p. 166 et suiv.

2. A. Lefranc, *Jean Lemaire de Belges. Revue des Cours et Conférences*, 1910-1911, p. 773 et suiv.

Digitized by Google

Poète, la technique de son art l'intéresse. Nous avons vu que, s'il eut grand souci de la forme des vers, il ne tomba qu'exceptionnellement dans les exagérations ridicules, — quoique bien intentionnées, — des rhétoriqueurs; il pratiqua d'ailleurs fort peu les genres préférés par ceux-ci; nous ne possédons de lui ni chant royal, ni villanelle, ni pastourelle, ni débat, ni blason, ni nulle sorte de lai; deux ballades, deux virelais et quelques rondeaux rappellent seuls dans son œuvre les petits poèmes à forme fixe chers à l'école qui l'instruisit. L'épître et le conte, tels qu'il les conçut, étaient des genres relativement nouveaux, et, s'il resta fidèle, dans ses diverses déplorations, à des modèles surannés, s'il s'amusa, parfois, au jeu compliqué des rimes et des allitérations, il finit par abandonner franchement toutes les pratiques étroites de ses maîtres et rajeunit la prosodie par des innovations métriques qui font de lui, notamment, l'introducteur des tercets dans la poésie française et le restaurateur de l'alexandrin.

L'une de ses innovations a définitivement transformé le vers français. Elle prouve le sens du rythme que possédait Lemaire et la délicatesse de son oreille. Avant lui les poètes n'observaient point ce qu'on appelle la coupe féminine; ils écrivaient :

Santé, jeunes*se*, long vivre et paradis[1]...

sans faire compter pour un pied l'*e* muet tombant à la césure, ou, ce qui ne valait pas mieux, ils marquaient la césure par l'*e* muet lui-même :

Gentilhomm*e* de l'ostel de la Royne[2]...

Lemaire établit la règle absolue de l'élision de ces

1. Jean d'Auton, *Ballade à Louis XII. Chronique*, édit. de Maulde La Clavière, t. I, p. XXVIII, n° 3.
2. Jean Marot, *Le Voyage de Venise*, édit. Coustellier, Paris, 1723, p. 82.

Digitized by Google

voyelles; il l'enseigna à Clément Marot[1], et, depuis lors, elle est demeurée l'une des plus unanimement respectées de la prosodie.

Il n'était pas possible qu'un artiste de cette qualité n'exerçât pas une influence sensible et longue sur les jeunes écrivains qui rêvaient alors une renaissance littéraire. Quelque original qu'il se montrât de bonne heure, Clément Marot resta toujours plein des souvenirs qu'il gardait de Jean Lemaire. Il était certainement encore adolescent quand il l'avait rencontré, à Blois sans doute, et lui avait fait voir ses premières productions. Lemaire, ayant à peine dépassé la quarantaine, avait dû l'éblouir par sa large réputation, par son talent et, plus encore, par son savoir que n'égalerait jamais celui du jeune Français. Ils parlèrent de leur art; le disciple écouta et retint les leçons du maître; il commença même dans son *Temple de Cupido*, qui n'est qu'une réplique plus coulante, plus « melliflue », mais moins nerveuse et moins chaude, de la description du temple de Vénus, il commença par lui emprunter son sujet, ses idées, ses images et ses rimes; plus personnel ensuite, il conserva cependant quelque chose de cette musique fleurie que Lemaire lui avait fait

1. Clém. Marot, Préface de l'*Adolescence clémentine* (1532) : « ... les coupes féminines que je n'observois encor alors, dont Jehan Le Maire de Belges (en les m'apprenant) me reprint... » Voir, sur cette question, Ph. Martinon, *La Genèse des Règles de Jean Lemaire à Malherbe* (*Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1909, p. 62). M. Thibaut (*ouvr. cité*, p. 236) s'est totalement mépris en croyant que ce que Lemaire avait enseigné à Marot était « l'entrelacement des rimes masculines et féminines ». Cet entrelacement régulier ne fut point observé par Lemaire. C'est également par erreur que M. Guy (*ouvr. cité*, p. 90) indique Octavien de Saint-Gelays comme étant le premier qui effectua cet entrelacement. On le trouve, fidèlement respecté, dans nombre de poètes lyriques médiévaux et notamment dans les 140 huitains de la *Recollection des Merveilles advenues en notre Temps*, de Chastellain et de Molinet. Chose particulière, Molinet, qui ne s'était jamais soucié de cette règle, l'applique scrupuleusement, lorsque, à la 44e strophe, il reprend l'œuvre abandonnée par Chastellain.

Digitized by Google

goûter, et le nom du maître fut l'un de ceux qui revinrent le plus souvent sous la plume de l'élève, toujours accompagné d'une louange flatteuse.

A la fin de sa vie, encore, dans un poème écrit en 1543, imaginant que son père lui parlait des Champs-Élysées et lui disait s'y trouver avec divers poètes et

Ton Jean Lemaire entre eux haut colloqué[1]...

par le premier mot de ce vers il ajoutait, délicatement, à l'expression d'une constante admiration, le souvenir attendri de son ancienne amitié.

Sans être aussi directe, l'influence qu'exerça Lemaire sur Ronsard fut au moins aussi forte[2]. On a dit erronément que l'école de la Pléiade lui devait le goût des diminutifs, dont elle fit un si grand usage; ce goût est bien antérieur à Lemaire, et Froissart, pour ne citer qu'un nom, est rempli d'*herbelettes*, de *colombettes*, de *bergerettes* et de *rossignolets*. Si le Belge éblouit les jeunes poètes de 1550, et spécialement leur chef, c'est bien moins par les ornements extérieurs de sa poésie que par sa prose et l'esprit qui l'animait. Il suffit de songer à l'art qu'ils aimèrent, aux écrivains anciens qui furent leurs dieux, à l'accueil enthousiaste et immodéré qu'ils firent à tout ce que Rome et la Grècs leur apportaient de réalités et de fables pour deviner avec quelle joie ils lurent les *Illustrations*. Il est possible, on l'a dit, que sans elles la *Franciade* n'eût pas été écrite et la littérature française n'y eût pas énormément perdu. Mais si Ronsard se trompa en y cherchant un *sujet*, il y trouva maintes autres choses dont il se sut « quelques fois fort bien aider », et Pasquier ajoute que « les plus riches traits de cette belle hymne que notre Ronsard fit sur la mort de la reine de Navarre sont

1. Clément Marot, *Complainte de Monsieur le Général Guillaume Prud'homme.*

2. Voir H. Guy, *Les Sources françaises de Ronsard. Revue de l'Histoire littéraire de la France*, 1902, p. 217.

Digitized by Google

tirés de lui (Lemaire) au jugement que Pâris donna des trois déesses[1] ».

Ainsi le plus grand poète du XVIe siècle, et l'un des plus beaux que la France ait eus, avait admiré, comme nous les admirons de nouveau, ces pages éclatantes, et ce sont elles, parmi maintes autres du vieux « Belgeois », qui lui enseignèrent le moyen d'ennoblir la poésie française par le respect d'un art élevé et par l'amour de la beauté du monde.

Tel qu'il nous apparaît maintenant par son œuvre, Jean Lemaire, au milieu des hommes de lettres de son temps, révèle nettement qu'il appartient à une espèce particulière d'artistes dont furent prodigues les provinces belges.

On ne compte plus, dans les Flandres française et flamande et dans le pays wallon avoisinant, les écrivains qui, trouvant insuffisant de n'aimer que leur art, s'intéressent aux autres, en étudient et en admirent les créations et, s'ils sont poètes, enrichissent leur poésie de tout ce que la peinture, la sculpture ou la musique peuvent lui communiquer d'images, de couleurs ou de rythmes; mais, plus spécialement, nous les reconnaissons vraiment belges, ces écrivains pour qui le monde réel existe et qui nous font partager les émotions qu'il éveille en leur âme quand ils l'ont regardé avec leurs yeux de peintres.

Qu'ils s'appellent Ruysbroeck, Froissart, Chastellain ou Jean Lemaire, qu'ils soient, plus près de nous, un Verhaeren ou un Maeterlinck, tous ont une qualité qu'exprime parfaitement un mot du vieux français, tous sont des « imagiers ». Même lorsqu'ils s'élèvent aux plus hauts sommets du monde des idées, tous n'arrivent à s'exprimer à leur gré qu'en empruntant à la vie vivante ses couleurs et ses formes; pareils à leurs frères les peintres, ils ont reçu le don de voir et, voulussent-ils se détacher de la terre, elle les a si bien ravis de ses spectacles que nulles visions abstraites n'effaceront jamais les images qu'ils en ont gardées.

1. Pasquier, *Recherches de la France*, l. VII, ch. v.

Digitized by Google

Jean Lemaire est bien de ceux-là; quelque « intellectuel » qu'il fût, il a aimé la vie réelle, vivante, sensible, qui entoure les hommes d'un décor attrayant, et de cette réalité puissante et saine il a fait la substance durable de son œuvre.

Mais ce n'était point assez pour qu'il devînt le poète qu'il fut, et l'on sent bien, en le lisant, qu'il y a, dans ses belles pages, autre chose encore que ces qualités solides, mais un peu lourdes, qui forment le fond de sa nature et l'apparentent aux artistes flamands. Il s'y trouve ce qu'il n'a découvert ni en lui ni chez lui : un souffle aérien, une lumière délicate, une flamme subtile; c'est le génie latin.

Comme tous les grands Belges, inconsciemment peut-être, il a éprouvé la nécessité, pour élever son âme, élargir son esprit, d'opérer en lui la fusion de ses qualités personnelles avec celles dont est fait ce génie latin. Il a compris, — comme après lui Rubens, Van Dyck, Orlando de Lassus et comme au XIXe siècle et de nos jours tous ceux qui ont illustré la Belgique, — il a compris qu'un Flamand, quelque originales et précieuses que soient ses aptitudes, ne peut compter sur elles seules s'il veut réaliser de ces œuvres éternelles rayonnant sur le monde, et qu'il est indispensable qu'elles soient fécondées.

Il faut qu'elles se complètent de tout ce qui leur manque naturellement : le goût, la finesse, la clarté, la distinction, une alacrité d'esprit, un sens de l'ordre, un rythme apollinien de pensée et d'élocution et qu'elles soient exaltées par un large désir d'idéal qui seul donne, à ceux qu'il anime, la force de pénétrer par quelques derniers coups d'ailes, dans la région où se créent les chefs-d'œuvre parfaits.

C'est de ces vertus qu'est formé ce génie, en qui s'est concentré tout ce qui demeure vivant du génie grec; or, l'histoire tout entière de l'âme belge nous apprend que de toutes les unions qui lui ont été offertes il n'en est point qui furent plus brillantes et plus fécondes que celle qu'elle a mille fois répétée avec l'esprit latin.

Digitized by Google

Plus cette âme est foncièrement flamande, plus lui est efficace cet admirable levain; mieux elle trouve, par lui, le moyen d'exprimer d'une façon complète les divers aspects de son originalité. Qu'auraient été Rubens et Van Dyck sans l'Italie? Verhaeren et Maeterlinck sans la culture française?

Avant eux, Jean Lemaire fit donc ce qu'ils avaient fait; ce fut le secret de sa force et de sa réussite. Et si toute une part de son œuvre, qui longtemps parut morte, se remet à vivre aujourd'hui, c'est parce qu'en l'écrivant il s'est tourné vers la France, vers Rome et vers la Grèce, c'est-à-dire du côté où, depuis deux mille ans, le ciel est resté clair.

Paul Spaak.

Digitized by Google

LA
LÉGENDE DE NOSTRADAMUS
ET SA VIE RÉELLE

On a tellement parlé et écrit sur la prophétie en général qu'il ne reste pas grand'chose de nouveau à dire sur ce sujet, mais un intérêt spécial s'attachera toujours aux individus qui, par leurs prophéties, ont attiré l'attention du monde sur eux. Le rôle qu'ils ont tenu dans le grand drame de la vie ne se laisse pas facilement comprendre et fournit une source inépuisable de recherches intéressantes et de conjectures.

De nombreux écrivains ont étudié Nostradamus, mais toujours pour énoncer leurs idées préconçues et les justifier par des arguments qui ne sont en définitive que les réitérations de leurs préjugés pour ou contre le prophète[1]. Même les contemporains de Nostradamus, et ceux qui auraient pu parler de lui avec quelque vérité, ont manqué de modération, et ses apologistes ne sont pas moins coupables que ses détracteurs. Par conséquent, les parcelles de vérité se trouvent si bien ensevelies dans des masses de fausseté que c'est le problème de la pierre philosophale qu'il faut démêler. Passe encore pour les modernes; la rareté des documents authentiques pourra leur servir d'excuse, ainsi qu'à nous; mais que les amis

1. Nous avons abordé ce sujet sans aucun parti pris et sans vouloir justifier ni discréditer Nostradamus. Si la plus grande partie de notre contribution consiste en réfutations, c'est la faute aux partisans du prophète, qui lui ont attribué des qualités absurdes et ridicules. Nostradamus pourrait bien dire : « Je me chargerai moi-même de mes ennemis, mais que Dieu me défende contre mes amis. »

Digitized by Google

intimes de Nostradamus ne nous aient laissé que quelques lignes sur lui, c'est vraiment inexcusable et c'est un grand malheur.

« Michel de Nostredame, médecin du roy Henri II, et le plus grand astronome qui fut jamais », naquit à Saint-Remy (maintenant compris dans le département des Bouches-du-Rhône) le 14 décembre 1503. Si les prophéties de Nostradamus sont remplies de désastres et de pestes, c'est dû peut-être à une influence prénatale, car à ce moment la peste sévissait dans toute la région, et, le jour même de sa naissance, le parlement d'Aix, nouvellement constitué, quitta, en faveur de Brignoles, cette ville infestée[1].

Saint-Remy était ce qu'il est actuellement, un village typique de Provence, peu éloigné des villes antiques, Arles et Avignon. Il respire l'antiquité; son arc de triomphe et son mausolée, abrités par les rocailleuses Alpines, sont encore des témoins éloquents de l'occupation romaine. Comme aujourd'hui, l'esprit provençal y florissait dans toute sa vigueur. C'est à quatre kilomètres de Saint-Remy, à Maillane, que Mistral a opéré la renaissance provençale.

L'éducation du jeune homme se fit sous les auspices les plus favorables. La Renaissance commençait. « La découverte de l'Italie » venait de s'accomplir et les armées de Charles VIII et de Louis XII avaient passé tout près de Saint-Remy. François Ier devait conduire les siennes par la même route. On ne se rendait pas encore compte de l'importance des événements historiques en cours; toutefois l'activité intellectuelle et guerrière ne pouvait guère manquer de faire une grande impression sur les habitants de cette région.

Mais dans la famille Nostredame on n'avait pas attendu la Renaissance pour s'instruire. Des côtés paternel et maternel le jeune Michel avait reçu un excellent héritage

1. César de Nostredame, *Histoire et chronique de Provence*, p. 722.

Digitized by Google

intellectuel, ses aïeux ayant eu une bonne éducation à la manière des Juifs, car ils étaient de cette race et récemment convertis. L'un de ses grands-pères avait été médecin de la ville d'Arles. Jean, duc de Calabre, l'emmena à la cour de son père, René le Bon, et ce bon roi l'honora de son amitié et de sa confiance. Ce fut là qu'il devint chrétien et prit le nom de Pierre Nostre-Done. On ignore son nom originel[1]. L'autre grand-père fut le médecin du duc Jean et donna à sa fille, la mère de Michel, le nom de Renée[2].

Jaume ou Jacques de Nostredame, le père de Michel, fut notaire royal à Saint-Remy, position qui exigeait une intelligence et une éducation d'un niveau élevé.

Ce fut son grand-père maternel (son bisaïeul, selon Chavigny) qui se chargea de l'instruction de l'enfant, et qui lui donna « comme en se jouant un premier goust des sciences célestes ». Après la mort de celui-ci « il fut envoyé en Avignon pour apprendre les lettres humaines[3] ».

L'auteur anonyme et assez crédule de *La vie et le testament de Michel Nostradamus (1789)* se fait un grand plaisir de représenter son héros comme un prodige d'intelligence, supérieur de beaucoup à ses compagnons. Sa mémoire remarquable lui permettait d'apprendre par cœur toutes ses leçons à la première lecture. Parfois il remplaçait ses professeurs et initiait les élèves aux mystères des sciences naturelles, surtout de l'astronomie.

Il ne mit pas longtemps à épuiser les ressources du collège d'Avignon, d'où il partit pour Montpellier dans l'intention de devenir médecin. Il dut avoir une intelligence extraordinaire, si l'on en croit Chavigny[4], car à l'âge de vingt-deux ans il était déjà prêt à être reçu docteur.

Mais à ce moment il fut pris de la manie de voyager.

1. Depping, *Les Juifs dans le moyen âge*, p. 334.
2. J.-A. Chavigny, préface aux *Commentaires sur les Centuries*, 1596.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*

Digitized by Google

Une épidémie se déclara dans la région de Bordeaux, Narbonne et Toulouse, et fut cause qu'il quitta Montpellier pour pratiquer pendant quatre ans la science qu'il avait acquise. Au bout de ce temps il retourna à Montpellier, où il fut officiellement reçu docteur en 1529[1]. C'est la première notion officielle que nous trouvions sur lui.

Les nostradamistes racontent avec plus d'enthousiasme que d'authenticité que le génie du jeune prodige frappa d'admiration les savants professeurs de la Faculté et que sa réception fut accompagnée d'applaudissements universels. De plus, ses collègues, avec une unanimité touchante, insistèrent si vivement qu'il dut consentir à rester à Montpellier pour enseigner[2].

En effet, Chavigny[3] nous dit qu'il « passa au doctorat... en peu de temps, non sans preuve, louange et admiration de tout le collège ». Quant à son professorat, la coutume était, dit Astruc[4], que les nouveaux docteurs restassent quelque temps pour donner des conférences. Si Nostradamus avait eu le succès que lui attribuent ses partisans, on pourrait s'attendre à en trouver quelque mention chez Rabelais qui entrait à Montpellier presque au moment où Nostradamus était reçu. Mais si Rabelais savait quelque chose il n'en dit rien.

Après avoir quitté Montpellier, Nostradamus disparut pour quelque temps. Nous le retrouvons à Agen, en relations avec J.-C. Scaliger, « personnage avec lequel il eut grande familiarité, qui toutesfois se changea quelque temps après en forte simulté et pique[5] ». Il se plut tant à Agen qu'il y épousa « une fort honorable demoiselle » dont il eut deux enfants.

Ayant perdu femme et enfants, et s'étant brouillé avec Scaliger, il se mit encore à voyager. Pendant dix ans

1. Astruc, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de Montpellier*, art. Nostradamus.
2. Bareste, *Nostradamus*, p. 16-17.
3. Chavigny, *op.* et *loc. cit.*
4. Astruc, *op. cit.*, art. Rabelais.
5. Chavigny, *op.* et *loc. cit.*

Digitized by Google

(1534-1544), il erra un peu partout sans laisser de traces. On ne sait de lui pendant cette période que le peu qu'il daigne nous dire dans son *Opuscule*, où il parle de ses voyages en France, en Italie et en Sicile. Les fruits de ces voyages, si l'on en croit l'*Opuscule*, furent de nombreuses recettes pour faire des confitures et pour « embellir la face », bien qu'il paraisse avoir passé une partie de son temps à observer l'exercice de la médecine et de la pharmacie.

Enfin, rassasié de voyages, il pensa à sa province natale. Sur les instances de ses amis, il choisit pour résidence la petite ville de Salon de Crau, située dans un désert aride et sans attraits, qui devait bientôt être transformé en une région fertile par le canal de Craponne. C'était là une situation stratégique d'où il pouvait servir les habitants de quatre villes importantes, Marseille, Aix, Arles et Avignon, qui abondaient en malades et manquaient de médecins.

Parmi les citoyens de Salon, il s'en trouvait quelques-uns avec qui il pouvait être sur un pied d'égalité intellectuelle. Cette élite comprenait Adam de Craponne, l'ingénieur célèbre; le poète et historien Étienne d'Hozier, plus connu par son fils Pierre, et la famille Suffren.

Peu de temps avant son arrivée à Salon, dit Chavigny[1] dont la mémoire est peut-être en défaut, Nostradamus eut l'occasion d'exercer sérieusement son talent médical. En 1546, la peste fit une de ses irruptions périodiques à Aix, et il fut retenu pendant trois ans par la municipalité pour en combattre les ravages. Les circonstances de ce séjour varient selon l'imagination des divers biographes[2]. Les archives de la ville cependant ne contiennent nulle indication de ce service officiel, ni de la pension qui lui aurait été servie par la municipalité reconnaissante.

Nostradamus lui-même nous donne quelques renseigne-

1. *Op. cit.*
2. Bareste, dans son *Nostradamus* (p. 23 et suiv.), en fait un tableau des plus imaginatifs.

Digitized by Google

ments sur ce point dans le chapitre VIII de son *Opuscule :* « ... l'an 1546 que je feus esleu et stipendié de la cité d'Aix en Provence où, par le senat et le peuple, je feus mis pour la conservation de la cité où la peste estoit tant grande et tant espouvantable, qui commença le dernier de may et dura neuf mois tous entiers. » Et il nous donne la recette d'une « poudre de senteur » qui, portée dans la bouche, était un remède infaillible contre la contagion; ceux qui ne s'en servaient pas, affirme-t-il, mouraient sans exception.

Après avoir remporté une victoire si glorieuse à Aix, il ne demandait qu'à répéter son succès ailleurs. Les occasions ne manquaient pas, et ses biographes en ont profité. Bareste[1], comme d'ordinaire, dépasse tous les admirateurs enthousiastes de Nostradamus dans son tableau de la situation où Lyon se trouvait en 1547. Une épidémie s'y était déclarée, toute pareille à celle que Nostradamus venait de vaincre. Le grand homme ne perdit pas de temps et se hâta vers la ville affligée. Une difficulté l'y attendait, un rival, qui n'était autre que le médecin Jean-Antoine Sarrazin. Celui-ci voulait se créer une réputation analogue à celle que Nostradamus s'était acquise à Aix, et à cet effet il faisait des efforts surhumains. Mais il manquait de science et d'expérience et ne réussissait point. Cependant le futur prophète, avec un sentiment très juste des convenances professionnelles, refusa de s'en mêler; le peuple, affligé, ne voulait pas toutefois se laisser exterminer par la peste pour de telles vétilles. Dès que les Lyonnais surent que le sauveur d'Aix était parmi eux, ils le demandèrent par acclamation. Ne pouvant ignorer cet appel, Nostradamus se mit à l'œuvre, et un mois plus tard le fléau dévastateur n'existait plus. La joie était peinte sur tous les visages (sauf sans doute sur celui de Sarrazin); Nostradamus, chargé d'honneurs et de cadeaux et escorté des autorités municipales, partait en triomphe pour Salon.

Tout ceci est fort curieux, mais peu authentique. Les archives de Lyon ne renferment aucune mention de Nos-

1. *Op. cit.*, p. 29.

Digitized by Google

tradamus ni aucune correspondance à son sujet. On passe sous silence sa résidence dans cette ville. La seule référence à son actif que j'aie pu découvrir se trouve dans la *Revue du Lyonnais* de 1835 et consiste en un article de deux pages. Il ne porte pas de nom d'auteur, il est vrai, ce qui pourrait indiquer quelque hostilité envers Nostradamus. Cet article assure que l'épidémie que vainquit notre médecin n'était qu'une bénigne coqueluche.

D'ailleurs, Jean-Antoine Sarrazin passa son baccalauréat à Montpellier en 1565[1], c'est-à-dire quelque vingt ans après l'épidémie dont il est question. Il est l'auteur d'un traité médical typique en latin, *De Peste*, où les nombreuses citations de Galien et d'Hippocrate ne lui laissent pas de place pour mentionner ni l'épidémie de 1547, ni Nostradamus.

Quelles que fussent les circonstances du départ de Nostradamus, il se peut avérer que sa destination fut Salon; ainsi il y a du vrai dans le récit des biographes. Cette même année les archives notariales de Salon enregistrèrent deux événements l'intéressant, l'achat d'une maison par Nostradamus et son mariage avec Anne Ponsarde (Gemelle). La maison, qui existe encore, se trouve tout à côté du vieux château, et la petite rue où elle est située porte le nom du prophète[2].

Évidemment, il s'intéressait déjà à l'astrologie, car son premier soin fut de construire un observatoire sur le toit de sa maison. Là il passait une grande partie de la nuit à contempler les astres, et ceci prit bientôt une importance si grande dans son existence qu'il se qualifia de médecin-astrophile dans des documents officiels[3].

D'autres activités l'occupèrent aussi. Il était l'arbitre des élégances quand il s'agissait de cérémonies, et ce fut lui qui composa les inscriptions des monuments publics ou

1. Astruc, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de Montpellier*, art. Sarrazin.

2. Il y a aussi à Salon un boulevard Nostradamus : il mène à la place de la Grippe.

3. Gimon, *Chroniques de Salon*.

Digitized by Google

des décorations qu'on dressait lorsqu'une célébrité honorait Salon de sa présence. Gimon[1] dit que, jusqu'à une date récente, on voyait encore au-dessus d'une fontaine une plaque de marbre sur laquelle on lisait l'inscription suivante qui ne manque pas d'une certaine saveur :

« 1553. Si humano ingenio perpetuo Salonae civib. parari vina potuissent non amoenum quem cernitis fontem. S. P. Q. Salon. Magna impensa non adduxisset ducta. N. Palamede Marco et Anton. Paulo coss. M. Nostradamus diis immortalibus. Ob Salonenses. »

Mais sa vie à Salon ne se composa pas uniquement d'agréments. L'élite sympathique formait la minorité de la population. Il était plutôt en mauvais termes avec le reste. Dans l'*Opuscule* il se plaint à deux reprises de la « barbarité » de ses concitoyens. A l'occasion de la visite à Salon de Charles IX et de la reine mère, qui honorèrent Nostradamus d'une manière signalée, le prophète s'exclama en s'adressant à la foule béante : « O ingrata patria, velut Abdera Democrito[2]. »

Les raisons de cet état de choses ne sont pas trop claires. Bareste[3], qui ne se laisse pas contrôler, allègue la jalousie de quelques médecins, parmi lesquels Sarrazin, et dit que ceux-ci avaient répandu le bruit que Nostradamus opérait ses guérisons étonnantes au moyen de la magie. De cette matière ils avaient tellement excité la superstition populaire que le grand homme dut éviter la foule et se retirer chez lui.

On sait[4] qu'il fut persécuté par les fanatiques Cabans, ces soi-disant « saints de Dieu » qui, sous prétexte de punir les hérétiques, attaquèrent sans distinction protestants et catholiques. Son origine juive y aurait été pour quelque chose.

Et pour comble de malheur il souffrait de la goutte; aussi ne peut-on s'étonner s'il fut mécontent de la vie.

1. Gimon, *Chroniques de Salon.*
2. *Ibid.*
3. *Nostradamus*, p. 34.
4. César de Nostredame, *Histoire et chronique de Provence.*

Digitized by Google

Faut-il chercher dans cet ensemble d'infortunes la cause qui le poussa à la prophétie? (Car il est impossible d'accepter le motif de l'inspiration divine.) Cela peut paraître paradoxal, mais nous avons vu bien des personnes trouvant la fortune dans l'adversité. Il est évident que ce ne fut pas son amour pour le genre humain qui l'inspira.

On ignore à quelle date il entra définitivement dans la carrière de la prophétie. Aucun document authentique n'indique qu'il ait exercé son talent prophétique avant 1550. Cette année-là parut le premier de ses almanachs; il en publia ensuite chaque année jusqu'à sa mort, en 1566. La durée de la série témoigne de sa popularité[1]. Ces almanachs furent vite imités par des individus qui ne possédaient point le don prophétique, et les imitations furent si gauches qu'elles faillirent discréditer Nostradamus[2].

Encouragé par la faveur populaire, et sûr désormais de son terrain, Nostradamus élargit la portée de son activité. Il se mit sérieusement à l'œuvre pour composer les *Centuries*, qui par leurs prétentions n'ont pas d'égal dans leur genre. C'est une série de quatrains prophétiques groupés par centaines et écrits dans un langage qui se prête admirablement à l'interprétation, à cause de son obscurité voulue. Le 15 mars 1555, il avait déjà achevé les 353 quatrains qui composent la première édition. L'achevé d'imprimer porte la date du 4 mai. En 1557 le nombre des quatrains fut porté à 642, et en 1558 Nostradamus « paracheva la milliade[3] ».

Avec la publication des *Centuries* commence la partie théâtrale de la carrière de cet homme étrange. Leur succès fut instantané et foudroyant. Elles furent lues par tout le monde et quatorze mois après leur première apparition (c'est-à-dire en juillet 1556) l'auteur fut mandé pour être présenté au roi.

1. Jusqu'ici personne n'a signalé aucun exemplaire de ces publications, mais il en existe deux, un de 1553 et un de 1557, dans le musée Arbaud à Aix-en-Provence.

2. Lacroix du Maine, *Bibliothèque*, 1584.

3. Bien que connus, ces quatrains (de 1558) ne furent publiés qu'en 1568.

Digitized by Google

Il va sans dire qu'il ne perdit pas de temps à obéir au mandat royal. Il arriva à Paris le jour de l'Assomption de Notre-Dame, donc sous les auspices les plus favorables à un homme de son nom.

A peine arrivé et logé chez le cardinal de Sens, il subit une attaque de goutte, maladie qui ne respecte ni personnes ni occasions et qui pendant dix jours se joua de l'inquiétude de leurs majestés Henri II et Catherine. Pour alléger la douleur dont souffrait le prophète, le roi lui envoya une bourse de 100 écus et la reine lui en donna presque autant[1].

Aussitôt qu'il put bouger, il fut recherché par toute la cour et consulté sur toutes sortes de questions. L'un s'inquiétait pour des affaires d'État, l'autre pour une affaire personnelle, l'autre pour un chien qu'il avait perdu, et ainsi de suite. Dans toutes ces situations Nostradamus, paraît-il, se conduisait avec une habileté et une exactitude remarquables.

L'épreuve suprême de son talent fut l'horoscope qu'il dut dresser pour les jeunes princes François II, Charles IX et Henri III. On ignore complètement les prédictions qu'il fit à propos de ces derniers Valois. La situation était dangereuse. Eut-il le courage de dire la vérité, ou eut-il tout simplement assez d'habileté pour s'exprimer en termes assez clairs pour satisfaire les souverains, mais en même temps assez élastiques pour dire tout ce qu'on voulut entendre? Quoi qu'il en soit, toute sa vie Nostradamus retint la faveur de Catherine, et celle-ci ne se plaignit jamais d'aucune inexactitude de sa part[2].

Cependant il n'est pas impossible qu'il ait pu prévoir l'avenir de la famille royale, mais par des moyens naturels, non par l'astrologie. Il connaissait, comme tout le monde, les difficultés dynastiques qu'avait éprouvées

1. César de Nostredame, *op. cit.*

2. Il y a des légendes fantastiques à ce propos, par exemple celle qui se trouve dans E. Defrance, *Catherine de Médicis et ses astrologues.*

Digitized by Google

Henri II dans les dix premières années de son mariage. Nous savons également qu'aucun des trois princes fils de Henri II n'engendra d'enfants légitimes. De plus, les enfants naturels qui leur sont attribués sont peu nombreux et leur origine princière reste fort douteuse. Vu ces prémices, on peut facilement conclure que les trois princes, nés maladifs, furent également impuissants, et que Nostradamus reconnut cette condition. En 1564, quand il fit la prédiction que Henri de Béarn arriverait au trône de France[1], ce ne fut *qu'après une visite médicale*. Il peut y avoir parfois une certaine relation entre l'astrologie et l'anatomie.

Grâce à la faveur royale, Nostradamus était devenu un grand personnage. Bien que les persécutions des Cabans n'eussent pas cessé, il avait gagné le respect de la plupart de ses concitoyens. Chavigny[2] raconte que les étrangers qui venaient en France ne voulaient pas partir sans l'avoir consulté.

Une lettre, dont copie se trouve dans les archives d'Arles, témoigne de sa popularité. On avait volé de l'argenterie à l'église d'Orange. L'évêque écrivit à Nostradamus, priant que celui-ci l'aidât à recouvrer les articles volés. La réponse du prophète est bien habile et typique. En haut de la feuille se trouve un horoscope formidable dont il n'est pas question dans la lettre. Suit la prédiction que le voleur, à moins de rendre au plus vite les articles dérobés, sera frappé de la peste et qu'il mourra d'une mort terrible. Si l'on donnait un peu de publicité à cette menace, Nostradamus était persuadé que l'argenterie serait vite rendue. Malheureusement, le résultat de ces démarches reste inconnu.

L'événement qui mit le comble au bonheur du prophète survint en 1564. Charles IX et la reine mère faisaient le tour de leur royaume, ils s'écartèrent de leur route exprès pour voir Nostradamus. Les affaires pour lesquelles leurs majestés désiraient le consulter étaient des plus impor-

1. Voir la page suivante pour les circonstances de cette prédiction.
2. *Op. cit.*

Digitized by Google

tantes, et l'habileté du grand homme ne fut pas en défaut. Deux dépêches[1] témoignent du respect de Catherine pour Nostradamus à cette occasion. Dans ces dépêches Don Francés de Alava, qui fut de la compagnie royale, parle avec mépris de la « légèreté » de la reine mère et de la confiance qu'elle avait pour les prophéties. En racontant ce que Nostradamus lui avait révélé, dit-il, « elle avait un air aussi confiant que si elle citait saint Jean ou saint Luc ». Selon lui, il fut prédit que Charles devait épouser la reine Élizabeth d'Angleterre. Mais Élizabeth ne put épouser tous les maris qu'on lui avait prédits, et la prédiction ne s'accomplit pas.

Il n'en fut pas de même d'une autre prédiction que fit Nostradamus à cette occasion. Le jeune Henri de Béarn, plus tard Henri IV, accompagnait leurs majestés, et un matin à son lever le prophète demanda à le voir à nu. On accéda sans difficulté à sa requête, et après avoir longuement étudié le jeune prince, l'astrologue annonça que Henri « recevrait tout l'héritage », et à son précepteur il déclara qu'avec la grâce de Dieu son maître serait un jour roi de France. On se souvint plus tard de cette prophétie, et toute sa vie Henri se plut à la rappeler[2].

Mais les honneurs et les cadeaux ne pouvaient rien contre la mort qui approchait déjà. La santé du prophète s'affaiblissait depuis longtemps, la grande climatérique était sur lui, et le 2 juillet 1566 il finit sa carrière terrestre.

Son tombeau a été le but de nombreux pèlerinages. Parmi les visiteurs illustres se trouvent deux rois de France, Louis XIII (en 1622) et Louis XIV (en 1660). Ce dernier était accompagné de sa mère, Anne d'Autriche, de son frère, le duc d'Anjou, de sa cousine, Mlle d'Orléans, et du cardinal Mazarin[3].

Le tombeau eut plus tard des visiteurs moins respec-

1. Archives nationales, K 1503, n°s 30 et 37, citées par E. Defrance, *Catherine de Médicis et ses astrologues*.
2. Pierre de l'Estoile, *Mémoires*, t. V, p. 245-246 (éd. 1878).
3. Almanach de Salon, 1898.

Digitized by Google

tueux. En 1792, les gardes nationaux qui passaient par Salon allèrent à l'église, profanèrent le tombeau du prophète et dispersèrent ses os[1]. On raconte que le soldat qui le premier viola le tombeau fut fusillé quelques jours plus tard pour avoir volé de l'argenterie. Ainsi s'accomplit la vengeance de Nostradamus.

On se rend difficilement compte du nombre d'adeptes et de fervents que fit Nostradamus. Sa popularité fut énorme pendant longtemps et, malgré l'avènement de la raison, il a encore un assez grand nombre de partisans. On a signalé des *Centuries* environ 150 éditions, dont la dernière est de 1867 (Le Pelletier). Le commentaire le plus intéressant à ce sujet est celui de Théophile de Garencières qui, en 1678, traduisit en anglais les prophéties de Nostradamus : « Celui-ci fut le premier livre où j'appris à lire, car c'était alors la coutume, vers 1618, d'initier les enfants par ce livre; premièrement en raison de la difficulté des mots, deuxièmement afin de leur faire connaître le vieux français tel qu'il est employé à présent dans les lois anglaises, et troisièmement pour le charme et la variété des matières, de sorte que ce livre fut imprimé tous les ans comme un almanach ou premier texte pour les enfants. » Il ajoute que quelques personnes étudiaient les *Centuries* si assidûment qu'elles étaient devenues folles, ou peu s'en fallait, ce qui est, d'ailleurs, très facile à croire. L'année 1792 avait rappelé l'attention sur Nostradamus. On trouvait, en effet, vers la fin de la lettre à Henri II, qui sert de préface aux trois dernières *Centuries*, la prédiction de « plus grande persecution à l'Eglise chrestienne que n'a esté faite en Afrique, et durera cette icy jusques à l'an mil sept

1. Malgré « simulté et pique », les os de Nostradamus et de Scaliger se trouvèrent bizarrement mêlés. Le tombeau de celui-ci reçut à la même époque un traitement pareil. Ses os furent ramassés par un citoyen dévoué, et sur la boîte qui les renfermait, découverte beaucoup plus tard, on lisait cette inscription : « En allant en Italie le philosophe Lamanon... me fit présent de l'humérus gauche du fameux Nostradamus. » Cf. *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, 2e série, t. III, 1873.

Digitized by Google

cens nonante deux, que l'on cuidera estre une renovation de siecle... ». Il se fit en effet une « rénovation de siècle » en cette année, le commencement de l'ère républicaine. On n'a eu garde cependant d'insister longuement sur le contexte de cette prédiction.

On essaie toujours avec beaucoup d'habileté et peu de succès de prouver que Nostradamus a prévu les grands événements actuels[1]. Voici un passe-temps qui devrait être populaire; quel que soit l'événement en question, on le trouvera dans les *Centuries*, car celles-ci sont susceptibles d'être comprises de mille manières.

Eugène F. Parker
(Université de Minnesota).

(A suivre.)

1. Par exemple A. Graffond, *La guerre actuelle d'après Nostradamus*, 1919.

Digitized by Google

MÉLANGES.

UNE DÉCOUVERTE BIBLIOGRAPHIQUE
A PROPOS DE LA CHRONOLOGIE MAROTIQUE.

La chronologie des œuvres de Clément Marot, le problème de l'authenticité des pièces parues dans des plaquettes ou dans des recueils collectifs renferment des points obscurs ou des erreurs qu'une recherche dans les grandes bibliothèques de l'Europe ou le hasard va dissiper. Le tableau chronologique dressé par M. P. Villey[1] remplace la chronologie fantaisiste de Lenglet-Dufresnoy (La Haye, 1731) et complète le travail inachevé de G. Guiffrey (t. II, III, 1876-1881). Les trois premières parties du tableau embrassent les publications du vivant de l'auteur (1515-1532, 1532-1538, 1538-1544), la dernière (1544-1560) les éditions posthumes. M. Villey a examiné un nombre très considérable des œuvres imprimées et des recueils renfermant des pièces marotiques dont on peut tirer des conclusions sur la date de la composition, des renseignements touchant l'histoire, l'authenticité de l'attribution pour certaines pièces. Son tableau doit être le point de départ d'une édition critique aussi bien que d'une étude littéraire de l'œuvre marotique.

Les éditions successives de l'*Adolescence clémentine* (1532) s'enrichissent de nombreuses œuvres étrangères que le public attribue à Marot, qui proteste contre l'abus dans le titre d'une de ses œuvres : « Et ne sont en ce present livre autres meschantes œuvres mal composees que on impose estre du dict acteur, lesquelles il repousse et desadvoue. » Il le pouvait faire de son vivant, mais les éditions posthumes étaient livrées aux caprices des imprimeurs qui semblaient justifier la fantaisie ou l'hypothèse de quelques éditeurs modernes. L'année de

1. P. Villey, *Tableau chronologique des publications de Marot. Revue du Seizième siècle*, t. VII, 1920, p. 46-97, 206-234; t. VIII, 1921, p. 80-110, 158-210.

Digitized by Google

sa mort (1544) est un terme qui facilite à juger la justesse d'une attribution ou la valeur d'une édition. Ce fait ajoute un plus grand intérêt à la découverte d'une édition antérieure du *Recueil de vraye poésie françoyse* que M. Villey[1] mentionne en premier lieu parmi les publications posthumes (décembre 1544). Il renferme « au moins cinq pièces inédites de Marot, l'une signée de son nom et les quatre autres non signées ». La paternité de Marot fut attribuée à plusieurs des pièces non signées, et M. Villey lui-même admet : « Il est possible que, parmi les nombreuses pièces anonymes de ce recueil, quelques-unes soient effectivement de Marot, car il appert que l'éditeur a eu connaissance de pièces de Marot encore inédites. » Il faut prendre beaucoup de précautions dans l'attribution de pièces non signées, ce que prouve l'erreur de M. Fromage[2], et aujourd'hui, grâce au tableau de M. Villey, nous avons un ouvrage indispensable pour distinguer l'édit de l'inédit.

La Bibliothèque de la Cour et de l'État de Munich possède une édition du *Recueil de vraye poésie françoise*, publiée une année avant l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal (*BL 7231*), examiné par M. Villey. Il est connu que le fonds de la bibliothèque Palatinale est riche en éditions rares ou uniques d'imprimés du XVIe siècle. Les chansons de Marot mises en musique par Pierre Attaingnan (1530) furent réimprimées par E. Bernouilli d'après l'exemplaire de Munich[3]. L'édition d'Anvers de l'*Adolescence clémentine* par Jean Steels ne se trouve que dans la même collection[4]. Cependant, l'impression dont nous allons donner une description bibliotechnique a échappé à l'attention toujours éveillée de M. Villey :

Recueil de vraye | Poésie Françoyse | prinse de plusieurs Poëtes, les plus excellentz de | ce regne. Avec privilege du Roy pour cinq ans. | 1543. De l'Imprimerye de Denys Janot. | On les vend au Palays, en la gallerie par où | on va à la Chancellerie, es boutiques de | Jehan Longis et Vincent Sertenas, libraires[5].

1. Villey, *loc. cit.*, t. VIII, 1921, p. 157.
2. R. Fromage, *Poésies inédites de Clément Marot. Bulletin de l'histoire du protestantisme français*, 1909 (cf. Plattard, *Revue des Etudes rabelaisiennes*, 1912, p. 68-71).
3. Villey, *loc. cit.*, t. VII, p. 53.
4. *Pogall. 1379*, in-8°. Villey, *loc. cit.*, t. VII, p. 208, n. 3.
5. Münich, Hof und Staats bibliothèque, *Pogall.*, *1848*. Le volume

Digitized by Google

Le privilège qui suit est daté : *le XIIe iour d'April mil cinq cens quarante troys. Signé sur le reply de par le Roy, Bayard.* Achevé d'imprimer : *le XXVe iour de May 1543.*

Le volume est relié en cuir et sur le plat extérieur on trouve l'ex-libris de la bibliothèque des ducs de Bavière. Au feuillet de garde se trouve la cote : *BL 3750*. Les cahiers sont marqués des lettres de *A* jusqu'à *G* 4, plus quatre feuillets, et les feuillets numérotés de 1 jusqu'à 47, plus huit feuillets (110 pages). Une erreur de relieur semble avoir augmenté le nombre des feuillets, puisque le cahier contenant les pièces à partir *D'une vieille* j'usqu'à *Responce* s'y trouve relié en doublet.

L'*incipit* du volume (*A ii*) est le même que dans l'édition de 1544 : *Traduction d'un Épigramme de Martial, commençant : « Vitam qui faciunt beatricem », par Clement Marot.*

Voicy, amy, si tu veulx sçavoir
Qui fait à l'homme heureuse vie avoir.

Le *Second Enfer d'Estienne Dolet, natif d'Orléans* (1544)[1], renferme une variante (p. 63) :

Mon fils, voicy, si tu le veulx sçavoir...

Les autres pièces non signées de Marot sont : *A Ysabeau, De Macée, D'une vieille, De Pauline.* — Les pièces qu'on lui a attribuées suivant les recherches de M. Villey sont : *Douleur et volupté* (d'A. Herolt)[2], *Rondeau des Barbiers*[3]. — *Huictain : Le lendemain des nopces on vint veoir*[4], *Marot du faulx bruis de sa mort.* — *Douzain* (à Creman)[5] : *De monsieur le cardinal de Tournon*[6], *D'un Murier, Virelay*[7]. — Il faudrait reprendre pour ces poésies l'examen de l'authenticité appuyé par des preuves internes, puisque la date de leur publication les fait paraître

est entré dans la bibliothèque avec la collection achetée à Jean-Jacques Fugges. Cf. O. Hertig, *Die Gruendung des Muenchner Hofbibliothek durch Albrocht V und Johann Jakob Fugge; Abh. des h. Kayser Akad. des Wissenschaften*, XXVIII, 3. Muenchen, 1917.

1. Villey, *loc. cit.*, t. VIII, p. 103, n. 1.
2. *Ibid.*, p. 198.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*, p. 199, n. 1.
5. *Ibid.*, p. 159, n. 3.
6. *Ibid.*, p. 104.
7. *Ibid.*, p. 169.

Digitized by Google

du vivant de Clément Marot, auquel on a attribué la plus grande part du volume. Les auteurs nommés à côté de lui sont : Macault, dont l'Épigramme suit celle de Marot, et Des Essars, qui contribua la *Généalogie des Roys de France*, et Sainte-Marthe, qui adressa un douzain à Marot. Le nom de Sainte-Marthe figure au moins trois fois dans le *Recueil*.

L'*explicit* se trouve à la fin d'un *Dixain* en l'honneur du roi :

O nous heureux aultant qu'on le peulx estre,
D'avoir un Roy qui nous monstre à bien faire.

Fin du recueil de poésie | françoise.

Des deux libraires qui ont vendu cette édition, Vincent Sertenas est nommé sur l'édition du *Petit Traicté* (1535), imprimé par Anthoine Bonnemère, renfermant quatre pièces de Marot[1]. Clément Marot, émigré à Genève (fin 1542), où il fait imprimer ses *Cinquante psaumes* (après le 1er août 1543)[2], ensuite à Chambéry (1543), pouvait-il connaître le *Recueil de vraye poésie françoise* (1543) avant sa mort, arrivée à Turin l'année suivante (1544) ? Des recherches au sujet de la vente de l'édition, du nombre des exemplaires conservés peuvent contribuer à la solution du problème qui touche l'attribution de quelques œuvres et la popularité du nom de Clément Marot peu avant sa fin.

Louis Karl.

1. Villey, *loc. cit.*, t. VII, p. 208.
2. *Ibid.*, t. VIII, p. 97.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS.

FLEURET et PERCEAU. *Les satires françaises du XVIe siècle.* Paris, Garnier, 1922. 2 vol. in-8°.

« Le présent ouvrage, dit la préface de cette anthologie, ne contient guère que des satires proprement dites, conçues selon l'idée que l'on se fait communément de la satire poétique et d'après les modèles de l'antiquité latine. »

Pour constituer un recueil de pièces de vers propre à donner une idée exacte de l'esprit satirique au siècle de la Renaissance, on pouvait hésiter entre plusieurs programmes. Il eût été légitime d'y admettre l'épigramme, la chanson, le conte en vers, qui relèvent de la satire, si l'on prend le mot dans son sens large. Il n'était pas interdit, d'autre part, de restreindre la satire aux pièces « satyriques », dans le sens où l'entendaient Vauquelin de la Fresnaye et quelques autres écrivains, c'est-à-dire aux censures de mœurs, écrites dans un style impudent ou lascif, qui rappelle la licence cynique des satyres chez les anciens. Le livre eût été composé alors des invectives si nombreuses contre les vieilles courtisanes, contre les courtières d'amour, contre les femmes, contre le mariage.

MM. Fleuret et Perceau ont pris un moyen parti. Leur choix a porté sur des poèmes qui correspondent à l'idée que la Renaissance se faisait de la satire, d'après Juvénal, Horace et Perse. On rencontre de telles œuvres chez nombre de poètes au XVIe siècle, bien qu'aucun d'eux, jusqu'à Mathurin Régnier, n'ait exclusivement cultivé la satire.

Les sujets de ces poèmes satiriques sont variés. Ici ce sont les invectives « satyriques » dont nous venons de parler. Il s'en trouve chez Joachim du Bellay, Flaminio de Birague, Jean de Boissières, Desportes. Ailleurs des ripostes aux attaques d'envieux ou de médisants, chez Baïf, par exemple, et Jacques Pelletier du Mans. D'autres poètes, comme Bailly, reprenant la traditionnelle satire des « états du monde », blasonnent les

Digitized by Google

prélats dissolus, les curés ignorants, les juges vénaux. D'autres dénoncent des fléaux nouveaux : l'invasion des Italiens à la cour, les violences des reîtres, l'infiltration des étrangers « Espagnols marrans » et « Allemands yvrongnes » (Vatel), les extravagances de la mode (Nicolas Margues). Beaucoup développent les thèses satiriques de Juvénal contre la noblesse (Du Buys, Jean Le Masle), discourent contre la Fortune (Jean de la Jessée), se lamentent sur les misères du temps (Ronsard, Clovis Hesteau de Nuysement). Les déclamations contre la cour sont généralement opposées à des éloges de la vie rustique, paraphrases de l'épisode du vieillard de Tarente chez Virgile ou du vieillard de Vérone chez Claudien (Jean de la Taille, Estienne du Tronchet).

Il y a dans ces satires beaucoup d'exercices de rhétorique. La « lyre d'airain » y vibre, en somme, assez rarement, sauf entre les mains de Ronsard et d'Agrippa d'Aubigné.

Sur chacun des auteurs représentés dans ce recueil, MM. Fleuret et Perceau ont écrit une notice substantielle, accompagnée d'une bonne bibliographie et de la liste des ouvrages à consulter.

Cette anthologie sera fort goûtée de tous ceux qui s'intéressent à notre XVIe siècle[1].

Jean PLATTARD.

Arthur TILLEY. *Studies in the french Renaissance.* Cambridge, at the University Press, 1922. 1 vol. in-8° de 320 pages et 7 illustrations hors texte.

Notre confrère M. Arthur Tilley a réuni dans ce volume onze articles, dont deux (*Les romans de chevalerie en prose, Rabelais et Henri II*) ont paru dans cette Revue, en français. Les autres ont été publiés dans des journaux ou revues de langue anglaise. Ils ont été remaniés et mis au point, quelques-uns même entièrement refondus, avant de paraître en recueil.

1. MM. Fleuret et Perceau viennent de lui donner une suite : *Les satires françaises du XVIIe siècle*, 2 vol., Paris, librairie Garnier, 1923. Parmi les satiriques qui figurent dans ce second recueil, je relève les noms de Mathurin Régnier, Sigogne, Berthelot, Maynard, d'Esternod, Théophile de Viale, Saint-Amant, Ménage, Sarasin, Benserade, Furetière, Saint-Évremond, Boileau, l'abbé Cotin, Charles Perrault.

Digitized by Google

Le plus ancien est une étude sur l'*Université de Caen et la Renaissance*, qui retrace l'histoire de cette Université depuis sa fondation par le duc de Bedford, en 1431, jusqu'au mileu du XVIe siècle.

Des articles sur *Rabelais et les découvertes géographiques*, donnés à la *Modern Language Review*, nous avons entretenu les lecteurs de la *Revue des Études rabelaisiennes* en 1907-1910.

Dans *Rabelais et Henri II*, M. Tilley se range à l'opinion de M. Romier sur la date du départ de Rabelais pour son quatrième voyage en Italie, juin 1547. Il essaie ensuite d'établir la date de la composition des principaux épisodes du *Quart-Livre*. Il apporte diverses considérations judicieuses sur les allusions aux faits historiques contemporains que présente le nouveau prologue du *Quart-Livre*.

Il y a beaucoup à retenir également de son étude sur l'authenticité du cinquième livre de *Pantagruel*. Toute cette enquête est menée avec méthode, chapitre par chapitre. Sa conclusion est que la plus grande partie du livre est de Rabelais. Personnellement, je crois que le nombre des interpolations est plus grand que ne le pense M. Tilley; mais il serait trop long de discuter une à une toutes ses assertions. Il n'en est aucune qui ne mérite un examen sérieux.

Son tableau de l'humanisme sous François Ier est le plus complet que je connaisse. On y suit le progrès de l'humanisme dans les collèges, dans le droit, dans la médecine, le développement de la poésie néo-latine, l'accroissement des publications latines et grecques pendant la première moitié du XVIe siècle, tant à Paris que dans les provinces.

Uue bonne monographie du libraire parisien Galliot du Pré nous retrace les caractères du commerce des livres à l'époque de la Renaissance. Elle est complétée par une liste de toutes les publications de Galliot du Pré de 1512 à 1561.

L'histoire des idées morales au XVIe siècle est représentée dans ce recueil par une étude sur la philosophie de la nature dans Rabelais et Montaigne. La maxime *Naturam sequere* est surtout stoïcienne. Le *De finibus* et le *De officiis* de Cicéron l'avaient vulgarisée. Sénèque, dans le *De vita beata* et dans ses Épîtres morales, avait répété qu'une vie heureuse est une vie conforme à la nature. Cette formule a passé de ces ouvrages dans le *De voluptate* de Lorenzo Valla, composé en 1432, imprimé pour la première fois en 1483. Elle était devenue fort

Digitized by Google

banale à la fin du xve siècle. Améric Vespuce, qui n'avait rien d'un lettré, disait des sauvages du Nouveau Monde qu'il avait observés dans son troisième voyage : ils vivent selon la nature et peuvent être appelés épicuriens plutôt que stoïciens. Les utopiens sont également représentés par Thomas Morus comme suivant la nature. L'*Éloge de la folie* (1521) est une apologie de la nature contre la raison. *Naturam sequere* était donc un lieu commun de morale à l'époque de Rabelais. Il est d'ailleurs difficile, M. Tilley le démontre, de dégager une philosophie, c'est-à-dire un systéme d'idées parfaitement cohérentes, des diverses déclarations de Rabelais sur la nature. Le fondement de sa philosophie, dit-il, n'est pas le culte de la nature, mais le « pantagruélisme », cette « gaîté d'esprit confite en mépris des choses fortuites », si voisine de l'*ataraxie* stoïcienne. — Sans doute, le naturalisme représente-t-il la conception générale que Rabelais se fait de l'univers et le « pantagruélisme » la somme de ses règles de conduite.

M. Tilley termine cette esquisse de l'histoire du naturalisme au xvie siècle par un examen de la morale de Montaigne.

Aux interprètes de Montaigne du xviie siècle jusqu'à nos jours, il a consacré encore un long article. Un autre étudie le rôle de Dorat dans la Pléiade ; un autre enfin, les pamphlets suscités par les guerres de religion.

On voit combien est variée la matière de ce recueil. Il se recommande par cette solidité de la documentation et cette finesse de goût que nos lecteurs ont eu l'occasion d'apprécier dans les articles que M. Tilley a bien voulu donner à la *Revue des Études rabelaisiennes* et à la *Revue du XVIe siècle*.

Jean PLATTARD.

Abbé Alban CABOS. *Guy du Faur de Pibrac. Un magistrat poète au XVIe siècle (1529-1584)*. Paris, Éd. Champion, 1922. 1 vol. in-8°.

« Le bon monsieur de Pibrac, d'esprit si gentil, d'opinions si saines, de mœurs si doulces », comme disait Montaigne, n'est guère connu que par ses *Quatrains*. Deux éditions modernes, l'une due à Claretie (1874), l'autre à M. Guy[1], avaient rappelé l'attention sur ces « beaux dictons à réciter par cœur »,

1. *Annales du Midi*, t. XV-XVI, 1904.

Digitized by Google

que Gorgibus recommandait à sa fille, dans *Sganarelle*. Sur le rôle du magistrat, sur sa culture, ses relations, sa vie publique, aucune étude d'ensemble n'avait été entreprise jusqu'ici. La monographie que lui consacre M. l'abbé Alban Cabos répond à la plupart des questions qui se posent à propos de ce personnage.

Ce n'est pas que l'enquête du biographe soit toujours très étendue. Sa bibliographie est parfois un peu sommaire. On s'étonne qu'ayant à tracer un tableau de la Renaissance et de la Réforme à Toulouse (p. 21) il n'ait ni utilisé ni cité les premiers chapitres de l'admirable ouvrage de Richard Copley Christie sur *Étienne Dolet*. Les recherches de M. Romier sur la Saint-Barthélemy lui sont inconnues. Pareillement il a ignoré le livre de Mme Léontine Zanta sur la *Renaissance du stoïcisme au XVIe siècle*. Il a encore ignoré, semble-t-il, l'étude en trois articles que M. Armand Garnier a donnée ici même, sur l'affront fait à Marguerite de Navarre par son frère Henri III. Et cette ignorance est fâcheuse, si c'est Clervant qui est l'auteur de ce discours à Henri III que M. Cabos, suivant la tradition, considère comme une œuvre de Pibrac. Tout au moins la conjecture exposée par M. Garnier devait-elle être discutée. (Voir *Un scandale princier*, dans la *Revue du XVIe siècle*, t. I, p. 598.)

Cet ouvrage souffre donc de quelque défaut de préparation : la documentation n'est pas toujours au courant des derniers travaux de l'érudition. Cette réserve faite, on ne peut que louer le goût dont M. Cabos a fait preuve dans l'utilisation des documents propres à nous retracer la vie de Pibrac.

Né au moment où la Renaissance des lettres allait porter ses fruits chez nous (1529), fils d'un magistrat toulousain qui fut chancelier des Jeux floraux, Guy du Faur de Pibrac reçut une éducation soignée. Il étudia à Paris; à Toulouse, où il eut pour précepteur Bunel et pour maître Cujas; à Pavie, à l'auditoire d'Alciat, et débuta dans la magistrature comme juge mage (lieutenant du sénéchal) à Toulouse.

Il fut choisi par ses compatriotes pour représenter aux états généraux d'Orléans (1561) le tiers état du Languedoc. C'est lui qui rédigea le cahier des doléances de sa province.

Un an après, Catherine de Médicis, sur la recommandation de Michel de l'Hôpital, le chargeait de défendre les intérêts de la France au concile de Trente. La harangue latine qu'il y prononça, conforme aux instructions de la reine et pénétrée d'es-

Digitized by Google

prit gallican, déchaîna un véritable tumulte. Peu après, l'arrivée à Trente du cardinal de Lorraine comme ambassadeur reléguait Pibrac au second plan.

La récompense de son éloquence à Trente fut sa nomination comme avocat général au Parlement de Paris. Nous avons le texte des remontrances qu'il prononça dans cette charge : elles ne se distinguent guère des harangues judiciaires du temps, si ce n'est sur un point : les allégations de textes juridiques y font place aux citations de textes d'écrivains anciens. L'humanisme marque de son empreinte l'éloquence parlementaire.

En 1573, Henri d'Anjou, le futur roi Henri III, choisit Pibrac pour chancelier et l'emmena en Pologne lorsqu'il fut élu roi de ce pays. La nouvelle de la Saint-Barthélemy avait ému les Polonais, dont beaucoup étaient protestants. Le chancelier du nouveau roi crut devoir expliquer la conduite de la cour de France en cette affaire. Il écrivit une apologie de la Saint-Barthélemy sous la forme d'une lettre latine anonyme, adressée à un certain Stanislas Elvidius. Le massacre, suivant la version officielle, aurait été la seule mesure de défense qui fût possible contre un complot fomenté par les protestants. M. Cabos a réédité le texte latin et la version française de ce plaidoyer[1]. On préférerait pour la mémoire de Pibrac qu'il n'eût point prêté sa plume à l'apologie d'un crime qu'il réprouvait en sa conscience.

Il était, en effet, de mœurs douces et répugnait aux violences. Aussi se rangea-t-il dans le parti des *Politiques* ou *Malcontents*, lorsque les catholiques intransigeants fondèrent la Ligue.

Nommé président à mortier surnuméraire, il devint en 1579 chancelier de la reine de Navarre, Marguerite. Il l'accompagna en Gascogne; la reçut avec la reine mère en son château de Pibrac et prit part à des négociations entre catholiques et protestants. Il devait encourir la disgrâce de Marguerite. Elle le congédia, lui reprochant de l'avoir desservie et notamment d'avoir tenté de la brouiller avec son mari. Dans une longue apologie, Pibrac se défendit, discutant tous les griefs de Marguerite, se disculpant même d'être amoureux d'elle : s'il avait

1. *Un essai de propagande française à l'étranger au XVIe siècle : l'apologie de la Saint-Barthélemy*, par Guy du Faur de Pibrac. Mêmes librairies.

Digitized by Google

usé des mots *servir* et *aimer*, en y ajoutant *infiniment*, *extrêmement*, *passionnément*, *éperdument*, c'est que le style à la mode exigeait de telles expressions.

Cependant il publiait ses *Quatrains* et composait, en s'inspirant de Virgile, quatre cents vers sur les plaisirs de la vie rustique. Son œuvre poétique comprend encore des sonnets et des stances. Aucune originalité ne les distingue des productions contemporaines.

Pibrac était lié avec Ronsard, Baïf et d'autres poètes de la Pléiade. Il eut une part très active dans l'organisation de l'*Académie françoise de poésie et de musique* et lorsque, après la mort de Charles IX, elle disparut, il fut encore l' « entrepreneur » de l'*Académie du Palais*, dont Henri III se déclara le protecteur. On l'y entendit un jour prononcer certain Discours *de l'Ire*, qui fait honneur à son érudition.

Il mourut en 1584. Ce n'était pas un poète. C'était un magistrat très cultivé, comme Michel de l'Hôpital, Pithou, Scévole de Sainte-Marthe, de Thou, Rapin, Montaigne, d'autres encore. Notre Renaissance doit beaucoup à la robe. Les poètes érudits de la Pléiade n'eurent pas de lecteurs plus fervents, ni de juges plus avertis que ces parlementaires qui consacraient leurs loisirs à étudier les écrivains anciens, à composer des vers latins ou même à rimer en langue vulgaire[1].

Jean PLATTARD.

1. L'absence d'un index des noms propres à la suite du livre de M. Cabos est à regretter. « Lannebourg », cité p. 86, est évidemment Lans-le-Bourg, en Savoie.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

— Une nouvelle édition du *Discours de la servitude volontaire* de La Boëtie, préparée par M. Paul Bonnefon, vient de paraître dans la Collection des chefs-d'œuvre méconnus (Bossard, éditeur). Il est suivi du *Mémoire touchant l'édit de janvier 1562*, que Montaigne cite comme un écrit de La Boëtie resté manuscrit. M. Bonnefon a retrouvé cette œuvre à la bibliothèque Méjanes, à Aix, et l'a publiée en 1917 dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*[1]. Elle paraît donc pour la première fois en librairie, précédée d'une étude sur les circonstances de sa composition et accompagnée de notes succinctes.

Le programme de pacification que propose La Boëtie se résume en ces quelques lignes : « Il faut faire une rigoureuse punition des insolences et violences publiques commises sur les chefs et auteurs, et ce par la justice, assistée des gouverneurs. Il faut réformer et promptement l'ancienne église, rompre l'ordre et établissement de la nouvelle. » Il y a de l'éloquence et de la générosité dans ce mémoire, mais aussi de la naïveté. J. P.

Sur Montaigne. — Relevé dans le dernier ouvrage d'André Suarès, *Xenies* (Émile-Paul, 1923), ce jugement sur Montaigne :

« Les esprits à la Stendhal et à la Montaigne se montrent aussi poètes dans leur critique. Une prodigieuse expérience des passions et une ardente fantaisie font une sorte de poésie spirituelle ; l'imagination y a plus de part que la science ; plus on va loin dans les caractères, plus on imagine.

« C'est un poème aussi que le voyage, dans les idées, de la fantaisie et du caprice.

« Mais qui juge moins que Montaigne ? Il va et vient sans cesse, tout en restant lui-même à l'égard du docteur le plus ferme. Toutefois, le docteur affirme ses doctrines et Montaigne n'affirme que son tempérament.

1. Voir notre Chronique, au tome VI de la *Revue du Seizième siècle*, p. 148.

Digitized by Google

« Là même où Montaigne juge le plus, il fait et défait les opinions à mesure; mais lui demeure. O délices d'un esprit sans dogmes! Ce n'est pas Montaigne qui voudrait nier que le dernier mot de ce qu'il pense n'est pas dans ce qu'il sent. Il n'est jamais dupe. N'être point dupe et ne pas vouloir se duper, celui-là est un esprit libre. Montaigne sait qu'on ne sépare rien dans l'homme, ni la pensée de la vie, ni la raison de la nature. Point d'absolu, sinon, en passant, ce qu'on est soi-même et pour soi seulement.

« Point de système, point de politique. En art, la politique corrompt tout. Par politique un aussi beau poète que Platon fait la guerre à la poésie. » (Pages 208-209.)

Une édition rare des « Essais » de Bacon. — Le 19 avril a été vendue à Londres, pour la somme de 33,000 francs, un exemplaire d'une édition très rare des *Essais* de Bacon, publiée en 1598. Cet exemplaire fut trouvé, il y a quelques années, sur le plancher d'une des pièces de Belley-Hall, près de Crows. Une personne en devint propriétaire pour la modique somme d'un penny, c'est-à-dire dix centimes à l'époque.

La fortune de Montaigne en Italie et en Espagne. — Sous ce titre M. Victor Bouillier a consacré un petit opuscule[1] à l'étude de la renommée et de l'influence des *Essais* au delà des Alpes et des Pyrénées.

L'Italie jusqu'à nos jours ne s'est guère intéressée à Montaigne qui l'avait tant goûtée. Peu nombreuses sont pendant trois siècles les traductions des *Essais :* M. Bouillier en compte une par siècle, celle de Girolamo Naselli en 1590, celle de Girolamo Canini en 1633, et une en 1785. Au xixe siècle, il en est publié trois. On relève quelques traces de l'influence des *Essais* dans le *Pensieri diversi* de Tassoni (1565-1635), chez le Père Celestin Buonafede (1716-1793). Au xviiie siècle, Montaigne bénéficie en Italie du patronage de nos encyclopédistes. Il est lu des philosophes Algarotti, Beccaria, Pietro Verri, Alfieri, de la comtesse d'Albany, d'Ugo Foscolo; mais c'est au xixe siècle que s'accroît et se développe en Italie l'admiration pour Montaigne. Il est lu et vanté par le poète Giuseppe Giusti (1809-1850), par Francesco de Sanctis, Benedetto Croce. Son *Journal de voyage* est édité par Alessandro d'Ancona. Les his-

1. Paris, Éd. Champion, 1922.

Digitized by Google

toriens littéraires (M. Ferdinand Neri) et les critiques modernes lui consacrent quelques études de valeur.

En Espagne, le premier écrivain qui se soit occupé de Montaigne est Francisco de Quevedo qui cite les *Essais* à plusieurs reprises dans sa *Défense d'Épicure* (1635). La littérature espagnole des XVIIe et XVIIIe siècles a presque totalement ignoré les *Essais*. Par contre, la génération contemporaine n'est pas indifférente à Montaigne. Menendez y Pelayo et surtout Martinez Ruiz (Azorin) ont écrit sur les *Essais* de fort belles pages et d'intéressantes appréciations. J. P.

Les Songes médicaux. — Pantagruel conseillait à Panurge (*Tiers-Livre*, ch. XIII) « de prévoir l'heur ou malheur de son mariage par songes » et il alléguait plus de quinze médecins, philosophes, naturalistes ou poètes anciens qui avaient recommandé cette « voie de divination ».

De nos jours, nous dit le Dr Paul Farez, des légions de devineresses gagnent largement leur vie en dissertant sur le passé, le présent et l'avenir de leur clientèle; pour cela, elles interrogent les songes et ce n'est certes pas plus déraisonnable que de consulter les cartes ou le marc de café. Mais revenons à la médecine, — en passant par la psychologie.

Descartes rêve qu'un coup d'épée le transperce; c'est qu'il vient d'être piqué par un moustique. Maury rêve qu'il est arrêté, condamné à mort..., guillotiné; il se réveille en sursaut : son ciel de lit lui est tombé sur le cou. M. Bergson rêve qu'il fait un cours et, — ce que, ni vous ni moi, nous n'aurions pu imaginer, — l'auditoire lui crie : « A la porte! A la porte! » Réveillé, il entend un chien aboyer dans la rue. Qu'est-ce à dire? Malgré le sommeil, les impressions des sens atteignent le dormeur; elles déclenchent le rêve; sur le thème initial, l'imagination brode, colore, amplifie, diversifie. Transportons cette donnée dans le domaine des maladies.

Galien rêve qu'il a une jambe de pierre; et quelques jours après, cette même jambe se paralyse. Celui-ci rêve qu'il est mordu par un chien, par un serpent; et, dans la suite, on constate, à cet endroit, un furoncle, un anthrax. Celui-là se voit en songe renversé par une voiture; une roue lui passe sur la gorge; le surlendemain se déclare une angine. Ce sont donc des rêves prophétiques? Certes, oui; ils dévoilent l'avenir, mais un avenir tout à fait prochain, même un avenir déjà présent. Avant de s'épanouir dans toute leur intensité, les maladies comportent, au début, un travail physiologique lent, insidieux, dont nous n'avons pas conscience dans la journée, quand l'exercice de tous nos sens et de multiples occupations accaparent

Digitized by Google

notre attention. Mais la nuit, dans le silence et l'obscurité, avec le repos sensoriel presque complet, les impressions corporelles sourdes, menues, sont capables de fournir une matière à un rêve déterminé. Si celui-ci avait pu être assez tôt et bien interprété, souvent on aurait su prévoir certain trouble à peine en évolution, le combattre par avance, peut-être le faire avorter. Et ce rêve, d'allure prophétique, se retrouve aussi en pathologie mentale. Ainsi un homme, en apparence bien portant, rêve chaque nuit qu'il est empereur, général en chef, milliardaire. Trois mois après on diagnostique une paralysie générale. La mégalomanie nocturne avait donc devancé, d'autres diront « annoncé », l'apparition des stigmates physiques.

Il y aurait donc, dans certains cas, une clé des songes, une clé médicale, capable de dépister précocement certaines maladies. Ce chapitre de la science n'existe encore qu'à l'état d'ébauche; il ne faut pas trop lui demander. Parfois, cependant, un diagnostic tout à fait sûr s'impose. Ainsi, quelqu'un prétend n'avoir aucune habitude d'intempérance. On lui demande : « Rêvez-vous la nuit? » Ingénument, il répond : « Oh! oui, j'ai des cauchemars et je ne cesse de voir des animaux, des rats surtout, courir sur mon lit, dans ma chambre... » Il s'est livré; c'est un alcoolique; il en a les rêves classiques.

Voici un autre point de vue. Dans certains cas, le rêve est pathogène; il provoque, par exemple, des impulsions, des idées fixes, des phobies... Ainsi, pendant trois nuits consécutives, une femme s'entend répéter dans son rêve : « Tue ta fille! »; le quatrième jour, au réveil, elle immole son enfant. Le cas suivant est rapporté par Taine. Pendant son sommeil un gendarme s'entend condamner à mort; on va le guillotiner! Au réveil, ne pensant qu'à éviter l'exécution publique, il court se noyer.

Mais, direz-vous, il faut être déjà malade pour confondre le rêve et la veille. D'accord. C'est le propre de l'état appelé onirique (du grec *oneiros*, songe); on le retrouve dans bon nombre d'affections mentales ainsi que dans certaines intoxications. Ce que le rêve impose, on l'accepte sans contrôle dans la veille ultérieure. Le rêve et la réalité fusionnent sans qu'on arrive à les distinguer.

D'autres fois, sans qu'il y ait « onirisme » ou intoxication, le rêve a provoqué un choc impressionnant; on reste dominé par lui; on en subit l'empreinte, sans pouvoir s'en déprendre. Midas, — que personne n'a jamais prétendu avoir été aliéné, — se tua, nous dit Montaigne, « troublé et fasché de quelque malplaisant songe qu'il avait songé ». Dans Montaigne encore, on peut lire : « Pline dict d'un qui, songeant estre aveugle en dormant, se le trouva l'endemain, sans aulcune maladie précedente. » Citons quelques cas modernes. Une femme rêve que le tonnerre tombe près d'elle; au réveil, elle est sourde : elle le reste pendant deux mois. Une autre songe à un

Digitized by Google

homme muet, et elle se réveille aphone. Sans doute, ce sont là de simples troubles fonctionnels, des inhibitions momentanées. Mais on constate aussi des lésions corporelles. Ainsi une femme voit en rêve un ravisseur; comme elle lui résiste, il la bat violemment. Au réveil, sa peau est constellée de « bleus », c'est-à-dire d'ecchymoses.

Il est des cas où un rêve provoque et entretient une contracture, une paralysie, un tremblement. Ce rêve est oublié au réveil. Pour la conscience vigile, c'est comme s'il n'avait pas existé. Il agit néanmoins, à notre insu, car il a persisté dans notre subconscient. Par des procédés sur lesquels je ne peux pas insister ici, on le dépiste, on l'oblige à se dévoiler, on le combat, on l'extirpe. Alors, disparaissent tout seuls des accidents qui résistaient à tous les traitements.

Tout comme ils peuvent être pathogènes, les rêves deviennent parfois curateurs, c'est-à-dire qu'ils amènent la guérison. Tantôt malfaisants et tantôt bienfaisants, ils font penser à la langue, — qu'Ésope proclamait la pire et aussi la meilleure des choses. Puisque nous évoquons le souvenir de cet exquis fabuliste, rappelons ce qui lui advint. Ésope était affligé d'un bégaiement qui le désolait. « Pendant son sommeil, il s'imagina que la Fortune était devant lui, qui lui déliait la langue... Réjoui de cette aventure, il s'éveilla en sursaut, et en s'éveillant : Qu'est ceci? dit-il, ma voix est libre; je prononce bien un rateau, une charrue, tout ce que je veux. » C'est en ces termes que le bon La Fontaine raconte la guérison de son célèbre devancier.

Il s'agit là d'un rêve « spontané ». Il en est aussi de « provoqués » et à dessein, dans un but thérapeutique. On peut donc provoquer tel ou tel rêve, à volonté? Mais certainement. Je vous signale, à ce sujet, un livre fort curieux, bourré d'observations instructives, paru en 1867 sous ce titre : *Les Rêves et les moyens de les diriger*. L'auteur anonyme, — on sut plus tard que c'était Hervey de Saint-Denis, — s'approche, la nuit, d'un de ses amis qui dort du sommeil normal. Assez bas pour ne pas l'éveiller, assez haut pour impressionner son audition, il lui dit, à l'oreille, sur un ton de commandant : « Portez... arme! Présentez... arme! » Aussitôt il l'éveille : — « Que rêvais-tu? » — « J'étais général et je passais en revue les troupes de la garnison. » La matière du rêve avait été fournie au dormeur et celui-ci avait brodé sur ce canevas. — Ce n'est là, direz-vous, qu'un amusement capable d'intéresser, tout au plus, le psychologue. Sa portée, je vous assure, va beaucoup plus loin.

Bien des fois, on a essayé d'utiliser le sommeil naturel pour extorquer des témoignages; et cela ne date pas d'hier. Démocrite, cinq siècles avant J.-C., disait : « Arrachez la langue à une grenouille vivante; appliquez cette langue sur la poitrine d'une femme endormie et celle-ci répondra — sans mentir — à toutes les ques-

Digitized by Google

tions que vous lui poserez. » Ce n'est plus *in vino*, c'est *in somno veritas!* Dans une récente affaire de lettres anonymes, certain juge voulut, dit-on, interroger une inculpée pendant qu'elle dormait. Manquait-il de l'expérience nécessaire, ou bien a-t-il négligé la langue de grenouille recommandée par le philosophe? Il n'obtint aucun aveu; même il fut envoyé en disgrâce dans un autre poste... Mais revenons à la thérapeutique.

Par des procédés aussi ingénieux que variés, des médecins savent provoquer des rêves qui guérissent. Voici un cas très simple que j'emprunte au docteur Tissié, de Bordeaux, l'un des hommes les plus compétents en la matière. Une jeune fille avait l'habitude de voler tout l'argent qui se trouvait à sa portée. Le docteur Tissié lui impose le rêve suivant : elle annonce à ses petites amies qu'elle veut devenir honnête, travailleuse, respectueuse du bien d'autrui, — qu'elle est récompensée pour son honnêteté, etc. Et elle fut guérie de sa kleptomanie. On eut beau la tenter; plus jamais elle ne déroba rien. Concluons.

Si votre médecin s'intéresse à vos rêves, n'y voyez pas une marotte ou une indiscrétion de dilettante. Renseignez-le. Pour lui, — pour vous surtout, — votre vie intellectuelle pendant le sommeil peut avoir autant d'importance que votre alimentation, votre digestion, vos éliminations. Quant aux rêves provoqués, vous le savez maintenant, ce sont, non pas de « ridicules erreurs », mais des réalités, — et non pas des curiosités psychologiques, mais de véritables agents de guérison. Retenez-le : de nos jours aussi bien que dans l'antiquité, des praticiens très avertis manient avec prudence et discernement la thérapeutique par le rêve; le nom de cette dernière se dit en grec, naturellement : c'est l'onirothérapie. Si, pour des cas très spéciaux, chez vous ou autour de vous, on la propose, acceptez-la, car son efficacité a été confirmée par l'expérience des siècles..., et remerciez votre médecin d'y avoir pensé.

Dr Paul Farez.

(Extrait du *Journal des Débats* du 18 février 1923.)

Le quatrième centenaire de la naissance de Ronsard. — La *Muse française*, numéro du 10 mai 1923, publie l'appel ci-après, adressé par le Comité du Quatrième Centenaire de la naissance de Ronsard à tous les amis de la poésie et des lettres françaises :

Le quatrième centenaire de la naissance de Ronsard qui sera célébré en 1924 doit commémorer avec éclat la naissance de la poésie française elle-même.

Créateur de notre langue poétique, au temps où Rabelais, Amyot et Montaigne formaient notre prose, Pierre de Ronsard a exercé,

Digitized by Google

même hors de France, une action immense et toute l'Europe a reconnu sa primauté.

De la condamnation puriste de Boileau, le XIXe siècle a déjà vengé son génie; le XXe lui doit une réparation plus complète.

Il s'agit de lui rendre aujourd'hui l'honneur public qu'il est le seul de nos grands poètes à n'avoir jamais reçu. Il n'y a dans Paris ni un monument, ni une inscription pour rappeler Ronsard et les admirables maîtres de la Pléiade qui s'y sont groupés autour de lui.

Un comité de poètes et d'écrivains s'est formé pour leur dédier, l'an prochain, une fête de la poésie et veut y associer la musique et les autres arts cultivés à la Renaissance. Il fait appel à tous les lettrés de France qui ont le sentiment de la continuité de notre littérature. Il leur demande leur souscription au monument de Ronsard et de la Pléiade et leur adhésion à l'hommage qui sera rendu aux pères de la poésie nationale.

Pour le Comité :

Le président,
Pierre DE NOLHAC.

Les vice-présidents,
Comtesse DE NOAILLES; Henri DE RÉGNIER;
Abel LEFRANC; Paul LAUMONIER.

Le gérant : Jean PLATTARD.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION — PARIS

Viennent de paraître dans la
BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE
Dirigée par P. DE NOLHAC, de l'Académie française.

VI. BUSSON (H.). **Charles d'Épinay, évêque de Dol, et son œuvre poétique (1531-1591).** 1922, in-8°, 200 p. 15 fr.

VII. FRANCHET (H.). **Le poète et son œuvre d'après Ronsard.** 1923, in-8° . . . . . 30 fr.

VIII. — **Le philosophe Parfaict et le temple de vertu de François Habert.** 1923, in-8° . . . . . 12 fr.

IX. NOLHAC (P. DE). **Un poète rhénan ami de la Pléiade : Paul Melissus** (*sous presse*).

X. MIGNON (M.). **Étude sur le théâtre français et italien de la Renaissance** (*sous presse*).

XI. CHARBONNIER (F.). **Pamphlets protestants contre Ronsard (1560-1577).** 1923, in-8°, 70 p. . . . . 5 fr.

Biographie et chronologie des pamphlets protestants contre les discours de Ronsard, avec des inédits.

CABOS (A.). **Guy du Faur de Pibrac.** Un magistrat poète au XVIe siècle (1529-1584). 1922, in-8° raisin, 500 p. et 1 pl. . . . . 15 fr.

DU FAUR DE PIBRAC. [Lettre à Elvidius.] **L'apologie de la Saint-Barthélemy,** publiée avec une traduction française par A. CABOS. 1922, in-8°, 60 p. . . . . 4 fr.

LES CLASSIQUES FRANÇAIS
DU MOYEN AGE

Publiés par M. MARIO ROQUES.

N° 31. **Le Mariage des sept arts,** par JEHAN LE TEINTURIER D'ARRAS, édit. par Arthur LANGFORS. In-8° couronne, 36 p. . . . 2 fr. 75

Réimpressions :

N° 6. **Adam le Bossu,** trouvère artésien du XIIIe siècle, LE JEU DE LA FEUILLÉE, 2e édit., édit. par Ernest LANGLOIS. XIV-76 p. . . . 4 fr. 50

N° 21. **Petite syntaxe de l'ancien français,** 2e édit., revue et corrigée par Lucien FOULET. X-300 p. . . . . 10 fr.

REVUE BELGE DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE

Tome I. 1922 . . . . . 25 fr.
Tome II. Abonnement 1923 . . . . . 25 fr.

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE EDOUARD CHAMPION — PARIS

LES CLASSIQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE AU MOYEN AGE

Publiés sous la direction de **LOUIS HALPHEN**

Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux.

Cette collection paraîtra à raison de quatre à cinq volumes par an et donnera le texte, et presque toujours la traduction, des documents les plus significatifs de l'histoire de notre pays depuis les grandes invasions jusqu'à la fin du xve siècle.

Ces documents seront choisis de façon à permettre au lecteur quel qu'il soit — historien de profession, étudiant, simple curieux — de se faire du passé de la France une idée aussi complète que possible.

VIENT DE PARAITRE :

ÉGINHARD

VIE DE CHARLEMAGNE

Éditée et traduite par LOUIS HALPHEN.

Édition complète (texte et traduction). Broché.	7 fr.	50. — Relié.	10 fr.	»»
Prix pour les souscripteurs à la collection. Br.	6	»». — Relié.	8	50
Texte latin seul. Br.	3	50. — Relié.	6	»»
Traduction seule. Br.	5	50. — Relié.	8	»»

Les souscripteurs à la collection bénéficient d'une réduction de 20 % sur le prix des volumes brochés de l'édition complète.

SOUS PRESSE. — N° 2 :

LE DOSSIER DE L'AFFAIRE DES TEMPLIERS

Publié et traduit par G. LIZERAND.

VIENNENT DE PARAITRE :

ŒUVRES DE FRANÇOIS RABELAIS

Édition critique publiée par **ABEL LEFRANC**

Professeur au Collège de France,

JACQUES BOULENGER, HENRI CLOUZOT,
PAUL DORVEAUX, JEAN PLATTARD ET LAZARE SAINÉAN.

Tomes III et IV : **PANTAGRUEL**, avec une introduction.

2 vol. in-4°, CXXVII-354 p. et une carte. Ensemble . . . . . 55 fr.

Déjà parus :

Tomes I et II : **GARGANTUA**. 2 vol. in-4°. Ensemble . . . 37 fr. 50

L'ouvrage complet formera 7 volumes auxquels on souscrit. Aucun n'est vendu séparément.

LA

VIE ET LA PENSÉE DE JULES MICHELET

(1798-1852)

Par **GABRIEL MONOD**

Préface de CH. BÉMONT, membre de l'Institut.

2 vol. in-8° raisin, 400 et 258 p. . . . . 55 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

PUBLICATIONS
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

NOUVELLE SÉRIE

REVUE
DU
SEIZIÈME SIÈCLE

TOME X — 1923

PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
5, QUAI MALAQUAIS
Téléph.: Gobelins 28-20
1923

Fascicules 3-4

Digitized by Google

SOMMAIRE.

Pages

I. Dr Delaunay. L'aventureuse existence de Pierre Belon, du Mans (*3e article*). 125

II. Eugène F. Parker. La légende de Nostradamus et sa vie réelle (*2e article*) 148

III. Charles H. Livingston. Les *Cent Nouvelles nouvelles* de Philippe de Vigneulles, chaussetier messin 159

Mélanges.

Paul-M. Bondois. Un voyage de Paris à Chenonceaux en 1577. 204

Pierre Jourda. Un précurseur de M. Barrès : Bénigne Poissenot et les Assassins 207

Comptes-rendus.

Henri Franchet. Le poète et son œuvre, d'après Ronsard (Marcel Raymond) 214

L. Sainéan. L'histoire naturelle et les branches connexes dans l'œuvre de Rabelais (Paul Delaunay) 219

Chronique 222

Table des matières 233

Prière d'adresser toutes les communications et la correspondance à M. Jean PLATTARD, *49* bis, *boulevard du Pont Achard, Poitiers (Vienne).*

PUBLICATIONS

DE

LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES.

DIRECTEUR :

Abel LEFRANC, professeur au Collège de France.

REVUE DU SEIZIÈME SIÈCLE :

Abonnement . . . . . 15 fr.
Prix du fascicule de l'année en cours . . . . 5 fr.

REVUE DES ÉTUDES RABELAISIENNES ET REVUE DU SEIZIÈME SIÈCLE :

Prix des années écoulées (sauf *épuisées*) . . . 25 fr.

Digitized by Google

AVIS

—

A ce numéro II (fascicules 3-4) de l'année 1923 sont jointes les feuilles 10-13 de la *Table des matières contenues dans les dix tomes de la « Revue des Études rabelaisiennes » (1903-1912)*.

Digitized by Google

Moffatt

Digitized by Google

L'AVENTUREUSE EXISTENCE

DE PIERRE BELON

DU MANS.

(3e article[1].)

CHAPITRE III.

BELON, SES PROTECTEURS, SES OUVRAGES ET SES AMIS.

I. — *Déchéance du chancelier Olivier et du cardinal de Tournon. — Belon accompagne François de Tournon au conclave (1549-1550). — Son retour à Paris : il prend gîte à l'abbaye Saint-Germain. — Ses deux voyages en Angleterre (1550). — Ses premières publications. — Succès des* Observations. — *Belon « escholier » du roi Henri II.*

II. — *Belon chez les Montmorency. — Il est protégé par le cardinal de Châtillon. — Ses relations avec le trésorier Grollier, le garde des sceaux Jean Bertrand, le procureur général Bourdin, le conseiller Brinon. — Une excursion à Médan (1551). — Amitié de Belon pour Denizot, Ronsard et autres poètes : Du Flos, G. Aubert, Vezou, D. Jacot.*

III. — *Belon médecin du comte de Vieilleville (1553). — Son séjour à Metz; sa captivité à Thionville (1555).*

I.

Belon, rentré en France, y trouva de grands changements. Alors que les Montmorency, tenus à l'écart par

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. IX, p. 251; t. X, p. 1.

Digitized by Google

François Ier, rentraient en grâce, le crédit de ses anciens protecteurs avait beaucoup baissé depuis l'avènement de Henri II. Mal vu de la duchesse de Valentinois, le chancelier Olivier devait perdre les sceaux en 1551, ne gardant que l'illusoire consolation de l'honorariat. On se débarrassait élégamment de Jean Du Bellay, en l'expédiant en Italie pour les affaires du roi. Quant au cardinal de Tournon, écarté des conseils par les Montmorency, dépouillé, au profit du cardinal de Lorraine, du collier de l'ordre de Saint-Michel, il s'était retiré dans son abbaye de Tournus; trop près encore de la cour, au gré de ses rivaux[1]. Et, comme le pape Paul III déclinait et qu'il fallait préparer les voies du futur conclave, on l'envoya à Rome rejoindre les quatre autres cardinaux, Guise, Vendôme, Du Bellay et Châtillon, avant même que le pontife ne fût mort[2]. Belon le rejoignit au moment où il faisait ses préparatifs de départ. Le prélat n'oubliait point sa pharmacie de voyage. Il donna ordre à son apothicaire Jean Fontaine de faire provision de rhubarbe et de *momie*[3]. Le médecin de Son Éminence, Vincent Laure ou Lauro, acquiesça. Mais Belon, qui connaissait ses auteurs, fit la grimace : il savait, pour avoir lu Pline et Pomponius Mela, que cette composition, fort recommandée à « ceux qui ont esté battuz ou qui sunt tombez de quelque lieu haut », n'était qu'un répugnant magma de cadavre desséché; il en avait d'ailleurs trouvé confirmation lors de ses explorations en Égypte et se réservait d'en faire un traité : l'estomac cardinalice, mieux informé, s'en fût sans doute moins bien accommodé.

Belon, infatigable, regagna donc l'Italie en compagnie de son maître, qu'escortait aussi le philologue Denys

1. Le P. Ch. Fleury, *Histoire du cardinal de Tournon, ministre de France sous quatre de nos rois*. Paris, d'Houry, 1728, in-8°, livre VI.

2. Paul III mourut le 10 novembre 1549.

3. La momie passait pour aider à la résorption du sang extravasé. Le roi François Ier ne partait point en voyage sans emporter, lui aussi, provision de rhubarbe et de momie (Belon, *De admirabili*, fol. 34 r°).

Digitized by Google

Lambin; car, dit-il, « venant de Civita-Veche, allans à Rome au temps de la création du pape Jule troisiesme, nous destourn[âmes] quelque peu du grand chemin pour passer par La Tolfe[1]. » Il y voulait voir l'extraction et purification de l'alun, pour en comparer les procédés et le produit à ce qu'il avait vu jadis à Cypsella en Thrace; et de là, ses poches bourrées d'alunite, gagna Rome. Les prélats français y avaient débarqué le 13 décembre. Les équipages du conclave remplissaient les voies romaines d'un brillant tumulte; on faisait bonne chère en ces agapes cardinalices, et le poisson, même celui qu'on prisait le moins, fut bientôt hors de prix. Belon a raconté comment cet imprévu culinaire mit en vogue la *dorée*, qui n'était auparavant « en aucune estimation..., mais quand les cardinaulx françois s'assemblèrent... leurs pourvoyeurs les enchérissoient l'un à l'envie de l'autre, qui a esté chose nouvelle aux poissonniers romains[2]. » Au cours de ces cérémonies, Belon rencontra sans doute Rabelais, alors auprès du cardinal Du Bellay. S'entretinrent-ils de ce fameux « monstre léonin » qui « fut pris en la mer non guières devant la mort du pape Paule III » et dont Rondelet[3] et Amb. Paré[4] ont cru devoir nous « pourtraire » la fantastique effigie et qui « jettoit, dit Paré, une voix semblable à celle d'un homme »?

Après le conclave, qui donna la tiare à Jules III (7 février 1550), Belon quitta son protecteur, que les affaires du roi, — et aussi le jeu de ses adversaires, — devaient longtemps retenir dans la Péninsule. Mais Tournon, qui gardait son abbaye de Saint-Germain-des-Prés, y fit donner un logement à son voyageur, qui continua de se dire son « très humble domestique serviteur ». Assuré d'un

1. *Obs.*, p. 138.

2. *Nature... des poissons*, p. 147. — Dorée, poisson Saint-Pierre, soit *Zeus faber*, L, soit *Z. pungio*, Cuv. et Val. (Scombéroïde).

3. Rondelet, *L'histoire entière des poissons*. Lyon, Macé Bonhome, 1558, in-8°, l. XVI, p. 360.

4. A. Paré, *Œuvres*. Lyon, Ph. Borde, 1641, in-fol., l. XXV, des Monstres, p. 678.

Digitized by Google

gîte, Belon se mit au travail. A en croire Aubert du Petit-Thouars, il aurait publié dès 1549 une traduction française de l'*Histoire des plantes* de Léonard Fuchs[1] :

Les passages, dit cet auteur, concernant l'arbre du vray acacia (p. 517), la vraye hyssope (p. 518) et le cardamomum (p. 519) ne peuvent convenir qu'à Belon. Il n'aura pas regardé cet ouvrage comme étant assez considérable pour y mettre son nom, mais il a fallu qu'il y travaillât sitôt le retour de son voyage, car c'est en 1549 qu'il est revenu.

Il est peu probable, à la vérité, que Belon ait publié ce gros ouvrage en 1549; le temps lui aurait fait défaut et nous n'avons point trouvé, dans les articles précités, la marque de notre auteur. Mais il n'est pas impossible qu'il ait fourni au traducteur anonyme quelques notes sur les espèces végétales en question. Au reste, il était alors plongé dans la rédaction de ses observations ichthyologiques, qui ne lui eussent point laissé d'autres loisirs. Ces « estudes » ne tardèrent point à l'entraîner outre-Manche : il y fit au moins deux voyages à partir de l'été de l'année 1550, car c'est à l'une de ces étapes qu'il vit à Rouen, en juillet 1550, certain dauphin d'une taille extraordinaire et qui, tout vidé qu'il fût, « poisoit bien trois cents livres », si bien qu' « un cheval à peine l'avoit peu apporter depuis Le Havre-de-Grâce à Rouen[2] ». A Londres, notre homme avait ses entrées chez l'ambassadeur de Venise, Daniel Barbaro[3], « sçavant mathématicien et bon orateur, homme

1. *Commentaires tres excellens de l'histoire des plantes...*, par L. Fousch (*sic*), traduction française anonyme. Paris, Gazeau, 1549, in-fol.

2. *Histoire naturelle des estranges poissons*, 1551, l. I, p. 27.

3. Daniel II Barbaro, mathématicien et théologien, ambassadeur de la République de Venise en Angleterre (1548-1550), fut nommé en 1559, par le pape Paul IV, coadjuteur de Jean Grimani, patriarche d'Aquilée. Il prit part au Concile de Trente (1545-1563) et mourut en 1569. « On a de lui *Groecorum patrum catena in psalmos L. Davidis*, imprimé à Rome et à Venise en 1568, des traités d'optique, et la *Prattica della perspettiva* » (*Le grand dictionnaire historique* de Moréri, nouvelle édition. Paris, 1725, in-fol, t. II, art.

Digitized by Google

de grande érudition ». « Prudent et diligent inquisiteur des haults faits de l'Éternel », Barbaro possédait une collection de plus de 300 « naïfs pourtraicts des poissons tant de la mer Méditerranée que de la mer Pontique », et des effigies d'oiseaux rares, tels que l'œdicnéme[1]. A ma sollicitation, dit notre voyageur, il « m'accorda gracieusement que son peintre [Plinio] me retireroit de ses portraits des poissons ceux qu'il avoit fait peindre de la mer Adriatique, Méditerranée, Œgée et Pontique, dont j'avois faulte pour les mettre en impression[2] ».

Nous savons encore que Belon passa par Cantorbéry et Oxford. Dans cette dernière ville, il fit, devant « les lecteurs en la Faculté de médecine », une démonstration anatomique et physiologique sur un poisson, commun dans la Tamise et dans le Cherwell, mais alors inconnu dans nos rivières de France, et qu'il appelle *Cernua*[3]. Il étudia les mouvements du cœur de cet animal, « qui se remue encore deux jours après qu'on l'a ouvert », et fit remarquer à ses auditeurs la présence de vers parasites « comme perles attachées aux venes meseraïques ».

L'assistance était sans doute clairsemée. Depuis le premier passage de Belon en 1542, le royaume britannique avait profondément évolué. Le schisme et la réforme anglicane en avaient gravement troublé la vie intérieure et le mouvement intellectuel :

Me retrouvant, dit notre homme, en Cantorbie et Oxfort, y vey les collèges qui, pour lors, estoient en tout despourveus

Barbaro, p. 65). Cf. A. Baschet, *La diplomatie vénitienne, les princes de l'Europe au XVIe siècle, François Ier, Philippe II, Catherine de Médicis, les papes, les sultans, etc., d'après les rapports des ambassadeurs vénitiens*. Paris, Plon, 1862, 616 p., in-8°, 2e partie, ch. I, p. 109, 117-120.

1. *Œdicnemus crepitans*, Tem., échassier. — Cf. *Nat. des oiseaux*, p. 239.

2. *Cronique*, fol. 199.

3. *Nat. des poissons*, p. 287-288. — C'est la gremille commune ou perche goujonnière (*Acerina cernua*, L.). — Acanthoptérygien, famille des percidés.

Digitized by Google

d'escholiers, si es ce que, Oxone estant unne ville située en unne plaine spacieuse entournée de belles prairies par le bas et de belles forests sur les colines ressemble en situation à Thionville, et y passe une gente petite rivière si que c'est belle demeure à gents d'estude. Les principaux des collèges voiant si soigneusement mon observation, cherchant les singularités, lesquelles, comme gents d'estude, sont curieux de sçavoir, et se mettoient en divers propos pendant que nous banquetions, et escoutant le maintien de nostre ancienne église, et ne faire estime des nouveaux non plus que des chrestiens reniés, ils se tournoient de ce party et ne pouvoient se tenir de pleurer, disants : mais n'es ce pas grand pitié de voir ceste université périr[1] ?

Et Belon ajoute :

Mais qui doubte qu'il n'en soit aultant de Paris si les Huguenots viennent à leurs desseings? Après estre retourné en France, et derechef repassé, avint un jour de dimanche en l'an 1549 se trouver accompagné d'un médecin anglois nommé Botonus, qui a despuis composé le Livre de la nature des animaux[2], avec lequel entrans dans la grande église de Londres là où lors fut la première fois qu'ils commencèrent à dire la messe à trois personnages suivant l'institution de Saxonie, faisants leurs mystères non pas sur l'autel, mais sur une table assés longue... et y assistasmes jusqu'à la fin, qui fut proprement deux ou trois jours après que Monsieur le vidame de

1. Belon, *Cronique*, fol. 199 r° et v°. — La spoliation des biens de l'Église, commencée par Henri VIII depuis 1537 et consommée sous Édouard VI (1547-1549), avait ruiné le patrimoine des collèges, tari les ressources et la vie intellectuelles. En vain, Latimer cherchait à relever l'Université de Cambridge : « Nous avons, s'écriait-il, 10,000 étudiants de moins dans les universités qu'il n'y en avait par le passé. » — Cf. Guizot, *L'histoire d'Angleterre*, rec. par Mme de Witt. Paris, Hachette, 1877, 2 vol. in-fol., t. I, p. 485-486, 523).

2. Ce nom de Botonus, ni ce livre n'ont pu être retrouvés dans aucun recueil biographique ou bibliographique anglais (comm. du Dr C. J. S. Thompson, de Londres). — Il s'agit probablement du médecin Édouard Wotton, auteur de : *Edoardi Wottoni Oxoniensis de differentiis animalium libri decem*. Paris, Vascosan, 1552, in-fol., 220 ff., index et préface non paginés. — Belon cite ailleurs (*Estr. poissons*, fol. 9) un autre médecin de Londres, « Monsieur Jo. Watson, qui, singulièrement entre les autres, est diligent à la contemplation des choses naturelles ».

Digitized by Google

Chartres, qui estoit lors ostage, eut fait ce tant magnifique festin, quelque peu de temps après que le roy Henry s'en alla voir Bologne, qui luy avoit esté rendue[1].

Muni de ses documents, Belon rentra à Paris, rédigea son ouvrage et fit « pourtraire » les plus curieux de ses poissons par un « ouvrier industrieulx », parent d'Ambroise Paré, « maistre François Périer[2] ». En 1551 sortait des presses de R. Chaudière l'*Histoire naturelle des estranges poissons marins avec la vraie peincture et description du dauphin et de plusieurs autres de son espèce.*

Le titre promettait plus que l'ouvrage ne donnait : Belon, qui ne brigue que le suffrage du « lecteur de bon zèle, prest à excuser les faultes s'il en trouvoit aucunes[3] », ne laissa point d'en reconnaître à tout le moins les lacunes. A l'affût de toutes les observations nouvelles (en mai 1551, il allait voir une énorme *orca*[4], apportée du Tréport, et

1. Belon, *Cronique*, fol. 199 v°. — Boulogne fut rendue à la France par le traité du 24 mars 1550, contre 400,000 écus d'or. — Jusqu'à complet versement de cette somme, des gentilshommes français, MM. de la Trémoïlle, d'Enghien, de Montmorency (fils du connétable), le marquis du Maine, le vidame de Chartres (François de Vendôme, prince de Chabanais), demeurèrent en Angleterre comme otages. Ils se rendirent le 3 avril 1550 et allèrent saluer le roi Edouard à Londres. Le vidame de Chartres, fils de Louis, prince de Chabanais, seigneur de Lassay au bas Maine et de la Chartre sur le Loir, était, comme on voit, quasi-compatriote de Belon. La date de 1549 donnée par Belon est donc du vieux style, ce qui reporte son voyage au début de l'année 1550 (n. st.). La fête de Pâques de 1550 tombait en effet le 6 avril.

2. François Périer, membre de la corporation des « painctres et tailleurs d'ymaiges », était beau-frère de Jean Paré, maître coffretier-malletier à Paris, époux de Marie Périer, et lui fit donation, le 27 janvier 1550, de ce qui lui revenait du chef de cette dernière, décédée. Marie Périer avait une sœur, Claude, épouse de Guillaume Guéau, peintre, auxquels Ambroise Paré abandonne, le 28 janvier 1561, l'usufruit d'un terrain attenant à une maison de la rue de l'Hirondelle. — Cf. J. Guiffrey, *Artistes parisiens du XVIe et du XVIIe siècle*, coll. de l'Histoire de Paris. Paris, Impr. nationale, 1915, in-fol., p. 3-10.

3. *Hist. des oiseaux*, fol. a iij v°.

4. L'oudre ou *Orca* de Belon est probablement le *Tursiops tursio*, Bonnat., nésarnak ou souffleur, de l'ordre des cétacés.

Digitized by Google

qui fit accourir tout Paris à l'hôtel de Nesle), il compléta et termina à l'automne de 1552 (la préface est datée du 4 des ides d'octobre 1552) ses deux livres *De aquatilibus*. Donnés au public en latin par Charles Estienne dès 1553, ils parurent en 1555, chez le même éditeur, en français, sous le titre *De la nature et diversité des poissons*. Cette traduction était achevée dès le 15 janvier 1554, comme il apparaît par la dédicace au « Révérendissime cardinal de Chastillon », placée en tête de l'édition de 1555.

Les productions de Belon s'accumulaient, pour ainsi dire, d'un seul jet, au prix d'un labeur infatigable : l'année 1553 vit encore paraître son traité *De arboribus coniferis;* les souvenirs archéologiques de son voyage en Égypte, *De admirabili operum antiquorum... præstantiâ*, dont le privilège fut délivré le 21 juin et l'impression terminée le 8 juillet 1553, et surtout ses *Observations de plusieurs singularitez et choses mémorables trouvées en Grèce*, *Asie*, *Judée*, *Égypte*, *Arabie et autres pays estranges*, et qui, privilégiées dès le 15 mars 1552, livrèrent leur dernière feuille au libraire Gilles Corrozet le 20 mai 1553. Cet ouvrage était dédié au cardinal de Tournon. Rentré en France en 1552, le prélat, qui avait manqué de périr à Lyon d'une dysenterie dont Rondelet, accouru, ne le tira qu'à grand'peine, reçut du roi bon accueil au château d'Écouen le 14 juin 1553; et, après avoir suivi quelque temps la cour, il se retira en octobre aux environs de Blois, dans sa villa de Madon, dépendance de l'abbaye de Saint-Laumer, dont il avait le bénéfice. Et là, dans une luxueuse retraite, il consacrait ses loisirs aux bonnes lettres, avec son familier Lambin et son médecin Lauro. Belon alla-t-il lui porter l'hommage de son volume? C'est probable. Mais le joignit-il à Écouen, à Chantilly, à Compiègne, à Saint-Germain-en-Laye, à Villers-Cotterets ou à Madon? Mystère!

L'œuvre, en tout cas, était digne d'un tel patronage. Quatre éditions françaises, quatre rééditions ou traductions plantiniennes en un demi-siècle en attestèrent le succès. Cette relation, souvent citée par les auteurs des XVIe,

Digitized by Google

XVIIe et XVIIIe siècles, est, aujourd'hui encore, pour le géographe, l'historien, le naturaliste, voire le moraliste, une mine inépuisable de renseignements. Ce n'est pas que tout y soit exact : Thevet[1] et après lui Tournefort[2] ont pris Belon en flagrant délit d'inexactitude topographique sur le compte du fameux Labyrinthe de Crète, qu'il dit être une ancienne carrière dont on aurait tiré les pierres de la ville de Gortyne. Il ne l'a sans doute vu que de loin, ou peut-être pas du tout, s'étant mépris sur ce qu'on lui a montré. Il évalue à 1,520 milles le pourtour de l'île de Candie, qui n'en mesure que 600. Erreurs, à tout prendre, pardonnables et d'ailleurs clairsemées chez un observateur généralement de bonne foi et impartial : l'Orient était mal connu, ou méconnu. Les écrivains d'Europe, hostiles à l'islamisme, ne l'avaient pas compris; et l'on se rappelle quel scandale souleva dans le monde chrétien la politique turcophile de François Ier. Si Belon sourit quelque peu des absurdités et des légendes fantastiques du mahométisme, c'est, comme l'a bien remarqué M. Deschamps, sans « acrimonie ni injustice. Il ne fait jamais un retour sur le christianisme vaincu et remplacé en Asie; il n'a d'autre but en faisant l'exposé de la doctrine que de faire connaître la raison des coutumes turques. » Il savait ce que vaut l'Ottoman relativement au Grec et à l'Israélite d'Orient, qui n'a pas changé :

Les Juifs, quelque part qu'ils soyent, sont cauteleux plus que nulle autre nation. Ils ont tellement embrassé tout le traffic de la marchandise de Turquie que la richesse et revenu du Turc est entre leurs mains..., les marchands juifs ont cette astuce que, quand ils viennent en Italie, ils portent le turban blanc, voulans par tel signe qu'on les estime Turcs : car on y prend la foy d'un Turc meilleure que celle d'un juif... Et pour

1. « Pensant faire de l'habile homme,... le bonhomme se trompe et montre qu'il ne s'est guère pourmené par l'isle comme j'ay fait, combien que nous fussions tous deux d'un temps en ce mesme lieu », dit Thevet (*Cosmographie*, t. II, p. 115).

2. Pitton de Tournefort, *Relation d'un voyage du Levant fait par ordre du roi*. Paris, Impr. royale, 1717, 2 vol. in-4°, t. I, p. 67, 68, 83.

Digitized by Google

ce qu'avons souventesfois esté contraincts nous servir des Juifs et les hanter, avons facilement cogneu que c'est la nation la plus fine qui soit et la plus pleine de malice[1].

Bien qu'ayant pâti lui aussi de la légendaire rapacité du Turc, Belon lui reconnaît du moins des qualités, frugalité, simplicité, tolérance : « Car les Turcs ne contraignent personne de vivre à la mode turquoise, ains est permis à un chacun vivre en sa loy. C'est ce qui a tousjours maintenu le Turc en sa grandeur. Car s'il conqueste quelque pays, ce luy est assez d'estre obéy et, moyennant qu'il reçoyve le tribut, il ne se soucie des âmes[2]. » Que ce conquérant soit un bon organisateur, c'est une autre affaire. Mais il n'en représente pas moins une puissance militaire considérable et dont la collaboration n'est pas à dédaigner. Belon démontra « que le Turc peut plus facilement assembler cinq cens mille hommes sur un camp et une armée de deux cens gallères qu'un autre prince cent mille » ; et ce de guerriers vaillants, résistants, endurcis aux intempéries, sobres, nourris de peu et bons cavaliers. « Ces révélations, car aucun ouvrage antérieur n'avait dit tout ce bien des Turcs, auraient pu éclairer les gouvernants de France et les détourner de la lourde faute qu'ils firent en 1559 en dénonçant les capitulations. Les faveurs dont jouirent d'Aramont et Fumet se seraient perpétuées; l'Angleterre et les Provinces-Unies ne se seraient pas affranchies de l'obligation d'entrer leurs marchandises dans le Bosphore sous pavillon français; de la Fresne-Canaye, sous Henri IV, n'eût pas eu tant de mal à reconquérir le terrain perdu; Marseille eût conservé le monopole ou, du moins, la prépondérance dans le commerce du Levant...[3]. » Et maints événements récents donnent à regretter que certains de nos dirigeants aient omis, eux aussi, de lire Pierre Belon.

Les *Observations* de Belon sont, en somme, une mine

1. *Obs.*, l. III, ch. XIII, p. 400.
2. *Obs.*, l. III, ch. VIII, p. 408.
3. L. Deschamps, *Revue de géographie*, décembre 1887, p. 436-438.

Digitized by Google

infiniment précieuse de renseignements; elles le classent au nombre des grands voyageurs du XVIe siècle, avec Thevet, Gilles d'Albi, et des botanistes explorateurs qui dressèrent, les premiers, le bilan de la flore orientale : après Belon, Melchior Wieland (Guilandinus) (1559-1560), Rauwolf (1573-1576) et Prosper Alpin (1580-1586).

En 1555 parut l'*Histoire de la nature des oyseaux*, illustrée par « l'artifice de maistre Pierre Goudet, Parîsien, peintre vrayement ingénieux ». Et, non content d'en annoncer, « avec l'aide de Dieu », une édition latine qui ne vit pas le jour, Belon se proposait encore de disserter des papillons, « des sauterelles, cigales, mouches, guespes, fourmis et autres insectes aellez, remettant à les spécifier et pourtraire en autre endroit avec les animaux insectes » qu'il avait « observez en aussi grand nombre[1] ». Enfin, il y voulait joindre « en bref » une « traduction de Dioscoride en nostre langue ». En 1557, G. Cavellat édita, sous le titre de *Portraits d'oyseaux, animaux... d'Arabie et d'Égypte*, un abrégé de l'histoire des oiseaux, assez mauvais album, adorné de quatrains d'un goût douteux, et qui, malgré le nom de Belon, n'est peut-être que l'ouvrage de Cavellat ou de Corrozet.

Ainsi notre homme se répandait dans les librairies et aussi à la cour : à l'exemple de François Ier, le « très magnanime, très heureux et clément » Henri II avait bien « voulu le maintenir au nombre de ses escoliers » et accepter la dédicace de son *Histoire des oiseaux*. Belon avait ses entrées au château d'Amboise, où des cornes d'élan, plantées à la porte de la chapelle, attiraient son attention; à la pharmacie royale, où Me Pierre Deleau, apothicaire de S. M., lui confiait le secret de l'onguent *myrrhaceum*, employé pour l'embaumement des grands personnages[2]; et, dans les couloirs du Louvre, il pouvait évoquer les splendeurs de l'Orient avec M. de Codignac, « varlet de chambre du Roy », de passage entre deux mis-

1. *Nat. des oyseaux*, p. 14.
2. *De admirabili*, fol. 29 r°.

Digitized by Google

sions diplomatiques à Constantinople. Il s'enquit de ses nouvelles et aussi de celles de l'hippopotame qui l'avait tant intrigué là-bas; et il demandait aux souvenirs de son interlocuteur quelques renseignements complémentaires sur la figure du monstre. Il eut le regret d'en apprendre que l'intéressant animal était mort après son départ[1].

Avec l'exil du cardinal de Tournon, Belon avait perdu le plaisir de ces doctes entretiens où le prélat se plaisait à réunir des théologiens comme Binet, Orisius, des jurisconsultes comme Ferrier, des érudits comme Valla, Turnèbe, Guillaume Postel, Muret, le philologue Denys Lambin, et des médecins, Lauro et Rondelet (le *Rondibilis* de Rabelais), lequel, ayant assemblé plus de mille figures de poissons, disputait avec lui sur l'anatomie des marsouins et dauphins[2].

II.

Faut-il le dire? Tournon éclipsé, Belon n'avait point balancé à se placer sous l'égide des Montmorency, devenus les favoris du jour. Le connétable, grand amateur de jardins, homme libéral et magnifique, promettait de payer les planches d'une réédition des *Plantes* de Théophraste et d'une Histoire des serpents que Belon avait mises sur le métier. Et c'est au neveu d'Anne, messire Odet de Coligny, cardinal de Châtillon, que notre homme offrait désormais la dédicace de ses œuvres. Il ne manquait pas, auprès de lui, d'entregent : la tante d'Odet n'était-elle pas la propre sœur du cardinal de Tournon, Blanche, veuve de Jacques de Coligny... et maîtresse de Jean du Bellay? Successeur de Tournon dans le rôle de « libéral Mecenas des hommes studieus[3] », Odet de Châtillon s'intéressait, lui aussi, « à entendre les choses qui sont extraictes de l'intime cognoissance des histoires naturelles »[4] et donnait

1. *Estr. poissons*, l. II, fol. 52 r°.
2. *Estr. poissons*, l. II, fol. 47.
3. *Estr. poissons*, l. I, fol. 2.
4. *Estr. poissons*, Ep. dédic., fol. 2 r°.

Digitized by Google

« voluntiers quelques heures du jour après les repas à deviser et ouïr des propos d'érudition qui ne travaillent point l'esprit. » Et puis, avec l'appui des Coligny, Belon se ménageait celui des Guise, particulièrement les bonnes grâces du cardinal de Lorraine, grand bibliophile, ami des sciences, et qui timbrait de ses armes, sur de splendides reliures à la Grolier, les traités d'histoire naturelle de Gesner[1].

Belon fréquentait aussi les gens de robe et de finance : à son intention, le trésorier Grollier sortait de son médaillier les monnaies qui représentaient les poissons mythiques; et le chancelier Olivier, encore que son étoile pâlît, ne laissait pas de lui accorder, avec sa « bénignité et libéralité », le « moyen d'entretenir [ses] estudes ».

Olivier déchu, notre zoologiste trouvait grâce auprès du nouveau garde des sceaux, Jean Bertrand, le futur cardinal-archevêque de Sens, qui tirait pour lui de ses collections une mâchoire d'*Orca*[2]. Le procureur général du Parlement, le futur commentateur des Ordonnances de Moulins, Gilles Bourdin, ami de Ronsard et d'André Thevet[3], ne dédaignait pas non plus la compagnie du médecin manceau; ils avaient des goûts communs et des haines semblables : Bourdin fut de ceux qui votèrent la mort d'Anne du Bourg, et nous savons quels sentiments Belon portait aux suppôts de Calvin. Enfin, Belon fréquentait chez un autre mécène : le conseiller au Parlement Jean Brinon, seigneur de Villaines et de Médan. Brinon, homme de bonnes lettres, avait eu pour précepteur Louis Chesneau, que l'on appelait *Querculus*, principal du

1. Gesner, *De Avium naturâ. — Aquatilium animalium historiae, l. I*, volumes exposés à Reims en 1921.

2. *Estr. poissons*, l. I, fol. 23 r°.

3. Sur Bourdin, cf. *Bibl. franç. de la Croix du Maine*, éd. de 1772, t. I, p. 285-286, et t. IV, p. 48-49. — Né à Paris en 1517, lieutenant général des eaux et forêts, puis avocat général au Parlement de Paris, enfin procureur général, Bourdin mourut le 23 janvier 1570. Versé dans les langues latine, grecque, arabe, hébraïque, il avait écrit un commentaire grec sur les Thesmophories d'Aristophane (1545) et divers mémoires sur les libertés de l'église gallicane.

Digitized by Google

collège de Tours, et lecteur public pour la langue hébraïque. Belon recourait à l'hébraïsant pour identifier certains volatiles mentionnés dans la Bible[1], et ils se retrouvaient à la table du conseiller. Elle était joyeuse, hospitalière, et plus, peut-être, qu'il n'eût convenu : Tabourot, le seigneur des Accords, rapporte que Brinon se montra si prodigue en « sa libéralité envers les personnes doctes qu'il mourut tout juste »; et Brinon, qui convenait en riant de l'excès de ses largesses, avait fait sur son nom cet anagramme prophétique : *Janus Brino, ruina bonis*[2].

Jean Brinon, en ce temps-là, avait encore l'escarcelle assez garnie pour héberger les nourrissons des muses. A n'en juger que par son portrait, Belon participait de « ces mines sombres, dont parle Érasme, ces visages abattus et décharnez qui s'enfoncent dans la contemplation de la nature ou dans d'autres occupations sérieuses et difficiles », gens qui « semblent ordinairement avoir vieilli avant la fin de la jeunesse[3] ». Or, il n'en était rien. C'est pourquoi, par un beau jour d'été de l'an de grâce 1551, savants et poètes, Belon, Dorat, Nicolas Denizot et autres, s'allèrent ébattre dans le domaine de Médan. Le magistrat les reçut fort bien, « comme il appartenoit » :

Et, errants plusieurs jours par les confins, trouvèrent maints appareils récréatifs de diverses manières de passe-temps, comme à faire la chasse à plusieurs animaux non encore mis en peinture[4]... Ores, cheminants par taillis, tendants aux oysillons en prenoyent de moult rares; tantost se trouvants par les forests avoyent plaisir de voir beaucoup d'espèces d'arbres avec leurs fruits; autresfois cueilloyent diverses herbes sur les

1. *Hist. des oyseaux*, p. 324.
2. Cf. J. P. [Jérôme Pichon], *Mémoire pour servir à l'histoire du village et de l'ancienne seigneurie de Médan, près Poissy*. Paris, Techener, 1849, in-8°, 19 p.
3. Érasme, *L'Éloge de la folie*, trad. Gueudeville. Amsterdam, Lhonoré, 1728, in-12, p. 25.
4. Entre autres, la perdrix blanche ou lagopus, que l'on pouvait tuer à Médan et Villaines aux chasses de Me Jean Brinon (*Hist. des oyseaux*, p. 259).

Digitized by Google

montaignes et entre les vallées. Et là, trouvants infinis arguments nouveaux, y firent sonnets, odes et épigrammes grecs, latins et françoys en la louange de celuy qui les y avoit conduicts et de ses nymphes. Et, ayants consacré les fontaines avec grandes cérémonies, rapportèrent toutes les reliques de leur enqueste[1].

Dorat, l'un de la compagnie, poète éloquent, voyant que « la limphe de Médan convertist ses larmes en pierre[2] », en voulut perpétuer la mémoire; il composa deux pièces, l'une en vers latins, l'autre en vers grecs, à la gloire des nymphes de Villaines. Et Belon rappela d'autres sources incrustantes qu'il avait vues sur les cimes du Taurus. La fête s'acheva par une partie de canotage; et l'on se reposa sous l'ombre des rives. Une Rousserole chanta, et le comte d'Alsinois, Denizot, y discernant quelque augure, vaticina!

Ainsi Belon comptait nombre d'amis au Parnasse : Nicolas Denizot, le fantaisiste comte d'Alsinois, dispersait en travaux divers les facultés multiples d'un esprit ingénieux, cultivant la poésie à l'école de Dorat et d'Antoine de Baïf, et, fréquentant la cour, cette cour galante que fait revivre l'*Heptaméron*. Rentré en France avant la fin de 1549 après une escapade amoureuse en Angleterre, il prenait ses ébats, poétiques et autres, en compagnie des plus brillantes étoiles de la Pléiade et ne manqua point d'encenser son compère en vers phaleuces!

Aujourd'hui, je me vanteray de chanter
Un vers digne de toi, de chanter un vers
Non encore receu. Je veux raconter
De toi, Pierre Belon, cet heur, grand heur,
Qu'en ton docte labeur le docte François,

1. P. Belon, *Nat. des oyseaux*, 1555, p. 222-223. — *Observations*, 1538, p. 371. — Cf. Cl. Jugé, *Nicolas Denizot du Mans, 1515-1559. Essai sur sa vie et ses œuvres*. Le Mans, Bienaimé Leguicheux, et Paris, Lemerre, 1907, VIII-164 p., in-8°, p. 72-73.

2. Ces sources incrustantes ne sont plus signalées à Médan. Il s'agit probablement d'infiltrations d'eaux calcaires issues du calcaire grossier.

Digitized by Google

Qu'en ton docte labeur le simple François
Reçoit continuellement relisant
Ta seconde leçon : je voi que chacun
Par toi fait pèlerin repasse maint lieu
Estranger, retraçant le trac de tes pas
Par cent mille travers de lieux, recherchant
Par plaisir ce que par labeur ton esprit
Lui a publiquement sacré de bon cœur.
Or, je veux manifestement devant tous
Protester que la France doit te marquer
Au sainct nombre de ceux, ceux bien heureux
Qui ont pour le devoir publiq travaillé.
Et si France ne veut te rendre l'honneur
Qui t'est deu, je te jure, foy d'amitié,
Qu'en mes vers te la chanterai désormais
Estre indigne de tes labeurs et escrits[1].

Belon était également lié avec Jacques Amyot, avec Pierre de Ronsard, qui, né à la Poissonnière, près de Couture, en bas Vendômois, avait non seulement avec le Maine des relations de voisinage, mais encore des attaches familiales[2]. Le poète avait eu pour premier maître son oncle, Jean de Ronsard, archidiacre de Laval, chanoine du chapitre de Saint-Julien du Mans et curé de Bessé-sur-Braye. Le chef de la Pléiade ne pouvait moins faire que de donner place, en ses vers, à son illustre compatriote; et il célébra ses pérégrinations en une ode mythologique. Ce fut, il est vrai, sans y déployer grand effort, car il avait déjà brûlé le même encens en l'honneur d'un autre voyageur : André Thevet, et il se borna à changer les termes de quelques strophes[3] :

Hardy qui premier le sapin
Vid és montaignes, et le pin

1. En tête de l'*Hist. des oyseaux*.

2. L. Froger, *Ronsard ecclésiastique;* Rev. hist. et archéol. du Maine, t. X, 1881, p. 178-244. — *Nouvelles recherches sur la famille de Ronsard*, Ibid., t. XV, 1884, p. 90-134 et 202-224.

3. Dans l'édition de 1584 des *Œuvres de P. de Ronsard* (Paris, G. Buon, in-8°, p. 393-394), cette pièce est en effet dédiée *à André*

Digitized by Google

Inutiles sur leur racine,
Et qui les tranchant en maint tronc
Les laissa séicher de leur long
Dessus le bord de la marine.

. . . . . .

Sous la conduite de Tiphys,
L'entreprise, ô Jason, tu fis
D'acquérir la laine dorée,
Avec quarante chevaliers
En force et vertus les premiers
De toute la Grèce honorée.

. . . . . .

Or, si Jason a tant reçu
De gloire pour avoir déçu
Une jeune infante amoureuse,
Pour avoir d'un dragon vaillant
Charmé le regard sommeillant
Par une chanson monstrueuse,

Et pour n'avoir passé si non
Qu'un fleuve de petit renom,
Qu'une mer qui va de Thessale
Jusqu'aux rivages médéens,
A mérité des anciens
Un honneur qui les dieux égale,

Combien Belon au pris de luy
Doit avoir en France aujourd'huy
D'honneur, de faveur et de gloire,
Qui a vu ce grand univers
Et de longueur et de travers
Et la gent blanche et la gent noire,

Qui de près a veu le soleil
Aux Indes faire son réveil,
Quand de son char il prend les brides,
Et l'a veu de près sommeiller

Thevet angoulmoisin. Dans les éditions postérieures, Ronsard a substitué le nom de Belon à celui de Thevet, en y ajoutant les variantes indispensables.

Digitized by Google

Dessous l'Occident, et bailler
Son char en garde aux Néréides?

Qui lui a veu faire son tour
En Égypte au plus haut du jour,
Puis l'a reveu dessous la terre
Aux Antipodes esclairer,
Quand nous voyons sa sœur errer
Dedans le ciel qui nous enserre?...

Qui a prattiqué mille ports,
Mille peuples, villes et bords,
Separez de diverses bornes,
Mille fleuves bons au ramer,
Qui bruyans roulent en la mer
Fendans le chemin de leurs cornes?

Qui a descrit mille façons
D'oiseaux, de serpens, de poissons,
Nouveaux à nostre cognoissance,
Puis ayant garenti son chef
Des dangers, a logé sa nef
Dedans le beau port de la France?

Il est abordé dans le port
Du docte Bourdin, son support,
Qui, comme un sçavant Ptolomée,
A de tous costez amassez
Les livres des siècles passez
Empanez de la Renommée

Qui garde en son cœur l'équité,
L'innocence et la vérité,
Ennemy capital du vice,
Aimé des peuples et de Dieu,
Et qui du Palais au milieu
Paroist l'image de Justice.

Qui doit sur tout avoir le pris
Comme aux trois langues bien appris,
Qui seul fait cas des doctes hommes,
Qui par son sçavoir honoré
A presque tout seul redoré
Cet âge de fer où nous sommes.

Digitized by Google

Belon, sa faveur t'a monstré
Si tost que tu l'as rencontré
Que tu eusses suivy peut estre
Non une fois, mais mille fois
Les cours des papes et des rois
Sans t'accointer d'un si bon maistre[1].

Et Ronsard disait encore :

Si du nom d'Odysses l'Odyssée est nommée,
De ton nom, mon Belon, ton livre on deust nommer,
Qui n'as veu seulement nostre terre et sa mer,
Et nostre Ourse qui luit dans nos cieux allumée,
Mais le pol Antarctique et la terre enfermée
Là-bas dessous nos pieds, et sans peur d'abysmer
Par ce grand univers tu as voulu semer
De la France et de toy la vive renommée.
Tu as veu la Turquie, Assyrie et Syrie,
Palestine, Arabie, Égypte et Barbarie,
Au prix de toy ce Grec par dix ans ne vit rien.
Aussi dessus ce Grec tu as double avantage :
C'est que tu as plus veu, et tu as ton voyage
Escrit de ta main propre et non pas luy le sien[2].

Pour en finir avec les amitiés parnassiennes de Belon, il nous faut citer quelques dernières étoiles qui brillent, il est vrai, d'un moindre éclat que la Pléiade : un humaniste artésien, Jean du Flos, adornera d'un *Decastichon* latin le *De arboribus coniferis*[3]. G. Aubert louera notre homme

1. *Les œuvres de Pierre de Ronsard, gentilhomme vendosmois, prince des poètes françois*. Paris, Nicolas Buon, 1623, 2 vol. in-fol., t. I : *Odes*, l. V, XXIII, p. 564-566.

2. *Les sonnets divers* de P. de Ronsard *in Les œuvres de Pierre de Ronsard*. Paris, N. Buon, 1623, 2 vol. in-fol., t. II, p. 1294-1295. — Ce sonnet, d'abord dédié à Thevet, est dédié à Belon dans les éditions posthumes.

3. Jean du Flos, d'Arras, humaniste, vécut à Paris; on lui doit l'ouvrage suivant, « e gymnasio Recodiano, 6 cal. maii 1554 » : *Rhetoricarum præceptionum tabulæ in eloquentiæ humaniorumque literarum cupidæ juventutis gratiam, ex probatissimis et fide dignissimis authoribus congestæ* (Paris), R. Roux, 1554, 8 folios non pagi-

Digitized by Google

d'avoir vaincu tant d'obstacles semés sur le vaste monde par les dieux :

Pensans borner tant de peuples divers[1].

Un autre rimeur, J. Vezou, enrichit d'un sonnet liminaire le frontispice de l'*Histoire des oiseaux*[2]. Enfin, Désiré Jacot, de Vandœuvre, prône aux côtés de Vezou le même ouvrage :

Sæcula victurum multa superstes opus.

III.

Quelque attrayantes et somptueuses que fussent la table de Me Jean Brinon ou la maison des Montmorency, Belon n'était point homme à s'attarder dans les délices de Capoue. Le connétable, condescendant, laissait libre cours à son indépendance :

Plusieurs, dit-il, me voiants abandonner son service, prenant si librement congié, s'en esmerveilloient, veu qu'il me vouloit enrichir de bienfaits pour m'oster cette volenté de le laisser. Mais tant s'en fault, car je ne les voulois recevoir, de peur que ce fust obligation qui m'empeschast d'aller faire les voiages que j'ay depuis divulgués, là où j'ay despendu de mes deniers peu moins de cinq cens escus que je m'estois peu réserver de mon gain et diligence et à sa suitte, et lesquels je

nés, in-4°. — Cf. J.-F. Foppens, *Bibliotheca belgica sive virorum in Belgio vitâ scriptisque illustrium Catalogus*... Bruxelles, F. Foppens, 1739, 2 vol. in-4°, t. II, p. 639.

1. En tête des *Observations*. — Guillaume Aubert, de Poitiers, né vers 1534, avocat au Parlement de Paris, puis avocat général en la Cour des aides (1580), auteur d'une *Oraison de la paix* (Paris, V. Sertenas, 1549, in-4°) et d'une élégie sur le trépas de Joachim du Bellay (Paris, F. Morel, 1560). — *Bibl. franç. de La Croix du Maine*, éd. Rigoley de Juvigny, t. IV, p. 62-64).

2. Peut-être ce Jean Vezou, cité par La Croix du Maine, qui « a écrit Déploration et oraison funèbre sur le trépas du roi Henri II du nom, imprimée à Paris par Durand Gerlier, 1559 » (*Bibl. franç. de La Croix du Maine*, éd. Rigoley de Juvigny, t. IV, p. 529).

Digitized by Google

n'ay non moins espargnés à la poursuitte de mes bestes et plantes[1].

C'est pourquoi Belon partit en 1553 à la suite de « Monseigneur de Vieilleville, du pais d'Anjou, très prudent et sage gentilhomme de la chambre du Roy, chevalier de son ordre », pour servir auprès de sa personne « en l'estat de sa profession », sans doute comme médecin ou apothicaire. Vieilleville s'en allait gouverner la place de Metz, récemment arrachée aux Espagnols. Belon profita de l'occasion pour étudier la faune et la flore de la Lorraine. Grâce à son maître, homme « curieux des singuliers ouvrages de nature »[2], il parvint à se procurer des poissons rares de la Moselle et quelques rapaces nocturnes, entre autres des effraies, « prins ès prochaines forests des contrées de Metz », « apportez en vie », d'où il prit occasion d'en faire « retirer les portraicts[3] ».

Au cours de ces pérégrinations, Belon faillit devenir victime de son humeur errante : malgré toute l'énergie de Vieilleville, la place où couvaient des rivalités et des trahisons n'était pas sûre[4]; les environs l'étaient moins encore. Les Espagnols de Thionville y poussaient des raids, auxquels les Français ripostaient de la même façon.

Or, le samedy seiziesme jour de mars 1555 (v. st.), écrit Belon dans sa *Cronique*, unne troupe de Bourguignons me trouvèrent entre Toul et le Pont-à-Mousson allant à Mets, qui m'emmenèrent prisonnier à Thionville. Monsieur de Blétange,

1. *Cronique.*
2. *Nat. des poissons*, p. 309.
3. *Hist... des oyseaux*, p. 144.
4. François de Scepaux, sieur de Vieilleville, ne en 1509, d'abord lieutenant de la compagnie de gendarmes du maréchal de Saint-André, fut chargé en 1553 du gouvernement des Trois-Evêchés, devint maréchal de France en 1562 et mourut en son château de Durtal, en Anjou, le 30 novembre 1571. Voir, sur le gouvernement de Vieilleville à Metz : *Mémoires de la vie de François de Scepeaux, sire de Vieilleville et comte de Duretal, maréchal de France,...* par V. Carloix. Paris, Guérin et Delatour, 1757, 5 vol. in-12, t. III, l. V et VI.

Digitized by Google

qui estoit lors gouverneur, me demanda si je voulois dire : vive le roy Philippe[1]. Je respondis que je priois Dieu qu'il vivist. Les assistans s'en emerveilloient, mais je leur dis que je n'estois point en estat chez le Roy en cas de combattre sa querelle, aussi que le roy Philippe ne m'avoit en rien offensé, et d'aultre part il est hors de la connoissance du soldat qu'on meine à la guerre de s'enquérir si la cause du prince qui le souldoye est juste ou injuste.

Malgré cette explication spécieuse, Belon fut jeté dans un cachot. « Son titre de naturaliste, dit Poté, aurait dû lui servir de passeport; mais, dans ce temps-là, les enfans de Mars ne savoient point respecter les Muses. » M. Poté oublie que les Muses n'avaient rien à voir en cette affaire. La vérité est qu'un familier de ce François de Scepeaux, qui avait taillé tant de croupières aux garnisons du roi catholique et si rudement repoussé leurs tentatives contre Metz, devait être, à bon droit, suspect. Quant à Hœfer, dans la *Biographie universelle* de Didot, il se méprend encore plus en alléguant que Belon fut appréhendé comme soupçonné de propension à l'hérésie. Son zèle contre les huguenots nous serait une suffisante garantie du contraire, si nous ne savions qu'au surplus Belon joua là-bas le rôle de convertisseur très orthodoxe : en mai 1555, — ayant sans doute permission de circuler dans la place, — il donnait ses soins à un gentilhomme malade lorsqu'il apprit qu'une dame du lieu, touchée de la grâce calviniste, voulait quitter son mari pour s'enfuir à Genève. Belon l'admonesta de son mieux, mais sans succès : car « icelle,... dit-il, feit comme les femmes ignorantes qui n'ont garde de bien dire de ceux qui s'emploient à les destourner de leurs mauvaises pensées[2] ».

Reclus dans la place sans pouvoir faire appel à d'utiles influences[3], Belon eût « longtemps langui dans les fers » si

1. Philippe II, roi d'Espagne, investi de la souveraineté des Pays-Bas par l'abdication de Charles-Quint (23 octobre 1555).

2. *Cronique*, fol. 238 r°.

3. Belon était déjà célèbre à l'étranger : l'évêque d'Arras déclarait plus tard à Sébastien de l'Aubespine, alors (1558-1559) évêque de

Digitized by Google

un gentilhomme nommé Duhamme [ou Dehamme] ne fût venu à son secours. Grand admirateur de Ronsard, et sachant que Belon était son compatriote, il lui prêta l'argent nécessaire pour acheter sa liberté. « C'est ainsi qu'après la désastreuse expédition de Sicile plusieurs Athéniens durent leur liberté aux pièces d'Euripide, dont ils récitaient les plus beaux morceaux à leurs maîtres[1]. » Mais les Espagnols ne se contentaient point de semblable monnaie, et la somme exigée fut lourde : *Nos oportuit majorem redemptionem persolvere*, dit Belon, *quam plerique opulenti*[2].

Dr Delaunay.

Vannes, qui fut longtemps ambassadeur du roi Henri en Belgique, qu'il l'eût fait relâcher sans rançon s'il avait su qu'il était prisonnier depuis si longtemps (*De neglectâ*, p. 47).

1. Poté, *Éloges*, p. 4.
2. *De neglectâ*, p. 47.

Digitized by Google

LA

LÉGENDE DE NOSTRADAMUS

ET SA VIE RÉELLE

(2e article[1]).

L'inspiration et la méthode des « Centuries ».

Nous avons dit qu'il est impossible de prendre au sérieux l'inspiration divine alléguée par Nostradamus dans ses deux préfaces. Même le point de vue rationnel mis à part, on relève des inconséquences dans les déclarations du prophète lui-même, qui semble hésiter sur le vrai titre qu'il pourrait revendiquer. Dans les deux préfaces, — la Lettre à César, qui précède les centuries I-VII, et l'Épître à Henri II, qui sert de préface aux numéros VIII-X, — il est parlé indifféremment de talent prophétique héréditaire, d'inspiration divine et de calculs astrologiques. On trouve même des suggestions de procédés magiques en même temps que l'auteur proteste hautement de son horreur pour « l'exécrable magie ». Une troisième raison de douter de son inspiration divine se trouve dans une interprétation purement rationnelle d'un nombre de quatrains. Aussi faut-il chercher autre part l'inspiration ou plutôt le motif des prophéties.

Ne fut-il alors qu'un imposteur, un charlatan? Nous ne le croyons pas. Nos recherches sur les *Centuries* nous portent à croire que Nostradamus fut plutôt un farceur, d'une verve un peu lourde, il est vrai, mais un farceur

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. X, p. 93.

Digitized by Google

tout de même. Il y a toute raison de croire qu'il ne se prenait pas lui-même au sérieux, ni son public non plus. Écoutez donc ce qu'il déclare en exprimant son opinion sur ce dernier : « Considérant aussi la sentence du vrai Sauveur : Nolite sanctum dare canibus, nec mittatis margaritas ante porcos, ne conculcent pedibus et conversi dirumpant vos, qui a été la cause de faire retirer ma langue au populaire et la plume au papier[1]. »

Nous avons vu que Nostradamus n'avait guère raison d'être content de ses concitoyens, et il paraît fort probable que les *Centuries* sont la vengeance des maux qu'il avait soufferts. C'est une vengeance nouvelle et extraordinaire qu'il méditait, et pour cette raison d'autant plus efficace. Nous cesserons alors de dénoncer cet homme habile comme faux prophète pour admirer son talent de mystificateur.

Cette conception d'ailleurs s'accorde parfaitement avec les procédés qu'il a employés dans son chef-d'œuvre de mystification. Il s'est donné une peine infinie et pour rendre obscure la signification de ses prédictions (car nous continuerons à les désigner ainsi), et pour décourager toute interprétation rationnelle, tout en insistant sur leur vérité. Le langage même des préfaces se moque de l'intelligence et de la naïveté des lecteurs. « Mais, mon fils, je te parle un peu trop abstrusement; mais, quant aux occultes vaticinations qu'on vient à recevoir par le subtil esprit du feu, qui quelquefois par l'entendement agité, contemplant le plus haut des astres, comme estant vigilant, mesmes qu'aux prononciations, estant surprins escript prononçant sans crainte moins attainct d'invereconde loquacité, mais quoy ? tout procedoit de la puissance divine du grand Dieu eternel, de qui toute bonté procede[2] ». Et encore, « parquoy estant les causes indifferentes indifferemment produictes et non produictes, le presage partie advient, ou a esté predict (I) ». Tout cela rappelle les plai-

1. Lettre à César.
2. Lettre à César.

Digitized by Google

doyers de Baisecul et Humevesne dans Rabelais. Au lieu de César, il faut lire « mes idiots concitoyens ».

A l'intention des interprètes, Nostradamus a inséré à la fin de la sixième centurie, la « Legis cautio », un avis vaguement formidable et menaçant :

> Qui legent hosce versus, mature censunto,
> Prophanum vulgum et inscium ne attrectanto :
> Omnesque Astrologi, Blenni, Barbari procul sunto,
> Qui aliter facit, is rite sacer esto.

Ici il montre très peu de respect pour les astrologues, lui qui prétend en être, en les classifiant avec les Blenni, — « qui auroient bien besoin de soy moucher », dit-il dans sa seconde préface, — et avec les Barbari. Mais il se rend bien compte des faiblesses de la nature humaine, et il assure l'interprétation des *Centuries* en l'interdisant, tout à fait comme il gagne le respect de ses lecteurs en parlant d'eux avec mépris.

Nostradamus se montre passé maître en figures, dont il suggère la solution (malgré sa défense pseudo-sérieuse) en insérant des anagrammes faciles de noms bien connus : Rapis (Paris), Eiouas (Savoie), Mendosve et Mendosus (Vendosme), Chiren (Henri-c) et beaucoup d'autres. En effet, le bon Michel ne se trompait point; les commentateurs, par des efforts incalculables, sont arrivés à déchiffrer à leur manière ses références cryptographiques, et les résultats ainsi obtenus sont une preuve éclatante que le prophète se faisait une idée juste de leur intelligence.

On trouve toutefois des vers qu'il est difficile de ne pas expliquer, même pour ceux qui n'ont pas l'intention de justifier le prophète. Il n'y a pas besoin d'être nostradamiste pour voir Napoléon Ier dans ce quatrain :

> De soldat simple parviendra en empire,
> De robe courte parviendra à la longue,
> Vaillant aux armes en eglise ou plus pyre,
> Vexer les prestres comme l'eau fait l'esponge.
>
> (*Centuries*, VIII, 57.)

Digitized by Google

Autrement difficiles sont les nombreux quatrains tels que V, 4 :

Le gros mastin de cité dechassé
Sera fasché de l'estrange alliance,
Après aux champs avoir le cerf chassé,
Le loup et l'ours se donront defiance.

Ceux qui ne seraient pas partisans de la prophétie diraient qu'une telle façon de parler indique une admirable fécondité d'imagination, car il y a environ mille quatrains, tous plus abstrus les uns que les autres. Mais il y a mieux que cela à trouver, si on les examine bien. Beaucoup d'entre eux, peut-être tous, avaient pour Nostradamus une vraie signification.

Afin de se faire passer pour prophète, il faut annoncer des événements possibles. Or, il n'y a rien de possible que ce qui s'est déjà passé, et Nostradamus savait bien que l'histoire se répète. Aussi, pour se donner de bons sujets de prophétie, a-t-il eu recours à l'histoire passée, d'où il a extrait des événements frappants, en les déguisant si habilement qu'ils ne se laissent pas facilement reconnaître.

C'est sans doute porter un coup cruel aux beaux mystères des *Centuries* que de les qualifier de la sorte, surtout si l'on peut prouver l'accusation, et les justificateurs ne seront pas plus contents de la preuve que de l'accusation. Cependant, il est incontestable qu'on peut très facilement expliquer un grand nombre de quatrains de point en point de cette manière, tandis que les explications trop élaborées des nostradamistes laissent presque toujours à désirer pour celui qui demande l'exactitude[1].

Ce n'est pas alors par fanfaronnade que Nostradamus déclare pouvoir annoncer les détails de chacune de ses

1. La découverte de deux lettres non signées dans le *Mercure de France* nous a fourni le plaisir d'une confirmation et le chagrin de nous trouver devancé de deux siècles dans cette idée. Elles sont datées de 1720 et parurent dans les numéros d'août et de novembre de cette année.

Digitized by Google

prophéties[1], et pour démontrer ceci il suffit de citer seulement quelques-unes des nombreuses prophéties d'après coup. Il faut retenir que les *Centuries* furent publiées à partir de 1555.

La barbe crespe et noire, par engin,
Subjuguera la gent cruelle et fiere :
Le grand Chiren ostera du longin
Tous les captifs par Seline banniere. (II, 79.)

C'est-à-dire : Ceux qui ont la barbe naturellement frisée | vaincront les fiers et cruels; | le grand Henri, qui est loin, délivrera | ceux qui auront été pris par la bannière au croissant (ou de Sélim).

Éclaircissement : En 1551, le corsaire ottoman Dragut s'empara de Tripoli sur les chevaliers de Malte. Henri II envoya Gabriel d'Aramon à Tripoli et celui-ci secourut une quarantaine des chevaliers, les seuls qui restaient. Peut-on prophétiser plus juste?

Un autre événement que Nostradamus a prédit, ou plutôt postdit, est la révolte des Bordelais qui eut lieu en 1548 contre la gabelle. A cette occasion on sonna le tocsin pendant une demi-journée. La région rebelle comprenait Bordeaux, la Saintonge, Poitiers et Langon. Montmorency fut envoyé par Henri II pour supprimer la rébellion. Tout cela se lit parfaitement dans I, 90 :

Bourdeaux, Poictiers au son de la campa(g)ne,
A grande classe ira jusqu'à L'Angon,
Contre Gaulois sera leur tramontane,
Quand monstre hideux naistra près de Orgon.

Au mois d'août 1529, Charles-Quint entreprit une expédition navale, partant d'Espagne pour l'Italie, avec une grande flotte et 10,000 hommes :

Quand les colonnes de bois grande tremblée (les mâts),
D'Auster conduicte, couverte de rubriche (la bannière [espagnole),

1. Lettre à César et Épître à Henri II.

Digitized by Google

Tant vuidera dehors grande assemblée (l'armée),
Trembler Vienne et le pays d'Autriche. (I, 82.)

Un autre quatrain qui ne laisse aucun doute sur sa signification est II, 90 :

Par vie et mort changé regne d'Ongrie,
La loi sera plus aspre que service,
Leur grand cité d'hurlements plaincts et crie,
Castor et Pollux ennemis dans la lice.

Ce quatrain « prédit » un événement de 1526 et des années suivantes. Louis II de Hongrie fut tué dans une bataille en 1526. Deux prétendants au trône se présentèrent, Ferdinand, beau-frère de Louis, et Jean Zapoliska, voïvode de Transylvanie. Celui-ci, à l'aide de Soliman, reçut la couronne, mais à condition que Ferdinand lui succéderait. Jean se maria, quoique déjà vieux, et quand sa femme lui donna un fils il mourut de joie. La veuve, désirant garder la couronne pour le fils, recourut encore à Soliman. Celui-ci vainquit le parti de Ferdinand et prit possession du pays pour son propre compte. Les Hongrois ne se débarrassèrent de lui qu'à l'aide de Charles-Quint. Nostradamus décrit à merveille cet état de choses en disant : « Le règne de Hongrie, troublé par une mort et une naissance, trouvera la loi (de Soliman) moins à son goût que ses services. Les deux amis se battent. »

Également clair est le quatrain X, 27 :

Par le cinquiesme et un grand Hercules
Viendront le temple ouvrir de main bellique;
Un Clement, Jule et Ascans reculés, [grand pique.
Lespe (espée, ou Espagne) clef, aigle n'eurent onc si

Évidemment, il s'agit ici de la prise de Rome par Charles-Quint en 1527. Il faudrait lire, « (Charles) Cinq et Bourbon viendront ouvrir le temple (le Vatican). Clément (VII), c'est-à-dire Jules (de Médicis), et les Italiens repoussés ; jamais l'Empire et la papauté ne se brouillèrent tant ». On ne peut pas être plus explicite.

Digitized by Google

Si le quatrain que nous venons de citer démontre la confiance que Nostradamus avait en son camouflage littéraire, celui qui raconte la bataille de Pavie ne la prouve pas moins :

Armée celtique en Italie vexée,
De toutes parts conflict et grande perte,
Romains fuis, o Gaule repoulsée,
Près du Thesin, Rubicon pugne incerte. (II, 72.)

Le troisième vers servirait à identifier l'événement. On se rappelle que François Ier, trompé par un mouvement des troupes impérialistes, crut que l'ennemi s'enfuyait et se précipita en avant, suivi de son armée, qui ainsi « couvrit son artillerie et lui osta le moyen de jouer son jeu[1] ». L'erreur fut fatale et perdit tout, fors l'honneur. Le Tessin (en italien Ticino) est une rivière qui passe près de Pavie[2].

Le palais des Papes, à Avignon, dans l'ombre duquel Nostradamus reçut son éducation secondaire, lui aura suggéré I, 32 :

Le grand Empire sera tost translaté
En lieu petit qui bientost viendra croistre,
Lieu bien infime d'exigüe comté,
Ou au milieu viendra poser son sceptre.

Il est facile de reconnaître le massacre des Vaudois dans IV, 63 :

L'armée celtique contre les montaignards,
Qui seront sceuz et prins à la pipée,
Pavsans fresz pulseront tost faugnards,
Precipitez tous au fil de l'espée.

On pourrait prédire sans paraître trop hardi, même au moment actuel, une éruption du Vésuve, mais il serait

1. Du Bellay, *Mémoires*, éd. 1573, t. II, p. 212.
2. Les six quatrains précédents ont été indiqués dans la lettre anonyme du *Mercure de France*.

Digitized by Google

difficile de trouver un déguisement plus habile que celui dont Nostradamus se sert en parlant de Naples (« cité neuve », du grec Neapolis) :

> Jardin du monde auprès de cité neuve,
> Dans le chemin des montagnes cavées,
> Sera saisi et plongé dans la cuve,
> Beuvant par force eaux soulphre envenimées. (X, 49.)

On ne doutera pas de la bonne foi d'un nostradamiste enthousiaste qui, à son insu, tombe sur la bonne méthode d'interpréter les *Centuries*. Il est à remarquer cependant que son identification, toute parfaite qu'elle soit, n'a jamais été relevée par ses successeurs, ce qui est extraordinaire. Le commentateur est Guynaud[1] et le quatrain dont il s'agit est VII, 38 :

> L'aisné royal sur coursier voltigeant,
> Picquer viendra si rudement courir,
> Gueulle, lipée, pied dans l'estrein (estrier?) pleignant,
> Trainé, tiré, horriblement mourir.

Dans son commentaire, Guynaud cite l'historien Sainte-Marthe, livre XIV, où on lit que le 25 mai 1555 Henri d'Albret II, roi de Navarre, piqua si durement un jeune cheval qu'il montait que l'animal s'emporta. Le roi, en s'efforçant de le gouverner, lui déchira la bouche. Le cheval se cabra, le chevalier fut désarçonné, son pied se prit à l'étrier et il fut traîné, tête basse, et tué. Jamais prophétie ne fut plus complètement réalisée.

Or, ce quatrain ne se trouvait pas dans la première édition (1555) qui se termine à IV, 53, et on ne trouve cette prophétie pour la première fois que dans l'édition de 1557. On conclura ce qu'on voudra.

Un autre justificateur nous rendant un service semblable est Le Pelletier[2], qui a étudié à fond les *Centuries*. Malgré

1. *Concordance des prophéties de Nostradamus avec l'histoire, depuis Henri II jusqu'à Louis le Grand*, 1693.
2. *Les oracles de Michel de Nostredame*, 1867.

Digitized by Google

les exagérations obligatoires de sa tâche, il est très habile, et une fois au moins il frappe juste. (Il est étonnant comme toutes ou presque toutes les interprétations, qui ne demandent pas une imagination très élastique, de quelque part qu'elles viennent, appuient notre théorie.) Ici il s'agit du quatrain III, 44, qui montre mieux que n'importe quel autre l'habileté du prophète :

Quand l'animal à l'homme domestique,
Après grands peines et sauts viendra parler,
Le foudre à vierge (verge?) sera si malefique,
De terre prinse et suspendue en l'air.

Voici l'explication de Le Pelletier : « Construction : Quand le chien, après beaucoup d'essais, sautera et parlera, la foudre, chargée avec la baguette qui se tire des entrailles de la terre et qu'on meut rapidement de haut en bas, sera très nuisible. Scolie : Quand le chien du fusil aura été inventé après beaucoup d'essais, et qu'il produira l'explosion par la détente d'un ressort, le salpêtre, chargé à la baguette de fer et lancé comme la foudre par le tube du fusil, deviendra très meurtrier. » Dans une note au bas de la page Le Pelletier ajoute : « L'invention du fusil date de 1630 et son introduction dans l'armée de 1671. Il est extrêmement remarquable que Nostredame ait prédit, sous une paraphrase aussi transparente, le nom d'une pièce mécanique qui ne devait exister qu'un siècle plus tard et qu'on pouvait appeler tout autrement. » Le Pelletier ignorait évidemment que d'autres espèces d'armes à feu ayant également un chien avaient existé longtemps avant l'invention du fusil.

Il y a des vers sur lesquels les partisans du prophète insistent vivement, et qui d'ailleurs sont moins faciles à expliquer. Il est intéressant de citer un quatrain qui fait la gloire des justificateurs, puisqu'il paraît annoncer l'exécution du roi Charles Ier d'Angleterre. Le prophète ne donne qu'un vers à cet événement important, il est

Digitized by Google

vrai, mais ce vers est très clair, tandis que les trois autres sont bien vagues :

Gand et Brucelles marcheront contre Anvers,
Senat de Londres mettront à mort leur roy;
Le sel et le vin luy seront à l'envers,
Pour eux avoir le règne en desarroy. (IX, 49.)

Le numéro de ce quatrain (49) présente une coïncidence, car Charles Ier fut décapité en 1649, à la quarante-neuvième année de son âge. Nous offrons cette constatation pour ce qu'elle vaudra; les chercheurs ne paraissent pas l'avoir relevée jusqu'ici.

Nous avons déjà parlé de la prédiction où Nostradamus annonce à Henri de Navarre qu'il sera roi de France. Les *Centuries* témoignent de sa conviction à cet égard. A trois reprises il y est parlé de la maison de Vendôme et de l'ascendant qu'elle va prendre sur celle de Lorraine :

Grand Mendosus obtiendra son empire (IX, 45),
Mendosus tost viendra à son haut regne,
Mettant arriere un peu le Norlaris (IX, 50) :
Le ranc lorrain fera place à Vendosme (X, 18).

Il est impossible de ne pas reconnaître la vérité de ces vers. Il est à remarquer cependant qu'ils furent écrits après le voyage du prophète à Blois en 1556, occasion où il tira l'horoscope des jeunes princes. (La préface des centuries VIII-X est datée du 27 juin 1558.)

Il n'est pas de notre ressort de répéter les justifications qui ont été faites de Nostradamus. Elles ont été imprimées par plusieurs écrivains[1] et sont à la portée des intéressés. Dans quelques-unes de ces interprétations on trouve

1. Les plus récents qui ont écrit longuement sur ce sujet sont Bareste (1840), Le Pelletier (1867), l'abbé Torné-Chavigny (1860-1878) et Nicoullaud (1914). Tous les quatre veulent prouver l'authenticité des *Centuries* tout entières, afin d'autoriser quelques quatrains où ils lisent le retour de la monarchie en France et le triomphe de l'Église.

Digitized by Google

des signes d'un vrai génie d'invention de la part des commentateurs. L'enthousiasme de ceux-ci les a amenés à débiter bien des naïvetés; souvent, pour prouver un point, ils n'hésitent pas (surtout Bareste) à changer les leçons, à nier les faits ou à en inventer selon le besoin.

Nous n'avons pas, bien entendu, cité toutes les prophéties faites après coup, il s'en faut. Nous avons voulu seulement donner quelques interprétations précises et rationnelles pour faire contraste avec celles des enthousiastes, si peu satisfaisantes, et que les apologistes offrent en si grand nombre. Quant à la précision du prophète, sur plus de mille prophéties renfermées dans les *Centuries* et leurs deux préfaces, nous trouvons un coup direct (Henri IV), un coup quasi direct (Charles Ier) et un coup ricochet (la date 1792).

« Quis est enim qui totam diem jaculans non aliquando conlineet »? dit Cicéron, dans son traité *De divinatione*.

Eugène F. Parker
(Université de Minnesota).

Digitized by Google

LES

CENT NOUVELLES NOUVELLES

DE PHILIPPE DE VIGNEULLES

CHAUSSETIER MESSIN

I. — Le manuscrit.

Voici quelques années, alors que nous commencions à nous intéresser à l'histoire du conte et de la nouvelle en Italie et en France, notre attention fut attirée à plusieurs reprises par les allusions que faisaient certains auteurs[1], dans leurs manuels de littérature, à l'existence d'un recueil de cent contes en français, écrits par Philippe de Vigneulles, *chaussetier* messin. Ce recueil, au dire des mêmes auteurs, devait dater de 1515. C'était assez, à notre avis, pour justifier les recherches que nous décidâmes

1. C. Voretzsch, *Einführung in das Studium der Altfranzösischen Literatur*. Halle, Niemayer, 1913, p. 499; Arthur Tilley, *Literatur of the French Renaissance*, 2 vol. Cambridge University Press, 1904, p. 100, t. I, note 2; Gaston Paris, *Esquisse historique de la littérature française au moyen âge*. Paris, Colin, 1907, p. 251-252 : « Un brave bourgeois de Metz dont nous aurons à dire encore un mot, Philippe de Vigneulles, imita Antoine de la Salle dans un recueil dont nous n'avons que quelques fragments; plus licencieux encore que son modèle et plus prolixe, ce conteur, lui aussi, présente l'attrait d'une langue très naturelle et très vivante, d'un caractère plus franchement populaire et teintée de dialecte. A vrai dire, le recueil de Vigneulles n'a été rédigé qu'au XVIe siècle; mais par le fond et la forme parlée il appartient encore à la fin du XVe »; Gaston Paris, *Mélanges de littérature française du moyen âge*, publiés par Mario Roques, t. II, p. 628, 637; *Journal des Savants*, 1895, p. 289, 342; H. Morf, *Geschichte der französischen Literatur im Zeitalter der Renaissance*, 1914, p. 28.

Digitized by Google

aussitôt d'entreprendre dans le but de le retrouver. Le résultat de ces recherches fut heureux, puisque l'année dernière nous pûmes acquérir ce manuscrit que l'on croit unique et dont nous publions quelques extraits à la suite de cet article[1]. Ils intéresseront, croyons-nous, les spécialistes de la littérature au XVIe siècle et aussi les folkloristes en général.

Il n'y a pas lieu d'entrer ici dans les détails de la vie de Philippe de Vigneulles. Lui-même l'a racontée dans des mémoires dont le manuscrit autographe se trouve actuellement à la Bibliothèque nationale et qui ont été publiés il y a quelque soixante-dix ans par M. Henri Michelant[2]. Ces mémoires constituent un document précieux pour ceux qu'intéresse l'étude de la vie bourgeoise dans les dernières années du XVe et le commencement du XVIe siècle, et d'ailleurs ils ont été souvent reproduits et commentés[3].

Né de parents modestes en 1471, dans le hameau de Vigneulles, près de Metz, Philippe mourut en 1527 ou 1528. Il comptait alors parmi les plus riches habitants de Metz et avait acquis sa fortune uniquement par sa profession de marchand de drap et de *chaussetier*. Son éducation fut livrée au hasard. Pourtant on peut se rendre compte qu'il avait lu beaucoup de livres anciens pour un bourgeois de son temps[4]. Philippe de Vigneulles paraît

1. Nos vifs remerciements sont dus au professeur Abel Lefranc, du Collège de France, et à MM. Omont et Couderc, de la Bibliothèque nationale, qui ont bien voulu s'intéresser à ces recherches. Grâce aux renseignements précieux qu'ils ont fournis, nous avons pu retrouver le manuscrit.

2. H. Michelant, *Gedenkbuch des Metzer Bürgers Philippe von Vigneulles*. Stuttgart, 1852, formant le tome XXIV de la *Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart*.

3. Voir, par exemple, G. Cailly, *Le bourgeois de Metz au XVe siècle Philippe de Vigneulles*. Metz, 1867; E. Bégin, *Biographie de la Moselle*. Metz, 1829-1832, t. IV, p. 399; l'*Union des Arts de Metz*, 1851, etc., etc.

4. Dans ses chroniques, Philippe cite en particulier la *Bible*, Tite-Live, l'*Histoire scholastique*, le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, les chroniques de Martin (apparemment le Polonais), la *Mer des histoires*, Jean Le Maire de Belges, Froissart, Robert Gaguin et

Digitized by Google

avoir entrepris son œuvre dans le but de se divertir. Lui-même ne semble pas lui attribuer une grande importance, car il n'en parle que rarement dans ses mémoires, tandis qu'il revient fréquemment et avec complaisance sur sa profession et sur les tapisseries aux dessins fins et compliqués qu'il combine artistement. Comme l'a très bien dit M. Auguste Prost : « Pour ses contemporains, c'était un simple marchand chaussetier, s'occupant activement de son commerce et de son industrie, fréquentant assidûment les foires où il allait acheter des draps qu'il confectionnait ensuite. Homme d'ordre et d'économie, homme de haute probité, trouvant dans l'augmentation laborieuse de son avoir la prospérité pour une nombreuse famille, la considération pour lui-même, son application à ses affaires ne l'empêchait pas de se donner encore quelques instants à la culture des arts et des lettres qu'il aimait. Il écrivait en prose et en vers, il peignait, il était même musicien. Son rebec est muet aujourd'hui, nous nous bornerons à rappeler la mention qu'il en fait en quelques endroits ; mais ses livres existent encore et la plupart sont ornés de dessins et de miniatures qu'on serait peut-être en droit de lui attribuer, après le témoignage qu'il nous donne dans plusieurs passages de son habileté à manier le pinceau et la plume[1]. »

Pour la postérité, Philippe de Vigneulles est plus connu comme historien, auteur des chroniques de la Lorraine, aussi curieuses que prolixes, contenues dans trois volumes in-folio manuscrits, d'environ 800 pages chacun, qui paraissent avoir été son premier ouvrage. Le manuscrit autographe de ces chroniques fut acquis des descendants de l'auteur par la bibliothèque municipale de la ville de Metz dès le XVIIIe siècle. Des extraits en furent publiés par

plusieurs autres chroniques de France, d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre et de Bourgogne, la *Vie des Pères*, la *Légende dorée* et les vies de plusieurs saints et saintes.

1. *Union des Arts de Metz*, 1851 : *les Arts à Metz au XVIe siècle*, p. 126.

Digitized by Google

Huguenin[1] en 1838, mais l'œuvre complète reste encore inédite. Quoique n'ayant pas de valeur historique, sauf en ce qui concerne la partie qui se rapporte à l'époque de la vie de l'auteur, cette œuvre présente néanmoins un certain intérêt à cause des longs passages que Philippe consacre aux origines légendaires de Metz, Trèves, Toul, Thionville et autres villes lorraines.

Probablement aussi à cause de l'intérêt qu'il y trouvait pour l'histoire de son pays, il a mis en prose le roman de Garin le Lorrain. La bibliothèque de Metz possède aujourd'hui encore le manuscrit original de cette œuvre qui reste inédite[2]. On comprend d'autant mieux les motifs qui poussèrent Philippe à rédiger ce poème en prose et à faire ainsi œuvre d'historien que, dans cette chanson de geste, il est souvent question de Metz et de ses personnages fabuleux ainsi que de leurs aventures (le duc Hervis, sa femme Béatrix, leurs fils Bégon et Garin, surnommé le Lorrain).

Les autres œuvres de Philippe de Vigneulles, à l'exception des *Cent Nouvelles nouvelles*, ne présentent pas beaucoup d'intérêt. Un manuscrit de la Bibliothèque nationale (nouv. acq. 3374, fol. 9)[3] renferme plusieurs poésies écrites de la main de l'auteur : oraison de Notre-Dame, oraison de saint Nicollay, oraison de sainte Bairbe et des prières composées avec la simplicité touchante d'un catholique convaincu, mais qui sont loin de former une œuvre

1. *Les chroniques de la ville de Metz, recueillies, mises en ordre et publiées pour la première fois*, par J.-F. Huguenin. Metz, 1834.

2. Cette œuvre de Philippe de Vigneulles a été l'objet de plusieurs recherches récentes : Philippe de Vigneulles, *Yonnet de Mes und sein Verhältnis zur Redaktion N des Romans Anseis de Mes*, Karl Jalin. Griefswald, 1903; *Philippe de Vigneulles Bearbeitung des Hervis de Mes*, Otto Böckel, diss. Marburg, 1883; *La chanson de geste de Garin le Loherain mise en prose par Philippe de Vigneulles*. Table des chapitres avec les reproductions des miniatures d'après le manuscrit de la chanson appartenant à M. le comte d'Hunolstein. Paris, 1901. Cf. *Romania*, III (1874), p. 199; A. Prost, *Études sur l'histoire de Metz*, 1865, p. 343, 400, 490-499.

3. Voir L. Delisle, *Mélanges de paléographie*, p. 450.

Digitized by Google

littéraire dont l'auteur puisse s'honorer. Ce sont sans doute les poésies composées par Philippe de Vigneulles pendant qu'il était en prison et attendait sa rançon après avoir été enlevé avec son père d'une façon brutale par des brigands du pays[1].

Un autre manuscrit autographe de Philippe de Vigneulles à la Bibliothèque nationale (nouv. acq. 6696) renferme une traduction d'extraits de la chronique latine de Robert Gaguin, auteur dont Philippe a bien connu les œuvres et dont il s'est inspiré dans la composition de ses propres chroniques. Dans ses mémoires, Philippe parle assez souvent de l'intérêt qu'il porte aux représentations dramatiques de la ville de Metz. Il dit même avoir composé de petites pièces en vers destinées à ces représentations où lui-même jouait des rôles, mais c'est tout ce que nous en savons.

Les *Cent Nouvelles nouvelles* contenues dans le manuscrit resté unique dont nous avons déjà parlé sont, nous pouvons le dire, entièrement inédites. M. Michelant avait publié dans l'*Athenæum français*, en 1853 (p. 432, 851, 1137), dans un français moderne, la version de la *Laitière et le pot au lait* et la fable des *Trois Souhaits*, contenues toutes deux dans la XCIe nouvelle du recueil de Philippe de Vigneulles, et depuis lors l'œuvre de cet auteur comme conteur n'est connue que d'après cette nouvelle. Félix Liebrecht[2], l'éminent folkloriste allemand, et M. Joseph Bédier[3] ont étudié les rapports de cette nouvelle avec le folklore en général, et Gaston Paris[4] a donné, lui aussi, une version en français moderne de la première partie de cette nouvelle.

Le manuscrit des contes de Philippe de Vigneulles n'est

1. Voir Philippe de Vigneulles, *Mémoires*, éd. citée, p. 75.
2. *Germania*, I, 262.
3. J. Bédier, *Les fabliaux*, 3e éd. Paris, 1911, p. 217-221. C'est à tort que M. Bédier a attribué à cette nouvelle le n° 78.
4. G. Paris, *Récits extraits des poètes et prosateurs du moyen âge*. Paris, 1907, p. 146.

Digitized by Google

pas de la main de l'auteur, comme on l'a affirmé[1]. Une comparaison de l'écriture avec celle d'autres manuscrits reconnus autographes suffit pour le démontrer au premier abord. Il date, cependant, de l'époque de l'auteur et porte des corrections et des additions fréquentes de sa propre main. Le papier sur lequel il est écrit porte le filigrane bien connu de la licorne, papier utilisé par Caxton et d'autres imprimeurs du xve siècle. L'écriture est régulière et nette et les majuscules du titre et du début de chaque conte sont ornées de beaux profils humains, caractéristiques de nombreux manuscrits et livres de l'époque. Ce manuscrit est renfermé dans la reliure originale ou plutôt dans ce qu'il en reste, reliure de luxe du commencement du xvie siècle, faite de cuir frappé sur planches de chêne avec les coins de métal et les clous protecteurs. Les fermoirs manquent, mais la reliure en porte encore les traces. Le cuir est déchiré et usé en beaucoup d'endroits et les planches ainsi que beaucoup de feuillets sont percés de nombreuses piqûres de vers.

Malheureusement, le manuscrit des contes nous est parvenu dans un très mauvais état de conservation, comme celui dans lequel se trouve, par exemple, le manuscrit des contes de Sachetti. La mutilation semble d'autant plus regrettable qu'elle paraît être le résultat d'une volonté réfléchie, inspirée, on peut le supposer, par quelque scrupule inintelligent. Le dommage est considérable, principalement dans la première partie du livre, où de nombreuses pages ont été arrachées, probablement, ou peut-être à cause des nombreux dessins à la plume qui illustraient l'œuvre et qu'on a voulu détacher pour une raison quelconque. Comme ces dessins, qu'on croit avoir été faits par Philippe lui-même, se trouvaient entre les contes, il en résulte qu'une page arrachée supprime la fin d'un conte et le commencement du suivant. De nombreux espaces restés en blanc dans la deuxième partie du livre

1. Auguste Prost, dans l'article cité dans l'*Union des Arts de Metz*, 1851.

Digitized by Google

montrent que l'intention originale d'illustrer le manuscrit entier n'avait pas été complètement réalisée. C'est à cela que nous devons, sans doute, la conservation intégrale d'une cinquantaine de contes, nombre suffisant pour nous faire une idée assez complète de l'œuvre de notre auteur et pour indiquer sa place parmi les conteurs des xve et xvie siècles. Au verso du premier feuillet, on voit encore le seul dessin à la plume qui subsiste. Vers la fin du livre, cependant, l'un des espaces dont nous avons parlé est rempli par une ébauche de dessin.

Une note manuscrite de Paul Ferry, protestant lorrain influent au xviie siècle, visible sur le premier feuillet qui contient la fin d'une préface dont le commencement manque malheureusement, nous prouve que ce délit littéraire doit être de longue date. Dans sa note, Paul Ferry indique que le manuscrit lui est parvenu dans son état incomplet; il ajoute aussi qu'il a bien vu le manuscrit autographe original qui se trouve entre les mains d'un avocat et aman de Metz, lequel porte également le nom de Philippe de Vigneulles. De ce manuscrit complet, il a copié en marge du nôtre une partie de la fin qui y manquait : *Icy finent les Cent Nouvelles et plus que nouvelles faictes et compousées par Philippe de Vigneulles, le mairchamps chaussetier, demourant à Metz, derrière St. Savour, sur le quair de la rue des Bons Enfans, lesquelles furent faictes et achevées la dernière feste de Paicques, qui fut le XIXe jour d'avril l'an mil V et XIIII. Lequel livre*, dit Paul Ferry après, *était de sa main et en celles du Sr. Philippe de Vigneulles, advocat et aman.* Il est bien regrettable qu'il n'ait pas pensé à combler les lacunes du texte. Il s'ensuit donc qu'au xviie siècle le manuscrit original existait encore et qu'à cette époque celui que nous possédons était dans son état incomplet.

M. Michelant raconte avoir découvert notre manuscrit en 1840. Il dit[1] : « Des recherches que nous eûmes l'occasion de faire en 1840 dans la bibliothèque de M. le

1. *Athenæum français*, 1853, p. 1137.

Digitized by Google

comte Emmery nous ont donné l'heureuse chance de retrouver l'intéressant travail du chroniqueur messin, la seule œuvre réellement littéraire peut-être que puisse revendiquer la ville de Metz dans tout le cours du moyen âge et à l'époque de sa plus grande splendeur. » Malgré cette assertion, le manuscrit semble avoir été retrouvé quelques années auparavant dans la bibliothèque du comte Emmery de Metz par M. E. Bégin, qui, en 1832, nous apprend qu'il est passé, après la mort du comte, entre les mains de son fils avec le reste de la bibliothèque[1]. En 1849-1850, la bibliothèque du comte Emmery fut dispersée et l'examen des quatre catalogues de la vente nous révèle que le manuscrit des contes n'y figurait pas, tandis que d'autres manuscrits de Philippe de Vigneulles y étaient portés. Peu de temps après cette vente, M. Michelant[2] fait allusion au manuscrit égaré dans la préface de son édition des mémoires, et MM. de Puymaigre[3] et Auguste Prost[4] témoignent aussi de la disparition du manuscrit. M. Michelant ayant fait faire, paraît-il, une copie du manuscrit, pensait en donner incessamment une édition[5]. Paul Meyer, en 1890[6], écrit aussi que le manuscrit a été égaré, mais quelques années plus tard Gaston Paris[7] constate qu'il doit exister encore dans une bibliothèque privée. Suivant le fil de toutes ces indications, nous avons été assez heureux l'année dernière pour retrouver le manuscrit des *Cent Nouvelles nouvelles*.

1. E. Bégin, *Biographie de la Moselle*, 4 vol. Metz, 1829-1832. Vol. IV, p. 399 : l'article sur Philippe de Vigneulles.

2. P. XXVIII : « Das eigenhändige und einzige vorhandene manuscript, in-folio auf papier, sehr verstümmelt, gehörte der bibliothek des Grafen Emmery an; ich weiss nicht ob es damit verkauft worden, noch in welche Hände es übergegangen ist. »

3. Théodore de Puymaigre, *Poètes et romanciers de la Lorraine*. Metz, 1848, le chapitre sur Philippe de Vigneulles.

4. M. Prost, dans l'article cité, 1851, dit : « Le manuscrit original des nouvelles était aussi dans la bibliothèque de M. Emmery, de Metz, mais il a été égaré depuis quelques années. »

5. Émile Mabille, *Le grand Parangon et les Nouvelles nouvelles de Nicolas de Troyes*. Bruxelles, 1866, p. VI, note 1.

6. *Romania*, 1890, p. 490.

7. *Journal des Savants*, 1895, p. 289.

Digitized by Google

Philippe de Vigneulles semble avoir joui, comme conteur, d'une certaine réputation à travers les siècles. Au XVIe siècle, il n'est pas improbable que Bonaventure des Périers ait connu son recueil, comme semblent l'indiquer quelques contes que nous publions à la suite de cet article. Au XVIIe siècle, la note écrite en marge du manuscrit, de la main de Paul Ferry, montre que le souvenir de Philippe le conteur vit encore et que plusieurs manuscrits de ses contes, y compris l'original, existent encore. Au XVIIIe siècle, le bénédictin Dom Pierron, professeur d'humanités au collège de Metz, dans son poème latin imité de Virgile qui s'appelle *Templum metensibus sacrum carmen*[1], où il fait l'éloge des grands hommes de cette ville jusqu'à son époque, ne manque pas de rendre hommage à la mémoire de Philippe de Vigneulles dans les vers suivants qui se rapportent d'une façon évidente à Philippe l'historien et à Philippe le conteur :

Vinolius patriae calamum devovit, et acta
Inclyta temporibus liquit celebranda futuris.
Ne tamen austeris solum insudasse libellis
Vinolium credas; etiam jocularia lusit.
Si sit opus, docto stringit sale, pungit aceto.

De nombreuses allusions à notre recueil ont été faites au XIXe siècle, mais nous sommes persuadé que très peu de ceux qui en parlent ont eu l'occasion de le voir. Il est évident que M. Michelant l'a eu entre les mains, mais il n'est pas du tout certain que le comte de Puymaigre l'ait vu, bien qu'il ait consacré tout un chapitre de ses *Poètes et romanciers de la Lorraine* à Philippe de Vigneulles, car il ne fait que présenter les renseignements donnés par Michelant.

Par contre, il est certain que Gaston Paris, qui parle à plusieurs reprises du recueil, n'a jamais vu le manuscrit. Voici ce qu'il dit de Philippe dans un chapitre sur la

1. Bernardin Pierron, *Templum metensibus sacrum carmen*. Metz, 1779, p. 164-165; traduction française de F.-M. Chabert, *Temple des Messins*. Nancy, 1878, p. 118.

Digitized by Google

Nouvelle française aux XVe et XVIe siècles[1], qui est un compte-rendu du livre de Pietro Toldo, *Contributo allo Studio della novella francese del XV et XVI secolo* (Roma, 1895) : « Il (Toldo) paraît avoir ignoré l'existence de deux recueils : le recueil sénonais (depuis publié dans la *Bibliothèque du XVe siècle* par Ernest Langlois : *Nouvelles inédites du XVe siècle*, 1908) et surtout le recueil terminé en 1515 par le Messin Philippe de Vigneulles, dont Michelant a jadis donné des extraits et dont le manuscrit est aujourd'hui, si je suis bien informé, dans une collection particulière; ces deux collections, à cause de leur ancienneté, offrent assurément un intérêt tout spécial, et il est à désirer qu'elles soient publiées...; quant aux contes de Philippe de Vigneulles, ils ont été écrits à l'imitation de ceux d'Antoine de la Salle et sans doute d'après des sources toutes françaises et surtout orales. » Toujours dans le même article, où il étudie le *Grand Parangon des Nouvelles nouvelles de Nicolas de Troyes*, il dit : « Nicolas de Troyes avec Antoine de la Salle et Philippe de Vigneulles forment précisément un groupe de conteurs qui s'oppose nettement au groupe de la reine de Navarre, un groupe où la nouvelle, quoique née en France sous l'influence du *Décaméron*, est purement française par son esprit et par ses sujets. »

Philippe lui-même ne parle qu'une fois de ses contes en ces termes[2] : « En celle dite année mil Vc et XV, je, Philippe de Vigneulles, composeur de ceste présente cronicque, translatis et mis de ancienne rime en prouse le livre de la belle Biautris et celui du Lourain Guérin et fis

1. Voir Gaston Paris, *Mélanges de littérature française du moyen âge*, publiés par Mario Roques, t. II, p. 628-637; *Journal des Savants*, 1895, p. 289; *Esquisse historique de la littérature française au moyen âge*. Paris, 1907, p. 251 et 252.

2. *Mémoires* (1505), éd. citée, p. 283. La fin de ce passage que Philippe reproduit à peu près textuellement dans le prologue de ses *Cent Nouvelles nouvelles* nous rappelle les modestes propos semblables de beaucoup d'auteurs de l'époque. Un siècle plus tard, Cervantes dit dans la préface du *Don Quichotte* : « Y asi puedes decir de la historia todo aquello que te pareciere, sin temor que te calunien por el mal ni te premien por el bien que dijeres della. »

Digitized by Google

paireillement et compousai ung livre contenant cent nouvelles ou contes joieulx, lesquels furent faits et achevis en cest este en l'an dessus dit en la fourme et maniere comme veoir les pourrez; non pas que je le dise ou mette ycy pour chose que l'œuvre en soit bien faicte, mais afin que y amendez se aulcune faulte vous y trouves. »

II. — Les sources des « Nouvelles ».

Le premier feuillet de notre manuscrit contient un fragment d'introduction où Philippe de Vigneulles cite le *Décaméron* de Boccace et les *Cent Nouvelles nouvelles* et nous révèle l'esprit dans lequel il a voulu composer son œuvre. La ressemblance, en plusieurs endroits, de cette introduction avec la préface des *Cent Nouvelles nouvelles* est frappante. Comme nous l'affirme Philippe lui-même, ses *Cent Nouvelles nouvelles* furent écrites par passe-temps pendant et après l'année 1505, durant la longue convalescence qui suivit une maladie dont il parle dans les mémoires[1], où il dit également que les contes furent terminés en 1515. Il est évident que le nombre original en était de cent, d'après le passage que nous venons de citer; d'ailleurs, la confirmation de ce nombre se trouve en maints endroits dans le texte, et le centième conte, dont la fin manque, est désigné dans le titre comme le centième et dernier. Néanmoins, il semble qu'après avoir réalisé sa première intention Philippe se soit décidé à augmenter le nombre de ses nouvelles et qu'il en ait composé dix autres. Et il nous paraît fort probable qu'elles aient été ajoutées à notre manuscrit par lui-même, car l'une d'elles, dont nous trouvons une version chez le Pogge et dans les fabliaux[2], est écrite de sa propre main, et, portant le n° 110, se trouve sur un feuillet collé à l'in-

1. *Mémoires*, éd. citée, p. 153 : « En l'acomencement du dit moix d'octobre, je, Philippe, fu en grand dangier par malladie tellement que je fus comme jugie à mort ou en aventure de perdre les membres, et fut loingtemps que je ne m'en pouvois aidier. Toutefois, la dieu mercey et des benoys saincts, je fu reguerey. »

2. Montaiglon et Reynaud, IV, 104 : *Do pré tondu;* Pogge, *Face-*

Digitized by Google

térieur sur la reliure même. Il est évident que l'addition de ces dix contes, dont neuf sont disparus, a été faite après que Philippe eut terminé les cent autres. La preuve en est qu'il a corrigé le nombre cent qui figurait en certains endroits du texte et l'a remplacé par le n° 110, bien qu'il reste encore quelques passages où le nombre cent subsiste. Donc les dix contes ajoutés datent d'après 1515, puisque Philippe affirme dans ses mémoires avoir terminé les cent premiers vers cette date.

Il ressort de la préface de Philippe de Vigneulles que ces contes n'ont pas de cadre. Philippe s'est distrait pendant sa convalescence en rassemblant *pluseurs adventures advenues la plupart tant à la noble cité de Metz comme au pays environ, comme moy mesme en a sceu et veu la plus grande partie ou du moins je les ouy dire et racompter a gens dignes de foy et de creance.* Son modèle, comme il dit lui-même, est les *Cent Nouvelles nouvelles*, recueil anonyme du xve siècle qui a été attribué à Antoine de la Salle, et il donne ce nom à son propre recueil. Un assez grand nombre des contes paraît être de Philippe lui-même, d'autres appartiennent au « matériel roulant » du folklore; presque tous reflètent la couleur locale de Metz et de ses environs. Quelques-uns des noms de personnes qu'il y a introduits se retrouvent dans ses mémoires et désignent probablement de vrais personnages de l'époque. Dans ses contes, Philippe, fidèle aux traditions de ce genre littéraire, malmène les prêtres et les femmes sans pitié. Et nous voyons chez lui le paradoxe d'un simple et pieux bourgeois qui prend plaisir à écrire des frivolités licencieuses, paradoxe qui nous semble aussi difficile à expliquer ici que dans le cas de la reine de Navarre, dont l'*Heptaméron* a suivi le recueil de Philippe d'une quarantaine d'années. La piété et la foi religieuse de Philippe se remarquent à toutes les pages de ses

tiae, n° LIX. En effet, ce conte populaire, insignifiant dans ses deux versions du *conte du pouilleux* et du *pré tondu*, est un des plus répandus et se rencontre à travers les siècles dans tous les pays. Cf. J. Bédier, *Les fabliaux*, 3e éd. Paris, 1911, p. 453.

Digitized by Google

mémoires. Il observait scrupuleusement les grandes fêtes de l'Église et presque chaque année il faisait un pèlerinage au sanctuaire de quelque saint, soit à la pardonnance d'Aix-la-Chapelle, soit à Sainte-Barbe ou à Sainte-Claude.

Un rapide coup d'œil jeté sur le recueil de Philippe de Vigneulles suffit pour nous convaincre que notre conteur s'est inspiré directement ou indirectement de Boccace, de Pogge et d'autres conteurs. Philippe a très bien pu lire quelques-uns des conteurs italiens dans l'original, car, dans ses mémoires, il raconte son séjour de quatre années en Italie et ses voyages et ses expériences variées dans la péninsule; de plus, il affirme être rentré à Metz avec des livres italiens dans ses bagages[1]. Le comte de Puymaigre dit avoir relevé des tournures de phrases italiennes dans les mémoires de Philippe. Les livres de contes de Boccace et de Pogge[2] ayant été traduits et publiés de son vivant et avant qu'il n'ait terminé ses *Cent Nouvelles nouvelles*, Philippe a très bien pu les utiliser. Cependant, comme Gaston Paris l'a fait remarquer, c'est la tradition orale qui a dû contribuer le plus au recueil, et il nous semble, après avoir étudié ces contes, qu'il avait parfaitement raison de faire un groupe de conteurs de l'auteur des *Cent Nouvelles nouvelles*, de Nicolas de Troyes et de Philippe de Vigneulles, qui s'opposerait assez nettement au groupe de la reine de Navarre. Seulement le recueil de Philippe nous paraît aussi rappeler en maints détails le livre de contes de Bonaventure des Périers. La survivance orale des fabliaux aux XIVe, XVe et XVIe siècles, amplement attestée par les sujets des comédies, par les œuvres d'art, par des allusions dans la littérature et surtout des versions en prose dans les recueils de contes, est nettement certifiée aussi par l'œuvre de Philippe de Vigneulles. En voici des exemples : nous y trouvons des versions de *Brunain et la vache au prêtre* (Montaiglon et Reynaud, *Recueil*

1. *Mémoires*, éd. citée, p. 32.

2. Une traduction du *Décaméron* parut chez Vérard en 1485; Guillaume Tardif traduisit les *Facetiae* du Pogge (« le plus pudiquement que j'ay peu ») probablement avant 1511.

Digitized by Google

général des fabliaux. Paris, 1880, t. I, p. 10), l'un des meilleurs contes du recueil et digne des meilleurs conteurs du siècle; des *Trois Dames qui trouvèrent l'anneau* (Ibid., t. IV, p. 128), que nous publions à la suite de cet article; des *Quatre Souhaits de saint Martin* (Ibid., t. IV, p. 133); du *Prêtre qui a abevete* (Ibid., t. III, p. 61), conte célèbre qui se trouve raconté dans le *Décaméron* (journée 7, nouvelle 9) et dans le *Merchant's Tale* de l'Anglais Chaucer; des *Trois Dames de Paris* de Watriquet Brassenel de Couvin (Ibid., t. III, p. 145); du *Prêtre et de la dame* (Ibid., t. II, p. 51); du *Dit des perdrix* (Ibid., t. I, p. 17); du *Pré tondu* (Ibid., t. IV, p. 104); du *Dit de la dent* (Ibid., t. I, p. 147); enfin, chose assez curieuse, de *Jouglet* (Ibid., t. IV, p. 98), dont nous n'avons trouvé aucune trace nulle part ailleurs dans la littérature médiévale. Le très long conte de Philippe, basé sur cette orde vilenie, est, il va sans dire, la plus grossière parmi ses nouvelles.

Bien qu'il ait emprunté à autrui, Philippe n'est ni un simple copiste, ni un imitateur servile. Il ajoute presque toujours une touche personnelle, introduit une couleur locale nouvelle et fournit fréquemment des incidents nouveaux et inattendus ainsi que des dénouements imprévus. Son livre est pour nous un document précieux sur les coutumes messines de son époque. Bien qu'il n'y ait pas de cadre pour relier ses contes entre eux, nous remarquons néanmoins de temps en temps un groupement d'idées, comme si un conte lui avait suggéré les contes suivants. C'est ainsi qu'il parle des prêtres, des paysans, des femmes habiles et des femmes niaises, etc. Philippe paraît beaucoup aimer à se moquer des paysans, qui venaient à Metz à l'occasion du marché ou des foires, et son recueil contient bon nombre d'anecdotes qui ne sont certainement pas traditionnelles et qu'il a prises sur le vif. Ses contes sont empreints d'une gaieté et d'un esprit naturels; il est évident, pour celui qui lit quelques pages de ses mémoires ou de ses chroniques, que Philippe a pris grand plaisir à les écrire. En effet, on y trouve tant d'anec-

Digitized by Google

dotes et de faits invraisemblables et fabuleux qu'on pourrait facilement en tirer un autre recueil de cent nouvelles. Le style de Philippe est plutôt lourd et gauche et gâté par des répétitions trop fréquentes; son langage est celui d'un bourgeois de Metz de 1500, et pour cette raison fortement teinté de dialecte. Son livre de contes est une imitation voulue des plus grands chefs-d'œuvre du genre, à un moment où des contes en prose ne se trouvent guère en France, et a le mérite d'être une date intéressante de l'histoire littéraire. Au point de vue chronologique, c'est le second recueil de contes qui montre l'influence italienne dans toute une série d'œuvres des xve et xvie siècles, parmi lesquelles il faut plus spécialement citer les *Cent Nouvelles nouvelles*, le *Grand Parangon des Nouvelles nouvelles*, l'*Heptaméron* de la reine de Navarre et les *Nouvelles Récréations et joyeux devis* attribués à Bonaventure des Périers.

Pourquoi l'œuvre de Philippe n'a-t-elle jamais été imprimée? M. J. Quicherat, dans un petit article[1] sur Philippe, l'archéologue, parle de l'ambition qu'avait Philippe de voir ses œuvres imprimées; nous n'avons pas réussi à retrouver les sources de cette assertion. Pendant presque toute la vie de Philippe, Metz, sa ville d'adoption, fut un continuel champ de bataille pour les factions politiques, et l'existence y était par moments très difficile et incertaine. De plus, il semble qu'une seule presse ait fonctionné à Metz à cette époque[2]. Ajoutons à cela que les affaires, toujours plus prospères, de Philippe l'absorbaient, ainsi que le souci de sa nombreuse famille pour qui il se dépensait et se dévouait. En somme, Philippe de Vigneulles a écrit simplement pour son plaisir et probablement pour un petit cercle d'amis et de bons compagnons où les contes se racontaient; il n'a pas dû se faire une idée exagérée de la valeur littéraire de son œuvre, et

1. *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. V, p. 540.
2. M. Chabert, *Histoire résumée de l'imprimerie dans la ville de Metz (1500-1800)*. Metz, 1851.

Digitized by Google

il nous semble fort improbable qu'il ait eu l'ambition de la voir imprimée. Enfin, le marchand *chaussetier* messin n'est pas le seul exemple qu'offre l'histoire littéraire des XVe, XVIe et XVIIe siècles d'ouvriers, de marchands, de petits bourgeois qui se sont rendus célèbres par leur talent, leur génie poétique ou leur préoccupation des choses de l'esprit. Philippe est un contemporain de Nicolas de Troyes, sellier champenois et ingénieux conteur, et un prédécesseur d'Olivier Basselin et d'Adam Billault, le menuisier de Nevers.

III. — Rapports des « Nouvelles » de Philippe de Vigneulles avec les « Nouvelles Récréations et joyeux devis ».

Bien qu'inspirée directement des *Cent Nouvelles nouvelles*, comme il nous le dit lui-même, l'œuvre de Philippe de Vigneulles a beaucoup de ressemblance avec le livre de contes de Bonaventure des Périers, comme nous espérons le montrer, quoiqu'il reste en général inférieur à celui-ci. L'auteur des *Nouvelles Récréations et joyeux devis* a-t-il connu le recueil de Philippe de Vigneulles? Nous sommes porté à le croire, bien que les nouvelles de Philippe n'aient jamais été imprimées et dussent n'avoir pour cette raison qu'une circulation assez restreinte. Nous publions, ci-après, trois des contes du manuscrit de Philippe de Vigneulles. Dans les deux premiers, la ressemblance avec des contes de Bonaventure des Périers est si grande, même dans les détails, qu'il semble que des rapports directs doivent exister entre eux. Et ceci est d'autant plus frappant que ces deux contes sont pour ainsi dire uniques et ne se trouvent nulle part dans leur forme ici présente. A ces deux contes nous en ajoutons un troisième, beaucoup plus long, qui représente l'ancien fabliau : *Des trois dames qui trouvèrent l'annel.* Nous l'avons choisi de préférence aux autres, d'abord parce que son début rappelle un petit conte de des Périers, et puis, malgré qu'il soit prolixe et fort médiocre, parce qu'il semble

Digitized by Google

bien illustrer l'effort de Philippe vers une certaine originalité en ce qui concerne le traitement des sujets du matériel traditionnel du folklore.

On ne peut manquer d'être frappé par la ressemblance d'un conte[1] des *Nouvelles Récréations et joyeux devis*, recueil du XVIe siècle attribué à Bonaventure des Périers, intitulé : *De trois frères qui cuiderent estre pendus pour leur latin*, avec le soixantième conte du recueil de Philippe de Vigneulles qui *parle et fait mencion de trois Allemens qui allèrent en France pour apprendre à parler français*. En ce qui concerne le conte de des Périers, aucune source, quelle qu'elle soit, n'a été signalée[2], autant que nous sachions, mais ce genre de quiproquos[3], que l'on retrouve souvent dans son recueil, se rencontre très souvent dans les recueils antérieurs au sien.

Résumons brièvement le conte de des Périers, l'un des plus courts, mais aussi des plus médiocres de la collection. Trois frères de bonne famille, étudiants depuis longtemps à Paris, ne font que perdre leur temps *à courir, à jouer et à folastrer*. Leur père leur ordonne de rentrer chez eux sur-le-champ. Les voici fort embarrassés parce qu'ils ne savent pas un mot de latin, mais ils conviennent entre eux que chacun s'efforcera d'apprendre un mot avant de se mettre en route. L'aîné apprend à dire : *nos tres clerici;* le second choisit un mot qui se rapporte à l'argent et apprend : *pro bursa et pecunia:* le troisième, passant devant l'église, retient ces mots de la grand'-messe : *dignum et justum est*. Après quoi ils quittent

1. *Œuvres françaises de Bonaventure des Périers*, revues et annotées par M. Louis Lacour. Paris, 1876 (bibl. Elzévirienne), nouvelle XX, p. 94. Cette nouvelle est une des trois de des Périers imprimées dans le *Seizième siècle en France*, par MM. Darmesteter et Hatzfeld. Paris, 13e éd., 1920, t. II, p. 122.

2. Il n'en est pas fait mention ni dans l'œuvre de Pietro Toldo : *Contributo allo Studio della novella francese del XV e XVI secolo*. Roma, 1895; ni dans le précieux compte-rendu de ce livre par Gaston Paris : *Journal des Savants*, 1895; ni dans la table des sources et imitations dressée par Lacour dans son édition, p. xv.

3. Les contes XIV, VII, XXI.

Digitized by Google

Paris pour la maison paternelle et décident de ne prononcer que ces mots latins pendant le voyage, afin de se faire passer pour les plus grands clercs du pays. En traversant un bois épais, ils trouvent sur leur chemin le cadavre d'un homme qui a été égorgé et dévalisé par des brigands. Le prévôt des maréchaux, à la recherche des meurtriers, se trouve près de là et rencontre nos trois compagnons. Il leur dit : « Qui a tué cet homme? — *Nos tres clerici*, répond l'aîné en se servant du seul mot latin qu'il connaît. — Eh! pourquoi l'avez-vous tué? demande le prévôt. — *Pro bursa et pecunia*, répond le second. — Eh bien, dit le prévôt, vous en serez pendus. — *Dignum et justum est*, répond à son tour le troisième. » Ils auraient été certainement pendus s'ils n'avaient décidé de parler leur langue maternelle et de dire qui ils étaient. Le prévôt les laisse poursuivre leur chemin et se remet à la recherche des meurtriers.

Voyons maintenant le conte de Philippe de Vigneulles. Il s'agit ici de trois Allemands qui viennent en France pour étudier le français et qui, pour commencer leurs études, apprennent chacun un mot qu'ils se promettent de dire en route. Pour le premier c'est : *trois Allemands;* pour le second : *une grosse bourse d'argent*, et pour le troisième : *c'était raison*. La similitude entre ces trois mots et les mots latins de des Périers ne fait pas de doute. Les Allemands ne comprennent pas ce qu'ils disent; eux aussi traversent un pays boisé et trouvent un cadavre dans les mêmes circonstances que celles du conte de des Périers; mais ils décident de le transporter pour l'enterrer dans un village voisin, où ils sont arrêtés et accusés d'avoir tué la victime. C'est alors que, croyant bien faire, ils débitent leurs réponses, apprises par cœur, et sont condamnés à être pendus. En attendant l'exécution de la sentence, on arrête les vrais meurtriers, qui avouent leur crime. Les Allemands s'expliquent par l'intermédiaire d'un interprète, puis s'empressent de regagner leur pays.

Il est évident que Philippe de Vigneulles et Bonaventure des Périers se sont servis tous deux de la même his-

Digitized by Google

toire, qui semble avoir été peu répandue, mais qu'ils ont peut-être puisée dans la tradition orale de l'époque. Des deux versions, celle de Philippe de Vigneulles nous paraît plus logique et mieux motivée et probablement plus conforme à l'histoire originale. Les trois clercs de des Périers, même s'ils ne comprennent pas leurs mots latins, comprennent au moins les questions qu'on leur pose dans la situation grave où ils se trouvent et ils sont à même de répondre en français. Voici le texte de la nouvelle de Philippe de Vigneulles :

La LXe nouvelle parle et fait mencion de trois Allemens qui allèrent en France pour apprendre à parler français[1].

Puisque je suis entrez en matiere de parler de pluseurs responces qui ont aultresfois estez faictes par pluseurs parsonnes, les unes cautelleusement et fondées en malvaitiez et malice comme des moinnes a esté cy devant dit, et les aultres ont estez faictes innossament et simplement sans malenging ne sans mal penser comme en ceste nouvelle orres de la simple responce que jadis firent trois Allemans, de quoy il furent en adventure d'en estre pendus et estranglez comme cy après orres.

Ces trois compaignons allemans de quoy je pretens à fournir ceste presente nouvelle conclurent ensembles d'aller en France pour apprendre à parler françois, et avoient iceulx Allemans tant grande voulenté de l'aprendre que merveille, car quant ilz ouoient parler ung mot de françois il le recordoient encor cent fois pour le retenir. Or, vint le jour qu'il se misrent au chemin de France et cheminerent tant par leurs journées qu'ilz vindrent logier en ung villaige dudit pays de France. Lors ung peu aprez qu'ilz se furent logiez, l'oste de celle hostellerie venoit de dehors, lequel, quant ilz les veit, fut esmerveilliez quelles gens povoient estre. Et puis les regardoit très fort ad cause de ce qu'ilz ne sçavoient parler françois ne n'entendoient le langaige, et en les regardant y eust ung de ses voisins qui luy demande quelles gens s'estoient. « Certes je ne sçay, dit l'oste, mais à

1. Pour ces trois contes que nous publions, nous reproduisons le texte du manuscrit sans faire de retouches, sauf dans le cas de quelques fautes grossières évidentes. Pour le dialecte lorrain, voir Ferd. Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. I, p. 314-316, où l'auteur nous fournit une bibliographie de ce dialecte.

Digitized by Google

mon advis il me semble que se sont trois Allemans. » L'ung des compaignons allemans qui fort desiroit à parler françoys, l'oyt et rethint ce mot de dire *trois Allemans*, et le dit encore cent fois et tant de fois qu'il le sçavoit bien tout par cueur, mais il ne sçavoit pour ce que c'estoit à dire et sy en faisoit envie à ses compaignons, disant qu'il sçavoit desià ung mot de françois. Les deux aultres Allemens concleurent de faire ainsi et tellement que le lendemain se partirent du logis et chemynerent tout le jour tant qu'ilz vindrent au second logis. L'heure du soupper vint; si se asseurent à la tauble, et quant se vint au compter l'escot, l'ung d'eux tirent une grosse bourse d'argent sur table et l'ung des serviteurs de l'ostel la veit et dit aux aultres ses compaignons : « Or, regardes, dit-il, la grosse bourse d'argent qu'ilz ont. » Alors l'ung des deux aultres Allemens l'entendit qu'il avoit dit une grosse bourse d'argent, et le dit tant de fois que le retint, mais comme l'autre il ne savoit qu'il disoit ou bien ou mal. Néantmoins s'en alloit tousiours disant *une grosse bourse d'argent, une grosse bourse d'argent.* Le tier jour se partirent les trois compaignons de ce lieu et vindrent arriver au tier logis. Ores escoutait tousiours le tier Allement qu'il peust apprendre et retenir ung mot de françois comme avoient faict ses compaignons, et tant y escouta qu'il entendist que l'on demandoit je ne sçay quoy à son hoste, lequel respondit à celuy qui parloit à luy que c'estoit raison. Et quant cest Allement eust entendus ce mot, il dist tant de fois *c'est raison* qui le sceust et le retint tout par cueur. Et ainsi les trois compaignons sçeurent chascun ung mot de françois. Mais le mal fut car il ne sçavoient qu'il disoient.

Le lendemain bien matin prindrent congiez de leur oste et se partirent, ad cause qu'ilz leur falloit passer des bois bien dangereux, et en chemynant qu'ilz firent parmey se bois, ilz trouvèrent ung homme mort à qui on avoit couppés la gorge, dont ilz furent bien esbahis de prime face, doubtant que l'on ne fist ainsi d'eulx. Toutesfois, quant il veirent que de tous costez ne veirent rien et qu'ilz n'oyrent ne ne veirent personne, il furent rasseurez et concleurent de prendre ce corps mort et de l'empourter en quelque village pour l'enterrer en terre saincte de peure qu'il ne fut devorez des bestes sauvaiges; et comme il fut dit, il fut faict. Si le prendrent entre eulx trois et à grant peine l'empourtèrent jusques à ung bon groz village qui guière loing n'estoit, et quant il furent arrivez tout chascun s'asem-

Digitized by Google

bloit autour d'eulx et ne sçavoit-on entendre, à leur parler, dont se corps mort venoit, ad cause qu'ilz ne sçavoient point de françois et les aultres ne sçavoient point d'allement. Touttesfois on alla querir les officiers de la ville à qui la chose appartenoit de les interroguer, et quant ilz furent venuz, tout premièrement leur demanda le juge qui estoit celluy qui avoit tué cest homme. Ilz ne respondirent pas du premier coup qu'ilz ne l'entendoient pas, mais il leur demanda encor de rechief qui estoient ceulx qui avoient tué cest homme. A ceste parolle l'ung des Allements cuidant bien dire, respondit le mot de françoy qu'il avoit appris au premier village, c'est assavoir, *trois Allemans*, et luy sembloit qu'il faisoit bien la besoingne de monstrer qu'il sçavoit ung mot de françois. Quant le juge entendist qu'il respondoit *trois Allemens*, il cuidoit veritablement que eulx trois, qui estoient Allemens, l'eussent tuez, et pour ce leur demande de rechief pourquoy il l'avoient tuez. L'autre compaignon allement voyant que son compaignon avoit parlez, pensant qu'il eust très bien dit, prépousait qu'il feroit ainsi et respondit au juge : « Ho, dit-il, *une grosse bourse d'argent*. — Comment, fait le juge, vous l'aves doncques tué pour tant qu'il avoit une grosse bourse d'argent? Par sainct Georges, vous en seres tous trois pendus. » Il n'eust pas sy tost dit la parolle qu'ilz en seroient pendus, que le tier Allement, que encor n'avoit point parlez, respondit *c'est raison*, car c'estoit, comme dit est devant, tant qu'il sçavoit de françois et ne sçavoient tous trois qu'ilz avoient dit. Mais leurs parolles les condampnoit. Si furent prins et bouttés en fons de fosses en intencion de les pandre bien brief, mais on voulloit premier savoir d'eulx s'ilz avoient faict aultre chose et furent interroguez par ung truchemant. Et ainsi que Dieu le voult, ce temps pendant y eust des meurtreux prins au dit pays qui confessèrent avoir tuez cestuit homme, et pour ce on donna congié aulx trois Allemens devant dits, lesquelz eurent si grant peure qu'ilz s'en retournèrent au pays d'Allemaigne sans apprendre plus de françoys, car sen qu'ilz en avoient apprins leur avoit esté dangereux tellement qu'il y laissairent causy la piaulx ou le mowe[1] de leurs chaipiaulx.

1. « Mowe » veut dire probablement moule. Cf. La Curne, VII, 436 : « Le bourreau, lequel luy osta le moule de son chaperon, c'est à sçavoir la teste, et puis fu escartelé. »

Digitized by Google

La nouvelle XLIX[1] du recueil de des Périers, d'après l'éditeur Lacour, aurait comme origine la nouvelle LXXV des *Cent Nouvelles nouvelles*[2]. L'idée générale du conte de des Périers a pu lui être suggérée par le conte des *Cent Nouvelles nouvelles,* mais les deux contes sont très différents dans les détails. Par contre, celui de des Périers se rapproche d'une façon remarquable d'un conte de Philippe de Vigneulles[3] qui a pu, à son tour, en tirer les grandes lignes de la nouvelle des *Cent Nouvelles nouvelles*. Est-ce une coïncidence que la ressemblance étroite entre les versions de des Périers et de Philippe de Vigneulles? Considérons tour à tour les trois versions.

La nouvelle des *Cent Nouvelles nouvelles* nous rappelle l'époque des guerres entre Armagnacs et Bourguignons et concerne les exploits d'un certain *demy-fol et non gueres saiges* de ce dernier parti qui accomplit néanmoins maintes prouesses que de plus sages que lui n'auraient pu faire. Un jour qu'il était en garnison à Sainte-Menehould, il conçut un plan qui devait permettre de faire prisonniers à Troyes un assez grand nombre d'ennemis. Comme l'ennemi se promettait de le pendre s'il mettait la main sur lui, il proposa de se laisser prendre et de se faire condamner à mort. Ses amis devaient se tenir en embuscade près de la potence en dehors de la ville, le libérer et faire des prisonniers en quantité. Cette idée plut à ses compagnons, qui la mirent aussitôt à exécution. Le *demy-fol* tomba, comme c'était entendu, entre les mains des Armagnacs et se vit condamné à être pendu. Au point

1. *Éd. citée*, t. II, p. 174. *Du bastard d'un grand seigneur qui se laissoit pendre à crédit et qui se faschoit qu'on le sauvast.*

2. *La Musette. La septante et cinquiesme nouvelle, racomptée par Monseigneur de Thalemas, d'ung gentil demy-fol et non gueres saige, qui grant aventure se mist de mourir et estre pendu au gibet, pour nuyre et faire desplaisir au bailly, à la justice et aultres plusieurs de la ville de Troyes en Champaigne, desquelz il estoit haÿ mortellement, comme plus à plein pourrez ouyr cy après.*

3. *La LXXXIVe nouvelle, laquelle faict mencion d'ung folz qui estoit à l'archevesque de Trieve et comme il se laissoit pendre au pays de Brabant se n'eust esté aulcuns qui le congneurent.*

Digitized by Google

du jour, accompagné de ses bourreaux et d'un grand nombre d'habitants de la ville, le condamné fut conduit à la potence. En attendant, les amis du prisonnier, en embuscade, s'étaient endormis non sans avoir placé l'un des leurs en sentinelle sur un arbre pour les prévenir de l'arrivée du cortège. La sentinelle, à son tour, s'endormit. Arrivé à sa dernière minute, le condamné se vit délaissé des siens. Il se confessa au prêtre le plus longtemps possible pour différer l'exécution, puis demanda l'autorisation de jouer un air sur sa cornemuse. On le lui accorda, et il se mit à jouer une chanson bien connue de ses compagnons : *Tu demeures trop Robin, tu demeures trop.* Les Bourguignons, réveillés, attaquèrent l'ennemi et réussirent à sauver leur camarade, grâce à la peur qu'ils avaient inspirée à ses bourreaux. « Ils saulvèrent leur homme en la façon que vous oyez qui leur dist qu'en jour de sa vie n'eust si belles affres qu'il avoit à cest heure eues. »

Examinons maintenant le conte de des Périers, qui aurait puisé sa matière dans le conte ci-dessus mentionné des *Cent Nouvelles nouvelles.* Ici il s'agit d'un *demy-fol*, fier d'être le bâtard d'un grand seigneur et qui se figurait que tout le monde voulait connaître son nom et son rang. C'est pourquoi il était très réservé et, pour mieux dissimuler, fréquentait toutes sortes de gens. C'était un joueur acharné. Un jour qu'il avait perdu au jeu son cheval et son équipement, il traversa à pied une forêt du Rouergue et arriva à un endroit où des voleurs venaient de tuer un homme. Le prévôt, qui suivait de près les meurtriers, tomba sur notre homme et lui demanda qui il était. Le bâtard refusa de répondre et prit un air arrogant. Il fut arrêté et conduit au village voisin, où commença son procès. Sa seule réponse à la question : « Qui êtes-vous et d'où venez-vous? » était : « On vous apprendra qui je suis. Ah! vous pendez les gens! » Ces mots furent considérés comme un aveu, et il fut condamné à être pendu, mais il ne cessa de menacer en disant : « Par le corps

Digitized by Google

bieu, monseigneur le prevost, vous ne pendistes jamais homme qui vous coutast si cher. Ah! vous êtes un pendeur de gens! » Au moment où il devait être mené à la potence, il fut reconnu par un homme du voisinage qui l'avait vu à la cour de son seigneur et qui intercéda auprès du prévôt en faveur du fol et obtint qu'on le mît en liberté. La colère du bâtard fut à son comble. « Mot, mot, s'écria-t-il, de par le diable laisse-luy faire pour luy apprendre à pendre des gens. » Et le fol ne cessa de reprocher au Rouerguais de lui avoir sauvé la vie, disant que son seigneur aurait vengé sa mort de belle façon.

Les points de différence entre ces deux contes sont si nombreux qu'on peut vraiment dire que ce sont deux histoires entièrement distinctes. En effet, elles n'ont rien de commun qu'un *demy-fol* et une potence. La ressemblance de ce conte de des Périers avec le quatre-vingt-quatrième conte du recueil de Philippe de Vigneulles se remarque dès le titre[1].

Dans le conte de Philippe de Vigneulles, le *povre fol ygnorant* est à la cour de l'archevêque de Trèves, qui se sert de lui surtout quand il s'agit de missions secrètes. Il est envoyé fréquemment en dehors de l'archevêché, de sorte qu'il est connu dans maints endroits. Une fois en mission dans les Flandres, il arrive dans un grand village, où il décide de passer la nuit. Malheureusement pour lui, des voleurs ont choisi cette nuit-là pour dérober dans l'église un calice d'argent. Les gens de la police perquisitionnent dans tous les hôtels et notre homme est arrêté avec d'autres étrangers. Devant le tribunal, il avoue avoir dérobé le calice et menace le juge et toute la cour; il est condamné à être pendu. Au moment même où l'on ajuste le nœud coulant à son cou, il refuse encore de dire son nom, mais il est reconnu comme appartenant à la cour de l'archevêque de Trèves par un gentilhomme de la foule qui l'y avait vu. Grâce à l'intervention de cet homme, il est mis en liberté, bien qu'il insiste pour que l'exécution

1. Voir les notes 2 et 3, p. 180.

Digitized by Google

ait lieu, en disant que ses bourreaux auraient payé cher sa mort et qu'il aurait été vengé par son seigneur.

Les contes de Bonaventure des Périers et de Philippe de Vigneulles sont évidemment les mêmes jusque dans la plupart des détails et n'ont ni l'un ni l'autre de rapports avec la nouvelle des *Cent Nouvelles nouvelles*. Celle-ci est sans doute la source directe de quelques contes d'autres recueils du XVIe siècle[1], qui la reproduisent à peu près textuellement; mais rien ne fait penser que cette nouvelle ait été utilisée soit par des Périers soit par Philippe de Vigneulles :

La LXXXIVe nouvelle, laquelle faict mencion d'ung folz qui estoit à l'archevesque de Trième et comme il se laissoit pendre au pays de Brabant, se n'eust esté aulcuns qui le congneurent.

Moult de pouvres gens et ygnorantes personnes sont desfaiz par justice en divers lieux parmey le monde à tort et sans cause et portent la peine des mauvais, lesquelx eschappent les ungs par leurs finesses et les autrez par argent, et les pouvres ygnorans sont mis à mort et détruis aucunes fois par force de gehynes ou par faulte de juge et aucunes fois par leurs ygnorances et qu'ilz ne se scevent excuser, ainsi comme il en advint à ung povre ygnorant de quoy je vueil fournir ceste presente nouvelle. Touttesfois comme il pleust à Dieu, il eschappa du dangier de mort ainsi comme vous orrez.

Il est vray qu'en la cité de Trième en Alemaigne avoit ung notable prélat qui estoit archevesque de celle cité de Trième et de toute l'archeveschié, lequel archevesque avoit en sa court ung povre fol ygnorant auquel il prenoit beaucop de plaisir et l'aymoit merveilleusement, car icelluy povre de scens avoit en luy celles proprietez et vertus qu'il estoit fort secret et s'en aidoit bien le dict archevesque en beaucop de manières, souverainement en faisant aulcuns messaiges tant par lettre que par parolle et l'envoyait souvent dehors devers aulcuns grans seigneurs pour aulcuns petits affaires de quoy le dict folz estoit grandement cogneu en pluseurs lieux et pays où il alloit.

Ores advint une fois que le dict seigneur archevesque l'en-

1. Malespini, *nov.* LXVII; Agrippa d'Aubigné, *Les aventures du baron de Foeneste*, t. I, chap. XII.

Digitized by Google

voya faire ung messaige à aucuns seigneurs au pays de Flandres et mesmement luy envoyoit querir de l'argent de aulcuns benefices qu'il avoit en celuy pays. Et ainsi comme il s'en alloit son chemin il passa par ung grant village auquel il fut logié et y coucha. Cy advint que de cop de fortune icelle nuyct aulcuns malfaicteurs desrobèrent et prindrent furtivement ung calice d'argent en l'église d'iceluy villaige, et la chose congneue on ne le sçavoit à qui demander ne présumer ne qui pouvoit avoir ce faict, et fuit la justice advertie de ce larrecin, lesquels à toute diligence firent enqueste et debvoir de trouver le malfaicteur. Et souverainement vindrent par les hostelleries d'icellui villaige et enquirent aux hostes se nulz fourains n'avoient point esté logié en leurs hostelz ou se nulz en y avoit auxquelx on peut avoir melencolie qu'ilz eussent faict ce delict. Et serchèrent de l'ung en l'autre tant qu'ilz vindrent là où estoit logiez le dict fol, lequel estoit désià suspect de son hoste pour tant qu'il ne respondoit point proprement des demandes qu'il luy faisoit, et pensoit le dict son hoste qu'il contrefaisist ainsi le fol. Et fut mesme son hoste cause d'avertir la justice, tellement qu'il fut prins avec aussi deux ou trois aultres qui pareillement furent prins ès aultres hostelleries. Et furent tous yceulx mis en prison, non pas tous ensembles en ung mesme lieu, mais furent séparés l'ung de l'autre. Et ne demeura pas la justice deux jours après qu'ilz les allèrent visiter en intencion de les taster et mettre en gehyne ou cas qu'ilz n'eussent trouvez le malfaicteur. Et ainsi comme il leur pleust, vindrent le premier devers icelluy folz et luy dit l'ung d'eulx pour tous qu'ilz estoient bien advertis et au vray qu'il avoit faict icelluy larrecin. « Car nous sçavons, fait-il, que tu as prins ce calice que nous demandons et pour ce confesse le vray. » Lors sans plus enquerir avant, luy dit ce folz que voirement l'avoit-il prins. « Et de quoy, dit-il, t'en vueil-tu mesler, car je n'en feroie rien pour toy. — Tu n'en feroie rien pour moy? dit le juge. — Non vrayement, fait-il. — Et pourquoy l'as-tu prins? dit le juge. — Et qu'en as-tu affaire? dit le fol. — Dea, se dit le juge, dis au moins où tu l'as mis. — Et vrayement, dit-il, tu n'en sçauras rien, car j'ay meilleur maistre que tu n'as; tu ne m'en oseroie rien faire. — Et qui est-il ton maistre? se dit le juge. — Va y, fait-il, veoir et tu le sauras. » Et veant le dit juge qu'il respondoit ainsi, pensant qu'il se moquoit de luy et de leur justice, fut fort mal content et dit et jura par son Dieu qui le feroit dancer une

Digitized by Google

aultre dance et qui le feroit respondre aultrement, car il cuidoit qui le fesist de malvaitié et d'orgeuil. Si se retire avec ses compaignons à une part et leur dit ainsi : « Messeigneurs, vous voyez la confession que ce larron nous a faicte; se seroit folie de s'en plus enquerre et vault mieux que nous délivrons les aultres qui sont prins pour ce faict sans les plus tenir, puisque nous avons trouvé sen que nous demandons. » Et ilz dirent tous que c'estoit raison et qui luy mouvoit d'ung grant orgeuil de ainsi respondre.

Et tellement fut démenés son procès entre eulx que pource qu'il n'estoit point congneu au pays au moins de ceulx qui le jugeoient et qu'il congnoissoit et confessoit plainement avoir faict le larrecin, par les raisons dessuz dictes, il fut jugié par sentence disfinitive à estre pendu et estrangliez; et la sentence donnée, fut prins et liez et menez aux fourches, et là venu fut encore interrogué de son cas et luy fuit demandez là où il avoit mis icelluy calice. Mais s'il avoit respondu auparavant fièrement, encor respondit-il plus diversement et tellement qu'il fuit montez hault sur l'eschielle et la chainosle[1] bouttez au colz et ne restoit plus que de le tourner et gecter jus. Mais ainsi comme on dit, *à qui Dieu vuelt aidier nulz hommes ne le pevent nuyre*. Et à ce propos estoient illecques venus beaucop de gens tant du villaige que des villes voisines pour veoir faire celle justice, entre lesquels vint ung gentilhomme du pays qui estoit montez sur son cheval, et ainsi comme il regardoit ce pouvre malfaicteur ainsi parler, y l'entendit à la parolle et se tire plus près pour mieux veoir, et luy sembloit l'avoir aultrefois veu en la court Monseigneur de Triève. Et tellement le regarde qu'il congneut parfaictement que c'estoit le fol du dit seigneur de Triève, et tout ainsi qu'on le vouloit gecter jus de l'eschielle, ce gentilhomme se print à rescrier tout en hault à la justice : « He, pour Dieu, qu'on le laisse, car je vous promes que c'est le folz de Monseigneur l'archevesque de Triève. Et est ung povre ygnorant et ameroit mieulx le dit seigneur à perdre mil escus que on l'eust ainsi faict morir, car il l'aime fort et pluseurs fois l'ay veu en la court du dit archevesque qu'on en faisoit grant feste. » Et le povre folz qui estoit sur l'eschielle qui n'attendoit que la mort, oyant ce gentilhomme, le congnoissoit, et quant il veit qu'il ne se vouloit point taire pour signe qui

1. *Chainosle*, courroie.

Digitized by Google

luy fist, il fut presque depassionez et comme tout forcenez, se print a dire : « Mal gré en ait bieu de l'homme que tu ne te tais sans dire mot ne sans me faire congnoistre, car se les villains m'eussent pendus, il eust vallus à mon maistre l'archevesque plus de quatre vingtz qartes d'avoine que les villains luy eussent payés d'amande ».

Et adoncques la justice, qui de ce furent bien esbahis, congneurent aucunement à ces parolles que se n'estoit que ung folz; et alors se enquirent encor mieulx au dit gentilhomme du faict et de son estat, lequel leur certiffia estre vray folz et leurs dit que le dit seigneur de Triève l'aymoit beaucop et qu'il s'en aidoit bien à faire aucun messaige; et tant en dit que le povre fol fut laschez et delivrez et s'en alla achever le demeurant de son voyage. Et depuis fut racomptée l'hystoire à Monseigneur de Triève en présence de ce gentilhomme là, où le dit fol mesme estoit, et en fut beaucop ris par le dit seigneur et aussi firent tous les aultres oyant compter l'adventure.

Le conte LXXVII[1] du recueil de des Périers est composé dans le même esprit que le conte LXXXIX[2] de la collection de Philippe de Vigneulles ou plutôt que son commencement, où celui-ci comme préface à sa longue version des *Trois Dames qui trouvèrent l'annel* nous présente un tableau facétieux d'un ménage d'ivrogne. Jannicot et Hannes étaient tous deux ouvriers, l'un « cousturier », l'autre « terrilon ou rayeur de haies ». Tous deux dépensaient tout ce qu'ils gagnaient à boire au cabaret. Pour Jannicot, « tout l'argent qu'il gagnoit c'estoit pour boire »; quant à Hannes, « s'en alloit tout son gaing par le val de gorge ». Hannes et sa femme buvaient « tellement qu'ilz ne se lessoient rien que tout ne fut vandu ou engaigez pour boire et yvrogner et n'y avoit en leur maison guière aultre chose que les quatre murs ». Quant à Jannicot : « Si vous me demandez où il prenoit de quoy payer, je vous respons qu'il n'y avoit plat ny escuelle qui

1. *Du bon yvrongne Jannicot et de Jannette sa femme.*
2. *La XCI^e nouvelle faict mencion d'ung Allemens nommez Hannes, demeurant cy près en ung village en la duchié de Bar, et de sa femme avecques pluseurs aultres commères, comme il s'ensuyt.*

Digitized by Google

ne s'y en allast. Les nappes, les couvertures de lict, il vendoit tout cela; quand sa femme estoit quelque part en commission, son demy-ceint, s'il le pouvoit avoir, ses chapperons, sa robbe, à un besoin. Mais pourquoy n'eust-il engagé tout cela, quand il eust engagé sa femme mesme à qui luy eust voulu donner de quoy boire? » Hannes « veit bien que l'on se mocquoit de luy et trousse ses quilles et s'en va et se boutta par hayes et par buyssons, car le chemin n'estoit pas pour luy assez large », et Jannicot à son tour « de reboire; puis en s'an retournant, qui n'estoit jamais qu'il n'eust sa charge hardiment, qu'il estoit plus aisé à sçavoir d'où il venoit que non pas où il alloit, car la rue ne luy estoit pas assez large ». Nous ne citons pas ces passages pour faire ressortir les emprunts textuels qu'aurait faits des Périers à l'œuvre de Philippe de Vigneulles, parce que les passages notés sont peu concluants à cet égard et, de plus, toute une partie du conte de des Périers ne se trouve pas reproduite dans celui de Philippe et *vice versa*, mais en parcourant ces deux contes on ne peut manquer d'être frappé par la ressemblance du sujet, comme de l'esprit et de la manière dont ces traits traditionnels d'ivrogne ont été traités par les deux auteurs.

La longue nouvelle de Philippe de Vigneulles, dont le récit de l'ivrogne Hannes forme la préface, est une nouvelle version du conte célèbre : *Les trois dames qui trouvèrent l'annel.* Ce conte à tiroirs, très répandu dans les littératures populaires, a eu la bonne fortune d'être étudié dans ses détails par de très éminents érudits : MM. Félix Liebrecht[1], Giuseppe Rua[2], Pio Rajna[3] et Joseph Bédier[4]. D'après l'étude plus récente de M. Bédier, sur vingt-deux versions connues de ce conte, il n'y en a vrai-

1. Dans la *Germania*, t. XXI, p. 385 et suiv., et dans son livre *Zur Volkskunde*, 1879, p. 124-141.
2. *Novelle del « Membriano » del Cieco da Ferrare.* Turin, 1888, p. 104-119.
3. *Romania*, t. X.
4. J. Bédier, *Les fabliaux*, 3e éd. Paris, 1911, p. 265 et suiv.

Digitized by Google

ment que dix-neuf qui peuvent servir à un classement. Il nous fournit ce classement lui-même, très clair et très détaillé. Nous apportons la vingt-troisième version de ce conte fameux, sans exagérer son importance pour l'histoire du folklore, car elle n'en a pas, mais plutôt pour donner, à côté des deux contes très courts de notre auteur, l'une des longues nouvelles que contient son recueil en assez grand nombre. Cette nouvelle est assez gauchement écrite et presque insupportablement prolixe, mais elle offre un certain intérêt pour la langue et pour les coutumes du pays messin à la fin du xve et au commencement du xvie siècle. Dans cette nouvelle, Philippe montre aussi une certaine originalité dans le cadre, tout en gardant les petits sujets traditionnels pour les histoires intercalées. Dans la plupart des versions, il s'agit de trois femmes qui trouvent une bague ou une pierre précieuse et s'en disputent la possession. D'habitude elles s'en remettent pour leur querelle à un arbitre qui décide et adjuge la trouvaille à celle qui aura su jouer le meilleur tour à son mari. Mais Philippe remplace ce cadre traditionnel du conte par une histoire qu'il avait sans doute entendu raconter aux bons compagnons. Chose curieuse, nous y trouvons représenté le fabliau de Watriquet Brassenel de Couvin, jongleur du xive siècle, intitulé : *Les trois dames de Paris*[1]. Ce fabliau, qui semble être de l'invention de Watriquet, est un des rares fabliaux auxquels on puisse attribuer une date à peu près certaine. L'auteur lui-même nous fournit celle de 1320 comme étant la date de l'aventure qu'il décrit, d'où il résulte que c'est un des derniers fabliaux. A l'exception de la nouvelle de Philippe de Vigneulles, nous ne l'avons retrouvé nulle part dans la littérature du moyen âge.

Watriquet[2] raconte que le jour où l'on fête les saints rois de Cologne trois dames de Paris décidèrent de dépenser deux deniers à la taverne. Les voilà attablées et une large ripaille commence. Elles boivent à grandes

1. Montaiglon et Reynaud, *éd. citée*, III, 73.
2. J. Bédier, *Les fabliaux*, éd. citée, p. 351.

Digitized by Google

hanepées, mangent à larges platées, engloutissent chopines, oies grasses, gaufres, aulx, oublies, fromages et amandes pilées, poires, épices et noix. Après une répugnante scène d'ivrognerie, elles doivent abandonner à l'aubergiste tous leurs vêtements pour payer l'écot, puis sortent en chantant, tandis que leurs maris les croient en pèlerinage. Elles se couchent sur la place du village, bien en vue des maisons. On finit par les croire mortes et on les ensevelit vivantes dans l'église. Enfin elles réussissent à sortir de leur tombeau et retourner chez elles.

Philippe semble bien s'être servi de la partie de ce fabliau qui concerne les aventures des trois commères à la taverne et l'avoir prise comme cadre de son conte, bien que l'on puisse douter qu'il ait connu de première main l'œuvre de Watriquet. Chez lui les trois dames décident d'aller à Metz. Elles y vendent quelques marchandises qu'elles avaient apportées au marché et, après avoir visité les curiosités de la ville, entrent marauder dans la taverne, croyant qu'elles y prendront un repas à bon marché. Elles avalent un gigot, un demi-douzaine de poulets farcis, des perdrix, des tartes, du fromage, des oublies et boivent du meilleur vin en telle quantité qu'elles finissent par s'enivrer et doivent passer la nuit à l'auberge. Le lendemain, il leur manque de l'argent pour payer l'écot, mais elles repartent chez elles après avoir laissé comme gage à l'aubergiste « le bon pellisson » de l'une d'elles et après avoir décidé d'un commun accord que celle qui tromperait le mieux son mari reviendrait à Metz payer l'écot. C'est dans ce cadre que sont insérés les petits récits des aventures des trois commères :

La XCIe nouvelle faict mencion d'ung Allemens nommez Hannes, demeurant cy près en ung vilage en la duchié de Bar, et de sa femme, avecques pluseurs aultres commères, comme il s'ensuyt.

Icy devant vous ay dit et comptez une nouvelle[1] asses

1. A cause de la mutilation du manuscrit à cet endroit, il ne reste

Digitized by Google

joyeuse; c'est une pouvre femme, laquelle trompa son mary qui estoit simple homme, de quoy ce fut mal faict à elle de luy avoir faict acroire qu'elle avoit faict la chair comme dit est. Mais maintenant je vous en vueil dire une aultre de plus grant tromperie qui serait icy au rancz des aultres, pour tousiours tenir et multiplier le nombre. C'est d'ung Allement nommez Hannes et de sa femme avecques deux aultres bonnes commères, lesquelles trompèrent leurs maris, comme cy après orres.

En ung village asses près d'icy, en la duchié de Bar, naguière demeuroit ung Allement, lequel estoit l'ung des grans yvrongnes de quoy l'on sceut parler. Et se il buvoit voluntiers, aussi faisoit l'Allemande sa femme, tellement qu'ilz ne se lessoient rien que tout ne fut vandus ou engaigez pour boire et yvrongner, et n'y avoit en leur maison guière aultre chose que les quatres murs, et non obstant que le dict Hannes gaignoit bien sa vie et prenoit grant peine de son mestier, car il estoit terrillon[1] et rayeur de haie. Toutesfois ne espargnoit rien, ains s'en alloit tout son gaing par le val de gorge et tellement qu'il advint par pluseurs années l'une après l'autre que, quant il estoit question de paier taille au prince ou les feux ou aultres empruntes ou gabelles, le maire et les maimbours[2] du villaige ou ceulx qui estoient ordonnez à ce faire pourtoient au prévost de Briey ou à aultres officers le nombre des feux et des mesnaiges que au dicts villages estoient, mais quant il venoit au payer les dicts officiers trouvoient tousiours moins ung mesnage qu'ilz n'avoient eu rappourtez. Parquoy une fois les dicts officiers le dirent au maire ou maimbour à savoir mon pourquoy c'estoit qu'ilz n'apourtoient le tout, « car, dirent-ilz, vous êtes ung tant de mesnaiges et vous n'en appourtez que ung tant dez payants et ainsi en fault ung de nostre compte que le tout y soit ». Le dict maire ou maimbour se excusèrent et dirent qu'il estoit verité qu'ilz estoient autant de mesnaiges comme ilz avoient dit, mais entre iceulx est un Allemans terrillon auquel on n'eust sceu prandre pour trois deniers de gaige, et comptèrent iceulx hommes aus dicts officiers toute la vie et gouvernement du dict Allemens et comment il gastoit et fondoit tout en la taverne; et tellement que les dicts officiers ainsi advertys

que quelques lignes de la fin du conte XC, pas assez pour nous expliquer l'allusion que Philippe en fait ici.

1. *Terrillon*, terrassier.

2. *Maimbours*, administrateurs.

Digitized by Google

de la chose ordonnèrent au dict maire qu'il fist desfence à ce maistre allement de non plus se trouver en la taverne, luy ne sa femme, ne boire vin en chieu luy ne aultrepart senon doncques que se fussent les vins d'aulcunes marchandises que se fist, desquelles ilz porroient boire et aultrement non.

Le maire et mambour retournèrent arrier au dict village et fut incontinant le commandement et desfence faict au dict Hannes, lequel se trouva de ce bien esbahis; aussi fut l'Allemande sa femme et furent une espace de temps en cest estat en grant doleur et peine de cen qu'ilz ne buvoient à leur voulenté. Ores escoustez de quoy ilz se sont advisés. Le dict Hannes ung jour se complaindant à sa femme, luy dit qu'il n'y a si forte loy qu'il n'y a quelque exception. « Et pource, dit-il, je me suis pensé d'une chose que nous pourrons faire licitement et buverons nostre soulz en ce faisant, sans nous pariurer ne toy ne moy. — Et quoy! se dit sa femme. — Nous avons, dit-il, céens une chèvre et est le plus grant trésor que nous ayons au monde; je la te venderes une somme qui sera dicte et metterons les vins à bon pris et ainsi buverons de la marchandise. Puis au lendemain tu la me venderas et en yrons en la taverne querir du vin et pourrons faire serement que c'est vin d'aucune marchandise. » Et ainsi en fut fait comme il fut dit, et ceste vie ont menez le dict Hannes et sa femme par pluseurs jours, se vendant souvent leur chièvre l'ung à l'autre, tellement qu'au bout de l'an ilz n'avoient non plus d'avoir ne que la première année[1] et continuairent si longuement que le maire en fut adverty, lequel compta ceste hystoire aux officiers et en fut beaucop ris. Puis fut dit au maire que de ses jours en avant laissa le dict Hannes faire selon sa coustume ancienne et que

1. Cet épisode ressemble à un exemple de Jacques de Vitry (c. 1200) dans lequel un homme et sa femme font vœu de ne boire de vin que le jour de marché. Mais bientôt ils en arrivent à faire le marché tous les jours à eux deux en se vendant l'un à l'autre leur âne. Cf. T. F. Crane, *Exempla of Jacques de Vitry* (Folklore Society, 1890), n° 277; Pitra, *Analecta Novissima*, 1888, vol. II, p. 460 (extrait du sermon 71). A peu de chose près, le même petit conte se retrouve ailleurs chez Jacques de Vitry (cf. Crane, *éd. citée*, n° 278), dans lequel des moines chassent leurs porcs en les considérant comme du gibier et où un homme invite ses amis à dîner quand il veut manger de la viande. Il y a dans les *Facetiae* du Pogge un conte (CCXVI) où un évêque mange des perdrix un vendredi après les avoir baptisées poissons.

Digitized by Google

en luy n'y avoit poinct de gaing, pource qu'il estoit incorrigible et obstinez.

Ores escoutez qu'il advint encor. Au dit village y avoit ung aultre homme asses prochain voisin du dit Hannes, lequel estoit fort contraire à condition de cest Allement, car il estoit trestant eschars, triste et malheureux et tant qu'il n'y avoit rien plus, et n'enduroit à peine à manger du pain son soulz. Parquoy il avoit des biens en habondance, car il faisoit langue nue, c'est assavoir l'or et l'argent aux dentz[1]; mais quant il failloit paier les feuz ou gabelle, il estoit plus taxez que ceulx qui chascun jour faisoient la bonne chière en la taverne. Parquoy ung jour que la taille se gectoit, se courroussoit tresfort et ainssy malcontent et courroucez s'en retourna en sa maison et dit par son bon Dieu qu'il ne feroit plus ainsi. « Car, dit-il à sa femme, je me tue pour le monde et n'endure à boire ne à mangier et je vois ses deables icy qui en portent tout; je vois aussi ceulx qui tous les jours vont à la taverne, tel que mon voisin Hannes ou aultres, ne paye rien ou au moins bien peu, et moy, qui me tue, ilz prennent tout mon gaing et ma substance. Or, par la chair bieu, dit-il, je vueil de ces jours en avant despendre et faire la bonne chière comme ilz font. » Puis regarde autour de luy et veit une jeune garse, sa fille, à laquelle il dit : « Ores, va moy tantost tirer une choppine de vin et me met cuire ung œf. » La fille respondit : « Tout entiers, pere? » C'est assavoir que son intencion estoit s'elle metteroit cest œf cuire pour luy seul, car les aultres fois à ung repas ilz n'en mengeoient que ung, luy et sa femme. « Ha! chair bieu, dit-il à sa fille, et t'en fault-il parler quant je vueil faire largesse. » Et ainsi nostre homme estoit contraire à son voisin Hannes, car pour cuidier faire grant exces et largesse beust une choppine de vin et mangea ung œf entier, et ainsi ne polt jamais changer condicion d'estre echars non plus que Hannes d'estre yvrongne.

Cestuit Hannes faisoit asses souvent les gens rire des faulx motz qu'il disoit, car il parloit ung faulx langaige et entrechainoit ces mocts en pluseurs manières. Ung jour advint qu'il se transpourta à Mets et demandoit chieu ung marchant de drap qu'il luy vandit ung quartier de rouge jaulne pour faire ung

1. Cf. *avoir les dents longues*, avoir faim.

Digitized by Google

prépoint decollez[1], et le marchant voiant qu'il parloit ainsi, luy demanda dont il estoit. Il respondit : « Me suis, dit-il, ung homme de gris vestus de villaige que suis venu au marchiés », et voulloit dire que l'on veoit bien à sa cotte de gris qu'il estoit de villaige, et disoit ses motz ainsi quant il avoit bien beu. Ung aultre jour revint à Mets et se en alla en la taverne et beut tant qu'il s'enyvra, puis volt aller acheter des souliers pour luy et pour ung enfans qu'il avoit, et il demande au cordonnier s'il avoit nulz souliers de septz ans pour ung enfant de baisainé, et pour moy, dit-il, je volroie des poullaines à grants soulez[2] comme se pourtoit au vy temps. Et pource que le cordonnier rioit et luy faisoit trop d'argent, disant que tout estoit chier, le dict Hannes parlant ung mauvais romant dit que voyrement tout estoit chiez. « Car, fait-il, le pain l'ai chiez, le vin l'ai chiez, le drap l'ai chiez, le filz l'ai chiez, le cul l'ai chiez, tres-tout l'ai chiez », et voulloit dire que le cuir estoit chier et que tout estoit chier. Et après ce dit et qu'il ne polt marchander pour des souliers, il s'en allaist marchander des cousteaux et il ne peust pareillement marchander. Adoncques il en monstra au coustellier ung viez tout enruylliez qu'il avoit et voulloit qui luy réabilla. « Par Dieu, se dist le coustellier, velà ung très let baston. — Est-il put? se dit Hannes; par my foi, fait-il, il en avoit des belz, mon grant sire, des coustelz, Dieu ait son ame, de bonne forge; il mourut en une gayenne[3]. » De ces parolles se print très fort à rire le coustellier et veit bien quelle heure qu'il estoit. Puis luy demande dont il venoit et Hannes respondit : « J'ay paiet son escot, par my ame, à la charowe[4]. » Alors il veit bien que l'on se mocquoit de luy et trousse ses quilles et s'en va et se boutta par hayes et par buyssons, car le chemin n'estoit pas pour luy asses large. Toutesfois fist tant qu'il vint à la ville et quant il fut venu, sa femme, qui n'avoit pas estez boire, le tença très fort et après pluseurs parolles elle luy demanda quelle chose qui luy avoit acheté de beau à Mets. « Par Dieu, my femme, dit-il, je tez vouluz acheter patte

1. *Decollez* veut dire probablement décolleté. Le pourpoint est d'habitude muni d'un col. *Rouge*, étoffe de couleur rouge.

2. Il voulait dire grands souliers à poulaines.

3. Où l'on se servait de couteaux comme iustruments de torture.

4. *Charowe*, carole veut dire probablement cercle, réunion. Cf. *mowe* = moule, p. 179, note 1.

Digitized by Google

et canne », et il luy vouloit dire qu'il luy avoit voulus acheter une panne de gorge et une coste, mais il estoit si yvre qu'il ne le sçavoit dire et elle, malle contente, luy dit qu'il alaist ouvrer de par le diable. « Or, donne-moy doncques, fait-il, mon trowe et ma hauvelle », et il voulloit dire qu'on luy bailla son howe et sa truelle, car il estoit terrillon comme dit est, et sa femme luy donna et luy dit : « Or, va, fait-elle, qu'en mal an soie-tu entrez, car tu n'yras plus à Mets, mais moy mesme yras quant tu ne m'as rien appourtez. »

Ores, advint bien tost après que icelle bonne commère allemande estoit en mey la rue au chault du soleil, fillant et se devisant avecques des aulres commères ses voisines et tellement qu'elles se prindrent à deviser de beaucop de choses qui guières ne valloient, entre lesquelles la bonne commère allemande mist les aultres en trayn de ung jour aller à Mets. Et fut la conclusion faicte entre elles trois, c'est assavoir l'Allemande et deux aultres que ung jour dit se debvoient trouver et partir ensembles pour venir à Mets. Et ainsi en fut faict, car le jour conclus se partirent toutes trois ensembles de leur villaige et par la licence de leurs marys s'en vindrent à Mets et affin de non perdre temps chacune apourta quelque chose à veindre. L'une appourta ung frommaige ou deux; l'autre ung tuppin de burre, et la tierce appourta des œfz, lesquelles marchandises furent incontinant vendues et refeirent argent.

Et après qu'elles eurent estez par les églises veoir les lieux deçà et delà, elles conclurent entre elles de s'en aller marauder en la taverne, et fut ce fait souverainement par le conseil de l'Allemande, car elle leur fist acroire que c'estoit merveille de bon marchiez que l'on y avoit. Et l'une des dictes aultres femmes dit qu'elle disoit vray et que son mary luy avoit par pluseurs fois dit que pour v ou vi deniers on y estoit très bien pencez et buvoit-on du meilleur trestout son soulz avecques tous les biens et bons morceaux qu'il estoit possible d'avoir. La tierce ne se voulloit acorder à leur parolle, car c'estoit la femme de cest homme devant dit qui estoit si eschars et qui avoit mangiez l'œf tout entier. Touttesfois, à la fin, se consentit à leur dict et se bouttèrent en la taverne, pensant estre servies en princesse pour v ou vi deniers chacune, et l'hostesse de la maison leur demanda qu'elles voulloient avoir pour leur maraude. L'une d'icelles repondist qu'elles n'avoient pas trop bien disnés. « Car, dit-elle, nous n'avons que mangiez du pain

Digitized by Google

et beu de l'eaue; si voullons à ceste heure droictement faire la bonne chière, et pour ce, nostre hostesse, appourtez-nous du meilleur et se aves rien de bon cuit, si le mettez en place et avec ceu nous tires du meilleur vin que vous ayes. Esse pas bien dit? » dit elle aux aultres. Et elles l'accordèrent ainsi. « Je vous direz, ait dit la dame, j'ay icy ung gigot de moutton tout fres cuyt qui est du rest du disner; je le vous donnera maintenant se temps durant que je metteray demey douzaine de poulletz que j'avoie apprestez pour le soupper et sont tout plumez et tout farcys. Et encores, dit elle, y a une couple de perdris qui est viande à glout; se les voules, vous les aures. — Ouy, ouy, dirent elles, nous voullons faire la bonne chière et ne voullons rien espargner. »

Alors furent assentés les bonnes commères à tauble et se prindrent à ce gigot tellement que, avant que les poulletz et perdris fuissent à demy cuits, elles n'y laissèrent que les os. L'hostesse, voyant leur bon appétit, hasta ung peu la viande et leur mist trois des dits poulletz devant elles en attendant que les aultres fuissent bien cuyts. Mais il n'y demeurèrent guière qu'ilz furent rifflés jusques aux os. Et s'elles avoient fort mangiez, encor avoient elles beu d'autant. L'ostesse se esmerveilloit fort de leurs mynes et contenances; toutesfois, voyant leur bon appétit, leur mist le tout par devant elles, et les bonnes commères sentant la fumée du vin qui leur montoit en la teste, encommencent à deviser et à quaqueter tellement qu'elles sembloient estre pie mise en geolle. Et en devisant et quaquetant desmembrairent ces dames de perdris et sans en faire non plus d'estime mes que se ce fut estez du lain[1], les ont mangiez et devourez sans oncques en présenter à leur hostesse ne pied ny esle. Et puis après ceu fait, Dieu sceit s'elles buvoient et s'elles levoient le goudet[2]. L'ostesse fort se esmerveilloit, voyant l'oultrageuse despence qu'elles faisoient. Après que tout fut levez, les taillons[3] et les os des poussins et des perdris, elles demandèrent à avoir la tartre, le frommaige et les fruictz.

Et ce temps pendant la pluye vint, parquoy les bonnes commères ne se peurent bougier par tout le jour. Ains se prindrent à deviser et à quaqueter et tousiours rie[4] hault sur la buce. Et

1. *Lain*, lin.
2. *Goudet*, petit verre à boire.
3. *Taillons*, couteaux à trancher.
4. *Rie*, ris.

Digitized by Google

y furent si longuement que la nuyct vint et fut temps de soupper, lequel soupper venus, elles n'avoient comme point d'apétitz et mangèrent bien peu. Mais ce temps durant arriva ung galletiez et pourteur d'oublies, auquel elles volurent avoir acointance et tellement que l'Allemande jua à luy et gaingna demey son paigniez de ses gallattes et oublies parmey l'argent qu'elle paya. Après ce faict l'ostesse, les voyant si desrivées, leur dit que ces oublyes seroient bonnes, voir mais que l'on eust de l'ypocras ou du clarez. Et l'une d'icelles luy demanda lequel estoit le meilleur. « C'est l'ypocras, dit l'ostesse. — Or, nous en alles doncques querir ». Et ainsi fut faict et en envoya l'ostesse querir une choppine, lequel venu fut tantost despartis et beu. Et furent ainsi les bonnes commères se devisant jusques y fut temps d'aller coucher. Les lictz furent faiz; puis on les mist dormir, et estoient si très fort yvres qu'il n'y avoit celle qui sceust en quelle ville elle estoit.

Le lendemain tout au droit matin, bien matin, vers les septz ou les huictz heures, se sont levées plus estourdies que le premier coup de matines[1], et ne sçavoient à peine comment elles estoient illecques venues. Puis après ce qu'elles furent revenues en leur memoire, il fut temps de parler de l'escot et se dirent les unes aux aultres que leur escot seroit bien chier. « Car, par Dieu, dit l'une, je gaige qu'elle nous demandera plus de douze deniers chacune, et s'il estoit force d'en plus payer, je n'en ay plus et est l'argent des œfz que je vandis hyer. — Aussi, dit l'autre, je n'ay que XIII deniers de mes fromaiges. — Et j'en ay plus, se dit la tierce, je vandis XVIII deniers ma burre; pource, dit elle, parlons à notre hostesse pour savoir que nous debvons. » Alors fut l'ostesse appellée, laquelle tout en riant et en ce moquant leur donna le bonjour, pource qu'elles estoient trop matin levées, et au regard de l'escot elle leur demanda XV groz, c'est assavoir, chacune V sous, de quoy furent les trois commères bien esbahies, et se regardant l'une l'autre, furent comme tout esmeuttes et etourdies. Puis l'une d'icelles a dit à l'ostesse qu'elle parla à ung bon mot. Et après pluseurs prépos et d'ung costez et d'autre, l'ostesse leur dit

1. Leroux de Lincy, *Livre des proverbes français*. Paris, 1859, t. I, p. 33 : *etourdy comme le premier coup de matines*, parce que généralement quand on sonne les matines beaucoup de gens se réveillent en sursaut et sont tout étourdis. Rabelais se sert de cette expression, liv. II, ch. XXVIII.

Digitized by Google

qu'elles comptassent leur argent et elles bien esbahies se prindrent fort à esmerveiller comment elles pourroient de ce lieu eschapper, car tout leur vaillant ne montoit pas à la tierce partie de leur escot. Et après beaucop de parolles et devises qu'elles eurent ensembles, fut conclus entre elles par l'advisement de l'Allemande, car elle estoit bonne galloise et estoit toute faicte de telle chose, et dit que l'une d'elles y lairoit ung gaige d'ung bon pellisson qu'elle avoit vestus et qu'elle feroit acroire à son mary qu'elle l'avoit laissés à Mets pour rabislier.

Et ce fait se promisrent et jurèrent entre elles trois conjoinctement ensembles que une chacune d'elles tromperoit son mary et luy feroit la plus grant finesse qu'il seroit possible de faire et que celle qui mieux auroit trompez son mary elle debveroit paier l'escot, et fut ceu faict par le conseil de l'Allemande. Et ainsi qu'il en fut dit en fut faict, car après ceste conclusion, elles ont appelez leur hostesse, à laquelle elle dirent et comptèrent leur nécessité, et après pluseurs parolles prièrent tant la dicte hostesse qu'elle print le pelisson de l'une en garde pour tout l'escot jusques à ung jour qui fut dit. Puis se partirent de l'ostellerie après ceu qu'elles eurent beu ung tatin[1], et alors l'une d'icelles fist acroire à ses compaignes qu'elle avoit ung peu affaire dedans la ville et qu'elle retourneroit tantost; si s'en alla en la rue de Taixon(s) là où les painctres demeurent, et illecques ait achetez pluseurs couleurs et de chacunes ung peu et, sans en rien dire à ses compaignes, les emporta avecques elle. Puis se sont mises en leur voie les trois commères et ont tant cheminez qu'elles revindrent en leurs hostelz.

Or, escoustez qu'il advint de celle farce. Les maris d'icelles trois commères n'estoient point à l'ostel, car Hannes l'Allement avec le marys de l'une des dictes femmes estoient pour lors en la taverne là où ilz buvoient et faisoient la grant chière. Et le tiers des dits maris, c'est assavoir cellui devant dis qui estoit tant eschars et chiche, estoit pour ceste heure aux champs, faisant son ouvraige où il prenoit grant peine. Quant la nuyct fut venue chacun se retourna chieu luy et le premier qui y vint se fut cellui chiche homme qui estoit aux champs à sa labeur, car Hannes et son compaigne demeurèrent encor bien tart en la taverne.

1. *Tatin*, un coup de vin.

Digitized by Google

Et quant celui devant dit revint des champs, sa femme luy fist grant feste et joie et faisant de la bonne galloise se asseut au feu auprès de luy, et se print à deviser de moult de choses qu'elles avoit veu à Mets, tant des belles églises, des belles maisons, des rues, des gens, des bestes, et luy dit qu'elle avoit veu la rechinée[1] du grant moustier avec Sainct Honnoré, et puis luy comptait comment le jour devant avoit fort pleuz à Mets et y avoit fait grant orraige, parquoy ne leur avoit esté possible de ce jour revenir. Après se print encor à deviser à luy tant d'aultres fredaines en l'entretenant en parolle tellement qu'il estoit desià bien tart, et son mary se advisa et, voyant qu'elle ne faisoit semblant d'aprester le soupper ne mettre la nappe, il fut tout esbahis. « Et comment, dit-il, voirement je me estoie oubliez en escoustant tes fables et ne voullons-nous pas soupper? — Comment, soupper? dit-elle, et je croy que tu songes, et n'avons-nous pas souppez? — Que nous avons souppez? dit-il, mais en quel lieu? — Et voicy raige, dit-elle, je crois que tu vouldroies soupper encor une fois. — Et par Dieu, dit-il, tu le me fais acroire, mais je ne pence point avoir souppez. — Et demande-le, dist-elle, à nostre filz. » Et illecques estoit ung petit garçon, leur filz, auquel elle avoit donnez à soupper ung peu devant qu'il fut venus; lequel tesmoingna sa mère et dit que ouy. « Ha sus, mon amie, dit le mary, je ne sçay dont ceu me vient, mais j'ay plus faim que devant et ne puis encore croire que nous ayons souppés. — C'est, dit-elle, mal retenu à toy. » Puis luy en dit tant et d'unes et d'aultres que force fut qu'il la creust, et ainsi après pluseurs langaiges s'en alla le pouvre homme au lict sans soupper, et luy fist sa bonne femme espargner sen qu'elle avoit despandus por oultraige.

Ores escoustes que les aultres firent et premier, celle qui avoit achetez les couleurs à Mets les avoit mistionnez et en avoit frottez ses mains, et quant son mary revint le soir et qu'il estoit desià bien tart elle luy vint au devant, et, en ne faisant semblant de rien, se print à deviser à luy, puis soudain bien affectueusement elle le regarde, et comme toute esmerveillée et esperdue se approcha de luy et en faisant de grandes admiracions luy dit : « Helas, mon mary, et comment vous pourtez-vous et qu'esse qu'il vous fault que ainsi estes courez

1. *Rechinée*, célébration de la cène.

Digitized by Google

et meshaigniez? » Et en disant le mot se approcha de luy de plus près et l'empongna parmey le col et le visage, et des mistions et couleurs qu'elle avoit ès mains luy fist le ne, la bouche et toute la face aussi taincte qu'il sembloit que se fut ung ladre. Et luy qui estoit quasi tout yvre ne sentit rien et ne savoit qui luy fut advenu, et elle braioit et pleuroit et faisoit la plus terrible grimache de jamais, et tant en dit et d'unes et d'autres qu'elle luy fist acroire qu'il estoit malade et en grant dangier de tantost morir. Et soudains luy fist ung lict au feu et le fist illecques coucher; elle le desabisloit et mist à poinct; puis le frotta au feu de ses mains ainsi gastées par tout le corps. Le pouvre homme qui avoit bien beu, se veant en tel estat, cuida estre très-fort malade et à la requeste de sa femme il manda querir le prebtre, auquel il se confessa, Dieu sceit comment. La femme après ceu fait envoya querir aulcuns de ses voisins et voysines, lesquels, le voyant ainsi, jugearent en grant dangier de mort et luy demandoient où luy tenoit le mal; et le pouvre jobellin, qui estoit à demey yvre, leur dit qui luy tenoit partout. Et après pluseurs complainctes et lamentacions que la dicte sa femme faindoit de faire, s'en alla chacun coucher forsque elle et une sienne bonne voisine, et quant se vint entour mey nuict elle donna à boire au dit son mari je ne sçay quelle chose, qui le fist dormir si trèsfort avec ce qu'il estoit si tres colin[1], tellement que on l'eust bruslez léens luy et son lict qu'il n'en eust rien sceu. Et alors quant elle veit son poinct, elle print des linssieux et aultres linges et avec l'aide de sa voisine fut couzus comme s'il fut mort. Puis ce faict, quant se vint un peu devant le jour, elle en advertit le prebtre et le mairlier et fut la bierre appourtée et mis dedans ainsi couzus et fuit posez sur deux tretelz enmey leur maison. Et incontinant le jour venu ont encommencez à sonner les cloches comme la coustume est de faire, et fut tantost la nouvelle espandue parmey la ville que ung tel estoit mort et trespassés, de quoy on en fut bien esbahis.

L'Allemande, femme au devant dis Hannes, en ouyt le bruyt et les nouvelles, et quant elle sceut au vray que c'estoit celluy que le jour avoit esté boire avec son mary, elle s'en vint incontinant en son hostel et trouva son dit mary encor au lit, car le jour devant avoit esté fort yvre et n'avoit en talent de deman-

1. *Colin*, terme d'injure, maraud, belître, coquin.

Digitized by Google

der à sa femme sen qu'elle avoit faict à Mets, et en estoit encor tout estourdis. Et incontinant elle l'appella à haulte voix et dit : « Ha, Hannes, Hannes! dit-elle, et que fais-tu icy, ne vueil-tu pas aller veoir ton compaignon avec qui tu beuz hier tant, lequel velà que on le veult pourter en terre? — Comment en terre? se dit Hannes, est-il mort? — Ouy, certes, se dit la femme. — Et qui l'a tuez? dit-il. — Sainct Jehan, dit-elle, il est mort dessus son lict; dépeche-toy se tu le vueil jamais veoir. » Et incontinant le dict Hannes se leva et quiert deçà et delà sa chemise et ses aultres habis pour luy vestir, mais la bonne femme luy avoit quachez tout de bon gré; puis le hastoit de s'en aller le veoir. « Ou aultrement, dit-elle, tu n'y viendras jamais à temps. — Et bon gré ma vie, dit il, je ne puis trouver ma chemise ne mes habis. — Tu ne les puis trouver? dit-elle, que grant dueil viengne au groz louet coquairt, mais n'est-tu pas vestus? — Et par Dieu, dit-il, non suis et ne me semble point que je le soie. — Et si es, dit-elle, bon gré ma vie, dépeche-toy et si t'en va. » Et puis en dit tant et d'une et d'autre en luy hastant de soy lever qui la creust et se leva, et encor tout estourdis du jour de devant s'en vint ainsi nud comme il estoit, tenant ses couilles en sa main. Et courroit tant comme il pouvoit et trouvoit désià que son compaignon estoit au moustier dedans la bierre et le voulloit-on mettre en terre.

Le peuple qui estoit entour et hommes et femmes furent bien esbahis veant Hannes estre tout nud et se prindrent les pluseurs à rire et les aultres à le mocquer; les femmes estouppoient leur visaiges et tournoient leurs faces de l'autre costez. Le curé, voyant cest homme en cest estat, fist semblant d'en estre courroucez et bien rigoreusement luy dit s'il se venoit mocquer de Dieu. Hannes, bien esbahis de ce, ne sçavoit qu'il deust respondre et quant il veit que chacun le blasmoit et reprenoit, il se excusa dessus sa femme et juroit et affermoit par son serement qu'il cuidoit estre vestus et que ainsi luy avoit faict sa femme acroire. L'autre son voisin cy-devant dis qui estoit tant chiche et malheureux, oyant Hannes ainsi parler, luy souvint du jour devant que sa femme luy fist acroire qu'il estoit soulz et le fist aller coucher sans soupper. Pour ce ait dit oyant tous : « Par Dieu, aussi ma femme me fist hier acroire que j'avoie souppez. » Et leur dit si hault devant chacun que tous l'entendirent et en y olt telle risée que du bruit

Digitized by Google

et de la noise qu'ilz menoient celuy qui estoit en bierre, lequel on le tiroit hors pour le boutter en terre, se resveilla et revint à soy subitement et oyt tous les motz qu'ilz avoient dis. Et quant il veit qu'on le vouilloit bouter en la fosse, il leva la teste et dit : « Et par Dieu, dit-il, ma femme me fist acroire que j'estoie mort, mais la Dieu mercy je ne sens plus poinct de mal. » Et les assistans qui là estoient et le curé le premier furent de ce bien esbahis et eurent peure de prime face, mais quant la verité de la chose fut congnue, Dieu sceit les risées qui en furent.

Et alors les trois commères devant dictes demandirent l'opinion de tous les hommes estans présens, assavoir mont lequel d'iceulx avoit esté le mieulx trompez. Et il fut dit et fut la plus certainne opinion et le plus de voix que celuy qui c'en avoit allez ou lict sans soupper estoit le plus trompez et la cause pour quoy : car jamais ne pouvoit revenir à son soupper, et fut jugés à payer l'escot de trois commères, et estoit celluy tant chiche cy devant dit. Pource, dit-on communement que au malheureux chiet tousiours la buchette[1]. Mais il fault dire que les trois commères devant dictes avoient grant fiance l'une à l'autre quant elles se promisrent que chacune tromperoit son mary à son pouvoir. Et firent toutes trois leur debvoir, comme cy devant avés ouy.

Enfin, nous pouvons nous demander quels sont les rapports entre le recueil de Bonaventure des Périers et celui de Philippe de Vigneulles, qui l'a précédé d'une quarantaine d'années. Force nous est d'avouer que la certitude nous manque pour conclure à coup sûr que l'auteur des *Nouvelles Récréations et joyeux devis* a connu l'œuvre de Philippe de Vigneulles et qu'il a puisé dans celle-ci quelques contes peu communs qui se trouvent dans les deux recueils et qui ont entre eux de singuliers points de ressemblance. A cette époque, où on goûtait fort les nouvelles et les contes de toute espèce, la tradition orale comptait pour beaucoup, mais nous savons que de nombreux recueils de contes manuscrits passaient de main en

1. *Buchette*, petit bâton. On lisait autrefois traire à la *buschette* pour tirer à la courte paille (La Curne).

Digitized by Google

main. En effet, souvent on se souciait assez peu de les faire imprimer. Les recueils de Bonaventure des Périers et de la reine de Navarre n'ont été imprimés qu'assez longtemps après leur mort; d'autres collections, comme celle du sellier champenois, Nicolas de Troyes, en France, et celles des Italiens Sermini et Sercambi (il serait facile d'en augmenter la liste), n'ont été publiées que dans la seconde moitié du XIXe siècle; enfin, nous pouvons citer plus d'un conteur de la Renaissance dont les manuscrits ont disparu avant que l'œuvre ait vu le jour. Ce serait le cas, par exemple, des Italiens Burchiello et Giulia Bigolina de Padoue[1]. Il n'est donc pas étonnant que l'œuvre de Philippe de Vigneulles soit restée manuscrite jusqu'à nos jours. Rien ne nous empêche donc de croire que les manuscrits des contes de Philippe aient circulé même en dehors de Metz et que son œuvre ait été directement ou indirectement connue de Bonaventure des Périers et du groupe des conteurs de la cour de la reine de Navarre. Dans un prochain article, nous publierons quelques contes du recueil de Philippe de Vigneulles qui peuvent avoir inspiré des nouvelles de la reine de Navarre, nouvelles dont on a en vain cherché les sources jusqu'à présent.

Bien plus encore que pour d'autres recueils du XVIe siècle, ceux de Bonaventure des Périers et de Philippe de Vigneulles, composés sans ordre déterminé, sans cadre et écrits dans une langue très populaire, se ressemblent en de nombreux points essentiels. L'unique but des deux conteurs fut de divertir, de fournir des nouvelles *pour faire*

1. *Burchiello : Rime commentate dal Doni.* Venise, 1554, p. 54. Doni parle d'un recueil de cent nouvelles composé par Burchiello, qui n'existe plus. Nous savons aussi d'une source contemporaine qu'une femme de Padoue, Giulia Bigolina, écrivit, dans la première moitié du XVIe siècle, à l'imitation de Boccace, beaucoup de nouvelles en prose qui n'ont jamais vu le jour. Voir Scardeone, *De antiquitate Urbis Pativi et claris civibus Patavinis.* Basileae, 1560, p. 368, et Anton-Maria Borromeo, *Notizia de' Novellieri Italiani.* Bassano, 1794, p. 6 et 118.

Digitized by Google

la gent rire. Leur œuvre se compose d'une matière des plus variées : de courtes anecdotes, d'historiettes, de petits épisodes, basés sans doute sur des expériences personnelles et qu'on chercherait en vain dans les recueils antérieurs, de longues nouvelles, d'histoires empruntées au « matériel roulant » du folklore, de quiproquos, de tours joués par des farceurs, de morts vivants, de contes d'animaux, de petites satires contre les prêtres, etc.

Philippe, inférieur en général à des Périers comme conteur, nous offre néanmoins une couleur locale, celle de son propre pays, et introduit dans quelques-uns de ses contes un peu de réalité, des traits qui n'existent guère chez des Périers.

Charles H. Livingston.

Digitized by Google

MELANGES.

UN VOYAGE DE PARIS A CHENONCEAUX EN 1577.

En l'été de 1577, les prévôts des marchands et les échevins de Paris avaient obtenu, pour les habitants de la capitale, une exemption de la contribution du ban et de l'arrière-ban. C'était là un fort joli cadeau, d'autant plus que le trésor royal était dans un état pitoyable et que le roi devait fournir un effort considérable pour continuer la guerre[1]. Aussi les magistrats municipaux, qui savaient par expérience qu'il ne fallait pas compter sur les promesses royales de ce genre, ne voulurent pas attendre pour obtenir les lettres patentes qui notifiaient le privilège obtenu. Ils s'empressèrent d'expédier sur les bords de la Loire, où séjournait Henri III, un « solliciteur », François Le Roy, pour activer l'affaire. Cet envoyé fit le voyage aussi rapidement que possible et séjourna quatorze jours à Chenonceaux, où il avait rejoint la cour. Naturellement, il était défrayé de tous ses frais « pour ses peines, despences de bouche et autres ». Aussitôt de retour, il rédigea sa note et l'envoya sans plus tarder aux représentants de la ville. Ce document, conservé à la Bibliothèque nationale[2], a son petit intérêt : il mentionne « les postes establyes de Paris à Chenonceaux », ce qui permet de suivre la route que suivaient alors les voyageurs et de se rendre compte des tarifs élevés que représentait un tel déplacement, puisque le « solliciteur » réclamait la somme importante de cent cinquante-trois livres tournois, qui lui furent d'ailleurs payées sans difficulté[3].

Paul-M. Bondois.

1. Sur l'emploi des sommes obtenues des corps municipaux consacrées à la reprise de la guerre, voir P. Robiquet, *Paris et la Ligue sous le règne de Henri III*, 1886, in-8°, p. 100. Le 18 mai, les officiers municipaux de Paris venaient encore d'accorder 100,000 livres au roi (*Ibid.*, p. 90). Voir, sur toute cette affaire, *Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris* [par P. Guérin], t. VIII, 1896, in-fol., p. 108 et suiv.

2. Nouv. acq. fr. 1088, fol. 96-97.

3. Voir, à propos des postes, un règlement de François II, qui spécifie les gages des courriers et des chevaucheurs royaux, 29 mai

Digitized by Google

A Messieurs les prévost des marchans et eschevins de la ville de Paris.

Supplie humblement François Le Roy, solliciteur de ladicte ville, comme par ordonnance et commandement de vous, Messieurs, il ait esté exprès envoyé en poste de ceste ville de Paris à Chenonceaulx, où estoit le Roy, pour obtenir de Sa Majesté, au nom de ladicte ville, les lettres patentes d'exemption de la contribution du ban et arrière-ban, nouvellement publié en cestedicte ville, et auroyt icelluy suppliant à ce faire vacqué et séjourné audict Chenonceau depuis le sept[iesme] jour de may dernier qu'il y arriva jusques au vingt-deux[iesme] jour dud[ict] mois qu'il partit dudict Chenonceau pour retourner en cestedicte ville, qui seroient quatorze jours entiers de séjour. Ce considéré, mesdictz s[eigneu]rs, il vous plaise taxer et ordonner audict suppliant pour vingt-deux postes qu'il y a de ceste ville à Chenonceau, tant pour ses peines, despences de bouche et aultres fraiz, à raison de *troys livres t[ournoi]z* pour chacun poste à aller, revenans, compris le retour, à la somme de *six vingt douze livres t[ournoi]z*, eu pour la despence d'icelluy suppliant pour lesdictz quatorze journées de ce jour, à raison de *trente solz t[ournoi]z* por chacun jour, la somme de *vingt et une livres t[ournoi]z*. En ce faisant, Messieurs, vous obligerez tousiours ledict suppliant à vous continuer le bien humble service qu'il vous doibt.

Le Roy.

Ensuivent les postes establyes depuis Paris jusques à Chenonceaulx :

Paris.	Bonne[4].
Bourg-la-Royne[1].	Estempes.
Lonjumeau[2].	Guillerval[5].
Chastres[3].	Angerville[6].

1650, dans L. Paris, *Négociations relatives au règne de François II*, 1841, in-4°, p. 416.

1. *Seine*, arr. et cant. de Sceaux.
2. *Seine-et-Oise*, arr. de Corbeil, ch.-l. de cant.
3. Arpajon, *Seine-et-Oise*, arr. de Corbeil, ch.-l. de cant.
4. Baulne, *Seine-et-Oise*, arr. d'Étampes, cant. de La Ferté-Alais.
5. *Seine-et-Oise*, arr. d'Étampes, cant. de Mereville.
6. *Seine-et-Oise*, arr. d'Étampes, cant. de Mereville.

Digitized by Google

Bermainville[1].
Thoury[2].
Arthenay[3].
Sercottes[4].
Orléans.
Cléry[5].
Les-Trois-Cheminées[6].
S[ainl]t-Laurens-des-Eaux[7].
S[ainc]t-Dyé[8].
Bloys.
Les Montilz[9].
Sambin[10].
Montrichard[11].
Chisseaux[12].

Soit délivré acquit audict suppliant de la somme de sept vingt treize livres t[ournoi]z sur les deniers du domaine, pour les causes mentionnées en la présente requeste; faict au Bureau, ce troisiesme jour de juin 1577.

(Signé :) Le Prévost[13], Mesmyn[14], Le Gresle[15], Guerrier[16].

Pour les xxij postes, tant à aller qu'à revenir de Chenonceau, à raison de iij livres pour poste, revenant à vj^{xx} douze livres, et pour xiiij jours de séjour, à raison de xx s. parisis por jour, dix-sept livres dix sous et lxiiij s. parisis à l'homme de Monsieur More; revient le tout à la somme de vij^{xx} xiij l. xiij s. t.

1. Barmainville, *Eure-et-Loir*, arr. de Chartres, cant. de Janville.
2. Toury, *Eure-et-Loir*, arr. de Chartres, cant. de Janville.
3. *Loiret*, arr. d'Orléans, ch.-l. de cant.
4. Cercollès, *Loiret*, arr. d'Orléans, cant. d'Artenay.
5. *Loiret*, arr. d'Orléans, ch.-l. de cant.
6. Hameau de 150 habitants, dans la commune de Lartly, *Loiret*, arr. de Blois, cant. de Beaugency.
7. *Loir-et-Cher*, arr. de Blois, cant. de Bracieux.
8. Saint-Dié-sur-Loire, *Loir-et-Cher*, arr. de Blois, cant. de Bracieux.
9. *Loir-et-Cher*, arr. de Blois, cant. de Contres.
10. *Loir-et-Cher*, arr. de Blois, cant. de Contres.
11. *Loir-et-Cher*, arr. de Blois, ch.-l. de cant.
12. *Indre-et-Loire*, arr. de Tours, cant. de Bléré.
13. Augustin Le Prévost, sieur de Brévant, échevin.
14. Antoine Mesmyn, secrétaire de la chambre du roi, échevin.
15. Le Gresle, sieur de Beaupré, échevin.
16. Guillaume Guerrier, échevin et quartenier.

Digitized by Google

UN PRÉCURSEUR DE M. BARRÈS :
BÉNIGNE POISSENOT ET LES ASSASSINS.

M. Maurice Barrès vient de publier dans la *Revue des Deux Mondes* le récit de ce voyage en Syrie où il composa *Un jardin sur l'Oronte*. Il y fait une large place à ses visites aux châteaux des Assassins, Alamout, Masyaf, Qadmous, Le Kaf[1]. Il s'y plaît, véritable magicien, à évoquer avec son art subtil la vie, les sentiments, la pensée de ces chefs mystérieux qui déjà troublaient le bon Joinville : les Vieux de la Montagne. Il s'essaie à ressusciter en lui les états d'âme d'Hasan Sabâh ou de ses successeurs. Comme à Tolède, comme à Venise, il veut être un autre homme, en d'autres lieux, en d'autres temps, jouir de l'âme et de la pensée des autres, les comprendre, les pénétrer, et ce sont des pages infiniment suggestives que celles où, avec une curiosité passionnée, il cherche à percer le mystère qui entoure Hasan.

Le hasard d'une lecture m'a fait découvrir dernièrement dans un petit livre du XVIe siècle que M. Louis Loviot[2] doit avoir été le dernier à lire un texte se rapportant à ces mêmes Assassins. Je feuilletais l'*Esté*[3] de Bénigne Poissenot, — un de ces auteurs à peu près inconnus dont les bibliographes[4] seuls citent les noms, — lorsque je lus en tête d'une page le titre suivant : *Grande et admirable obeissance des sarrasins du mont Antiliban envers leur seigneur et Roy, et comme ils ne refusoient aucun de ses commandemens, quel qu'il fust*[5]. Mis en éveil, je lus le conte qui suivait, et j'eus la surprise d'y retrouver certains des traits cités par M. Barrès.

Sans doute B. Poissenot n'a point la puissance d'évocation et de compréhension ni la riche sensibilité du romancier moderne, ni son style nerveux et vibrant. Mais, comme il y a

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 mai et 1er juin 1923.
2. *Revue des Livres anciens*, t. I, n° 3, p. 286.
3. *L'Esté de Benigne Poissenot ... contenant trois journées où sont deduites plusieurs histoires et propos récréatifs tenus par trois escoliers*. Paris, 1583 (Bibl. nat., Rés. Y² 2017).
4. Cf. La Croix du Maine, I, 69, et Du Verdier, I, 217.
5. *L'Esté...*, fol. 62 v°.

Digitized by Google

dans son récit quelques-uns des sentiments qui ont poussé M. Barrès vers l'Orient, comme on y retrouve certaines des anecdotes citées par lui, il m'a paru intéressant de tirer du récit du vieux romancier ce qui se rapporte aux souvenirs de son successeur lointain.

C'est à l'aide d'une fiction que lui inspirent évidemment Boccace et Marguerite de Navarre que Poissenot nous présente ses récits[1]. Comme ses devanciers il a cherché un cadre où nous montrer quelques personnes, — des interlocuteurs qui échangent un certain nombre de contes; et voici ce qu'il a trouvé : trois jeunes étudiants de Toulouse, désargentés, vont passer leurs vacances en 1580, pendant l'été, à Narbonne, et là, parmi d'autres occupations, — promenades, farces qui font songer à Rabelais[2], bagarres même, — ils profitent de leurs loisirs pour se dire des histoires et se communiquer leurs réflexions sur ces récits. Je n'hésite pas à croire qu'il y a ici une influence directe de la reine de Navarre : les conversations qui suivent les récits ou les précèdent me semblent très nettement inspirées de l'*Heptaméron;* j'entends par là que Poissenot a voulu imiter le procédé de Marguerite et faire suivre chacun de ses contes d'une série de réflexions et de discussions entre auditeurs et narrateur. Et comme tous sont étudiants, — et, qui plus est, étudiants du XVIe siècle, — leur conversation prend tout de suite un caractère d'érudition qui surprend un peu le lecteur non averti. Je ne veux même pas parler des allusions à des faits historiques ou mythologiques, des comparaisons aux héros de la fable, — toutes choses courantes depuis que la Pléiade a mis à la mode l'imitation des anciens, — mais j'avoue m'étonner un peu de voir, dans un recueil de contes, citer Paul Jove ou Martin De Bellay[3].

Bien que nos trois étudiants, arrivés à Narbonne à la fin de mai 1580, y restent jusqu'au début de septembre, les récits de

1. Poissenot reconnaît, fol. 2 r°, imiter le *Printemps* de J. Yver. Je crois qu'il a surtout imité le titre. Quant à la division en journées, elle vient de Boccace et de Marguerite.

2. Cf. fol. 48 v°-49 r°. Ils ahurissent un bon bourgeois en lui parlant un jargon qui rappelle assez celui de l'écolier limousin.

3. Cf. fol. 115 r°. Ailleurs, Poissenot cite César au second livre des *Commentaires de la guerre civile* et, fol. 141 r°, le *Courtisan*. Il avoue ailleurs son goût pour l'histoire.

Digitized by Google

Poissenot se groupent en trois journées seulement où, soit à l'occasion de ce qu'ils font, soit selon leur libre fantaisie, les trois jeunes gens, au bord de la mer à Gruissan, dans un jardin au bord de l'Aude, aux salins des étangs, parlent tour à tour de ceux *qui par un babil indiscret ont encouru peine, honte, blasme ou reproches, — de la commune erreur des vindicatifs qui pensent réparer leur honneur se vengeant, — de la loïauté des courtisans envers leur prince*[1], font chacun leur conte sur chacun de ces sujets, et c'est, je l'ai dit, à tout propos, une débauche d'érudition.

C'est dans le jardin de M. de Malvoisin, au bord de l'Aude, et à propos de la *loïauté des courtisans* que l'un d'eux parle des Assassins, et de façon fort avertie. Il indique rapidement son sujet : *Du temps qu'il se feït tant de mémorables expéditions en Levant pour le recouvrement de la terre saincte, contre les Sarrazins et infidelles, regnoit en une partie de Phoenicie joignant le mont appelé Antiliban un prince de la secte et gent sarrasine, qui engrava les superstitions de la loy de Mahomet plus avant au cœur de ses vassaux qu'elles n'estoient entré, n'y n'entreront depuis en ceux qui encores aujourd'hui l'observent*[2]... Et, tout de suite, il aborde la question qui l'intéresse. Le titre du conte pourrait tromper. Sans doute, il va nous être parlé de la loyauté de ces Sarrasins, — et mieux vaudrait dire de leur obéissance, — mais il sera au moins autant question du pouvoir qu'exerce sur eux leur seigneur; et c'est ici que Poissenot devance M. Barrès. Il s'est posé le même problème que lui, avec moins de précision, peut-être parce que moins bien informé, mais il se l'est posé; comme lui, Poissenot a été frappé de la puissance mystérieuse du Vieux de la Montagne et s'est lui aussi demandé, — mais sans pouvoir se répondre, — « d'où venait ce pouvoir? »

Il expose donc ce qu'il sait à ce sujet. Ce prince, dit-il, *se mesloit de dogmatiser et prescher quelquefois, que ce qu'il disoit estoit tenu autant comme les oracles et responses des Sybilles de jadis*[3]. Il persuade ses fidèles *qu'ils ne sçauroient rendre meilleur témoignage devant le monde de la charité et piété qu'ils*

1. Indications sommaires données au verso du titre.
2. Cf. *L'Esté...*, fol. 64 r°.
3. Cf. *L'Esté...*, fol. 64 v°-65 r°.

Digitized by Google

devoient à leur patrie et à l'honneur de leur prophète... qu'en massacrant au péril et danger de leur vie ceux qu'il leur commanderoit[1]. L'honnête Poissenot ajoute : *Chose nouvelle et non auparavant ouïe.* Il s'étonne, tout naturellement; il n'admire pas, comme M. Barrès. On ne recherchait pas encore au XVIe siècle le compliqué, l'extraordinaire, et, si la magie était chose couramment pratiquée dans la vie quotidienne, avec les crimes qu'elle entraîne, du moins n'avait-elle pas encore été admise aux honneurs de la littérature; là où nous voyons, grâce au romantisme, grâce aussi au développement de nos connaissances historiques et psychologiques, un fait curieux à connaître pour son étrangeté, pour son caractère exotique, ou pour ce qu'il nous révèle sur d'autres hommes, et que nous étudions avec passion pour les horizons nouveaux qu'il nous découvre, Poissenot voit un fait inouï, au sens propre du mot, et s'en indigne presque.

Il indique la loi posée par le Vieux de la Montagne, — et la récompense promise : le chef des Assassins décida que *toutes et quantes fois qu'il voudroit il peut envoier tant luy que ses successeurs ceux que bon luy sembleroit d'entre eux tuer et massacrer les princes chrestiens... et que ceux qui auroient receu ce commandement s'en acquitassent aux despens de leur vie... pour en contr'eschange jouïr des délices promises par Mahomet aux Musulmans*[2]. De même, M. Barrès évoque les plaisirs que procure Hasan à ses fidèles pour achever leur *dressage* et leur donner un avant-goût du paradis promis. Mais, plus curieux que Poissenot, *comment, se dit-il, obtient-il que pour ces jeunes athlètes le monde des représentations soit plus vrai que le monde réel*[3]?

La loi posée fut exécutée. *Non seulement jurèrent*, reprend le vieux conteur, *mais aussi accomplirent ce poinct qu'ils tindrent depuis pour le principal chef de leur fausse superstition*[4], — et il énumère avec soin tous les attentats exécutés par les Assassins, M. Barrès signale les crimes commis sur les

1. Cf. *L'Esté*, fol. 64 v°-65 r°.
2. Cf. *L'Esté...*, fol. 65 r°.
3. Cf. *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1923, p. 260-261.
4. Cf. *L'Esté...*, fol. 65 r° et v°. Cf. aussi fol. 67 r° et v°. Les assassins étaient persuadés qu'en mourant ils parvenaient *au haut manoir où Mahomet en son Paradis fantastique paist de viandes célestes et*

Digitized by Google

princes musulmans et qui établirent la force de la secte[1]; Poissenot, lui, relève ceux qui furent dirigés contre des chrétiens. Le marquis de Montferrat *fut tué par l'un d'eux en son pavillon lorsque moins y pensoit...* — le roi d'Angleterre Édouard Courtecuisse est assailli à Ascalon; — Philippe-Auguste, poursuivi jusqu'en France, *eust telle frayeur qu'il n'osoit aller par les rues qu'il n'eust à l'entour de soi force gens armez de massues;* — saint Louis, menacé pendant longtemps, se voit gracier par le chef de la secte, et l'on sait comme Joinville trembla longtemps pour son roi. Poissenot admire, comme M. Barrès, l'obéissance absolue de ces gens qui, dit-il naïvement, *allaient chercher la mort jusques à huit ou neuf cens lieues de leur pays, ne plaignans leur peine à passer la mer et endurer les fatigues qu'un si grand voiage peut apporter*[2]... N'ont-ils pas ainsi poursuivi jusqu'en Espagne Ferdinand et sa femme Élisabeth lorsqu'ils assiégeaient Grenade[3]?

Mais voici mieux encore. Il a connu le fait qui, plus que tout autre, a fait rêver M. Barrès. *J'ay leu*, dit-il, *en quelque Histoire un exemple de leur grande obéissance*[4]. Baudoin de Bouillon, frère de Godefroy et roi de Jérusalem après lui, *estant allé de par son frère ambassadeur vers ce seigneur d'Antiliban, fut festoié et reçeu avec tous les bons traitemens qu'il se peut adviser, lequel, deux ou trois jours après sa venue, le mena au pied d'une haute tour au sommet de laquelle y avoit une douzaine d'hommes, ausquels faisant signe, un se precipita en bas et se mist en mille pièces, l'autre feït de mesme, et tous l'un*

toutes voluptez du corps ceux qu'il récompense de l'avoir bien servi en ce monde.

1. Cf. *Revue des Deux Mondes*, *loc. cit.*, p. 257.

2. Cf. *L'Esté...*, fol. 65 v°. Il s'agit, sans doute, de Conrad de Montferrat, assassiné à Tyr en 1192. Nous n'avons pu découvrir à quels faits précis se rapportant à Philippe-Auguste fait allusion Poissenot. En ce qui concerne saint Louis, Joinville parle longuement des menaces du Vieux de la Montagne. Quant à Édouard d'Angleterre, il fut assailli et blessé à Acre par un assassin. Cf. sur tous ces faits le *Recueil des historiens des Croisades. Historiens occidentaux*, t. II, p. 191 et 462.

3. Je n'ai pu découvrir si vraiment un Ferdinand d'Espagne eut maille à partir avec les Assassins?

4. Il y a là une précieuse indication sur les méthodes de travail de Poissenot.

Digitized by Google

après l'autre eussent faict ce saut perilleux si ce prince François ayant pitié de les voir ainsi mourir à crédit n'eust prié le Roy les faire desporter de si maigre passetemps pour eux[1]... M. Barrès rapporte la même anecdote avec de légères différences : le héros en a été d'après lui le comte Henri de Champagne[2]; mais le fond du récit est le même, et n'est-il pas curieux de voir ce même fait, — caractéristique, il est vrai, — frapper pareillement les esprits à plus de trois siècles de distance? Poissenot, sans doute, s'étonne simplement de la chose et admire, sans plus, l'obéissance de ces hommes, là où M. Barrès, voyant plus loin, devine qu'il y a *quelque chose à comprendre*, une civilisation à pénétrer, et entrevoit *un des plus beaux romans intellectuels du monde*[3]. Poissenot constate le fait, et conclut : les auditeurs *souscrirent qu'il estoit impossible à hommes liges mieux obéir leur seigneur que faisaient les Assassins*[4]. Mais alors, oubliant ces derniers, chacun faisant assaut de science pour citer d'autres exemples, de parler des Tartares et de leur *Cam* (leur Khan, je suppose), du Négus d'Éthiopie, *autrement appelé Prete Jan* (ce qui permet de citer François Alvarez, demeuré sept ans chez celui-ci), si bien qu'*il sembloit qu'ils eussent oublié la poursuite de leur journée*. Et de remarquer, comme de juste : *nos discours sont comme la teste de l'Hydre ou le serpent de Cadmus et dragon tué par Jason*[5].

C'est sur ces allusions que le récit prend fin.

Ce texte si peu connu et qui a presque la valeur d'un inédit m'a semblé mériter d'être signalé. Poissenot se borne, évidemment, à conter une anecdote qui l'a fortement impressionné, au lieu que M. Barrès cherche passionnément à comprendre, — *Ah! si nous pouvions connaître le fond d'un tel être*[6]..., s'écrie-t-il, — perce le mystère, admire ces énergies, l'omnipotence quasi divine du chef des Assassins; il y a plus d'art et de science dans ce qu'il dit, car il sait user et de sa riche sensibilité et des ressources que lui offre l'érudition moderne; — il n'importe.

1. *L'Esté*..., fol. 66 v°.
2. *Revue des Deux Mondes*, *loc. cit.*, p. 242-243. Cf. *Recueil des historiens*..., *loc. cit.*, p. 210, variante II.
3. *Revue des Deux Mondes*, *loc. cit.*, p. 242-243.
4. *L'Esté*..., fol. 68 v°.
5. *L'Esté*..., fol. 69 v° et 70 v°.
6. *Revue des Deux Mondes*, *loc. cit.*, p. 259.

Digitized by Google

La coïncidence est curieuse qui veut qu'à plus de trois cents ans de distance les mêmes faits aient pareillement impressionné deux conteurs français.

Elle m'a permis, après M. Loviot[1], de nommer Poissenot et de signaler son livre, intéressant à plus d'un égard, et bien curieux par le mélange qu'il présente d'un réalisme de bon aloi, presque classique déjà, et d'une érudition qui parfois tourne un peu au pédantisme. Et ne pourrait-on pas dire que, par la curiosité dont il témoigne dans tout le cours de son récit pour les hommes et les choses de l'Orient, — avant Racine, Hugo, Loti et M. Barrès, — Poissenot est un des premiers Français qui ont subi le mirage et le charme de l'Orient et que son mystère a troublés?

Pierre JOURDA.

1. Je tiens à dire ici combien je suis redevable à l'article de M. Loviot qui dit sur la biographie de Poissenot tout ce qu'on peut en savoir à l'heure actuelle.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS.

Henri Franchet. *Le poète et son œuvre, d'après Ronsard.* Champion, 1923.

M. Henri Franchet vient de publier, dans la *Bibliothèque littéraire de la Renaissance*, sa thèse principale pour le doctorat ès lettres. On sait que Ronsard, dans ses écrits théoriques, a jeté au courant de la plume, pêle-mêle et dans un désordre plein de vie, les idées sur l'éminente dignité du poète et sur les qualités qui conviennent à son œuvre qu'il sentait bouillonner en lui, soit qu'il les eût empruntées directement aux anciens ou qu'elles lui eussent été suggérées par l'état de la poésie de son temps. Souvent déjà, d'Émile Faguet à M. Laumonier, on s'est occupé de rechercher les sources de ces idées et d'extraire des préfaces ce que l'on jugeait important. M. Franchet, pour la première fois, entreprend un exposé d'ensemble; il distingue, il ordonne des opinions plus ou moins cohérentes, plus ou moins conciliables, et il s'efforce de fixer les traits de ce portrait du poète et de la poésie qu'imagina Ronsard dans son enthousiasme pindarique et auquel, une fois dégrisé, il tâcha néanmoins de conformer sa vie et ses écrits. Ce puissant idéalisme, qui frappa d'admiration les contemporains de la Pléiade, nous attire encore aujourd'hui; on n'avait pas auparavant, dans la littérature française, considéré la poésie comme une démarche particulière et essentielle de l'esprit, et il nous plaît de voir naître, dès la Renaissance, la plupart des sentiments et des théories qui graviteront désormais autour de l'idée de poésie.

La difficulté principale du travail de M. Franchet était la suivante : il ne pouvait pas s'appuyer exclusivement sur les préfaces du poète, elles ne lui eussent fourni que des éléments mal différenciés, trop systématiques, trop pleins d'Aristote ou d'Horace, et son dessein n'était pas d'étudier quelle application pratique Ronsard a faite de ses principes, dans quelle mesure il leur a été fidèle. Entre ces deux sujets, M. Franchet

Digitized by Google

s'est frayé un chemin, il se réfère sans cesse aux écrits en prose, qui demeurent le point de départ de son travail, mais il cherche dans les poésies des explications et des exemples, et il choisit et marque fortement certains caractères du tempérament de Ronsard qui lui paraissent s'accorder surtout avec son *idée* du poète. Le danger était grand d'empiéter dans l'un ou dans l'autre sujet et il serait extraordinaire que M. Franchet y eût toujours échappé. M. Chamard l'a remarqué à la soutenance de thèse en Sorbonne, on a plusieurs fois l'impression de lire un portrait de Ronsard poète plutôt qu'un portrait du poète rêvé par Ronsard. Et ces deux portraits ne se recouvrent jamais tout à fait, puisque la personnalité de Ronsard déborde à chaque instant l'image idéale et noblement stylisée qu'il avait imaginée. Il fallait noter cette difficulté incorporée à la matière même du livre de M. Franchet; elle éclaire le sentiment que l'on éprouve parfois d'une certaine incertitude dans le choix des développements.

La première partie est consacrée au poète d'après Ronsard. Quatre idées cardinales donnent leurs titres à quatre grands chapitres : la fureur poétique, la vertu, la gloire, le savoir. Ces idées et les sentiments qui y sont attachés paraissent se grouper assez naturellement deux par deux : la vertu et la gloire, qualités morales du poète et récompense de son labeur; la fureur poétique et le savoir, don gracieux de la nature et culture intellectuelle, tous deux nécessaires. M. Franchet passe en revue les définitions antiques de la vertu reprises par les humanistes et les poètes de la Renaissance, et il n'y a pas de sa faute, sans doute, si son chapitre paraît manquer de clarté : la vertu, pour Ronsard, si elle est magnifiée en vers solides, n'en est pas moins ondoyante, elle varie suivant les fonctions et les personnes, et son neveu Louis, et le roi Charles IX, et un poète, et un laboureur ne seront pas vertueux pour les mêmes raisons. Une analyse poussée montrerait probablement qu'il conseille aux grands le plein épanouissement de leur force et de leurs facultés (idée voisine de la « virtu » italienne, liée à ce que nous savons de son tempérament); mais il semble que l'indispensable et dur labeur du poète, en lui interdisant une vie trop brillante, l'oblige à une vertu plus sévère et plus stoïcienne. Sur le point délicat de « l'utilité sociale » de la poésie, je serais bien moins catégorique que M. Franchet. Sans doute, Ronsard vit une ou deux fois que le but de la

Digitized by Google

poésie est de faire chérir la vertu, mais il reprend ici à son compte une affirmation de Pindare, et nous sommes incapables de définir le mot vertu. N'oublions pas que dans sa *Réponse à quelque prédicant*, où il eût été naturel qu'il ennoblît son rôle, il a parlé

Des vers qui ne sont nés sinon pour le plaisir.

Je ne puis voir dans le fait qu'il écrivit les *Discours* une preuve qu'il « soumettait la poésie à la loi morale ». Simplement, il quitta ses *Hymnes* et ses *Amours* pour prendre parti dans une querelle nationale, il acceptait d'être poète d'État, il mettait momentanément au service d'une cause qu'il estimait juste les ressources de son verbe, mais il entendait maintenir sa poésie en parfaite indépendance, — la poésie n'abdique pas sa souveraineté, elle fait alliance avec une puissance temporelle. Il est vrai que les hommes de 1550 la jugèrent vertueuse, mais sa vertu c'était la noblesse et la beauté antique renouvelée qui remplaçait la Muse pédestre des disciples de Marot. En 1575 déjà, les lecteurs de la *Semaine* de Du Bartas et des Stoïciens se détournent d'une poésie toute nourrie de mythologie païenne et trop sensible aux séductions du monde. M. Franchet établit clairement les origines horatiennes et pindariques de l'idée de gloire; le poète en « trafique », il la donne libéralement à ceux qu'il chante et elle vient en retour le couronner lui-même; au delà des faveurs et des honneurs mondains (qu'il ne méprise pas!), elle est une consécration, par les générations pensantes, des héros du passé et des poètes qui les ont chantés, une survivance éternelle par le Livre.

L'auteur nous montre quelle réalité profonde s'exprime par cette doctrine de la fureur poétique, empruntée à Platon et à Marsile Ficin. Si Ronsard ne sut pas toujours, dans ses grandes odes, la dépouiller de son caractère systématique, il la chanta ailleurs en vers magnifiques, cette puissance mystérieuse de l'inspiration qu'il sentait monter en lui, comme en Anjou « la jeunesse des vins ». — M. Franchet écrit des pages éloquentes et justes sur ce « don de poésie », ce « bon naturel de l'imagination »; j'aurais voulu qu'il nous montrât mieux comment Ronsard s'efforça de séparer la poésie de la prose; il ne suffit pas d'insister sur la distinction si importante du poète et du versificateur; quand Ronsard nous dit, dans la préface des Odes de 1550, qu'il a pris « sens à part, style à part », quand

Digitized by Google

il répète que la poésie est « un art caché qui ne semble pas art », il travaille plus ou moins consciemment à la création d'un style poétique, il s'essaye à un usage syntaxique plus souple que celui de la prose; en même temps, disciple en ceci des Grecs de Pindare, il rêve d'une démarche propre au poète, plus capricieuse et plus ailée, qui surprenne à chaque instant le lecteur et le ravisse. Il y a là une tentative de rupture de la logique habituelle du discours qui est bien intéressante. Sans doute, dans ses grandes odes, Ronsard transplante trop artificiellement les procédés de Pindare, mais dans les odes horatiennes, dans des passages des *Hymnes* et dans les *Amours*, il lui est arrivé de donner des modèles parfaits de ces mouvements libres et naturels qui sont justement ceux du lyrisme. Malherbe, tout occupé d'assujettir la poésie au bon sens, s'opposera à Ronsard. Les poètes classiques n'accueilleront cette « fureur » qu'avec la plus grande défiance; le plus souvent, ils la simuleront et ne parviendront à leur beau désordre qu'à force de raison. Il faudra attendre le XIXe siècle et le XXe pour que nos poètes français acceptent d'être possédés par leurs voix intérieures et pour que cette soumission à l'instinct poétique manifeste toute sa bienfaisance et ses dangers. Mais cette idée de l'inspiration, jetée dans la poésie française par Ronsard le premier, nous la retrouvons après lui, à chaque époque, diversement habillée; Boileau l'appellera le génie; le romantisme l'enthousiasme; on vénérera plus tard l'inconscient, jusqu'à M. Paul Claudel qui pense, tout comme Du Bartas, que la muse est la grâce, jusqu'à M. Paul Valéry qui voit dans la muse une fille mystérieuse de la mémoire. M. Franchet n'avait pas à confronter les apparitions successives des idées de Ronsard (rarement il peut être question de véritable influence), mais il me semble pourtant que quelques comparaisons et quelques points de repère dans l'histoire eussent mieux fait sentir l'importance et la nouveauté dans la littérature française de cette sorte de mysticisme poétique.

Le chapitre sur le savoir est d'abord un résumé des connaissances de Ronsard, puis il contient d'excellentes pages sur l'illusion encyclopédique de la Renaissance. Mais l'inspiration et le savoir sont quelquefois ennemis. Hélas, on souhaiterait que les poètes du XVIe siècle eussent été moins « doctes »! M. Franchet aurait pu indiquer comment se produit chez Ronsard la conciliation; il professait qu'un poète doit obéir aux

Digitized by Google

deux sources, qu'il doit mêler leurs eaux, et il a donné souvent, lui si chargé de souvenirs livresques, de beaux exemples d'équilibre. Enfin, c'eût été l'occasion de dire un mot de la théorie de l'imitation, de rappeler les formes qu'elle a revêtues, de la traduction littérale à l'assimilation jusqu'à la plus vague réminiscence. En ceci, surtout, Ronsard est un précurseur direct des grands classiques.

La seconde partie de la thèse de M. Franchet, consacrée à l'œuvre poétique, est un fort bon exposé des opinions généralement admises par les historiens et les critiques sur l'orthographe, la langue et le style de Ronsard. Il est acquis désormais que le maître de la Pléiade n'a jamais été, en matière de langage, le révolutionnaire qu'ont dit Boileau et ses innombrables successeurs, et l'étude attentive de ses poésies a montré qu'il était resté pratiquement bien en deçà des prétentions affichées dans ses préfaces. Il faut lire les pages de M. Franchet sur la « cosmologie » de Ronsard, sur son admiration d'artiste et de renaissant pour les paysages naturels comme pour les déploiements de la force humaine, des jeux de cour aux batailles rangées. Le poète est captivé par le spectacle du monde extérieur, par l'apparence de l'homme, par la beauté et la puissance de ses actions; poète, et jamais psychologue, il chante les sentiments comme des thèmes offerts à sa fureur poétique. Les classiques du XVIIe siècle, au contraire, tenteront de dépouiller l'homme de tous les éléments accidentels auxquels s'arrêtent les écrivains de la Pléiade, et s'attacheront à l'étude de l'âme toute nue. Et il suffit de lire les principaux poètes, sur la route qui va de Ronsard à Desportes, à Malherbe et à Racine, pour suivre cette évolution du concret à l'abstrait, si l'on peut dire, cette élimination progressive du paysage, du costume, des impressions trop particulières ou purement sensibles. (Bien entendu, il faut opposer à ce mouvement celui qui mène à la satire, au burlesque, et tous les indépendants.)

Il est difficile d'accepter sans réserve le chapitre sur la vérité poétique. M. Franchet, préoccupé de faire de Ronsard un fidèle disciple d'Aristote et un précurseur direct de Boileau, pour qui l'objet de la poésie est de peindre le vrai, construit son chapitre autour du jugement de Ronsard sur Lucrèce. Mais il me paraît en donner une interprétation inexacte : Ronsard dit expressément que si Lucrèce ne peut prétendre au titre de poète, c'est parce qu'au lieu de « bastir son œuvre sur la vraisemblance et sur le possible », il a voulu travailler sur le vrai

Digitized by Google

(il a escrit ses frenesies, lesquelles il pensait estre vrayes, selon sa secte). Que ce soit la pensée de Ronsard, la distinction qu'il fait du poète et de l'historien, par laquelle il s'écarte d'Aristote, ne permet pas d'en douter. Et voici qui est clair : « J'ose seulement dire (si mon opinion a quelque poix) que le Poëte qui escrit les choses comme elles sont ne mérite tant que celuy qui les feint... » — Nous sommes loin de Boileau : « Rien n'est plus beau que le vrai... », — et il me semble exagéré de faire de Ronsard un observateur passionné de la nature. Il imagine une fiction poétique qui soit un « miroir de la vie humaine », sans doute, mais plutôt une vérité nouvelle (ou un mensonge), plus belle et plus émouvante que la réalité quotidienne. Il choisit pour cela des éléments disparates, produits de son observation personnelle et souvenirs plus ou moins élaborés de ses lectures. L'étude de la nature est chez lui très réelle, mais elle ne paraît être qu'un moyen parmi d'autres pour créer ce poème « vraisemblable et possible ». Et lorsqu'il est franchement réaliste, dans des folâtreries, des pièces légères, il écoute en lui le Gaulois avant de suivre Aristote.

Ces quelques observations ne diminuent en rien l'intérêt du livre de M. Franchet. Là même où il inviterait à la critique, il a le mérite de faire penser. Et il n'offre pas seulement un tableau du poète et de la poésie selon la Pléiade; sur un grand nombre de points de détail, il apporte de très utiles précisions ou des explications ingénieuses. Pour être juste, il faudrait citer les pages consacrées au mythe d'Hercule, au Temple de vertu, et en général au merveilleux gréco-latin dans Ronsard, les réflexions très neuves sur la légende de Francus, à laquelle on croyait bonnement en 1550, mais qui avait cessé d'être article de foi en 1572, après les *Recherches de la France*. Aux simples lettrés, le livre de M. Franchet offrira l'occasion de méditations agréables et fructueuses sur l'esthétique du grand Vendômois comme sur celles de tous nos poètes.

Marcel Raymond.

L. Sainéan. *L'Histoire naturelle et les branches connexes dans l'œuvre de Rabelais* (extrait de la *Revue du XVIe siècle*, 1916-1921). Paris, Éd. Champion, 1921, 449 p., in-8°.

Les lecteurs de la *Revue du XVIe siècle* ont déjà pu lire et goûter, *fractâ dosi*, les profitables réflexions que M. Sainéan

Digitized by Google

réunit aujourd'hui en un volume sur l'*Histoire naturelle... dans l'œuvre de Rabelais*. Au lieu de l'apprécier, comme l'ont fait Le Double et Brémont, d'un point de vue trop actuel, en lui prêtant pour ainsi dire notre optique et une sorte de prescience qui n'apparaît point comme exempte d'illusion, M. Sainéan, pour juger et commenter Rabelais, s'est refait, si j'ose dire, une âme du XVIe siècle. Il sait que l'érudition de son héros est plus forte des souvenirs du passé que d'acquisitions expérimentales et de notions personnelles; et il nous initie surtout à la vie des textes et des mots. Devenu naturaliste, en promenade au jardin des racines rabelaisiennes, M. Sainéan demeure philologue, et même assez pour répartir les animaux, végétaux et minéraux, cités dans la Pantagruéline épopée, non point d'après leurs connexions naturelles, mais selon les origines onomastiques et les sources documentaires; en sorte que les spécimens des trois règnes, tirés du cadre raisonné de la systématique, se présentent dans un ordre fort dispersé qui ne laisse pas d'embarrasser le lecteur. Vous me direz qu'on en est quitte pour chercher; que si l'on se perd, on se retrouvera, et qu'après tout il est profitable de s'égarer en compagnie de M. Sainéan. D'accord. Mais il y a des gens pressés et qu'en l'absence d'une classification rationnelle, une bonne table eût obligés.

L'œuvre entreprise par M. Sainéan était ardue. Il fallait définir les termes innombrables employés par Rabelais, et qui sont tirés communément de Pline, surtout; de Théophraste et de Dioscoride; et ceux-là seuls qui, depuis du Pinet jusqu'à Cuvier et Fée, Hœfer et Joret, se sont essayés à préciser les vocables trop souvent incertains de la science antique peuvent mesurer le péril de la tâche et son étendue. D'autant qu'on ne saurait compter, pour élucider le sens où les prenait Rabelais, sur le concours de ses contemporains. Il n'est pas moins malaisé d'accorder Fuchs et Bauhin avec Clusius et Matthiole, ou Belon avec Rondelet, que de les concilier avec les anciens. M. Sainéan s'est généralement appuyé, pour interpréter Rabelais, sur Pierre Belon et sur Rondelet. Et même il estime que le point de départ des recherches ichthyologiques de Belon fut la fameuse énumération de la marée des Gastrolâtres, n'en voulant pour preuve que la mention, faite au *Quart-Livre*, d'un certain poisson nommé *gracieux seigneur*, dont le nom ne se trouve que dans Rabelais et dans Belon. Cet argument

Digitized by Google

me paraît insuffisant, étant donné que Belon, « nourri en jeunesse » au milieu des pêcheurs bretons, avait pu connaître le Cycloptère bien avant d'avoir lu *Pantagruel*, et qu'il avait pourchassé plus tard la faune maritime au cours de ses pérégrinations. M. Sainéan me pardonnera-t-il de hasarder encore quelques réflexions sur les diagnoses auxquelles il s'est arrêté? Si le *francouly* de Rabelais doit être assimilé au francolin à collier, *Francolinus francolinus* (L.), il est bien le « francolin proprement dit », au rebours du francolin de Belon qui (la figure en fait foi) n'est qu'un lagopède, *Lagopus mutus* (Martin). Si le *flamant* de Rabelais représente *Phœnicopterus roseus* (Pall.), je doute qu'on le puisse assimiler au *flament* ou *flambant* de Belon dont la description en diffère par plus d'un trait. Si la poularde de Rabelais est le *Zeus faber*, L. (p. 236), elle ne peut correspondre au poisson que Belon figure sous le nom de *psoros, lepras*, poule de mer ou vieille, et qui est notre *Labrus bergylta*, Cuv. et Val., mais bien à l'une des deux espèces (*zeus faber*, L., et *z. pungio*, Cuv. et Val.) que le Manceau confond sous le nom de dorée. Enfin, si le lièvre marin cité par M. Sainéan (p. 235), d'après Rondelet, est un poisson, celui de Belon, qu'il y accole, est une aplysie, mollusque tectibranche. Et quant au rémora de Belon, c'est un être énigmatique qui tient de l'aplysie ou de l'holothurie, et qui n'a du rémora que le nom. Pour terminer sur quelques remarques minéralogiques, je noterai (p. 153) que l'asbeste est à bon droit « prétendue » incombustible, à tout le moins hors de la flamme du chalumeau; que l'alun de plume n'est point un schiste (p. 240), mais une variété fibreuse de l'alunite; et qu'enfin les crapaudines (p. 199) ne sont dents de loup de mer que pour Bosc; en réalité, elles proviennent de Ganoïdes fossiles bien différents de nos Acanthoptérygiens actuels. Ce sont là, du reste, observations de peu d'importance, et qui témoigneront seulement du soin que j'ai pris et du profit que j'ai trouvé à lire l'ouvrage de M. Sainéan. On ne saurait assez recommander aux historiens de la médecine et des sciences naturelles ce répertoire infiniment précieux.

Paul Delaunay.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

La Villaumère. — A propos de la note de M. Spaak sur *La Villaumère* (*Revue du XVIe siècle*, 1923, t. X, p. 79), n'y aurait-il pas lieu de rechercher pourquoi Joseph Scaliger a pris, dans son livre contre Titius, le pseudonyme d'*Yvo Villiomarus?* (*Yv. Villiom. Aremor. in locos controversos Roberti Titii animadversorum liber. Ad nobilissimun virum Andream Oessentum Quinpentonii et Burentelli dominum, Mœcenatem suum.* Lutetiæ, Mamertus Patissonius, 1586, in-8°).

Dans cet ouvrage, que Juste Lipse couvrit de louanges (lettres de 1587 à Cujas et à J. Mercier), Scaliger s'admire au point de dire que « Cujas n'eut sceu écrire comme luy » (*Scaligerana*, au mot *Villiomarus*). Scaliger habitait à ce moment le château d'Abain, en Poitou. Il y a d'ailleurs de nombreuses allusions à ce pseudonyme dans les *Lettres françaises de Joseph Scaliger* (édit. Tamizey de Larroque, 1881, à la table).

Dr de Santi.

Nostradamus a Agen. — Il y a, sur le séjour de Nostradamus à Agen, indépendamment des articles de Moréri et de la *Nouvelle Biographie générale*, un très curieux passage dans l'*Antichristum* de Florimond de Rœmond (édit. 1599, p. 319) et, dans l'*Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen* de l'abbé Barrière, t. II, p. 203, une anecdote tirée des archives de l'évêché.

Quant aux démêlés confraternels des deux médecins, on en peut juger par quelques pièces des *Poemata* de Jules-César Scaliger, telles (édit. 1564) : *De Tryphone alchumista* (in Farrago, t. I, p. 154) ; *De Nostradamo* (id., p. 199); *In Nostradamum* (id., p. 222); *In Nostradamum* (in Hipponax, t. I, p. 447); *De Turpilione alcumista* (in Manes Catull., I, p. 646).

Dr de Santi.

Glanes bibliographiques. — Dr E. Wickersheimer, *Catalogue des livres légués par Jean Protzer, docteur de l'un et l'autre droit, à l'hôpital du Saint-Esprit de Nœrdlingen, 1528*

Digitized by Google

(Revue des bibliothèques, nos 7-12, juillet-décembre 1921, et t. à p. Paris, Champion, 1921, 9 p. in-8o).

M. Garçon, *Les procès de sorcellerie* (Mercure de France, nos 589, 1er janvier 1923, p. 80-96, et 590, 15 janvier 1923, p. 411-431).

Dr E. Wickersheimer, *Les recettes de Philippe Melanchton contre la peste* (Janus, 27e année, 1923 (Leyde), et t. à p. Leyde, E. J. Brill, 1923, 7 p. in-8o).

A. Martin, *Un drame au château d'Orcher en 1523* (Recueil de la Société havraise d'études diverses, 1922, p. 99-102).

Garsonnin, *Histoire de la communauté des notaires au Châtelet d'Orléans* (1303-1791) (Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Orléans, 5e série, t. XVI, 1920, p. 1-358).

L. de Santi, *Le diplôme de Jules-César Scaliger* (Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 11e série, t. IX, 1921, p. 93-113).

Bost, *Lettre inédite de Fécampois à Genève pour demander un pasteur (1562)* (Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses, 1er trim. 1922, p. 43-51).

L. Dubreuil-Chambardel, *Les cadrans solaires tourangeaux* (Mémoires de la Société archéologique de Touraine, t. LI, 1922, p. 1-167 et pl. hors texte. — Le chapitre II traite des cadrans des XIVe-XVe-XVIe siècles. Étude très documentée et copieusement illustrée).

Ph. Arbos, *La vie pastorale dans les Alpes françaises, étude de géographie humaine* (Bulletin de la Société scientifique de l'Isère, t. XLIII, 1922, p. 1-716, nombreuses planches et cartes hors texte. — Étude remarquable sur la vie pastorale alpine, la transhumance, la législation et l'économie rurales du moyen âge à nos jours).

Dr Wickersheimer, *Lucas Cranach apothicaire (1472-1553)* (Bulletin de la Société d'histoire de la pharmacie, no 37, janvier 1923, p. 137-143, et t. à p. (1923), 7 p. in-8o. — Comme quoi le peintre Lucas Cranach fut, dès 1520 et jusque vers 1550, propriétaire d'une officine d'apothicaire à Wittemberg).

L. Viardin, *La maîtrise des eaux et forêts de Neufchâteau avant la Révolution* (Mémoires de la Société d'émulation du département des Vosges, 1922, p. 1-96).

M. Roy, *L'atelier de Jehan Cousin le jeune, à Paris, entre 1560 et 1580* (Bulletin de la Société archéologique de Sens,

Digitized by Google

t. XXXII, 1918, p. 155. L'auteur attribue à J. Cousin plusieurs portraits conservés au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale (Recueil Na 27, Rés.) dont il donne de bonnes reproductions).

M. Roy, *Le livre d'heures de Henri Canelle, élu à Sens en 1575, et son hôtel à Tonnerre* (Ibid., p. 197-212).

Chartraire, *Jean de Salazar, écuyer du roi Louis XI, père de l'archevêque de Sens Tristan de Salazar* (Ibid., p. 237-294. Documents généalogiques sur la descendance de Jean de Salazar).

P. Embry, *La pomme de terre telle qu'elle était il y a trois siècles d'après le dessin original colorié exécuté en 1588 et conservé au musée Plantin d'Anvers (Belgique)* (Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude, t. XXVII, 1921, p. 41-43). — Originaire du Chili et cultivée au Pérou de temps immémorial, la pomme de terre fut importée en Espagne par les Espagnols, passa en Italie, d'où un légat du pape l'apporta en Belgique. Un personnage de sa suite en remit, en 1587, quelques tubercules au gouverneur de Mons, Philippe de Sivry, lequel envoya deux tubercules et un fruit, en 1588, à Ch. de l'Escluse, intendant des jardins impériaux à Vienne. Ce botaniste les cultiva à Vienne, puis à Francfort, et la pomme de terre se vulgarisa rapidement en Allemagne. En 1589, Sivry adressa à de l'Escluse un dessin colorié représentant la plante, et qu'on peut voir encore au musée Plantin, avec cette annotation de la main de Clusius : *Taratoufli a Philippo de Sivry acceptum wiennœ, 26 januarii 1588.* Taratoufli, ou Truffe, mot italien, devint en allemand *Tartoffel*, puis *Kartoffel*, dont O. de Serres (1600) a fait cartoufle. Mais le nom de truffes appliqué aux pommes de terre a persisté en diverses régions de la France (*truffes*, dans le Maine, pron. *treuffes*). La pomme de terre n'avait, lors de son introduction, que des tubercules fort petits, mais des tiges luxuriantes montant jusqu'à deux mètres. La culture l'a depuis sensiblement modifiée. — Dr Paul Delaunay.

Une représentation du tournoi de la Quinte (*Pantagruel*, V, 24-45). — Elle a eu lieu à Compiègne le 20 mai dernier.

« Pour iceluy commencer, écrirait Rabelais, fut le terrain divisé en forme d'eschiquier, savoir est à carreaux moitié blancs, moitié verts et carré de tous coustez; quant à la plaine entrèrent trente-deux jeunes personnages desquels seize estoient coiffés de casques d'or sçavoir est huict jeunes nymphes, ainsi que le peignoient les anciens en la compagnie de Diane, un roy, une royne, deux custodes de la

Digitized by Google

rocque, deux chevaliers et deux archiers. En semblable ordre estoient seize autres encapuchonnés d'argent...

« Décrire la partie ? J'y renonce ! Aussi bien fut-elle nulle : la reine argentée ayant mis trois fois consécutivement en échec paré le roi auré, il nous fallut bien renoncer à ce qu'

« *Enfin l'heureux vainqueur donne l'échec final.* »

En ce jour de Pentecôte, le Saint-Esprit n'a point voulu, sans doute, départager les deux adversaires, MM. André Muffang et Édouard Pape.

Le ballet fut agréable à voir : courbettes et salutations, révérences de cour, sonneries martiales, révoltes d'un *fou* et intervention des archers, hourras des partisans, chœurs des femmes, rien ne manqua et le spectacle aurait été éblouissant si le soleil avait été, lui aussi, de la partie. Mais il bouda jusqu'au bout à la tâche agréable de donner le véritable ton aux vives et riantes couleurs des costumes.

Ch. Destrée.

(Extrait du *Quotidien* du 21 mai.)

Saint François de Sales en Franche-Comté en 1609. — « En dépit d'une tradition ancienne, on a parfois contesté la venue de saint François de Sales à Besançon. Il existe cependant des documents probants à ce sujet : la chronique d'un contemporain, Claude Despotots, et la délibération du chapitre métropolitain du 16 novembre 1609. A ces deux textes dont M. Jules Gauthier, archiviste du Doubs, avait fait état dès 1874 dans les Mémoires de l'Académie de Besançon, M. Georges Gazier vient d'ajouter quelques indications précieuses empruntées à la biographie que publia en 1634, douze ans après la mort du prélat, son neveu Auguste de Sales. L'évêque de Genève avait été désigné par le pape Paul V pour arbitrer à Baume un litige au sujet de la possession des salines de Salins. Arrivé à Dôle le 31 octobre 1609, il prononça le lendemain à la collégiale un sermon fort touchant sur la prédestination, et le peuple enthousiasmé ne put s'empêcher, malgré le respect du lieu saint, d'acclamer l'orateur. A Besançon, où il fut reçu avec les plus grands honneurs, les chanoines de la cathédrale lui présentèrent le saint suaire, leur plus insigne relique. Il pleura sur l'image des plaies et du précieux sang et, montant en chaire, il prit pour texte les paroles de la sainte femme : « Si je puis toucher seulement le rebord de son vêtement, je serai guérie. » Au collège des Jésuites, des compliments en vers et en prose lui furent adressés par quelques élèves. Il reçut, dit-on, l'hospi-

Digitized by Google

talité dans une maison de la Grande-Rue, située près de la vieille intendance, et l'on montre encore dans le trésor de l'église Saint-Maurice une chasuble marquée de son chiffre qui lui aurait servi pour célébrer l'office. A Baume, François de Sales se rencontra avec les délégués des parties et sut trouver, dit son biographe, une solution équitable. Avant de partir, il visita l'abbaye, dont l'abbesse, Marguerite de Genève, sollicita de lui des conseils de direction et, passant par Salins, il promit aux échevins de la ville de revenir l'année suivante prêcher le carême. Il ne revint pas, car l'archevêque de Besançon, Ferdinand de Rye, refusa l'autorisation nécessaire : François de Sales s'en plaint, le 5 février 1610, à Mme de Chantal, mais il ne s'en explique pas. Peut-être l'archevêque avait-il pris ombrage de l'accueil enthousiaste que les populations comtoises avaient fait à saint François de Sales, « le considérant comme leur vrai et propre pasteur et l'appelant leur évêque ».

L. V.

(*Journal des Débats* du 15 avril.)

Les tapisseries de la tenture d'Artémise. — A l'occasion des fêtes que Strasbourg a organisées pour la célébration du centenaire de Pasteur, le commissariat général d'Alsace et de Lorraine a ouvert au Palais du Rhin (ci-devant Palais impérial) une exposition de tapisseries françaises. La plus intéressante est une suite de treize pièces appartenant à la tenture d'Artémise, dont l'idée fut présentée à Catherine de Médicis par Nicolas Houel, apothicaire parisien. L'exécution des dites tapisseries est attribuée à Caron et à Lerambert, qui sont les contemporains de Henri IV. Sur le rôle de ces artistes, sur le style de ces œuvres, sur l'intérêt que Marie de Médicis veuve porta à l'entreprise de Catherine, on trouvera des remarques et des vues nouvelles dans la notice publiée par M. Rocheblave, professeur à l'Université de Strasbourg, à l'occasion de cette exposition.

J. P.

Nouvelles diverses de l'étranger. Australie. — Les douanes australiennes procèdent actuellement à une épuration sévère de tous les livres importés dans le pays. C'est ainsi que plusieurs romans anglais et américains, de même que le *Décaméron* et plusieurs réimpressions de livres français du XVIIIe siècle, n'ont pas trouvé grâce aux yeux des censeurs gouvernementaux. Le consul d'Italie à Melbourne a envoyé

Digitized by Google

une lettre véhémente de protestation aux autorités contre la mise à l'index du *Décaméron*, disant que Boccace est le père et le modèle de la prose italienne et que l'un de ses plus brillants illustrateurs fut Norman Lindsay, un artiste australien. (*Le Temps* du 6 juillet.)

Conférences a l'étranger. — Notre président M. Abel Lefranc a été invité par l'Université de Londres à aller donner plusieurs leçons (*advanced lectures*) devant ses étudiants. Ce cours a été professé, les 8, 9 et 11 mai 1923, à Bedford College for Women, sous les présidences successives du vice-chancelier de l'Université et des professeurs Eccles et Brandin. Le sujet choisi était : *La littérature française au XVIe siècle d'après les plus récents travaux.*

I. — Les vues générales sur l'époque de la Renaissance. Les études d'ensemble. Les grands courants d'idées. L'évolution des mœurs et des sentiments. Les textes littéraires. Éditions critiques des principaux écrivains français du XVIe siècle. Le travail biographique.

II. — Les éléments réels dans la littérature. Marot et Marguerite d'Angoulême. Rabelais : *Gargantua* et *Pantagruel*. Bonaventure des Périers et les conteurs.

III. — Calvin et la Réforme. Ronsard et la Pléiade. Montaigne et la philosophie morale. Les *Essais*. Conclusion.

M. Abel Lefranc a été appelé par l'Université d'Oxford en qualité de Zaharof Lecturer pour 1923. Il a donné une conférence le 15 mai, au Sheldonian theatre, sous la présidence de M. le vice-chancelier Farnell, sur le sujet suivant : *Aperçus nouveaux sur l'évolution de la pensée de François Rabelais, ses idées philosophiques et religieuses depuis l'apparition de « Pantagruel » (1532) jusqu'à sa mort (1553).* Il a fait en outre, à l'Oxford University French Club, une conférence sur la réalité dans la littérature, qui lui a fourni l'occasion d'entretenir les étudiants d'Oxford du problème shakespearien et de ses nouvelles perspectives.

Les saints de glace. — Extrait du *Journal des Débats* du 18 mai : « Si le bonheur infini n'était pas immuable, je dirais que les saints de glace doivent être contents de leur année. On ne les honorait, d'habitude, que trois jours, après quoi le fidèle s'empressait de porter ses dévotions à des saints plus cléments. Les bollandistes de la presse les célèbrent, cette

Digitized by Google

fois, depuis une large quinzaine, en maugréant un peu et en se demandant si leur fête, commencée la veille de l'Ascension, ne va pas faire le pont jusqu'au lendemain de la Pentecôte.

« C'était une sorte de dogme que leur règne glacé ne durait que l'espace d'un *triduum* et qu'un brusque relèvement de la température en suivait le déclin. Encore une certitude qui s'en va. On aurait pu s'épargner cette désillusion si l'on s'était mieux souvenu de Rabelais. Au chapitre XXXIII du *Tiers-Livre*, où Rondibilis, avant de donner « remède à coquage », rappelle que Jupiter établit le calendrier des dieux et des déesses : « Fut-il point, interroge Panurge, comme Tinteville, évesque d'Auxerre. Le noble pontife aimait le bon vin, comme fait tout homme de bien; pourtant avait-il en soing et cure spéciale le bourgeon père ayeul de Bacchus. Or est que, plusieurs années, il vit lamentablement le bourgeon perdu par les gelées, bruines, frimatz, vergeatz, froidures et calamités advenues par les fêtes des saincts George, Marc, Vital, Eutrope, Philippes, Saincte-Croix, Ascension et aultres qui sont on temps que le soleil passe sous le signe de Taurus. Et entra en ceste opinion que les saincts susditz étaient saincts greleurs, geleurs et gasteurs du bourgeon. Pourtant voulait-il leurs festes translater en hyver, entre Noël et l'Épiphanie, en les licenciant en tout honneur et révérence de gresler lors et geler tant qu'ilz voudroient : la gelée lors en rien ne serait dommageable, ains évidentement profitable au bourgeon. En leurs lieux mettre les festes des saints Christofle, saint Jean décollaz, sainte Madgelene, sainte Anne, saint Dominique, saint Laurent, voir la my aoust colloquer en may. Es quelles tant s'en fault qu'on soit en danger de gelée que lors mestier on monde n'est qui tant soit de requeste, comme est des faiseurs de friscades, composeurs de joncades, agenceurs de feuillades et rafraîchisseurs de vin. »

« Le moins qu'on puisse tirer de ce texte important, c'est que les saints de glace, au temps de Rabelais, étaient plus nombreux qu'aujourd'hui et leur règne d'une bien autre durée, puisqu'on voit figurer sur la liste de Panurge non seulement sept saints au lieu de trois (sans compter « aultres »), mais parmi eux saint Eutrope qu'on fête le 30 avril, saint Georges qu'on célèbre le 23 du mois, et Ascension qui est une fête mobile.

« On remarquera également qu'aucun de nos trois saints de glace n'est nommé par Panurge : ni Mamert, ni Pancrace, ni

Digitized by Google

Servais. Les saints de glace de Panurge seraient-ils désaffectés? Désireux de savoir qui était saint Pancrace, j'ai consulté deux encyclopédies. L'une n'en parle point; l'autre répond gravement : « Nom de deux personnages légendaires. 1° L'un passe pour avoir été envoyé par saint Pierre en Sicile comme évêque de Taormina. — 2° L'autre, un des trois saints de glace, *doit* être mort martyr à l'âge de quinze ans, sous Dioclétien. » Comment un personnage légendaire a-t-il bien pu s'y prendre pour accomplir ce devoir? » Z.

Clément Marot et Lucien. — M. Ph. A. Becker étudie dans le numéro 4-5 des *Neuphilologische Mitteilungen* (Helsingfors) la traduction faite par Cl. Marot du *Jugement de Minos*, de Lucien.

Dans sa dédicace du *Temple de Cupido*, Marot fait une allusion à son adaptation de Lucien : « Fuz tu mal recueilly lorsque luy presentas le *Jugement de Minos*. » Le *Temple de Cupido* ayant été problablement remis à François Ier alors qu'il venait de monter sur le trône, le *Jugement de Minos* lui aura été présenté lorsqu'il n'était encore que prince héritier, soit vers la fin de 1514.

Comment Marot en est-il venu à s'occuper de Lucien, d'autant plus qu'il ignorait le grec? Il existait, il est vrai, une traduction latine du douzième Dialogue des Morts de Lucien, faite en 1425 par l'humaniste Jean Aurispa de Noto (1372-1460).

Cette traduction eut un grand succès et fut souvent réimprimée jusqu'au milieu du XVIe siècle.

Il existe aussi une adaptation française, libre, faite d'après le texte latin d'Aurispa. Il s'agit de l'œuvre suivante : *Le débat d'honneur entre trois chevaleureux princes, assavoir Alexandre, roy de Macedonie, Hannibal, duc de Cartaige, et Scipion, consul romain, estrivans ensemble lequel d'eulx trois estoit de plus grant renom et le plus resplandissant en gloire*. Elle a pour auteur Jean Miélot qui, en 1449, était entré au service du duc de Bourgogne Philippe le Bon.

Il résulte d'une comparaison des deux textes que le *Débat* de Jean Miélot n'est qu'une paraphrase en prose du texte d'Aurispa, respectivement de Lucien, et que le *Jugement de Minos* de Cl. Marot dépend directement et uniquement de l'adaptation française de Miélot, lequel n'a pas craint de faire subir certains changements au texte qu'il traduisait; il supprime certains détails, y ajoute certains traits ou faits historiques qui lui

Digitized by Google

semblent importants, par exemple Callisthène, victime d'Alexandre, Térence parmi les prisonniers, etc.

Marot suit son prédécesseur fidèlement, pas à pas, sans s'en écarter une seule fois; il n'y a aucun détail, si petit soit-il, dont il ne soit redevable à J. Miélot. C'est ce dernier, et non Marot, qui a pu emprunter certains détails au *Songe de Scipion* ou à Tite-Live. Cl. Marot s'est borné à mettre en vers la prose de J. Miélot.

Ainsi donc, en écrivant son *Jugement de Minos*, Marot ne s'est pas inspiré de la littérature classique, il est même fort possible qu'il ait ignoré à cette époque le nom de l'auteur de ce dialogue. De 1514 à 1518, c'est-à-dire jusqu'à son entrée au service de la cour, Marot a cherché son inspiration dans les œuvres de son pays et a complètement négligé l'antiquité classique. Ce n'est qu'entre 1519 et 1524[1] qu'il imite de nouveau les œuvres latines. Mais l'année décisive est 1525. C'est alors qu'il se décida à faire connaître les anciens et qu'il se mit à sa traduction des *Métamorphoses*.

Vers 1527 Marot a pris en mains une des éditions courantes de Lucien (traductions latines) et à ce moment il aura vu que son *Jugement de Minos* était de Lucien. Dans une de ces éditions, il aura trouvé, sous le nom de Lucien, une traduction en hexamètres latins de la première idylle de Moschus, l'*Amor fugitivus;* il se met à la traduire en français et « de son invention y a faict ung second chant ».

Le nom de Lucien figure dans les œuvres de Marot comme celui du prétendu auteur de l'*Amor fugitivus* et non de celui du *Jugement de Minos*.

M. Becker publie en annexe la traduction anonyme de l'Ἔρως δραπέτης de Moschus, la source directe de Cl. Marot; le texte du *Jugement de Minos* de Cl. Marot d'après l'édition de l'*Adolescence clémentine* publiée chez Pierre Raffet, à Paris, le 7 juin 1533 (édition se trouvant à Munich); la traduction latine d'Aurispa d'après les manuscrits de Vienne et d'après l'édition de Venise 1494, et le texte de Jean Miélot d'après les manuscrits de Vienne. (Cod. palat. vindob., 3391 et 3392.)

W. DE LERBER.

LE TESTAMEMT D'UN ESCOSSOIS. — L'annonce de la prépara-

1. *Tristes vers de Philippe Beroalde sur le jour du vendredy sainct, oraison contemplative devant le Crucifix.*

Digitized by Google

tion par MM. Fleuret et Perceau d'une nouvelle édition du *Cabinet satyrique* peut justifier une note sur une des pièces de ce recueil.

Les éditions de 1618, 1619 et 1632 contiennent une pièce de 100 vers intitulée : *Le testament d'un Escossois*, et l'attribuent à Sigogne (1560-1611), mais ces vers ne figurent pas dans l'édition qui fut publiée, sans lieu ni date, vers la fin du XVIIe siècle. MM. Fleuret et Perceau ont donné ce *Testament* dans leur édition des *Œuvres satyriques du sieur de Sigogne* (Paris, 1920) et l'ont considéré comme un « souvenir de la Ligue », en le rapportant aux troupes anglaises et écossaises qui soutinrent Henri IV lors de sa marche sur Paris en 1589.

J'ai publié, en 1920, dans la *Scottish Historical Review* (XVII, 190-198) une autre version du *Testament* découverte dans le manuscrit français 24315 de la Bibliothèque nationale. Ce manuscrit est sur papier du XVIe siècle et écrit en *ancienne bâtarde*. La version du *Testament* qu'il contient a pour titre : *Le testament du gentil Cossoys*, et comprend 140 vers. La date suivante y est mentionnée :

> Quinz en fevrier, quand y couri pour dat
> Mil quatre cens quatre vingt XVI et trois.

Cette version est de beaucoup supérieure à celle du *Cabinet satyrique* et comporte des caractères qui la datent du XVe siècle. Il apparaît donc vraisemblable que l'attribution de cette pièce à Sigogne est erronée : elle appartient à un poète d'un âge antérieur. David Baird SMITH.

Glasgow, juin 1923.

UN AUTOGRAPHE DE RONSARD. — On sait combien sont rares les signatures de Ronsard. M. Charlier en a présenté une aux lecteurs de notre Revue (année 1921, p. 133-137). Un collectionneur belge, M. H. de Backer, possède un exemplaire de Lycophron sur le titre duquel se lisent et la signature *Ronsart* et quelques mots grecs. Il en a donné une description et une reproduction dans l'*Annuaire de la Société des bibliophiles et iconophiles de Belgique pour l'année 1922*, sous ce titre : *Un livre avec la signature de Ronsard*. J. P.

PUBLICATIONS RÉCENTES RELATIVES AU XVIe SIÈCLE. — Jean Plattard, *Guillaume Budé (1468-1540) et les origines de l'humanisme français* (Société Les Belles-Lettres).

Digitized by Google

Pierre Villey, *Les grands écrivains du XVIe siècle. Évolution des œuvres et invention des formes littéraires.* Tome I : *Marot et Rabelais, avec une table chronologique des Œuvres de Marot* (Éd. Champion).

Histoire de la littérature française illustrée, en deux volumes grand in-4°, publiée sous la direction de MM. Joseph Bédier, de l'Académie française, et Paul Hazard, maître de conférences à la Sorbonne (Larousse). Le XVIe siècle (fascicules 11 à 18) par MM. Jean Plattard, Pierre de Nolhac, Henri Bidou et Pierre Villey.

Lazare Sainéan, *La langue de Rabelais.* Tome II : *Langue et vocabulaire* (E. de Boccard). — Notre président a signalé l'apparition du premier volume de cette étude (La civilisation de la Renaissance). Ce second tome est plus particulièrement consacré aux caractères du vocabulaire de Rabelais, dont on sait la prodigieuse richesse. Que faut-il penser de sa connaissance des langues étrangères? Telle est la première question que se pose M. Sainéan, et sa conclusion est qu'il faut faire peu de cas des éléments basques, turcs, écossais, suisses, allemands, hébreux ou arabes épars dans *Gargantua* et *Pantagruel.* Rabelais ne connaît vraiment que les langues de la Renaissance : l'italien, le grec et le latin. Il leur fait de larges emprunts. En outre, il y a dans son vocabulaire des survivances de l'ancien français, des mots de terroir originaires des provinces où il a séjourné : pays d'Ouest, Lorraine, Lyonnais, Languedoc, Provence, Gascogne.

Un des caractères les plus curieux de son langage consiste dans ses métaphores et comparaisons. Étudier ces éléments psychologiques de son vocabulaire, c'est pénétrer les secrets de son style. Brunetière souhaitait qu'on lui indiquât si Rabelais avait des métaphores favorites, familières ou personnelles. A cette question les trois dernières parties de l'ouvrage de M. Sainéan (Éléments psychologiques et imaginatifs) apportent des réponses précises, qui sont comme les conclusions d'ordre littéraire de son étude.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

L'aventureuse existence de Pierre Belon, du Mans (*2e et 3e articles*), par le Dr DELAUNAY 1, 125
Montaigne était-il ondoyant et divers? Montaigne était-il inconstant? par le Dr Armaingaud 35
Marguerite de Valois et le *Livre des créatures* de Raymond Sebond, par Joseph COPPIN 57
Jean Lemaire de Belges, sa vie et son œuvre (*5e article*), par Paul SPAAK 67
La légende de Nostradamus et sa vie réelle (*1er et 2e articles*), par Eugène F. PARKER . , ... 93, 148
Les *Cent Nouvelles nouvelles* de Philippe de Vigneulles, chaussetier messin, par Charles H. LIVINGSTON . . 159

MÉLANGES.

Une découverte bibliographique à propos de la chronologie marotique, par Louis KARL 107
Un voyage de Paris à Chenonceaux en 1577, par Paul-M. BONDOIS 204
Un précurseur de M. Barrès : Bénigne Poissenot et les Assassins, par Pierre JOURDA 207

COMPTES-RENDUS.

FLEURET et PERCEAU. Les satires françaises du XVIe siècle (Jean PLATTARD) 111
Arthur TILLEY. Studies in the french Renaissance (ID.). 112
Abbé Alban CABOS. Guy du Faur de Pibrac. Un magistrat poète au XVIe siècle (1529-1584) (ID.) 114
Henri FRANCHET. Le poète et son œuvre, d'après Ronsard (Marcel RAYMOND) 214

Digitized by Google

Pages

L. SAINÉAN. L'histoire naturelle et les branches connexes dans l'œuvre de Rabelais (Dr Paul DELAUNAY). 219

CHRONIQUE 118, 222

TABLE DES MATIÈRES. 233

Le gérant : Jean PLATTARD.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION — PARIS

CH. BEAULIEUX

CATALOGUE DE LA RÉSERVE XVIe SIÈCLE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

(1541-1550)

II

SUPPLÉMENT et SUITE

Avec une table générale et 10 reproductions de marques typographiques

In-8o, 214 pages . . . . . 20 fr.

Rappel : Tome I, 1910, 322 pages et 8 planches, avec 19 reproductions . . . . . 25 fr.

MAURICE GRAMMONT

Troisième édition, revue et augmentée

LE VERS FRANÇAIS

SES MOYENS D'EXPRESSION, SON HARMONIE

Collection linguistique publiée par la Société de linguistique de Paris. Tome V

In-8o raisin de 478 pages. . . . . 25 fr.

L'ASSIMILATION. *Notes de phonétique générale.* In-8o raisin de 112 pages, avec nombreux croquis . . . . . 10 fr.

CHARLES HIRSCHAUER

Ancien membre de l'École française de Rome

LES ÉTATS D'ARTOIS

DE LEURS ORIGINES A L'OCCUPATION FRANÇAISE

(1340-1640)

2 volumes in-8o raisin, XLVIII-378 et 268 pages, avec une carte. . 50 fr.

ERNEST JOVY

PASCAL ET SAINT IGNACE

In-8o, 56 pages, couverture repliée. . . . . 3 fr. 50

PASCAL N'A PAS INVENTÉ LE HAQUET

In-8o, 16 pages, couverture repliée. . . . . 2 fr.

Rappel : **PASCAL INÉDIT.** 5 volumes in-8o écu de 562, 517, 340 et 350 p. Tome I (ne se vend pas à part), 50 fr. — Tomes II, III et V, 15 fr. chaque (tome IV épuisé).

A. MOREL-FATIO

Membre de l'Institut, professeur au Collège de France

LA COMÉDIA ESPAGNOLE DU XVIIe SIÈCLE

Nouvelle édition revue

In-16, 70 pages. . . . . 3 fr. 50

SISSON (CH.-S.). **Le goût public et le théâtre élisabéthain jusqu'à la mort de Shakespeare.** 1923, in-8o, 20 pages. 15 fr.

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION — PARIS

LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE

COLLECTION DE TEXTES FRANÇAIS ET PROVENÇAUX ANTÉRIEURS A 1500

Fondée en 1910 par **Mario ROQUES**

Directeur à l'École pratique des Hautes-Études

N° 2. **François Villon**. Œuvres, éd. par AUGUSTE LONGNON, *3e éd. revue* par LUCIEN FOULET . . . . . 8 fr.

N° 32. **Alain Chartier**. Le Quadrilogue invectif, édité par E. DROZ, XII-76 pages. . . . . 4 fr.

N° 33. **La Queste del Saint-Graal**, éd. par ALBERT PAUPHILET, XVI-304 pages . . . . . 14 fr.

P. VILLEY

LES GRANDS ÉCRIVAINS DU XVIe SIÈCLE

Évolution des œuvres et invention de formes littéraires

TOME I : **MAROT ET RABELAIS**

CLÉMENT MAROT. — Formation intellectuelle et débuts poétiques. — Formation de la poétique de Marot. — Au service de Marguerite d'Alençon. — Les genres. — Marot au service de François Ier. — L'exil. — Le retour. — L'édition de 1538. — Dernières vicissitudes. — Les Psaumes. — L'influence de Marot.

FRANÇOIS RABELAIS. — Rabelais avant le Pantagruel. — Le Pantagruel : La conception (1532). La composition. — Du Pantagruel au Gargantua (1532-1534). — La conception du Gargantua (1534). — Le symbolisme du Gargantua. — Du Gargantua au Tiers-Livre (1534-1546). — Le caractère du Tiers-Livre (1546). — Composition du Tiers-Livre : Quelques aspects de la science et de la philosophie du Tiers-Livre. — Le Quart-Livre. — Le cinquième livre. — Le problème de l'authenticité. — L'art de Rabelais. — Rabelais auprès de la postérité.

1923, in-8°, XVIII-432 pages . . . . . 25 fr.

En souscription. Paraîtra prochainement :

HISTOIRE DE LA BELLE MÉLUSINE

Reproduction en fac-similé d'après l'original de la bibliothèque de Wolfenbüttel (Brunswick) du seul exemplaire connu de la célèbre édition publiée à Genève en 1478 par Steinschaber. 304 pages in-folio et 62 planches dont huit en couleurs. *100 exemplaires seulement dans le commerce* . . 300 fr.

Publications de l'Académie royale de langue et de littérature françaises à Bruxelles :

GUSTAVE CHARLIER

LE PREMIER « TARTUFFE »

In-4°, 48 pages. . . . . 3 fr.

Vient de paraître :

MARQUIS DE ROCHEGUDE et MAURICE DUMOLIN

GUIDE PRATIQUE A TRAVERS LE VIEUX PARIS

Nouvelle édition entièrement refondue.

Petit in-8° de 500 pages, imprimé par Protat frères, sous un élégant cartonnage, avec 60 croquis et une carte . . . . . 25 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google